1980

Gazette officielle du Québec

Éditeur officiel
Québec

Partie 1
Avis juridiques

112e année
6 décembre 1980
No 49

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Editeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Editeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Editeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: 7,00 $ les 100 mots.
Exemplaire séparé: 2,00 $ chacun.
Feuilles volantes: 3,00 $ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 $. Adresser les commandes à l'Editeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'EDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
ALLIED ALUMINUM PRODUCTS CO. LTD. 1125-3721	LES PRODUITS D'ALUMINIUM ALLIED CIE INC. . *ALLIED ALUMINUM PRODUCTS CO. INC.*	62 10 24
ANNA INVESTMENT CORP. 1232-8399	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT ANNA INC. ..... *ANNA INVESTMENT CORP.*	54 07 30
ASBESTOS-EASTERN TRANSPORT INC. 1179-8543	TRANSPORT ASBESTOS EASTERN INC. ..... *ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC.*	61 10 18
ASTOR SWEETS INC. 1102-2589	RESTAURANT ASTOR INC. ..... *ASTOR SWEETS INC.*	25 12 09
BARRIE CORPORATION 1128-4445	LA CORPORATION BARRIE..... *BARRIE CORPORATION*	47 12 06
THE BOOK MARK INC. 1142-8133	LIBRAIRIE JOËL INC ..... *JOEL'S BOOKSHOP INC.*	64 07 15
BORDER COMMUNITY T.V. INC. 1180-5892	CÂBLE FRONTALIER INC.	56 06 16
C.J. BROWN & COMPANY LIMITED 1162-3139	C.J. BROWN INC.	49 09 15
COMMERCIAL DYERS & BLEACHERS LTD. 1114-5828	COMDYE INC.	55 05 06
S. COORSH & SONS LTD. 1114-2353	S. COORSH & FILS INC. ..... *S. COORSH & SONS INC.*	49 12 07
CREMAZIE INVESTMENT CORP. 1250-2118	PLACEMENTS CRÉMAZIE INC. ..... *CRÉMAZIE INVESTMENTS INC.*	52 01 21
LA CROSS UNIFORM CORPORATION 1114-5943	UNIFORMES LA CROSS INC ..... *LA CROSS UNIFORM INC.*	59 12 31
CROWNE TOGS INC. 1114-5950	LES VÊTEMENTS CROWNE INC. ..... *CROWNE TOGS INC.*	52 12 15
DAILY CLEANERS AND LAUNDERERS LTD. ... 1128-3595	NETTOYEURS DAILY INC. ..... *DAILY CLEANERS INC.*	69 01 17
DONOHUE BROTHERS SALES CORPORATION . 1241-3571	MARKETING DONOHUE INC.	38 12 23
DORVAL LEASEHOLDS INC. 1254-3575	PROPRIÉTÉS DORVAL INC. ..... *DORVAL LEASEHOLDS INC.*	59 12 18
DUCHARME TRANSPORT INC. 1328-2017	TRANSPORT DUCHARME INC.	60 06 29

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
H. DUSKES HARDWARE, LTD. 1127-9775	QUINCAILLERIE H. DUSKES INC. *H. DUSKES HARDWARE INC.*	55 07 20
ÉCOLE SECONDAIRE MONT-ROYAL 1273-1337	COLLÈGE DE MONT-ROYAL	68 06 18
L. EISENBERG & SON INC. 1141-7367	L. EINSENBERG & FILS INC *L. EISENBERG & SON INC.*	57 01 18
FAMILY FINANCE (1964) CORPORATION 1114-1835	COMPAGNIE DE FINANCE FAMILIALE (1964) INC. *FAMILY FINANCE (1964) CORPORATION*	64 07 08
FISHER TRADING CO. LTD. 1111-3115	IMPORTATIONS FISHER EXIMP INC. *FISHER EXIMP IMPORTS INC.*	62 12 27
FROST STEEL AND WIRE COMPANY QUÉBEC, LIMITED 1261-3543	CLÔTURE FROST INC. *FROST FENCE INC.*	23 07 07
HALDEN INVESTMENTS LIMITED 1264-8366	LES PLACEMENTS HALDEN INC.	63 10 11
HARBOUR SMELTING & REFINING INC. 1116-5552	FUSION ET RAFFINAGE HARBOUR INC.	55 01 13
HIER INSURANCE AGENCY INC. 1265-7219	AGENCE D'ASSURANCES HIER INC. *HIER INSURANCE AGENCY INC.*	66 04 12
B.J. HUNTER DIRECTORIES INC. 1353-1231	LES ANNUAIRES B.J. HUNTER INC. *B.J. HUNTER DIRECTORIES INC.*	59 05 11
HYBEN CORP. 1266-6491	HYBEN INC.	50 03 11
IN-LO MORTGAGE & REALTIES LTD. 1316-8505	HYPOTHÈQUES ET IMMEUBLES IN-LO INC. *IN-LO MORTGAGE & REALTIES INC.*	63 12 03
THE JEFFRINA INVESTMENT CORP. 1268-3330	PLACEMENTS JEFFRINA INC. *JEFFRINA INVESTMENTS INC.*	56 04 06
JET ENTERPRISES LTD. 1123-7435	LES ENTREPRISES JET INC. *JET ENTERPRISES INC.*	66 08 24
KOR KNIT CORP. 1218-6805	LES TRICOTS KOR INC. *KOR KNIT INC.*	71 12 29
LAITERIE CHÂTEAU DAIRY LTÉE 1149-3822	LAITERIE LE CHÂTEAU INC. *THE CHATEAU DAIRY INC.*	56 10 13
LAUREMAT SEPT-ÎLES INC. 1359-8842	LAUREMAT INC.	74 10 23
LAVAL AUTOMOTIVE INC. 1353-2668	PIÈCES D'AUTO LAVAL INC.	62 10 05
LOWY INVESTMENT CORP. 1272-7558	INVESTISSEMENTS LOWY INC. *LOWY INVESTMENT INC.*	54 12 22
MARINOS KNITTING MILLS INC. 1115-3400	LES TRICOTS MARINOS INC. *MARINOS KNITTING MILLS INC.*	62 08 24
MAURICE TOWING SERVICE INC. 1213-0993	MAURICE SERVICE DE REMORQUAGE INC. *MAURICE TOWING SERVICE INC.*	70 06 22
MERIDIAN IMPORT CO. 1126-1500	IMPORTATIONS MÉRIDIENNES INC. *MERIDIAN IMPORT INC.*	57 06 17

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
MONTRÉAL CHAMOIS MANUFACTURING COMPANY LIMITED 1115-9241	CHAMOIS MONTRÉAL INC.	45 02 10
PHILLIPS' FARM INC. 1279-7668	LA FERME PHILLIPS INC. *PHILLIPS FARM INC.*	50 07 10
POINTE CLAIRE INDUSTRIAL PARK INC. 1246-9243	PARC INDUSTRIEL DE POINTE-CLAIRE INC. *POINTE-CLAIRE INDUSTRIAL PARK INC.*	56 10 23
POLLY PRIM CLEANERS & SHIRT LAUNDERERS INC. 1201-9824	CENTRE DE NETTOYAGE POLLY PRIM INC *POLLY PRIM CLEANING CENTER INC.*	70 09 14
PRO-SOURCE INTERNATIONAL INC. 1638-5817	CHARLES R. GAREAU & ASSOCIÉS INC.	79 08 31
RELIABLE POULTRY PACKERS INC. 1196-5407	VOLAILLES MARVID INC. *MARVID POULTRY INC.*	63 03 18
LE RESTAURANT VILLAGE CHINOIS INC. *CHINESE VILLAGE RESTAURANT INC.* 1215-1494	LEE & CHOW INC.	71 05 18
RINO INVESTMENT CORP. 1282-4181	INVESTISSEMENTS RINO INC. *RINO INVESTMENT CORP.*	59 04 17
LES SERVICES D'INFORMATION COPA INC. 1509-5292	LES SERVICES D'INFORMATION IST-COPA INC.	77 12 16
SOCIÉTÉ D'ORGANISATION DE FESTIVALS DE FILMS DE MONTRÉAL 1631-3710	ENFILM INC.	78 11 20
SOUTHPORT INVESTMENTS LTD. 1284-8479	INVESTISSEMENTS SOUTHPORT INC. *SOUTHPORT INVESTMENTS INC.*	57 10 29
STAR TOBACCO INC. 1119-2804	TABAGIE ÉTOILE INC. *STAR TOBACCO INC.*	60 02 25
STAR UNIFORMS INC. 1114-9515	LES UNIFORMES STAR INC. *STAR UNIFORMS INC.*	50 01 11
SUITMAN FASHIONS INC. 1115-5611	LES MODES SUITMAN INC.	65 11 02
SUPER MARCHÉ ÉQUERRE INC. 1478-7931	SUPER MARCHÉ G. & C. INC.	77 06 20
SUPER PANTS STORES LIMITED 1103-2844	MAGASIN DE PANTALONS SUPÉRIEUR INC. *SUPER PANTS STORES INC.*	54 12 15
RENÉ THISDÈLE INC. 1152-6423	PÉTROLES J.A. RACETTE & FILS INC.	68 09 27
UNIVERSAL ELECTRIC PRODUCTS CO. LTD. 1116-6477	LES PRODUITS ÉLECTRIQUES UNIVERSELS INC. *UNIVERSAL ELECTRIC PRODUCTS INC.*	45 08 17
WATSON WAREHOUSING INC. 1287-6405	ENTREPÔTS WATSON INC. *WATSON WAREHOUSING INC.*	49 02 26
ANTHONY YACOVELLI LTD. 1104-7354	ANTHONY YACOVELLI INC.	55 11 10

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
A.B.C. PROMOTIONS LTD. 1228-1010	47 06 13	246, avenue Willowdale, Outremont
ACME FLOORING CO. LTD. 1228-9104	56 01 27	365, rue Montmorency, Châteauguay
AÉROMAR INC. 1462-2211	75 09 26	1296, avenue Maguire, Sillery
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE LES MORILLONS DE VAUDREUIL INC. 1502-4540	76 03 08	33, rue Lussier, Pincourt
BRIJAC INC. 1241-0056	68 07 10	4, place du Commerce, Verdun
CORPORATION DE CRÉDIT MIRABEL INC. 1504-0090	76 06 25	7630, rue Lemans, Saint-Léonard
LES DEMENAGEURS PILON INC. 1348-3847	73 11 14	770, boulevard Curé-Boivin, Boisbriand
DISTRIBUTION LEVIS JEAN LTEE 1357-3753	74 06 25	59, Lac-Caché, Saint-David-de-Falardeau
LES DISTRIBUTIONS MEMO INC. 1627-9408	78 07 04	3450, chemin St-Louis, Sainte-Foy
DOMICILE J.L. INC. 1479-3244	77 07 08	315, boulevard Chèvremont, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard
ELECTRICITE D.S. INC. 1508-2100	77 11 02	1646, rue des Tulipes, Carignan
LES ENTREPRISES SANJAN LTEE 1135-0311	65 04 28	5500, rue MacDonald, Côte-St-Luc
LES GOUTTIERES CITADELLE INC. 1633-0789	79 01 23	705, rue des Rosiers, Saint-Elzéar
LES PLACEMENTS JOMMAR LTÉE 1362-7823	75 04 10	255, rue du Fleuve, Sainte-Anne-de-la-Pointe-au-Père
GASTON RICHARD INC. 1145-1101	67 03 06	1400, rue Fer-à-Cheval, Sainte-Julie
S. A. I. LTÉE 1353-6156	71 12 13	665, rue Parent, Saint-Laurent
SOVEA AUTOS LTEE 1191-7465	68 11 12	125, rue Marais, Vanier
TYPOGRAPHIE MODERN TYPESETTERS INC. 1119-1236	63 05 15	969, Raymond-Jobin, Laval

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE LES MORILLONS DE VAUDREUIL INC. 1502-4540	76 03 08	9
ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE DES 4 SAISONS INC. 1306-7616	68 07 12	7
ASSOCIATION SOCIALE GLOBE MONTRÉAL INC. 1510-0209	78 01 05	5
ASSOCIATION SPORTIVE MERCIER INC. 1368-7173	74 06 20	6
ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'ESTRIE 1624-3396	78 03 13	21
DORIA BOISJOLI LTÉE 1184-2523	63 12 19	4
CENTRE DE DISTRIBUTION COPAUL INC. 1475-4139	77 03 18	4
CHORALE SAINT-CHARLES-DE-LIMOILOU 1626-1570	78 08 10	4
CINÉ CLUB DE HULL 1246-5928	62 11 05	8
LE CLUB AMITIÉS-LOISIRS DE L'ÂGE D'OR ST-LAURENT DE JONQUIÈRE 1344-3395	73 10 31	4
LE CLUB D'AGE D'OR ST-ESPRIT, INC. 1477-4020	77 05 09	9
CLUB DE CROQUET LACHINE 1467-1465	76 09 01	7
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE GRANDE-ENTRÉE INC. 1475-8254	78 03 13	11
CLUB DE L'ÂGE D'OR DU CHRIST-ROI 1331-2871	73 05 28	9
LE CLUB DE L'AGE D'OR NOTRE-DAME-DE-LOURDES, COMTE DE MEGANTIC INC. 1466-2399	76 06 16	7
CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-LAZARE, CTÉ VAUDREUIL 1478-7048	77 09 22	9
CLUB NAUTIQUE LASALLE 1271-4176	65 11 12	9
LE COMITÉ DES LOISIRS DES EMPLOYÉS DE UNION CARBIDE DE CHICOUTIMI 1670-3008	79 12 10	7
COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE CHENEVILLE INC. 1245-8857	60 06 06	8

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
CONSEIL REGIONAL D'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTE (C.R.A.P.E.D.) 1629-3243	78 08 25	13
CONSOLIDATED PONTIAC INC. 1108-5990	64 06 25	6
CORPORATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE L'EST DU QUÉBEC 1346-6420	72 06 28	5
FAMILY FINANCE (1964) CORPORATION 1114-1835	64 07 08	3
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CURLING INC. 1464-9248	76 04 26	7
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR SCIENTIFIQUE 1352-5613	74 02 14	12
FESTIVAL DU MIEL SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. 1509-8346	77 12 29	9
FLEURS CANADA, RÉGION DU QUÉBEC, INC. 1260-1746	69 04 18	15
HABITATIONS GIPAR INC. 1502-3765	76 03 01	5
IMMEUBLE NOBLE INC. 1336-6596	73 08 01	6
L'IMPRIMERIE L'ARTISAN INC. 1234-1970	68 03 13	4
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DEPOT INC. 1629-4191	78 08 31	4
JOEL INVESTMENT CORP. 1268-8313	56 02 27	5
KOSHER QUALITY BAKERY LTD. 1101-3950	60 10 04	3
LAMBERT HÉBERT INCORPORÉ 1151-1409	56 09 13	4
LA LIGUE FÉMININE DES LOISIRS DE RIGAUD, INC. 1329-9193	73 04 30	9
MAISONS TOURISTIQUES DE CHOIX 1246-2966	62 03 14	4
MANUTENTION PAL INC. 1508-9881	77 11 23	3
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE DESCHAMBAULT INC. 1252-2702	60 05 27	7
PFIZER CANADA INC. 1117-2871	62 12 28	3
PLOMBERIE RAYMOND OUELLETTE & FILS INC. 1125-0826	69 05 05	3

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
PROJET GENESE 1506-2409	77 08 13	18
SATINESSE INC. 1501-8526	76 01 23	3
SERVICES DE LOCATION S.A.M. LTEE 1465-1459	76 02 26	3
SOCIÉTÉ DE GESTION MÉDICAD INC. 1467-0103	76 05 12	17
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES INC. 1281-7649	49 06 08	3
TRANSPORT SÉCURITAIRE ST-PROSPER INC. 1281-0453	72 04 25	4

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AUTOBUS GIRARDIN LIMITÉE 1235-1565	65 11 05	80 12 06
PLACEMENTS VINET INC. 1467-2018	76 05 18	80 12 09

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ACCESSOIRE MODE-GARNIE INC. 1114-4771	54 04 08	9475, rue Meilleur, bureau 612, Montréal
ART-FILMS INC. 1112-6455	53 08 04	4521, avenue du Parc, bureau 22, Montréal
L'ASSOCIATION DE L'ÉGLISE DES MARINS NORVÉGIENS 1277-9534	50 02 02	9015, rue Bellerive, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE CHARLESBOURG INC. 1478-4714	77 06 08	790, 80e Rue est, Charlesbourg
ASSOCIATION DES SPORTS MINEURS DE BLAINVILLE INC. 1641-4617	80 02 08	1000, rue de la Mairie, Blainville
AUTOMOBILES PETIT BOIS INC. 1507-8348	77 10 17	1721 A, route 132, Varennes
BEAULIER INC. 1624-5748	78 03 20	6975, boulevard Taschereau, bureau 11, Brossard
BOILY TERRAZO LIMITEE 1239-6354	64 11 30	232, rue Comtois, Chicoutimi
A.J. BROCK INVESTMENTS LTD. 1228-3354	59 12 16	4305, rue d'Iberville, Montréal
CARLAW INVESTMENTS INC. 1243-2480	69 04 22	2120, rue Sherbrooke est, bureau 306, Montréal
CHAUSSURES ROMANI (MONTREAL) INC. 1365-2698	75 05 02	1001, rue Lenoir, Montréal
CHEVALIERS DE COLOMB DE VILLE ÉMARD, CONSEIL 5185 1322-6162	66 11 18	745, rue Irène, Montréal
CLUB DE CAMPING ET CARAVANING CÔTE NORD INC. 1242-4503	67 04 25	88, rue des Bouleaux, Sept-Îles
LE CLUB DE CAMPING LE BIVOUAC INC. 1239-0043	68 08 07	1335, rue Morice, Québec
CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-PIE X DE TROIS-RIVIÈRES INC. 1471-3911	76 11 08	981, rue des Ormes, Trois-Rivières
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE QUEBEC-DUBERGER INC. 1334-6416	73 02 21	361, rue Vendôme, Québec
CLUB DES FEMMES D'AUJOURD'HUI DE LAVAL 1356-8449	74 05 27	840, 19e Avenue, Laval
COMMERCIAL INVESTMENTS CORP. 1352-5951	55 08 09	1117, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal
LA COMPAGNIE D'AUTOMOTEURS DINGMAN LTEE 1354-3780	74 03 05	4028, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount
LA COMPAGNIE DE VENTE MILLRAY INC. 1208-7581	70 11 16	305, rue de Bellechasse, Montréal
LES CONFECTIONS MONTREAL LTEE 1339-2055	26 02 15	3712, boulevard Saint-Laurent, Montréal
CONSEIL ST-JEAN, No 1145 DES CHEVALIERS DE COLOMB 1472-5972	53 04 22	200, rue Cousins, Saint-Jean
CONSTRUCTION NOUVEAU MONDE INC. 1508-4296	77 11 08	77, rue Ste-Catherine est, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
CREATIONS VERYAL INC. 1502-9663	76 04 08	4060, boulevard Saint-Laurent, bureau 400, Montréal
DAVES RADIO & ELECTRICAL SERVICE CO. LTD. 1251-2331	66 05 13	6546, rue Waverly, Montréal
GHISLAIN DELAGE INC. 1334-4130	73 04 05	1745, rue Bourgogne, Sherbrooke
DEMONTIGNY HOLDINGS INC. 1251-9609	65 06 15	5250, rue Ferrier, bureau 814, Montréal
DESIGN COMMUNICATION INC. 1248-1248	70 02 19	4465, rue Sherbrooke ouest, Westmount
DISTRIBUTIONS MARTIER INC. 1338-3377	72 06 21	255, 14e Avenue, Lachine
LE DOMAINE ETHIER INC. 1257-9447	59 09 11	10795, avenue d'Auteuil, Montréal
ELECTRO-CONTROLE GRANBY INC. 1465-8637	76 05 04	925, boulevard Leroy-Somer, Granby
L'ENSEMBLE INSTRUMENTALE DU QUÉBEC INC. 1350-9401	74 01 30	16, rue Saint-Stanislas, Québec
LES ENTREPRISES DE MURDOCHVILLE LTEE 1178-4279	59 05 21	151, boulevard Gaspé, Gaspé
LES ENTREPRISES DE SOUDURES P.R.L. INC. 1358-0998	74 07 24	6587, rue Mazarin, Montréal
LES ENTREPRISES J.R. LÉVESQUE INC. 1195-5762	70 02 03	308, avenue Principale, Gatineau
LES ENTREPRISES LA-RI INC. 1282-3746	66 12 05	2840, rue Mathys, Sainte-Marthe-sur-le-Lac
LES ENTREPRISES WILFRID GIROUX INC. 1174-8225	60 04 19	8250, boulevard Lacroix, Saint-Georges
EQUIPEMENT L.D.L. INC. 1471-3614	76 11 08	2300, rue Bellefeuille, Trois-Rivières
FÉDÉRATION DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC INC. 1506-5055	77 08 26	65, rue Sainte-Anne, bureau 200, Québec
FERME G.P.G. INC. 1638-2822	79 08 16	570, rang 7, Albanel
LES FILMS DU TRAIN SECRET INC. 1506-9859	77 09 14	345, rue St-Paul est, Montréal
FONDATION PAUL-A. FOURNIER 1229-8865	65 10 12	560, boulevard Henri-Bourassa ouest, bureau 100, Montréal
GARAGE EMILE MAHEU INC. 1507-8314	77 10 17	489, rang Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée
LE GROUPE DANSE-PARTOUT INC. 1467-6852	76 06 09	777, côte des Glacis, Québec
LES IMMEUBLES KIRKLAND INC. 1269-9740	67 02 09	1245, rue Sherbrooke ouest, bureau 1205, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
LES IMMEUBLES SAMUEL HARVEY INC. 1265-1600	57 03 19	1450, rue City Councillors, Montréal
INGWEB INCORPOREE 1330-2104	73 05 28	6546, rue Waverly, Montréal
INSTITUT P.A.S.C.O. INC. 1363-0348	75 04 23	476, rue Anick, Beauport
LES INVESTISSEMENTS PHILIJEC INC. 1462-6667	75 10 16	25, rue Laurier, bureau 400, Hull
LACHANCE & FRERES, INC. 1174-5460	63 12 12	Route Kennedy, Beauceville
LAVOIE & PATRY INC. 1468-5689	76 07 20	33, boulevard Arthur-Buies est, Rimouski
LYPHANE INC. 1348-8770	73 02 05	10736, Millen, Montréal
MAÇONNERIE ST-FÉLICIEN LTÉE 1467-5532	76 06 02	2205, rang Saint-Eusèbe, Saint-Félicien
ARMAND MALO INC. 1628-9704	78 08 11	101, rue Armand, Sainte-Mélanie
ROLAND MARCOUX LIMITÉE 1274-0494	53 05 28	917, rue Roland, Roberval
LES MENESTRELS DE SAINT-HYACINTHE 1625-3486	78 04 12	1315, rue Carillon, Saint-Hyacinthe
LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRETIENNES DE CLERMONT INC. 1642-9276	80 03 20	11A, rue Saint-Philippe, Clermont
MOZART LTÉE 1276-9667	32 04 04	725, avenue Calixa-Lavallée, bureau A, Québec
LES OPERATIONS B.H. INC. 1639-2250	79 10 02	1435, rue O'Connell, Chibougamau
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-RÉGION MONTRÉAL (O.P.D.S.-R.M.) 1642-2867	80 02 27	4765, rue Ontario est, Montréal
OUTILLAGE MICRO LTEE 1293-6035	72 11 22	10460, avenue Drapeau, Montréal-Nord
PAPIER CASCADES INC. 1184-1335	64 03 26	404, rue Marie-Victorin, Kingsey-Falls
LES PETROLES YAMASKA LTEE 1178-8080	52 10 23	3940, boulevard Laurier, Sainte-Rosalie
PIECES D'AUTO LACASSE INC. 1192-6128	69 11 17	150, boulevard de la Concorde est, Pont-Viau
PIECES D'AUTOS G. GUY INC. 1172-7484	63 08 30	162, route 138, Forestville
PUBLICITÉ L.V.L. LTÉE 1323-9504	70 11 12	1860, rue Saint-Calixte, Plessisville

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ROS-ANN MFG. COMPANY INC. 1114-8970	45 09 05	3643, boulevard Saint-Laurent, Montréal
SAJAC INC. 1226-1038	72 01 27	1665, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal
SAVON OLYMPIC INC. 1335-9757	73 02 20	8877, rue Champ-d'Eau, Saint-Léonard
SERVICE DE PNEUS DROLET INC. 1348-1551	72 07 17	705, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska
SUMMOUR ST-JEAN INC. 1476-4484	77 04 12	630, boulevard Dorchester ouest, bureau 3210, Montréal
LES SYSTEMES INTERIEURS ATLAS INC. 1473-9296	77 02 07	1160, rue Simonds sud, appartement 8, Granby
TREMBLAY ELECTRIQUE INC. 1171-7824	68 01 18	40, avenue Babel, Baie-Comeau
VALSPEC INC. 1472-9859	77 01 07	41, rue du Marché, Salaberry-de-Valleyfield
VARIETES DAGLO INC. 1367-1060	75 09 25	3090, rue Remembrance, Lachine

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
LES ENTREPRISES JOFFRE INC. .. 1840-3808	LES ENTREPRISES JOFFRE INC. .... J.S. BOURQUE LTÉE	80 11 03	620, rue Bourque, Sherbrooke
IMMEUBLES GÉLINAS INC. 1637-0009	LES GALERIES PROVOST INC. ..... IMMEUBLES GÉLINAS INC. ..... LES HABITATIONS LACHINE INC. .. LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE GENLAM INC. GÉLINAS & LALONDE CONSTRUCTION LIMITÉE	79 06 07	Montréal

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
AUBERGE KUUJJUAQ INC. *KUUJJUAQ INN INC.* 1840-1075	80 10 24	Kuujjuaq
BEAUZON INC. 1646-2251	80 07 28	10809, rue St-Denis, Montréal
LES PLACEMENTS SAFARI INC. 1840-3477	80 11 04	203, place Frontenac, Pointe-Claire
LES SERVICES LUMIPRO INC. 1648-0147	80 10 06	Anjou

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
ALMADA CORPORATION 1111-3727	64 08 11	80 10 17	Du capital-actions
ALUMINIUM B.P. INC. 1144-0583	60 12 12	80 11 14	Du capital-actions
LES AUTOBUS PAUL E. ROY (ROUYN) INC. 1474-6150	77 05 06	80 11 03	De la dénomination sociale: PAUL E. ROY & FILS INC.
AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LIMITÉE 1235-1474	67 10 31	80 11 07	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 1235-1821	72 02 03	80 11 07	1) Des objets; 2) du capital-actions.
AVICO LTÉE 1137-2430	61 12 18	80 10 23	Du capital-actions
BEAUMONT & CHARRON LTÉE 1237-1746	60 05 19	80 09 03	Du capital-actions
CABANA, SÉGUIN INC. 1122-5950	59 08 07	80 10 17	1) Des objets; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.
CENTRE D'AUDIO G.M. LTÉE 1466-1649	76 04 08	80 11 07	De la dénomination sociale: LAFLEUR STÉRÉO ET TÉLÉVISION INC. *LAFLEUR STEREO AND TELEVISION INC.*

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CHAPLIN HOLDINGS LIMITED 1245-1894	66 06 20	80 11 11	Du capital-actions
CLARKE, TRANSPORT QUÉBEC LTÉE 1188-9821	29 12 21	80 11 11	Du capital-actions
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-ÉPHREM-DE-BEAUCE 1465-0667	76 05 11	80 11 03	1) Des objets; 2) De la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions.
COMITÉ OPÉRATION BAIN-SOLEIL DE HAUTERIVE INC. 1625-0557	78 04 04	80 11 13	Des dispositions.
DOMINION CUTTING SERVICE LIMITED ... 1114-6206	39 09 26	80 11 11	De la dénomination sociale: SERVICE DE COUPAGE DOMINION INC. *DOMINION CUTTING SERVICE INC.*
DRUMMOND HOSIERY CO. LTD. 1176-4453	53 09 26	80 11 07	De la dénomination sociale: TRICOTS DRUMMOND INC. *DRUMMOND HOSIERY INC.*
ÉLECTRO-MÉTALLURGIE S.K.W. CANADA LTÉE *S.K.W. ELECTRO-METALLURGY CANADA LTD.* 1369-0722	74 07 19	80 11 05	De la dénomination sociale: SKW CANADA INC.
LES ENTREPRISES FERNAND BARON INC.. 1139-2610	67 03 28	80 10 31	Du capital-actions
LES ENTREPRISES G.R.L. INC. 1466-8107	76 05 04	80 08 04	1) De la dénomination sociale: LES TAPIS GUY LEDUC INC.; 2) des objets.
LES ENTREPRISES R.J. & R. LIBOIRON INC. 1639-1401	79 09 28	80 10 14	1) Du siège social: Verdun; 2) des objets; 3) du capital-actions; 4) des dispositions.
FONDATION DU SPORT AMATEUR CÔTE-NORD INC. 1478-5034	77 06 08	80 11 07	De la dénomination sociale: FONDATION ANDRÉ FORTIER INC.
CHARLES GILBERT LIMITÉE 1134-0536	55 05 05	80 10 10	1) Des objets; 2) du capital-actions.
HARCOURT BRACE JOVANOVICH (CANADA) INC. 1471-3184	76 11 05	80 11 03	De la dénomination sociale: HARCOURT BRACE JOVANOVICH CANADA INC.
HILL SECURITY (QUE.) LTD. 1129-8999	57 01 18	80 10 14	De la dénomination sociale: DÉMÉNAGEMENT HILL SÉCURITÉ INC.
THE JUNIOR LEAGUE OF MONTRÉAL INC. 1128-7885	40 11 20	80 11 07	De la dénomination sociale: LA JEUNE LIGUE DE MONTRÉAL INC. *THE JUNIOR LEAGUE OF MONTRÉAL INC.*
LOISIRS MANOIR GOUIN 1626-2255	78 05 08	80 10 20	De la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES ET LOISIRS DU MANOIR GOUIN INC.

Dénomination sociale	Date de constituion en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LOPRE INC. 1272-4860	70 08 31	80 06 02	Du capital-actions
MACKAY SMITH CLEANERS LTD. 1273-2459	67 07 14	80 10 27	De la dénomination sociale: LES NETTOYEURS MACKAY SMITH LTÉE *MACKAY SMITH CLEANERS LTD.*
J. RAYMOND McLEAN ET FILS INC. 1640-9005	80 01 15	80 09 23	Du capital-actions
LES MOTELS BOURASSA INC. 1124-7137	67 06 12	80 10 15	1) De la dénomination sociale: LES PLACEMENTS ROSAIRE BERTRAND INC. 2) des objets
LA PERFECTION VICTORIAVILLE (1978), INC. 1630-9486	78 11 06	80 10 31	Du capital-actions
S. PERRIN SPARTAN INC. 1200-0733	69 09 26	80 10 20	De la dénomination sociale: LES PISCINES EX-PER INC.
LES PUBLICATIONS ARDUMA INC. 1331-1600	73 05 14	80 11 07	De la dénomination sociale: COMMUNICATION ARDUMA INC.
RINO INVESTMENT CORP. 1282-4181	59 04 17	80 10 16	Du capital-actions
LES SOUDURES CHAGNON INC. 1220-4418	71 10 29	80 09 30	Du capital-actions
TREMSON INC. 1465-8165	76 03 26	80 10 22	Du capital-actions

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
L'ACCOMMODATION DE LA RUE DU GOLF CHEN INC. 1840-5498	80 11 11	Beauce
LES AGRÉGATS J.R.L. INC. 1840-5373	80 11 11	Beauharnois
AIREAU-MÉCANIQUE INC. 1840-4855	80 11 07	Québec
AMÉNAGEMENTS FORESTIERS HERMES INC. ..... *HERMES FORESTRY DEVELOPMENTS INC.* 1840-4921	80 11 07	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES AMUSEMENTS C.D. INC. 1840-4681	80 11 06	Trois-Rivières
ATELIER D'USINAGE GOMEX INC. 1840-5001	80 11 10	Trois-Rivières
AUBERGE DU BOURG INC. 1840-5431	80 11 11	Bedford
AUTOS HERVÉ FISET INC. 1840-4301	80 11 05	Québec
AUVECO CANADA INC. 1840-4780	80 11 06	Montréal
LA BERGERIE DE NOTRE DAME INC. 1840-4871	80 11 07	Drummond
HENRI BERNIER INC. 1840-4608	80 11 05	Québec
BIJOUTERIE H.S. INC. 1840-4657	80 11 06	Montréal
BOULANGERIE FOURS DE FRANCE INC. 1840-5449	80 11 10	Montréal
ANDRÉ BOUTHILLIER INC. 1840-4640	80 11 06	Montréal
BOUTIQUE DU NORD (ILES-DE-LA-MADELEINE) INC. 1647-4744	80 09 10	Gaspé
BOUTIQUE LA JEUNE CONTEMPORAINE INC. 1840-5183	80 11 10	Trois-Rivières
CHARCUTERIE-FROMAGERIE-FRUITS DE MER AUTEUIL INC. 1648-5476	80 10 24	Montréal
CHARIVARI ST-LOUIS INC. 1840-5126	80 11 10	Roberval
CLÉMENCEAU DE QUÉBEC INC. 1840-5415	80 11 11	Saint-Hyacinthe
CLINIQUE FAMILIALE D'ARTHABASKA INC. 1840-5159	80 11 10	Saint-François
CLUB DE RAQUETTE LAC BROME INC. 1840-5464	80 11 10	Bedford
COGISYS INC. 1840-4616	80 11 06	Montréal
COMPLEXE DOMICILIAIRE BEAUBIEN INC 1840-4822	80 11 06	Québec
CONSTRUCTION MICHEL MORIN INC. 1840-4749	80 11 06	Saint-Hyacinthe
CONSTRUCTION VILLE-MARIE INC. 1840-4673	80 11 06	Montréal
LES CONSTRUCTIONS EMPIRE INC. 1840-5795	80 11 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
CONSTRUCTIONS LOGISBOURG INC. 1840-4533	80 11 06	Québec
ROLAND COUTURE & FILS INC. 1840-4624	80 11 06	Beauce
LES CULTURES GARDEC INC. 1840-4707	80 11 06	Saint-Hyacinthe
DÉNEIGEMENT G.P. INC. 1840-1547	80 10 27	Montréal
LES ÉDITIONS GAILLARD INC. 1648-3240	80 10 14	Montréal
LES ENCANS APOLLO INC. 1840-5829	80 11 13	Arthabaska
LES ENGRANGEURS INC. 1647-6384	80 10 16	Québec
LES ENTREPRISES AGRICOLES JACQUART INC. 1840-4293	80 11 05	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES BEAUCHEMIN-PAQUETTE INC. 1840-5076	80 11 10	Terrebonne
LES ENTREPRISES JAROGA INC. 1840-2149	80 10 30	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES MOLA INC. 1840-4939	80 11 07	Labelle
LES ÉQUIPEMENTS INCENDIE GASPÉSIENS INC. 1840-2339	80 10 31	Gaspé
LA FERME CÔTE D'OR INC. 1840-5381	80 11 11	Kamouraska
FERME FURRA INC. 1840-5233	80 11 10	Saint-François
FERME GAÉTAN BEAULIEU & FILS INC. 1840-4632	80 11 06	Joliette
LA FERME LAURENT MARTEL & FILS INC. 1840-5100	80 11 10	Chicoutimi
FERME MARCEL LEBLANC & FILS INC. 1840-5217	80 11 10	Saint-Hyacinthe
FERME R. ET F. GOUIN INC. 1840-4863	80 11 07	Frontenac
FERME R. TESSIER INC. 1840-5043	80 11 07	Drummond
LES FERMES FRAN-NOR INC. 1840-5266	80 11 10	Bedford
FILM-O-LITHO INC. 1840-4442	80 11 05	Montréal
FONDEY INC. 1840-5779	80 11 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LE GALETAS INC. 1648-3760	80 10 15	Terrebonne
GESTION INFORMATIQUE G.T.H. INC. 1840-5209	80 11 10	Bedford
GESTION LÉPINE & HIVON INC. 1840-5613	80 11 12	Trois-Rivières
GESTION ROBERT DORION INC. 1840-4848	80 11 07	Québec
LES GESTIONS L Y INC. 1840-4905	80 11 07	Roberval
LES GICLEURS R.L. INC. 1840-5282	80 11 10	Terrebonne
GROPEX INC. 1840-4913	80 11 07	Saint-Hyacinthe
GROUPE C.M.R. INC. 1840-5407	80 11 11	Saint-Hyacinthe
GROUPE FRANCIS INC. 1840-4814	80 11 06	Québec
LES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE F. TARDIF INC. 1840-5191	80 11 10	Richelieu
LES INVESTISSEMENTS MIKODAN INC. 1840-5605	80 11 12	Montréal
JOYEUSE ATTENTE INC. 1840-5399	80 11 11	Terrebonne
LAGIMAT INC. 1840-5803	80 11 13	Richelieu
LIBRAIRIE ALEXANDRIE INC. 1840-4954	80 11 07	Québec
LINGERIE NOUS DEUX INC. 1840-5472	80 11 10	Montréal
MAC-DONALD ET MÉTAYER INC. 1648-5120	80 10 23	Saint-Jérôme
MAINTENANCE GÉNÉRALE SEMAU INC. 1840-5027	80 11 07	Montréal
MATÉRIEL ÉDUCATIF F.C. INC. 1840-5241	80 11 10	Québec
LES MEUBLES DU PAYS INC. 1840-4962	80 11 07	Trois-Rivières
1641-9616 QUÉBEC INC. 1641-9616	80 11 06	Montréal
1641-9624 QUÉBEC INC. 1641-9624	80 11 06	Montréal
1648-4727 QUÉBEC INC. 1648-4727	80 10 22	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1648-4735 QUÉBEC INC. 1648-4735	80 10 23	Montréal
1648-4743 QUÉBEC INC. 1648-4743	80 10 22	Montréal
1840-4400 QUÉBEC INC. 1840-4400	80 11 04	Montréal
1840-4517 QUÉBEC INC. 1840-4517	80 11 05	Montréal
1840-4525 QUÉBEC INC. 1840-4525	80 11 06	Québec
1840-4723 QUÉBEC INC. 1840-4723	80 11 06	Montréal
1840-5084 QUÉBEC INC. 1840-5084	80 11 07	Gaspé
1840-5274 QUÉBEC INC. 1840-5274	80 11 10	Montréal
1840-5423 QUÉBEC INC. 1840-5423	80 11 10	Montréal
1840-5555 QUÉBEC INC. 1840-5555	80 11 12	Québec
1840-5704 QUÉBEC INC. 1840-5704	80 11 12	Hull
PARECLEMCO INC. 1840-5480	80 11 11	Saint-Hyacinthe
PÊCHERIES POIRIER INC. 1840-5142	80 11 10	Gaspé
G.R.D. PELLERIN & FILS INC. 1840-5332	80 11 10	Chicoutimi
A. PÉPIN & ASSOCIÉS INC. 1648-1939	80 10 07	Montréal
PÉPINIÈRE LES ARPENTS VERTS INC. 1840-5308	80 11 10	Saint-Hyacinthe
PLACEMENTS LYSON INC. 1840-4798	80 11 06	Saint-François
PLACEMENTS OCTOVAL INC. 1840-5019	80 11 10	Montréal
LES PLACEMENTS RULA INC. 1840-4756	80 11 06	Chicoutimi
LES PNEUS DANIEL INC. 1840-5365	80 11 11	Terrebonne
POLYPLI (1980) INC. 1840-4558	80 11 06	Trois-Rivières
PRODUCTION GRIM INC. 1840-5092	80 11 10	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
RECYCLAGE BRIMARC INC. 1840-2107	80 10 30	Montréal
LA REVUE SURVOL INC. 1648-3091	80 10 10	Chicoutimi
MICHEL SIMARD, CONSULTANT EN INFORMATIQUE DE GESTION ET CONTRÔLE INC. 1840-5340	80 11 10	Chicoutimi
LA SOCIÉTÉ DE GESTION RECOR INC. 1840-4731	80 11 06	Montréal
STATION-SERVICE LAFONTAINE-HÔTEL-DE-VILLE INC. 1840-5621	80 11 12	Kamouraska
TAPIS PAQUETTE & LAPLANTE INC. 1648-5336	80 10 27	Iberville
TERREBONNE C.C.S. SPORTS INC. 1840-1455	80 10 28	Terrebonne
TRANSPINRO INC. 1840-4574	80 11 06	Hull
LE VIEUX ANTOINE INC. 1840-2164	80 10 30	Montréal
VOYAGES ROUTAIR INC. 1840-4715	80 11 06	Montréal

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
AIR CITADELLE INC. 1230-5223	65 08 06	80 11 06
ALUMINIUM BIBEAU ET FILS LTÉE 1475-4014	77 06 22	80 11 06
AMÉNAGEMENT LAUSANNE INC. 1348-4720	72 08 17	80 11 06
GILLES BEAUGRAND INC. 1126-0361	46 06 25	80 11 10
BILLIA TUILE & TERRAZZO INCORPORÉE 1125-1014	69 05 05	80 11 10
ANDRÉ BOULÉ & ASSOCIÉS INC. 1232-5403	69 09 09	80 11 10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
BRÉARD CHEMICAL DIVISION INC. 1155-3229	56 12 19	80 11 07
CARNAVAL AUTOMOBILES INC. 1195-2033	70 04 20	80 11 10
CAROLINE CANADA INC. 1219-1540	71 07 06	80 11 10
CHAGNON, RATELLE ET ASSOCIÉS INC. 1366-0212	75 06 30	80 11 10
CHALIFOUR & LANGEVIN INC. 1244-7520	61 08 16	80 10 29
GILLES CHARRON INC. 1480-9214	75 11 17	80 11 05
MARC CHARRON INC. 1480-9180	75 11 17	80 11 05
CINÉMA LE SEPTIÈME ART INC. 1481-0352	75 11 21	80 11 06
CINÉMA L'ÉLYSÉE INC. 1468-6570	76 07 21	80 11 06
CLINIQUE RADIOLOGIQUE DE LA CAPITALE INC. 1349-2624	72 07 12	80 11 11
CLOUTIER & DULAC LTÉE 1367-1003	75 09 25	80 11 06
COMMUNICATIONS DE BEAUCE INC. 1634-0234	79 02 22	80 11 06
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ARGO LTÉE 1233-7242	68 12 02	80 11 07
CONFECTION HUGUETTE & MARIE INC. 1631-0492	78 10 31	80 11 11
CONSTRUCTION E. TALBOT INC. 1503-2436	76 04 28	80 09 13
LES CONSULTANTS A.G. INC. 1363-8077	75 05 28	80 11 06
CORPORATION IMMOBILIÈRE DES PINS INC. 1271-1180	63 05 03	80 11 10
CORPORATION PALLAS 1278-7255	65 08 12	80 11 10
WILLIE CÔTÉ LTÉE 1163-3138	59 03 24	80 11 10
LES CUISINES ROI DU NORD INC. 1140-6741	63 07 30	80 11 07
GILLES CUSSON INC. 1465-9502	76 03 31	80 11 07
DÉCORATION M.B.R. INC. 1626-0630	78 05 02	80 11 11

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
DUFRESNE & FRÈRE LIMITÉE 1166-5502	33 01 28	80 11 10
ÉCOLE DE CONDUITE LAVAL INC. 1331-8639	73 06 12	80 10 30
ÉPICERIE DANIEL BOUCHARD INC. 1470-2781	76 09 20	80 11 07
ÉRABLIÈRE S.E.P. INC. 1468-2470	76 07 13	80 11 06
FERME D'ÉLEVAGE B. HÉNAULT INC. 1364-3747	75 06 25	80 10 06
FERME LÉO JACOBS ET FILS INC. 1640-2257	80 02 15	80 11 12
MARIUS GARON INC. 1361-5836	75 02 03	80 11 06
HORLOGES D'ANTAN INC. 1628-6064	78 07 31	80 10 31
IDA® CONSTRUCTION LTÉE 1195-4369	69 05 05	80 10 14
LES IMMEUBLES MURDOCK LTÉE 1277-5136	49 06 02	80 11 10
LES IMMEUBLES STE-MARGUERITE-DU-LAC INC. 1624-7850	78 03 23	80 11 10
R. LAFLAMME & FRÈRE INC. 1186-7926	59 04 28	80 11 11
R. LAFLÈCHE & FILS LTÉE 1502-7816	76 03 29	80 11 10
FRANK LANGEVIN INC. 1261-1299	65 10 22	80 11 06
LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC. 1355-9844	74 02 13	80 11 10
MACHINERIE B.D.M. INC. 1471-6831	76 11 22	80 11 10
MICRO MANUFACTURING CO. LTD. 1124-9398	68 11 20	80 11 10
OVEREX LIMITÉE 1370-8243	74 12 23	80 10 31
PIERMAXI INC. 1356-3796	74 05 07	80 11 06
PLACE CARTIER LTÉE 1243-6234	64 02 21	80 11 10
PLACEMENTS ANDRÉ CHARRON INC. 1480-9198	75 11 17	80 11 05
PLOMBERIE BEAUPORT INC. 1333-1798	73 03 14	80 11 10

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE F.L. INC. 1504-9018	76 09 14	80 10 23
POLYBURO INC. 1627-6354	78 06 20	80 11 07
PRODUITS FORESTIERS COLONIAL INC. 1370-6791	74 12 12	80 09 11
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES J.H. VANIER & FILS INC. 1462-9919	75 11 11	80 11 10
RESTAURANT G. LUSSIER LTÉE 1627-4615	78 06 14	80 11 10
SCHWARTZ PLUMBING (QUÉBEC) INC. 1348-1569	72 07 07	80 11 06
SOCABLI, SOCIÉTÉ DE CABLODISTRIBUTION LARIMDA INCORPORÉE 1466-2845	76 04 15	80 11 10
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE J.B. LTÉE 1632-4832	79 04 23	80 11 06
TANNERIE CANTIN INC. 1157-8788	56 12 21	80 11 07
GUY TÉTREAULT ET FILS INC. 1640-5417	80 02 19	80 10 23
TOITURE ST-BRUNO INC. 1371-6790	75 03 11	80 11 07
TRANSPORT PHARAND INC. 1356-3556	74 05 03	80 11 10
VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INCORPORATED 1155-1785	34 02 13	80 11 10
VINDEL INC. 1502-4144	76 03 04	80 11 06

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
CONSTRUCTION RENÉ VOYER INC. 1840-2032	CONSTRUCTION RENÉ VOYER INC. PLACEMENTS JOSIANE INC.	80 10 31	Montréal
LES ENTREPRISES MAURICE LEDUC INC. 1647-3928	LES ENTREPRISES MAURICE LEDUC INC. LES GESTIONS LAVOIE & GIRARD INC.	80 08 29	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
INDUSTRIES MAIBEC INC. 1647-7697	GESTION GILBERT TARDIF INC. ..... MULTIBOIS CANADA INC. INDUSTRIES MAIBEC INC.	80 09 29	Québec
PLACEMENTS GISÈLE ALAIN INC.. 1840-2610	LES IMMEUBLES DORVAL REALTIES INC. ALBIN INVESTMENTS CORPORATION	80 10 31	Montréal
RADIO BEAUCE INC. 1840-1950	RADIO BEAUCE INCORPORÉE ..... JALVEN LIMITÉE	80 10 31	Beauce

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ARMOIRES DE LAVAL INC. 1214-8979	71 06 08	80 11 07	Du capital-actions
BROCHU, LACHANCE & ASSOCIÉS INC. 1634-7973	79 03 20	80 11 10	Du capital-actions
CLAPIER RENÉLYSE INC. 1647-6533	80 09 22	80 11 10	Du capital-actions
CONFECTION HUGUETTE & MARIE INC. 1631-0492	78 10 31	80 11 11	Du capital-actions
LES CONSTRUCTIONS GEORGES LACHANCE INC. 1341-8041	73 10 10	80 11 11	Du capital-actions
FERME JOS. MARIE PÉPIN INC. 1647-2417	80 08 22	80 11 06	Du capital-actions
GESTION ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES GEMME LTÉE 1366-8488	75 09 08	80 11 10	De la dénomination sociale: GESTION GEMME INC.
GESTION PAUL PARADIS INC. 1645-3482	80 06 11	80 11 07	Du capital-actions
LÉAS LONGPRÉ & FILS INC. 1180-3780	60 02 10	80 11 10	Du capital-actions
MAGNET INVESTMENTS LTD. 1337-4004	72 06 02	80 09 12	1) De la dénomination sociale: ENTREPRISES MINIÈRES GÉRARD LEGAULT INC.; 2) du capital-actions.
1645-5842 QUÉBEC INC. 1645-5842	80 06 20	80 11 10	De la dénomination sociale: ROY & TALBOT INC.
1648-4701 QUÉBEC INC. 1648-4701	80 10 22	80 11 10	Du nombre des administrateurs: 9

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
MORIN INCORPORÉ 1168-8785	54 05 06	80 11 06	Du capital-actions
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES J.H. VANIER & FILS INC. 1462-9919	75 11 11	80 11 10	Du capital-actions
SOCABLI, SOCIÉTÉ DE CABLODISTRIBUTION LARIMDA INCORPORÉE 1466-2845	76 04 15	80 11 10	De la dénomination sociale: SOCABLI INC.
A. TOUCHETTE INC. 1471-5445	76 11 15	80 11 10	Du capital-actions

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat rectifié/ complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
LES CRÉATIONS AUBE INC. 1647-7267	Constitution	80 09 24	80 11 19

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LES AMIS DE LA PULPERIE 1840-7098	80 11 11	350, rue Dubuc, Chicoutimi
L'ARCHE DE L'AMITIÉ 1646-2079	80 07 25	1044, rue Verchères, Saint-Félicien
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE HO-FAU 1840-3915	80 11 06	Saint-Camille
ASSOCIATION DE TENNIS DOLLARD-DES-ORMEAUX ... *DOLLARD-DES-ORMEAUX TENNIS ASSOCIATION* 1840-3741	80 11 05	12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ASSOCIATION DES ARBITRES DES BOIS-FRANCS INC.... 1840-3485	80 11 04	Victoriaville
ASSOCIATION DES BÛCHERONS ARTISANS A.B.A. 1840-3766	80 11 05	Hébertville
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES DE L'I.T.H.Q. DE LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER 1840-7296	80 11 13	401, de Rigaud, bureau 4.22, Montréal
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE ST-NÉRÉE INC..... 1644-2477	80 05 05	220, 3e Rang est, Saint-Nérée
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE STE-AGATHE DES MONTS 1646-1550	80 07 18	99, rue Notre-Dame, Sainte-Agathe-des-Monts
L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE JOLIETTE INC. 1646-5981	80 09 10	614, Manseau, Joliette
ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE SAINT-HUBERT . 1648-0659	80 10 08	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AIDES PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS (A.P.A.P.I.) 1648-1301	80 10 14	455, rue Fournier, Saint-Jérôme
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE DENHOLM..... 1645-6725	80 09 04	Route rurale numéro 1, Poltimore
ATELIER PASSE-PARTOUT DES HANDICAPÉS DU COMTÉ DE MASKINONGÉ 1840-0424	80 10 20	678, Duchesnay, Saint-Justin
CAFÉ CHRÉTIEN CÉNACLE DE VAUDREUIL..... 1648-0253	80 11 07	49, Chanoine-Groulx, Vaudreuil
CAFÉ COMMUN-COMMUNE..... 1840-1349	80 11 12	Montréal
LES CANOTS TREMBLAY (1980) INC. ..... *TREMBLAY'S CANOES (1980) INC.* 1641-4930	80 02 11	Saint-Félicien
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RÉGION DE MATANE INC. 1840-7197	80 11 12	Matane
CENTRE DE PLEIN AIR DU DOMAINE INC. 1648-0915	80 10 09	1450, chemin St-Féréol, Les Cèdres
CENTRE RADIO AMATEUR VERDUN INC..... 1646-4141	80 11 06	Verdun
LES CHAUFFEURS DE L'AMITIÉ INC..... 1840-3154	80 10 31	8225, rue Boyer, Montréal
CIRCUIT DE COURSE À PIEDS DU QUÉBEC INC..... 1840-1141	80 10 27	4265, avenue Papineau, Montréal
CLUB D'ÂGE D'OR ALEXANDRE INC..... 1646-5965	80 09 10	289, rue Alexandre, Sherbrooke

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DE QUÉBEC INC. 1840-3626	80 11 05	407, boulevard Monaco, Duberger
CLUB DE HOCKEY LES MAROONS DE LACHINE INC. ... 1840-1067	80 10 24	25, 15e Avenue, Lachine
LE CLUB DE HOCKEY MIDGET AAA MONTRÉAL-CONCORDIA 1646-5122	80 09 02	7070, avenue Casgrain, Montréal
LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE KINGSEY FALLS INC. 1840-1166	80 10 27	7, rue Tardif, Kingsey-Falls
CLUB DE SKI LE RELAIS INC. 1647-9008	80 09 19	1084, boulevard du Lac, Lac-Beauport
CLUB MOTOCYCLISTE DE ROUYN-NORANDA INC. 1840-1000	80 10 23	Route rurale numéro 1, Rouyn
CLUB PÉGASE DE BAIE-COMEAU-HAUTERIVE INC. 1840-6801	80 11 10	Baie-Comeau
COMITÉ DE HOCKEY DU SECTEUR MARICOURT 1840-7148	80 11 12	5620, boulevard Davis, Saint-Hubert
LE COMITÉ DE L'AMITIÉ DE ST-JEAN SUR LAC INC. 1840-3352	80 11 03	Route rurale numéro 4, Saint-Jean-sur-Lac
COMITÉ DES BÉNÉVOLES DE BONAVENTURE INC. 1840-0416	80 10 20	Bonaventure
COMITÉ DES LOISIRS DE LAMBTON INC. 1840-6850	80 11 10	230, rue du Collège, Lambton
COMITÉ DES SPECTACLES DE DOLBEAU INC. 1840-6884	80 11 10	1840, rue Provencher, Dolbeau
COMITÉ DU HOCKEY MINEUR DE ST-HENRI INC. 1840-2875	80 10 30	107, rue Allen, Saint-Henri
COMMISSION INDUSTRIELLE DE MIRABEL-SUD (CIMS) INC. 1840-0945	80 10 22	350, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache
CONSEIL DU PROGRAMME DE JEUNESSE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX *DOLLARD-DES-ORMEAUX YOUTH PROGRAM COUNCIL* 1840-3733	80 11 05	12001, boulevard de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux
COPEJ (COMITÉ D'ORGANISATION ET DE PLANIFICATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX) 1642-2990	80 02 27	Hauterive
DEMI-MARATHON PHIL LATULIPPE INC. 1840-3949	80 11 07	25, rue Jean-de-Brébeuf, Loretteville
ENTREPRISES TUMERE INC. 1646-2574	80 07 31	189, rue Notre-Dame sud, Thetford-Mines
FAUNE MADELEINE INC. 1646-3770	80 08 18	Sainte-Anne-des-Monts
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU GUIDISME ET DU SCOUTISME 1840-3840	80 11 13	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FEMMES EN MOUVEMENT INC. 1840-6843	80 11 10	Caplan
LE FESTIVAL D'ÉTÉ DU LAC TÉMISCAMINGUE INC. 1840-3071	80 10 31	Ville-Marie
FESTIVAL DU FROMAGE DE ST-FIDÈLE INC. 1647-9396	80 10 15	Centre municipal, Saint-Fidèle
FONDATION JEAN-PAUL RIOPELLE INC. 1840-3576	80 11 05	Québec
GRAMS (GROUPE DE RECHERCHE SUR L'AUTOGESTION ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX) 1840-3030	80 10 31	2335-8, rue Jean-Durand, Sainte-Foy
LE GROUPE L'ÉCHANGE 1646-5189	80 11 05	Montréal
JEUNES ENQUÊTEURS D'UFOLOGIE MONDIALE (J.E.U.M.) 1648-0634	80 10 08	3161, rue de Beaurivage, Montréal
LIGUE DE HOCKEY RENAISSANCE INC. 1840-2750	80 10 28	1960, chemin New-Erin, Huntingdon
LOGEMENTS POPULAIRES DE LA RIVE-SUD 1840-3360	80 11 03	Brossard
LES LOISIRS DE PIEDMONT (1980) INC. 1840-9995	80 11 19	670, rue Principale, Piedmont
LE MOUVEMENT JOIE DE VIVRE INC. 1646-5262	80 09 03	33, Piedmont, Touraine
NOUVEL HABITAT INC. 1840-7635	80 11 17	Nouvelle
L'OEUVRE DES LOISIRS DE SAINT-SIMON-LES-MINES, BEAUCE 1840-1182	80 10 27	Saint-Simon-les-Mines
OR TAMID ÂGE D'OR 1648-0600	80 10 08	Montréal
LES PACIFIQUES DE LANDRIENNE INC. 1840-6942	80 11 10	Landrienne
RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTMAGNY (R.C.M.) INC. 1840-7676	80 11 17	Montmagny
REGROUPEMENT DES ARTISANS D'ANJOU 1840-6769	80 11 07	Anjou
LA ROSE DES VENTS DE DRUMMOND INC. 1646-1659	80 07 21	Drummondville
SOCIÉTÉ BELU INC. 1840-6728	80 11 07	La Baie
SOCIÉTÉ CULTURELLE DE L'INDE DE L'EST ET DE L'OUEST *WEST & EAST INDIA CULTUREL SOCIETY* 1840-0317	80 10 17	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU JARDIN VAN DEN HENDE INC. 1648-0782	80 10 16	Université Laval, Québec
TABLE DE CONCERTATION PERSONNES ÂGÉES DE JOLIMONT 1647-9354	80 09 24	Chertsey
TRANSPORT DU BONHEUR INC. 1645-8200	80 10 27	East-Angus
LES TRANSPORTEURS EN VRAC DE BONAVENTURE INC. 1840-3212	80 11 03	Caplan

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Changements

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
Y & S CANDIES INC. 1325-4339	80 08 22	De l'agent principal en celui de: M. Robert L. Munro, 608, Carlton, Westmount

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
HUSKY OIL MARKETING LTD. 1648-1442	80 11 14	Me Arnold B. Sharp 800, place Victoria suite 720, Montréal	800, place Victoria suite 720, Montréal

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 6 et suivants de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1470-8333	L'AGENCE POUR LA PROMOTION DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE DANS LE MONDE (CANADA)	531, boul. des Prairies, Laval-des-Rapides, Laval	76 10 15	1978-1979
1471-1634	L'ALLIANCE POUR LE REGROUPEMENT DE LAUZON, LÉVIS ET ST-DAVID	41, rue Bolduc, Lauzon (Lévis)	76 10 29	Initial, 1977-1978-1979
1473-2432	LES AMIS DU JOURNAL LE JOUR (MONTRÉAL) INC.	Montréal	77 01 17	1977 à 1979 incl.
1473-8660	AMUSARDS DE MANDEVILLE INC.	St-Charles-de-Mandeville (Berthier)	77 02 03	1977-1978-1979
1228-9922	LES ARPENTS LAURENTIENS INC. ..... *LAURENTIAN ACRES INC.*	374, rue Sherbrooke ouest, Montréal	60 07 19	1975 à 1979 incl.
1470-9232	ASSOCIATION CANADO-PÉRUVIENNE .	Montréal	76 12 08	Initial, 1977-1978-1979
1471-9710	ASSOCIATION D'AUTOMOBILISTES	1957, rue Notre-Dame, Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	76 11 16	1977-1978-1979
1474-3876	ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR, ST-JOSEPH-DE-BEAUCE INC.	St-Joseph-de-Beauce	77 02 21	1978-1979
1472-8026	ASSOCIATION DE VOL-À-VOILE RICHELIEU *RICHELIEU SOARING ASSOCIATION*	11655, rue Laforest, Montréal	76 12 29	1977-1978-1979
1472-0171	ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DES GAULOIS DE LA POCATIÈRE INC.	La Pocatière (Kamouraska) .	76 02 06	1978-1979
1469-1067	L'ASSOCIATION DES BREVETÉS EN SPORT DE MONTAGNE DU QUÉBEC INC.	Montréal	76 08 09	Initial, 1978-1979
1470-7731	ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS DU QUÉBEC INC.	Sept-Îles (Saguenay)	76 10 13	Initial, 1977-1978-1979
1470-1668	L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS C.A.C.N.	45, rue Charles-Guay, Baie-Comeau	76 09 15	1978-1979
1473-0865	L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN TRADUCTION DE LA FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A.E.T.U.M.	3200, Jean-Brillant bur. 1275, Montréal	77 01 12	Initial, 1977-1978-1979
1469-5282	ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DU RICHELIEU-VALLEYFIELD INC.	24, rue Asselin, La Station-du-Coteau (Soulanges)	76 08 25	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1473-8629	L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE BELOEIL INC.	110, rue Larose, Beloeil ... (Verchères)	77 02 03	Initial, 1977-1978-1979
1471-4646	L'ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE PORT-CARTIER INC.	Port-Cartier (Saguenay)	76 11 11	Initial, 1977-1978-1979
1473-9023	ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS PORTUGAIS DU QUÉBEC	1990, rue Falardeau, Montréal	77 02 04	Initial, 1977-1978-1979
1472-1955	L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE MATANE INC.	611, rue St-Rédempteur, Matane	76 12 10	1977-1978-1979
1469-0879	ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU MANOIR BEAUPORT	Beauport	76 08 06	Initial, 1978-1979
1471-4216	ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES BAIE COMEAU INC.	300, boul. LaSalle, Baie-Comeau	76 11 09	1978-1979
1474-0286	L'ASSOCIATION DES PARENTS DU CEGEP BOURGCHEMIN, CAMPUS DE DRUMMONDVILLE	415, rue des Écoles, Drummondville	77 02 09	Initial, 1978-1979
1469-8807	L'ASSOCIATION DES PARTICIPANTS AUX CONCOURS DE HALAGE PAR TRACTEURS DE LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS INC. *THE OTTAWA VALLEY TRACTOR PULLERS ASSOCIATION INC.*	Rue Victoria, Shawville (Pontiac)	76 09 07	Initial, 1978-1979
1470-3391	ASSOCIATION DES PÊCHEURS PROPRIÉTAIRES DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Cap-aux-Meules (Îles-de-la-Madeleine)	76 09 22	Initial, 1978-1979
1471-7649	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DES LACS HOSTILE ET ST-JACQUES	Greenfield-Park (Chambly) .	76 11 25	1977-1978-1979
1474-1169	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE VAL-MARTIN INC.	Laval (Île-Jésus)	77 02 11	Initial, 1977-1978-1979
1470-5347	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE VAL-LAUSANNE	Notre-Dame-du-Mont-Carmel (Champlain)	76 09 30	Initial, 1978-1979
1474-0146	L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BROMPTON INC.	Sherbrooke	77 02 08	Initial, 1978-1979
1471-4356	ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'UNITÉS DE LOGEMENT DU QUÉBEC (A.P.U.L.Q.)	Bedford (Missisquoi)	76 11 10	1977-1978-1979
1474-3660	ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE VENTE D'AUTOMOBILE DU QUÉBEC, SECTION SAGUENAY LAC ST-JEAN INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	77 02 18	Initial, 1977-1978-1979
1473-9742	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES CASCADES INC.	3461, boul. Gouin est, Montréal-Nord	77 02 07	1977-1978-1979
1473-4032	ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU DOMAINE HENRI IV INC.	363, boul. Pie-XI, Val-Bélair	77 01 21	Initial, 1977-1978-1979
1471-9967	ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE HAUTERIVE INC.	Hauterive (Saguenay)	76 12 06	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1471-4612	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	Montréal	76 11 11	Initial, 1977-1978-1979
1472-0940	ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CAMPUS SOREL-TRACY (CEGEP BOURCHEMIN)	Sorel (Richelieu)	76 12 09	Initial, 1977-1978-1979
1469-0077	ASSOCIATION HELLÉNIQUE DES PROPRIÉTAIRES DU QUÉBEC *QUÉBEC HELLENIC PROPERTY OWNERS' ASSOCIATION*	Montréal	76 08 04	1978-1979
1472-6715	ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA MOBILISATION DE LA CRÉATIVITÉ *INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR MOBILIZATION OF CREATIVITY*	Montréal	76 12 21	Initial, 1978-1979
1470-8630	L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE TÉLÉDÉTECTION	600, avenue Norvège, bureau 206, Ste-Foy	76 10 18	1977-1978-1979
1473-4248	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU MODÉLISME	Montréal	77 01 24	Initial, 1977-1978-1979
1473-9098	ASSOCIATION RADIO INDÉPENDANTE T. M. L. INC.	St-Louis-de-Terrebonne	77 02 04	1978-1979
1473-4511	ASSOCIATION RÉGIONALE DE BOXE AMATEUR SUD-OUEST	48, avenue Grande-Île, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	77 01 24	Initial, 1977-1978-1979
1472-1393	LES AUTOS J.D. BOUCHARD LTÉE	Sorel (Richelieu)	76 12 09	1978-1979
1471-3721	BOUTIQUE CHEZ FADY INC. *FADY'S BOUTIQUE INC.*	774, avenue des Mélèzes, app. 1, Ste-Foy	76 11 08	Initial, 1977-1978 1979
1473-6409	BOUTIQUE LISEPE INC. *LISEPE BOUTIQUE INC.*	4851, chemin Côte-St-Luc, app. 502, Montréal	77 01 28	1978-1979
1470-4969	BRASSERIE LE REMOUS INC.	56, rue Fusey, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	76 09 29	Initial, 1978-1979
1472-2714	LES BRÛLEURS À L'HUILE RIGAUD INC.	208, Grand-Quai, Rigaud (Vaudreuil)	76 12 13	1977 à 1979 incl.
1474-4569	CAFÉ CHRÉTIEN MONTRÉAL INC.	Montréal	77 02 22	1978-1979
1470-1569	LE CARNAVAL DE MATAGAMI INC.	Matagami (Territoire du-Nouveau-Québec)	76 09 15	1977-1978-1979
1469-4798	CENTRE COUP DE POUCE POUR ELLES INC.	3595, rue St-Urbain, Montréal	76 08 23	1978-1979
1472-9743	CENTRE DE JOUR TOURNESOL	Frelighsburg (Missisquoi)	76 12 14	Initial, 1977-1978-1979
1473-6292	CENTRE DE PLEIN AIR MÉLEZIÈRE INC.	Caplan (Bonaventure)	77 05 26	Initial, 1977-1978-1979
1469-6637	CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC	155, boul. Charest est, Québec	76 08 30	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1469-0861	CENTRE DE RECHERCHE MAISONNEUVE-ROSEMONT	5415, boul. de L'Assomption, Montréal	76 08 06	1978-1979
1470-1056	CENTRE DES LOISIRS DE ST-ADOLPHE	St-Adolphe (Montmorency) .	58 06 23	1978-1979
1469-1760	CENTRE DES TRAVAILLEURS DE DONNACONA INC.	Donnacona (Portneuf)	76 08 10	Initial, 1977-1978-1979
1473-7514	CENTRE RÉGIONAL DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.	Rimouski	77 02 01	Initial, 1978-1979
1474-4486	CENTRE SPORTIF DU LAC SAINT-PIERRE INC.	St-François-du-Lac (Yamaska)	77 02 22	Initial, 1978-1979
1471-9769	CERCLE AMICAL MANICOUAGAN	Baie-Comeau	76 04 02	Initial, 1976 à 1979 incl.
1470-3946	CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL DE SEPT-ÎLES INC.	833, rue Giasson, bureau 6, Sept-Îles (Saguenay)	76 09 23	1978-1979
1470-6253	LA CHORALE MI-SOL-FA	555, croissant Pasteur, Auteuil, Laval	76 10 05	1978-1979
1474-0658	CLAUMIBEK INC.	Montréal	77 02 10	1977-1978-1979
1473-1921	LE CLUB D'AUTO-NEIGE LES VOYAGEURS DE LAVERLOCHÈRE	Laverlochère (Témiscamingue)	77 01 17	Initial, 1977 à 1979 incl.
1469-2560	CLUB DE BADMINTON DE GATINEAU INC.	163, 3e Avenue, Gatineau (Hull)	76 08 13	1978-1979
1470-6550	LES CLUB DE BRIDGE DE MATANE INC.	Matane	76 10 27	Initial, 1978-1979
1472-6327	LE CLUB DE CRICKET UNIT DE MONTRÉAL *MONTREAL UNITED CRICKET CLUB*	5355, avenue Walkley, bur. 3, Montréal	76 12 22	Initial, 1978-1979
1471-7748	CLUB DE CROSSE SENIOR LES PATRIOTES DE VALLEYFIELD INC.	44, rue Pénon, Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	76 11 25	1977-1978-1979
1469-2131	LE CLUB DE HOCKEY LES INCAPABLES INC.	1242, rue Commerciale, St-Romuald-d'Etchemin (Lévis)	76 08 12	Initial, 1977-1978-1979
1471-4521	CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BÉCANCOUR	3005, rue Nicolas-Perrot, bureau 4, Bécancour (Nicolet)	76 11 10	1978-1979
1471-7243	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SULLY ...	Pohénégamook (Kamouraska)	77 02 01	Initial 1978-1979
1470-7426	LE CLUB DE L'ÂGE D'OR LES INSULAIRES DE L'ÎLE AUX COUDRES INC.	6, rue la Baleine, St-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres (Charlevoix-Ouest)	76 10 12	1977-1978-1979
1469-6405	CLUB DE MOTO LES PATRIOTES INC...	St-Luc (St-Jean)	76 08 30	Initial, 1977-1978-1979
1474-4866	CLUB DE MOTOS PATRIOTES LOUSTICS INC.	112, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup	77 02 23	1978-1979
1472-1344	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ANJOU-KINSMEN INC. *ANJOU-KINSMEN FIGURE SKATING CLUB INC.*	7774, place Bayeaux, Anjou	76 12 09	Initial, 1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1471-5346	CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE D'EAST ANGUS INC.	190, rue Kennedy, East-Angus (Compton)	76 11 17	Initial, 1978-1979
1473-7456	LE CLUB DE PÊCHE	Rang 15, Angliers (Témiscamingue)	76 01 27	Initial, 1976 à 1979 incl.
1474-0302	CLUB DE PLEIN AIR ST-HERMÉNÉGILDE	St-Herménégilde (Stanstead)	77 05 20	1977-1978-1979
1473-4792	CLUB DE RADIO CÉBISTE PLATEAU MONT-ROYAL *MOUNT-ROYAL PLATEAU CITIZEN'S BAND RADIO CLUB*	4286, rue Drolet, Montréal .	77 03 11	1977-1978-1979
1473-8462	CLUB DE RADIO DE LA RIVE-SUD INC. *SOUTH SHORE RADIO CLUB INC.*	5590, boul. Grande-Allée, St-Hubert (Chambly)	77 06 23	Initial, 1977-1978-1979
1474-1789	CLUB DE RADIO LASALLE..... *LASALLE RADIO CLUB*	357, rue Cabano, LaSalle ..	77 02 11	Initial, 1977-1978-1979
1472-4611	LE CLUB DE RAQUETTEURS LES FANTASTIQUES INC.	920, rue Stedman, Brossard (Laprairie)	77 03 01	Initial, 1977 à 1979 incl.
1471-5684	LE CLUB DE SKI DE FOND L'ESQUIMAU DE ST-CUTHBERT	Saint-Cuthbert (Berthier) ...	77 01 28	1977 à 1979 incl.
1474-2001	LE CLUB DE SKI DE FOND PANET INC.	St-Fabien-de-Panet (Montmagny)	77 06 29	1977 à 1979 incl.
1470-6818	CLUB DE SKI L'AVALANCHE INC.	Salaberry-de-Valleyfield (Beauharnois)	76 09 23	1977-1978-1979
1471-7771	CLUB DE TENNIS SUR TABLE DE RIMOUSKI	205, avenue de la Cathédrale, Rimouski	77 02 02	Initial, 1978-1979
1472-7176	CLUB DE TIR DE SHERBROOKE INC.... *SHERBROOKE SHOOTING CLUB INC.*	12, rue Kennedy nord, Sherbrooke	76 12 23	Initial, 1977-1978-1979
1473-4818	LE CLUB DES ÉTUDIANTS DE GRANBY INC.	50, rue St-Joseph, Granby (Shefford)	77 05 12	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-6790	CLUB DU LIVRE LUMIÈRE.....	Montréal	76 10 07	Initial, 1978-1979
1469-2156	LE CLUB ÉQUESTRE LE FILET INC.	Rang 3, Taché (Chicoutimi)	76 08 12	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-0660	CLUB HIPPIQUE MORISSETTE INC.....	St-Joseph-de-Lepage (Rimouski)	76 09 13	1977-1978-1979
1471-7821	CLUB HOVENT INC.	205, rue de Rocher, Normandin (Lac-St-Jean-Ouest)	76 11 25	Initial, 1977-1978-1979
1470-6063	CLUB LIONS DE HAUTERIVE INC	Hauterive (Saguenay)	76 10 05	Initial, 1977-1978-1979
1471-5478	CLUB MOTO-NEIGE DE ST-EUGÈNE INC.	St-Eugène (Lac-St-Jean-Ouest)	76 11 15	Initial, 1977-1978-1979
1469-1844	LE CLUB OPTIMISTE ST-GERMAIN DE GRANTHAM INC.	St-Germain-de-Granthan (Drummond)	76 08 12	1978-1979
1473-3430	CLUB 4×4 COMMANDOS DU NORD INC.	Baie-Comeau	77 01 20	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1469-8955	CLUB RADIO C.B. PLEIN AIR INC.	15, rue Bellevue, Asbestos (Richmond)	76 09 07	1977-1978-1979
1472-0734	CLUB RADIO XM LOTBINIÈRE INC.	1124, route St-Joseph, St-Flavien (Lotbinière)	76 12 03	Initial, 1978-1979
1470-7376	CLUB SOCIAL DE LA MONTAGNE DE CHESTER-NORD INC.	Chester-Nord (Arthabaska)	76 10 12	Initial, 1977-1978-1979
1471-8621	CLUB SOCIAL L. M. INC.....	4377, rue Bélanger, Montréal	76 11 29	Initial, 1977-1978-1979
1469-0143	CLUB SOCIAL LES AMIS D'OLIVIER	447 A, rue Lindsay, Drummondville	76 08 04	1978-1979
1471-8639	CLUB SOCIAL O-M-M INC.	Sept-Îles (Saguenay).....	76 11 01	1978-1979
1470-0595	CLUB VÉLOCYCLE LA SARRE INC.	La Sarre (Abitibi).....	76 09 13	Initial, 1977-1978-1979
1474-2712	CLUB VETTES MAURICIE INC.	1462, 9e Avenue, Grand-Mère (Champlain)	77 02 16	Initial, 1977-1978-1979
1472-9750	COMITÉ D'AIDE AUX ARTISTES RÉGIONAUX DE CHANDLER INC.	Chandler (Gaspé-Est).....	77 01 07	Initial, 1977-1978-1979
1469-2057	COMITÉ D'AIDE AUX SCOUTS, DISTRICT DE LA GASPÉSIE	Carleton (Bonaventure)	76 08 12	1977-1979-1979
1469-9359	COMITÉ DE BIENFAISANCE DE BELLE ANSE	Percé (Gaspé-Est).....	76 09 09	1978-1979
1472-2961	COMITÉ DE CITOYENS DE BRIDGEVILLE	Percé (Gaspé-Est).....	76 12 14	1977-1978-1979
1472-3993	COMITÉ DE CITOYENS DE WATERLOO INC.	Waterloo (Shefford)	76 12 16	Initial, 1977-1978-1979
1472-8133	COMITÉ DE CITOYENS DEVERT.....	Rouyn (Témiscamingue) ...	76 12 30	Initial, 1978-1979
1470-9182	LE COMITÉ D'ENVIRONNEMENT DU LAC ROXTON POND INC.	Ste-Pudentienne (Shefford) .	77 02 28	Initial, 1978-1979
1469-2800	COMITÉ DES CITOYENS VILLE ST-GEORGES OUEST, BEAUCE INC.	St-Georges-Ouest (Beauce) .	76 09 03	1978-1979
1474-4817	COMITÉ DES LOISIRS AU PLATEAU INC.	Chemin Grande-Côte, St-Louis-de-Terrebonne	77 02 22	Initial, 1977-1978-1979
1468-8600	COMITÉ D'HABITATION DE LA ROMAINE INC.	Romaine (Saguenay)	76 08 02	Initial, 1977-1978-1979
1468-8618	COMITÉ D'HABITATION DE NATASHQUAN INC.	Natashquan (Saguenay)	76 08 02	Initial, 1977-1978-1979
1474-3454	COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA VILLE DE DOLBEAU INC.	1273, boul. Wallberg, Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	77 02 18	Initial, 1978-1979
1473-9353	COMITÉ ORGANISATEUR DE BALLON SUR GLACE DE HAUTERIVE INC.	Hauterive (Saguenay).....	77 02 07	Initial, 1977-1978-1979
1474-0989	COMITÉ RÉCRÉATIF CHRIST-ROI DE CHÂTEAUGUAY	250, rue Christ-Roi, Châteauguay	77 02 10	1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1471-5882	COMITÉ SOCIAL DE MONSIEUR SILENCIEUX INC.	St-Laurent (Montréal)	76 11 17	Initial, 1977-1978-1979
1471-5361	COMMUNAUTÉ LATINO-AMÉRICAINE DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA	Montréal	77 10 14	1978-1979
1474-0914	LA COMMUNAUTÉ MONDIALE ISLAMIQUE DANS L'OUEST *THE WORLD COMMUNITY OF ISLAM IN THE WEST*	7153, de la Côte-des-Neiges, Montréal	77 02 10	Initial, 1977-1978-1979
1473-6979	COMPAGNIE DE GESTION M.C.L. INC. .	1202, rue Franchère, Longueuil (Chambly)	77 01 31	1978-1979
1469-5068	CONSEIL DE QUARTIER NO 5 DE LA VILLE DE GATINEAU INC	456, boul de la Vérendrye, Gatineau (Hull)	76 08 24	Initial, 1977-1978-1979
1469-7593	LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL	Montréal	76 09 02	Initial, 1977 à 1979 incl.
1469-4889	LES CONSTRUCTIONS G.E.M. LTÉE .... *G.E.M. CONSTRUCTIONS LTD.*	720, boul. Magenta est, Farnham (Missisquoi)	76 08 24	Initial, 1977 à 1979 incl.
1471-6161	CORPORATION DE LOISIRS SECTEUR N.D.L.	14, rue St-Victorien, Charlesbourg	76 11 18	Initial, 1977-1978-1979
1470-4654	CORPORATION DU CENTRE DE LOISIRS DE WICKHAM	Wickham (Drummond)	76 09 27	Initial, 1978-1979
1470-3011	CORPORATION IRANDA LTÉE ..... *IRANDA CORPORATION LTD.*	5795, avenue Sir-Walter-Scott, bureau 404, Montréal	76 09 21	Initial, 1977-1978-1979
1470-1247	V. CÔTÉ & ROY INC.	Beauceville (Beauce)	76 09 15	Initial, 1977 à 1979 incl.
1471-2228	LES CRÉATIONS ÈVE INC.	2190, avenue Banville, Québec	76 11 01	1977 à 1979 incl.
1470-5461	DANITECH INC.	10300, rue Balzac, Montréal-Nord	76 09 30	Initial, 1978-1979
1469-9128	LÉONARD DÉRY & FILS INC.	Rue Principale, Gaspé (Gaspé-Est)	76 09 08	Initial, 1977 à 1979 incl.
1472-7598	2E CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES INC *2ND WORLD CONFERENCE ON THERAPEUTIC COMMUNITIES INC.*	3418, rue Drummond, Montréal	76 12 30	1978-1979
1470-8531	LE DOMAINE DE LA TRAPPE INC.	Camping St-Louis, rang St-Louis, Mistassini (Lac-St-Jean-Ouest)	76 10 18	Initial, 1977 à 1979 incl.
1472-3852	EDMOND DROLET & FILS INC.	St-Bruno-de-Guigues (Témiscamingue)	76 12 16	Initial, 1977-1978-1979
1473-5278	ÉLEVAGE C.V.L. INC	Dolbeau (Lac-St-Jean-Ouest)	77 01 25	Initial, 1977-1978-1979
1471-2251	EMBELLISSEMENT BAGOTVILLE LTÉE	La Baie (Chicoutimi)	76 11 01	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1470-2468	LES ENTREPRISES ABI-YOUSSEF INC. . .	390, rue Notre-Dame, Joliette	76 09 20	1977 à 1979 incl.
1470-7392	LES ENTREPRISES BERNIER ET FRASER INC.	Port-Cartier (Saguenay)	76 10 12	1977 à 1979 incl.
1474-3926	LES ENTREPRISES GEORGIELOU INC. . .	5445, avenue de Gaspé, bur. 905, Montréal	77 02 21	Initial, 1977 à 1979 incl.
1474-5327	LES ENTREPRISES PIERRE CONSTANTINEAU INC.	Ste-Adèle (Terrebonne)	77 02 23	Initial, 1978-1979
1474-0526	LES ENTREPRISES RÉALCO LTÉE ..... *RÉALCO ENTERPRISES LTD.*	194, rue Toscanini, Châteauguay	77 02 09	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-3227	LES ENTREPRISES ROBIGAU INC.	108, chemin Grande-Côte, Boisbriand (Terrebonne)	76 09 22	Initial, 1977 à 1979 incl.
1473-5567	ÉQUIPEMENT BOLDUC INC.	180, 3e Avenue sud, Montmagny	77 01 25	Initial, 1977-1978-1979
1472-0742	LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE RADIOS À BANDES CÉBISTES DU QUÉBEC	3512, boul. Dagenais, Fabreville, Laval	76 12 08	Initial, 1977-1978-1979
1470-3615	LA FONDATION ANDRÉ MATHIEU INC.	Montréal	76 09 23	Initial, 1977-1978-1979
1470-7228	FONDATION COMMÉMORATIVE PHYLLIS MONETTE *PHYLLIS MONETTE MEMORIAL FOUNDATION*	Montréal	76 10 08	Initial, 1977-1978-1979
1472-7093	FONDATION LA RELANCE	Montréal	76 12 23	Initial, 1977-1978-1979
1471-6195	LA FONDATION UNIVERS INC.....	5270, Fontaine, Rock-Forest (Sherbrooke)	76 11 19	1978-1979
1474-2282	FONDS DE L'ATHLÈTE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC.	Val-d'Or	77 02 15	Initial, 1977-1978-1979
1472-9057	VICTOR FRÉCHETTE INC.....	Montréal	77 01 05	Initial, 1977 à 1979 incl.
1472-5394	GESTION ROGER POTVIN INC.	4830, montée St-Hubert, app. 104, St-Hubert (Chambly)	76 12 20	Initial, 1977-1978-1979
1472-8596	LE GROUPE À L'ÉVEIL INC.....	Montréal	77 01 05	Initial, 1977 à 1979 incl.
1472-7952	LES GYMNASTES DE LAVAL INC	Laval (Île-Jésus)	76 12 29	Initial, 1977 à 1979 incl.
1469-2198	LES HABITATIONS ABITIBI-DOMINION INC.	St-Félix-de-Dalquier (Abitibi)	77 01 18	1978-1979
1473-2846	LES HABITATIONS DE LA RÉSERVE DE MARIA INC. *MARIA RESERVE HOUSING INC.*	Maria (Bonaventure)	77 01 18	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-0249	LES HABITATIONS DE LA VALLÉE DU ST-LAURENT INC.	8382, rue St-Denis, Montréal	76 09 10	1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1469-4665	HABITATIONS GIRAL LTÉE	3550, avenue Bienvenue, Brossard (Laprairie)	76 08 23	1977-1978-1979
1471-1378	LES HABITATIONS GRIGNON INC.	954 B, rue Labelle, St-Jérôme (Terrebonne)	76 10 28	Initial, 1977 à 1979 incl.
1473-1459	LES IMMEUBLES JARJOUR LIMITÉE ...	Route de l'Église, Ste-Foy .	77 01 14	Initial, 1977 à 1979 incl.
1473-4099	INSTITUT PANAMÉRICAIN DE RECHERCHE ET D'ACTION DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE GRAND ORIENT DU QUÉBEC	Montréal	77 01 21	Initial, 1977-1978-1979
1471-0396	LES INVESTISSEMENTS BERNARD MARTEL INC.	Cookshire (Compton).....	76 10 25	Initial, 1977 à 1979 incl.
1471-0750	LES INVESTISSEMENTS GROUPE 9 INC.	1145, terrasse Jacques-Léonard, Pointe-aux-Trembles	76 10 26	Initial, 1978-1979
1473-8306	KMERO-AMICAS INC.	Longueuil (Chambly).....	77 02 02	Initial, 1977-1978-1979
1471-9587	LAVIGUEUR, LACOSTE, JANSON & ASSOCIÉS INC.	Montréal	76 12 03	Initial, 1977-1978-1979
1474-6184	Y. LEBEL INC.	3 A, rue Jacques-Cartier, Port-Cartier (Saguenay)	77 02 28	1978-1979
1471-4422	LA LIGUE BRADOR DE LONGUEUIL ...	635, Curé-Poirier est, Longueuil (Chambly)	76 10 12	Initial, 1977-1978-1979
1470-6675	LA LIGUE DE BALLON SUR GLACE DU TÉMISCAMINGUE	Ville-Marie (Témiscamingue)	76 09 28	Initial, 1977-1978-1979
1473-2184	LIGUE DE BALLON-BALAI BEAUCE-FRONTENAC	St-Éphrem-de-Beauce	77 01 17	1978-1979
1470-5727	LIGUE DE HOCKEY DU DIMANCHE MATIN INC.	55 A, rue Mgr-David, Huntingdon	76 10 04	Initial, 1977-1978-1979
1472-1492	LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE-SECTION HAUTERIVE INC.	587, place Louis-Philippe, Hauterive (Saguenay)	76 12 09	1977-1978-1979
1469-8666	LIGUE DES CITOYENS DE VENISE-EN-QUÉBEC INC.	Venise-en-Québec	76 09 03	Initial, 1977-1978-1979
1474-4759	LIGUE DES CONTRIBUABLES DE MONT-ROLLAND	Mont-Rolland (Terrebonne) .	77 07 22	Initial, 1978-1979
1472-7705	LOISIRS DE LA SEIGNEURIE ST-LOUIS-DE-TERREBONNE	4800, boul. des Seigneurs, St-Louis-de-Terrebonne (Terrebonne)	76 12 29	1978-1979
1469-0630	LOISIRS DU JARDIN INC.....	Charlesbourg	76 08 09	Initial, 1977-1978-1979
1474-1490	LA MAISON DU PEUPLE URUGUAYEN .	Montréal	77 02 11	1977-1978-1979
1470-7384	MARCHÉ ALAIN CORBEIL INC.	St-André-Avellin (Papineau)	76 10 12	Initial, 1977-1978-1979
1469-9284	LA MARINA F.G.M. INC.	Alma (Lac-St-Jean-Est)	76 09 09	1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1470-9893	RODRIGUE MATTE INC.	280, 2e Rang, Neuville (Portneuf)	76 10 21	1977 à 1979 incl.
1471-9330	MENUISERIE VALLILÉE INC.	124, rue Vallilée, Chute-aux-Outardes (Saguenay)	76 12 02	1978-1979
1470-1577	MEUBLES AMBIANCE 170 LTÉE	555, route 170, Jonquière (Chicoutimi)	76 09 15	Initial, 1977-1978-1979
1470-8549	LES MOULINS LEVON INC. *LEVON MILLS INC.*	152, rue Radisson, Longueuil (Chambly)	76 10 18	1978-1979
1472-8117	MUSÉE NATIONAL DE LA CHASSE DE ST-PIE-DE-GUIRE INC.	Route 122, St-Germain-de-Grantham (Drummond)	77 02 15	Initial, 1977-1978-1979
1469-4764	L'OEUVRE DE L'ABBÉ ARTHUR GAGNON INC.	Québec	76 08 24	1977-1978-1979
1474-5020	ORGANISATION ANTI-PAUVRETÉ DU BAS ST-LAURENT	Rimouski	77 02 23	1977-1978-1979
1472-2458	ORGANISATION MONTRÉALAISE DES AFRICAINS CANADIENS (O.M.A.C.) INC. *ORGANIZATION OF MONTREAL AFRICAN CANADIANS (O.M.A.C.) INC.*	2160, rue Gervais, LaSalle	76 12 13	1977-1978-1979
1474-2688	OUTAPHOTO	Hull	77 04 07	Initial, 1979
1474-0666	LES PALADINS DE LA RIVE SUD	Brossard (Laprairie)	77 02 10	Initial, 1978-1979
1472-6418	PATROUILLE-SECOURS TROIS-RIVIÈRES INC.	Trois-Rivières	76 12 22	Initial, 1977-1978-1979
1470-0058	PLOMBERIE HERVÉ GUAY, HULL-OUEST INC.	Chemin Hendrix, Hull, Partie ouest (Gatineau)	76 09 08	Initial, 1977-1978-1979
1469-1216	POSTE DE RADIO COMMUNAUTAIRE DE SAGLOUC *SAGLOUC COMMUNITY RADIO STATION*	Sugluk (Territoire-du-Nouveau-Québec)	76 09 08	Initial, 1977-1978-1979
1471-8662	LES PRODUCTIONS DU LOTUS INC.	149, chemin de la Gare, Piedmont (Terrebonne)	76 11 30	Initial, 1977-1978-1979
1471-4109	LES PRODUCTIONS LES GENS DE LA VEILLE INC.	930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi	76 11 09	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-3797	LES PRODUITS FORESTIERS NORBEC LIMITÉE *NORBEC FOREST PRODUCTS LIMITED*	1155, boul. Dorchester ouest, bur. 901, Montréal	76 09 24	Initial, 1978-1979
1470-6360	RADIO-COPAIN BAS RICHELIEU INC.	Tracy (Richelieu)	76 10 06	Initial, 1977-1978-1979
1471-3473	RANCH AUX QUATRE CHEMINS INC.	New-Richmond (Bonaventure)	76 11 08	Initial, 1977-1978-1979
1472-0064	REGROUPEMENT SPORTIF DE MAISONNEUVE INC.	3333, rue Sherbrooke est, Montréal	76 12 06	Initial, 1977-1978
1470-4043	REMONTAGE SAVOIE INC.	Pointe-à-la-Croix (Bonaventure)	76 09 24	Initial, 1977-1978-1979

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1474-3280	RESSOURCES D'ARTS ET VIE LES AMBROISES INC.	580, rang des Ambroises, St-Léon-le-Grand (Maskinongé)	77 02 17	Initial, 1978-1979
1474-5418	RESTAURANT SAULT-AU-MATELOT INC.	Québec	77 02 24	1978-1979
1473-5336	LES RESTAURANTS LA GRANDE RIVIÈRE INC.	5253, avenue du Parc, app. 650, Montréal	77 01 25	Initial, 1977-1978-1979
1471-0529	RESTAURANTS-BARS LE POMMIER INC.	1800, chemin Galvin, Fleurimont (Sherbrooke)	76 10 25	1977 à 1979 incl.
1471-8167	ROY & LANDRY INC.	St-Jean-Port-Joli (L'Islet)	76 11 29	1978-1979 incl.
1470-7293	SERVICE DE TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE FLEURIMONT (S.T.C.F.) INC.	2481, rue Champigny, Fleurimont (Sherbrooke)	76 10 12	Initial, 1977 à 1979 incl.
1470-6386	LES SERVICES LINGUISTIQUES A.R.M. INC.	7220, rue Messier, Brossard (Laprairie)	76 10 06	1978-1979
1471-5874	LES SERVICES SANITAIRES N.D.A. INC.	Notre-Dame-des-Anges (Portneuf)	76 11 17	Initial, 1979
1472-0643 *	SOCIÉTÉ CULTURELLE PAKISTANAISE INC. *PAKISTANI CULTURAL SOCIETY INC.*	Montréal	76 12 08	Initial, 1977 à 1979 incl.
1472-9388	SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE DU QUÉBEC INC.	Châteauguay	77 05 04	Initial, 1977 à 1979 incl.
1471-0669	SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE AMATEUR DE PORTNEUF	St-Charles-des-Grondines (Portneuf)	76 10 22	1977 à 1979 incl.
1472-2540	LA SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS QUÉBECOIS INC.	230, Marie-de-l'Incarnation, Québec	76 12 13	1977-1978-1979
1469-0812	SOCIÉTÉ D'ISOLATION ET DE TOITURES DU NORD INC.	32, rue Laflamme, app. 2, St-Jérôme (Terrebonne)	76 08 06	Initial, 1977 à 1979 incl.
1474-6424	LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBECOIS DES CANTONS	1440, rue Larocque, bur. 1, Sherbrooke	77 02 28	1978-1979
1470-4078	LA SOCIÉTÉ PRÉVENTIVE DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX, DU DISTRICT ÉLECTORAL DE TROIS-RIVIÈRES	Trois-Rivières	76 09 15	Initial, 1977-1978-1979
1471-8563	SPORT P.A. INC.	La Malbaie (Charlevoix-Est)	76 11 29	Initial, 1977 à 1979
1474-2555	LE THÉÂTRE À L'ENDROIT INC.	Sherbrooke	77 02 15	Initial 1977 à 1979 incl.
1472-7846	THÉÂTRE DE L'OISEAU BARIOLÉ *PAINTED BIRD THEATRE*	5636, avenue de l'Esplanade, Montréal	77 04 04	1977 à 1979 incl.
1471-5122	TRANSPORT D.T. LTÉE	9620, rue Marseille, Montréal	76 11 15	Initial, 1977 à 1979 incl.
1473-2879	UNITÉ DOMRÉMY DE NEW-CARLISLE	New-Carlisle (Bonaventure)	77 01 18	1977 à 1979 incl.
1471-0289	VANTURIER DE SHERBROOKE	709, rue Papineau, bureau 1, Sherbrooke	76 10 21	Initial, 1977 à 1979 incl.

Numéro de dossier	Nom de la compagnie (suivi de la version anglaise du nom, s'il y a lieu.)	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1474-0898	VÉLOREX INC.	308, boul. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine (Champlain)	77 02 10	1978-1979
1473-9007	VILLAGE DE PLEIN AIR DE PERCÉ INC.	Percé (Gaspé-Est)	77 02 04	Initial, 1977 à 1979 incl.
1469-2024	VITRERIE BASQUES INC.	Sept-Îles (Saguenay)	76 08 11	Initial, 1978-1979

10091-o

Le ministre,
GUY JORON.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence de la compagnie dissoute dont le nom suit:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
LAKE RESORTS INVESTMENT COMPANY 1309-8124	80 08 01	Aucune

10091-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation		Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes, conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-49368
M-601248-101-D
LOCATION A. O'BRIEN MONTRÉAL INC.
832, boulevard St-Joseph
Lachine, QC
H8S 2M4
Requérante

Cette publication remplace celle de la *Gazette officielle du Québec* no 17 du 26 avril 1980, page 5302:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à faire la location à court et à long termes de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques, semi-remorques) mais à l'exception de tous genres de véhicules de type citerne, au 55, 46e Avenue, Lachine, QC.

Rôle M-80-55051-5
M-300270-108-DT
R.H. REDIKER TRANSPORT LIMITÉE
R.H. REDIKER TRANSPORT LIMITED
C.P. 30, Beebe, Main Street
Stanstead, QC
J0B 1E0

Demande de modification des tarifs de toutes les clauses de notre permis.

Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter la demande à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55055-6
M-30007-151-DT
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 9 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-E (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Suppression de la date d'expiration du 14 janvier 1981 des numéros 5420 et 7780 afin que les taux actuels pour les lampes et autres appareils d'éclairage transportés de Trois-Rivières, QC, à Atlanta, GA et Charlotte, NC, continuent à s'appliquer sans restriction.

Établissement au numéro 5470 de taux d'espèce pour volume réduit pour les boîtes d'accommodation transportées de Saint-Jérôme (comté de Terrebonne, QC) à Chattanooga (TN).

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-80-55072-1
M-30004-599-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404
Montréal, QC
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif d'espèce no 1005-E, C.T.Q. no 4098

Addition au numéro 885

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimum*
Marchandises sèches, savoir:	Trois-	Vancouver	1 310	5 000
Tissus de coton à la pièce, taies	Rivières		1 294	10 000
d'oreiller, draps, filés			1 249	20 000
			1 068	40 000

Addition d'un nouvel article

Meubles, savoir:	Montréal,
Tables démontées	QC
Articles de verre, savoir:	
Miroirs	
Tableaux	

	500	*1 000*	*2 000*	*5 000*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary	10,09	9,95	9,80	9,70	8,96	8,32	6,50	6,45
Edmonton	10,09	9,95	9,80	9,70	8,96	8,32	6,50	6,45
Regina	9,85	9,71	9,65	9,59	8,75	7,38	6,17	6,13
Saskatoon	9,88	9,73	9,68	9,64	8,85	7,86	6,36	6,32
Winnipeg	8,66	8,59	8,50	8,44	7,69	6,49	5,41	5,37
Vancouver	11,58	11,38	10,90	10,79	10,60	9,82	9,59	9,55
Victoria	11,80	11,70	11,50	11,08	10,83	10,03	9,82	9,78

Note: Ne s'applique pas au transport effectué par Kingsway Freightlines Ltd. ou Reimer Express Lines Ltd.

Addition de nouveaux articles

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimum*
Cintres pour vêtements en résine synthétique	Montréal	Winnipeg	1 061	500
			959	1 000
			948	2 000
			947	10 000
			815	20 000
			778	22 000
			670	30 000
			632	40 000

Addition d'un nouvel article

Bois de construction ou autres produits de la forêt, savoir: Formica	Saint-Jean, QC	Thunder Bay	528	5 000

Addition d'un nouvel article

Machines ou pièces de machines, savoir: Broyeurs à pierres	Montréal	Calgary) Edmonton)	1 045	500
			1 025	10 000
			896	20 000
		Regina	1 072	500
			1 048	10 000
			824	20 000
		Saskatoon	1 105	500
			1 084	10 000
			888	20 000
		Winnipeg	828	500
			807	10 000
			651	20 000
		Vancouver	1 173	500
			1 130	10 000
			951	20 000

Addition d'un nouvel article

Produits du papier, savoir: Papier d'impression	Montréal	Winnipeg	721	500
			624	5 000
			583	10 000
			481	20 000

Addition d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimum*
Caoutchouc ou produits du caoutchouc, savoir: Caoutchouc d'emballage dans des caisses à claire-voie sur patins	Montréal	Richmond	1 248	10 000
			1 095	20 000
			1 080	30 000
			1 074	40 000

Addition au numéro 2630

Appareils ou équipement commerciaux ou ménagers, savoir: Poêles à bois en acier	Winnipeg	Montréal	212	45 000
		Québec	267	45 000

Addition au numéro 3175

Denrées alimentaires, savoir: Préparations culinaires en sacs	Winnipeg	Montréal	223	40 000
			218	45 000
Produits céréaliers, savoir: Farine				

Addition d'un nouvel article

Produits céréaliers, savoir: Avoine en flocons ou préparée, en sacs	Thunder Bay	Montréal	155	50 000

Règlement 430

Excédent en longueur, en largeur ou en hauteur

Changer le paragraphe (2) pour qu'il se lise comme suit:

Les chargements tels qu'ils sont acceptés sont soumis à des poids minimums de 125% du poids réel ou du poids minimum de chargement complet facturable, si ce dernier est supérieur, dans le cas des chargements assujettis aux taux par chargement complet, et de 150% du plus élevé du poids réel ou du poids facturable (sous réserve d'un poids minimum de 10 000 lb) dans le cas des chargements assujettis aux taux pour les chargements partiels ou «toute quantité».

Tarif de concurrence no 1500, C.T.Q. no 4254

Addition d'un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Poids minimum*
Papeterie et articles de bureau	Granby	Regina	1 280	500
Formulaires imprimés			1 242	1 000
Note: Applicable pour le transport			1 174	2 000
effectué par Kingsway			1 120	5 000
Freightlines Ltd.			1 083	10 000
			760	20 000
			657	30 000
			592	40 000

Rôle M-80-55105-9
M-207036-002-101-D
KOUZOUKAS, GEORGIOS
7921, boulevard L'Acadie
Montréa, QC
H3N 2W2
Requérant-cessionnaire
M-208286-001-101-D
DIMITRAKOPOULOS, ILIAS
7815, Mountain S. Sights, no 11
Montréal, QC
H4P 2B1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208286-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55106-7
M-210754-001-101-D
RAYMOND, ROBERT
605, Guillemette, no 23
Laval, QC
H7P 2N6
Requérant-cessionnaire
M-206853-001-101-D
FORTUGNO RICHARD, MME DENISE
291, 8e Avenue
Ste-Marthe-sur-le-Lac
QC, J0N 1P0
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206853-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55107-5
M-207186-003-103D
GARABEDIAN, HAROUTIOUN
11950, boulevard O'Brien
Montréal, QC
H4J 1Y9
Requérant-cessionnaire
M-206985-001-101D
HAVASY, ZOLTAN
2570, Marmier
Longueuil, QC
J4L 2N8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-206985-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55109-1
M-210740-001-101-D
PROVOST, RITA
106, rue Edmond
Châteauguay, QC
J6K 1B1
Requérante-cessionnaire
M-210214-001-102-D
CHOLETTE, STÉPHANE
6021, rue Alain
Brossard, QC
J4Z 1J1
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210214-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-26 Châteauguay.

Rôle M-80-55110-9
M-210751-001-101-D
MANCUSO, PAOLO
1504, Maurice
LaSalle, QC
H8N 1P8
Requérant-cessionnaire
M-201265-002-103-D
DI PIETRO, GIUSEPPE
1115, Thierry
LaSalle, QC
H8N 2K6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201265-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55112-5
M-209808-002-102-D
GÉLINAS, MARCEL
1265, McKenzie, no 10
Terrebonne, QC
J6W 4E4
Requérant-cessionnaire
M-201036-002-101-D
LARIVIÈRE, ROLLAND
419, Gagnon, C.P. 852
Terrebonne, QC
J6W 2N8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201036-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-17 Terrebonne.

Rôle M-80-55113-3
M-210764-001-101-D
NAHABEDIAN, ARAXI NOBARIAN
5250, Dudemaine, app. 16
Montréal, QC
H4J 1P1
Requérant-cessionnaire
M-209285-001-102-D
KATAROYAN, MME NORA ARAM
2340, Capitaine-Bernier
Montréal, QC
H3M 1W5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209285-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55114-1
M-210752-001-101-D
SCIANGULA, MME VINCENZA
12045, 27e Avenue
Montréal, QC
H1E 1Z4
Requérante-cessionnaire
M-209387-002-101-D
HAVASY, MME XENIA
2570, Marmier
Longueuil, QC
J4L 2N8
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209387-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55115-8
M-210759-001-101-D
RACINE, SYLVAIN
3131, rue Mackay
St-Hubert, QC
J4T 2N4
Requérant-cessionnaire
M-207514-001-102-D
MARTIN, MADELEINE
210, Labonté
Longueuil, QC
J4H 2P7
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207514-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-55116-6
M-208452-002-101-D
BORDUAS, SERGE
6, Rang Amyot e.
St-Denis sur Richelieu
St-Hyacinthe, QC
J0H 1K0
Requérant-cessionnaire
M-210357-001-102-D
GAUTHIER, MME ALINE
791, Roberval
Longueuil, Chambly
QC, J4L 3C3
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210357-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-55117-4
M-300971-105-DT
HOWELL TRANSPORT INC
8321, rue Royden
Montréal, QC

Modification tarifaire:
Majoration dans les taux de Montréal aux provinces de l'Ouest 10,5% sur une base P & D pour tous les envois jusqu'à 19 999 livres. 11,5% sur une base P & D pour tous les envois de 20 000 livres et plus.
Pour de plus amples informations veuillez consulter la présente requête déposée à la C.T.Q.

Rôle M-80-55118-2
M-208359-003-104-D
LEMIRE, MADELEINE
330, Vincent-Massey
Beloeil (Verchères)
QC, J3G 3J1
Requérante-cessionnaire
M-209944-001-102-D
GOSSELIN, RAYMONDE
695, Bourgeois
Beloeil (Verchères)
QC, J3G 2Y6
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209944-001 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-23 Beloeil.

Rôle M-80-55119-0
M-210765-002-102-D
JOSEPH, ANESTA
7164, 17e Avenue
St-Michel, QC
H2A 2R1
Requérant-cessionnaire
M-208835-001-101-D
SARHAN, JULIAN
3277, Achim
St-Laurent, QC
H4K 1V5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208835-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55120-8
M-210763-001-101-D
VOSCORIAN, CAROL
3504, rue Ignace
Fabreville, Laval, QC
H7P 3R1
Requérant-cessionnaire
M-200257-001-101-D
NEHME, ADIB
765, avenue d'Anvers
Montréal, QC
H3N 1E1

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-200257-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55121-6
M-210760-001-101-D
CASTOR, GENAT
427, Beaumont
Montréal, QC
H3N 1T6
Requérant-cessionnaire
M-209881-001-103-D
ANTOINE, JULNER
442, rue Talbot, no 12
Longueuil, QC
J4L 1T5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209881-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55122-4
M-210295-002-102-D
CHICOINE, ROGER
55, Roy
St-Sulpice (L'Assomption) QC
J0K 3J0
Requérant

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Saint-Sulpice 06-7211-P, Repentigny 0606204-V, Saint-Antoine-de-Lavaltrie 06-4911-P et L'Assomption (paroisse) 06-6212-P sous le numéro de permis M-210295-002.

Rôle M-80-55123-2
M-210761-001-101-D
BRASSARD, HUGUETTE
40, Aubin
Repentigny (L'Assomption)
QC, J6A 1M7
Requérante-cessionnaire
M-210761-001-101-D
PELLETIER, NICOLAS
797 A, Bord-de-l'eau
St-Sulpice (L'Assomption)
QC, J0K 3J0
Requérant-cédant

Catégorie Région
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210064-001 que détient le requérant-cédant pour la région de Repentigny 06-6204VT.

Rôle M-80-55124-0
M-210639-003-103-D
MAZLIACH, ADOLPH
6595, chemin Mackle, no 505
Côte-St-Luc, QC
H4W 2Y1
Adresse de correspondance:
2340, Lucerne, no 36
St-Laurent, QC
H3R 2J8
Requérant-cessionnaire
M-205014-001-103-D
LABRIE, LÉOPOLD
7757, Henri-Julien
Montréal, QC
H2R 2B6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205014-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55125-7
M-210295-003-103-D
CHICOINE, ROGER
55, Roy
St-Sulpice (L'Assomption)
Québec
J0K 3J0
Requérant

Catégorie Région
Service Ordinaire
Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans les régions de Saint-Sulpice 06-7211-P, Repentigny 06-6204-V, Saint-Antoine-de-Lavaltrie 06-4911-P et L'Assomption (paroisse) 06-6212-P sous le numéro de permis M-210295-003.

Rôle M-80-55126-5
M-210748-001-101-D
MERCIER, ROBERT
2490, Boulogne, no 309
Longueuil, QC
J4L 2J6
Requérant-cessionnaire
M-208079-001-102-D
McCARTHY, ROBERT
8220, chemin Chambly
Saint-Hubert, QC
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208079-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-80-55127-3
M-206627-014-107-D
MATTE, MME ARMANDINE
4950, boul. Léger, no 306
Montréal-Nord, QC
H1G 1J6
Requérante-cessionnaire
M-203125-001-101-D
LAYER, JEAN-CLAUDE
7607, de Fougeray
Ville d'Anjou, QC
H1K 3K3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203125-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55128-1
M-210753-001-101-D
ANGÈLE MANOUKIAN et GEORGETTE KHADJADOURIAN
(En société)
1315, Ridgewood
Chomedey, Laval, QC
H7W 1L4
Requérantes-cessionnaires
M-209285-002-101-D
KATAROYAN, MME NORA ARAM
2340, du Capitaine-Bernier
Montréal, QC
H3M 1W5
Requérante-cédante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Les requérantes-cessionnaires demandent de leur transférer le permis M-209285-002 que détient la requérante-cédante pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55129-9
M-210758-001-101-D
MERCIER, PAUL C.
1804, Panet
Montréal, QC
H2L 2Z9
Requérant-cessionnaire
M-207820-001-103-D
LOPES, FRANKLIN
7452, Châteaubriand
Montréal, QC
H2R 2L9
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207820-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55130-7
M-210755-001-101-D
PIPERNO, JOSEPH
9692, Sackville
Montréal, QC
H2B 2W4
Requérant-cessionnaire
M-201327-001-102-D
PALUMBO, SYLVIO
4944, St-Gabriel
Pierrefonds, QC
H8Y 1Z8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201327-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55131-5
M-210757-001-101-D
DESCHÊNES, RÉJEAN
261, de Mauve
Boucherville (Chambly) QC
J4B 1A6
Requérant-cessionnaire
M-207707-001-101-D
GRAVEL, JULES
242, de Mauves
Boucherville (Chambly) QC
J4B 6L8
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207707-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-80-55132-3
M-40003-391-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:
Les agents-membres d'Atlas Van Lines (Canada) Ltd. demandent à participer aux tarifs nos E-310 et HVP-2 du Bureau des tarifs de l'Association canadienne des transporteurs de ménage et d'ameublements usagés réflétant une augmentation de 12 pour cent dans les frais du transport et des augmentations diverses dans les frais de services supplémentaires comme détaillés dans l'application, entrant en vigueur le 1er janvier 1981 conformément à l'article 2.58.1.

Rôle M-80-55133-1
M-40003-392-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Rééditer le tarif no 15 d'Atlas Van Lines (Canada) Ltée comme le tarif no 16 d'Atlas Van Lines (Canada) Ltée. Il doit entrer en vigueur le 1er février 1981 conformément à l'article 2.58.1, réfléchissant une augmentation de 12 pour cent sur les taux du transport; augmentations dans certaines charges de services additionnels comme détaillées dans cette application.

Rôle M-80-55135-6
M-300349-102-D
NEPTUNE WORLD-WIDE MOVING INC.
55, Weyman Avenue, Box 180
New Rochelle, New York
U.S.A.
10802
Place d'affaires au Québec:
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5

La requérante qui était détentrice du permis suivant:

a) Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier

De la frontière Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée via les routes irrégulières) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport d'ameublements usagés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage;

b) Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier

De la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée via les routes irrégulières) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport de machines tabulatrices électroniques non emballées dans des boîtes à claire-voie et qui sont utilisées dans les bureaux, et les usines industrielles ainsi que pour le transport d'équipement électronique et électrique des hôpitaux;

c) Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier - en transit

De la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée via les routes irrégulières) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport d'ameublements usagés tels que définis à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage;

d) Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier - en transit

De la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée via les routes irrégulières) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour, pour le transport de machines tabulatrices électroniques non emballées dans des boîtes à claire-voie et qui sont utilisées dans les bureaux et les usines industrielles ainsi que pour le transport d'équipement électronique et électrique des hôpitaux;

Dans le cas des clauses *c*) et *d*), pour de la marchandise qui a été et qui sera transportée en transit à travers la province d'Ontario, à/ou des points autorisés aux États-Unis, via les ports d'entrée à la frontière Ontario–États-Unis.

Restrictions:

1. Les clauses *a*) et *c*) de ce permis seront opérées en conjonction avec les certificats émis par l'Interstate Commerce Commission sous les numéros MC-31024 du 18 mai 1943, sub. 13, du 16 juillet 1948, sub. 29, du 4 avril 1960, sub. 30, du 18 novembre 1960.

2. Les clauses *b*) et *d*) de ce permis seront opérées en conjonction avec les certificats émis par l'Interstate Commerce Commission sous les numéros MC-31024, sub. 17 du 21 décembre 1951, sub. 24 du 14 février 1958.

Droit additionnel:

En donnant le service autorisé par les clauses *a*), *b*), *c*) et *d*) de son permis, la détentrice aura le droit d'entrer dans la province de Québec par la frontière Ontario–Québec et de sortir de la province de Québec par la frontière Québec–États-Unis (dans les 2 cas via tous les ports d'entrée) et vice versa, de façon à permettre un mouvement en circuit lorsqu'elle transporte de la marchandise à/ou de localités situés dans la province de Québec.

Demande l'émission d'un permis identique à celui-ci ci-haut décrit aux motifs suivants:

1. C'est par inadvertance et suite à des changements survenus à l'intérieur du personnel de votre requérante que cette dernière a omis d'immatriculer un véhicule au Québec en 1978 et en 1979;

2. L'entente de réciprocité prévalant entre l'état de New York et la province de Québec faisait en sorte qu'un transporteur n'avait plus besoin d'être immatriculé au Québec dans la mesure ou il n'effectuait pas de transport d'un point à un autre à l'intérieur du Québec;

3. Votre requérante a donc continué à donner le service prévu à son permis sans toutefois acquitter les droits afférents au renouvellement de son permis.

4. Cependant, dans l'intérim, la Commission des transports du Québec n'a pris aucune mesure à l'encontre de votre requérante et cette dernière était donc dans l'ignorance jusqu'au moment où en mars 1980 elle apprit que malgré l'entente de réciprocité, il lui était nécessaire d'obtenir du Bureau des véhicules automobiles des plaques CT attestant du paiement des droits afférents au renouvellement de son permis;

5. Votre requérante a donc par la suite tenté d'obtenir ses plaques sans succès et la Commission lui a refusé à deux reprises l'émission de permis identique *instanter*

puisqu'elle n'était plus dans les délais prescrits au règlement pour l'émission desdits permis *instanter*;

Pour ces motifs, plaise à la Commission:

Accorder la requête;

Émettre un permis identique à celui qu'elle possédait autrefois.

Rôle M-80-55136-4
M-305067-103-D
NAUD, NORMAND
6421, Mignault
Montréal, QC
H1M 1Y9

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec d'annuler son permis de transport par remorquage qu'il détient avec le voiturier-roulier Roberval Express Ltée.

Rôle M-80-55137-2
M-305351-101-D
BOUCHER, MICHEL
173, rue Villeneuve
St-Norbert, Manitoba
Au Québec:
2295, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 1K3
Voiturier-remorqueur
M-301796-198-D
ARNOLD BROS, TRANSPORT LTD
851, Lagimodiere
Winnipeg, Manitoba
Au Québec:
2295, chemin St-François
Dorval, QC
H9P 1K3
Voiturier-roulier

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques ou semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de Arnold Bros. Transport Ltd, détentrice du permis 21922-V, (M-301796) sur toutes et chacune des clauses dudit permis. Arnold Bros. Transport Ltd désire obtenir réciproquement le droit d'agir comme courtier pour ce faire.

Rôle M-80-55138-0
M-301268-102-D
J.K. STOCKWELL LIMITED
Box 176
Leamington, Ontario
H4Z 1A2
Place d'affaires au Québec:
a/s Flynn, Rivard & Ass.
2020, Université, suite 1738
Montréal, QC
H3A 2A5

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que son permis se lise dorénavant comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - isothermes

De la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) à destination de tous les points au Québec et retour, pour le transport de fruits et légumes frais, marchandises de pépinières, semis jeunes plants et plantes vivaces par véhicules isothermes.

Origine et/ou destination en Ontario: Leamington et tous les points situés dans un rayon de 700 milles des limites d'icelle.

Rôle M-80-55141-4
M-601229-104-D
FOUCAULT PONTIAC BUICK INC.
740, boul. des Laurentides
Route 117, C.P. 448
Piedmont (Prévost)
QC
J0R 1K0
Requérante

Location à long terme (une année et plus) de petits camions tels que ceux règlementés par le Règlement 2 sur la location.

Bureau de Location: 740, boul. des Laurentides, route 117, C.P. 448, Piedmont, QC, J0R 1K0.

Rôle M-80-55142-2
M-601315-101-D
AIMÉ POIRIER AUTOMOBILES (1980) LTÉE
700, avenue du Collège
Berthierville, QC
J0K 1A0
Requérante

Permis de location à court terme de véhicules de promenade et commerciaux réservés exclusivement aux clients de Aimé Poirier Automobiles (1980) Ltée, qui ont des véhicules en réparation ou attendent la livraison de véhicules au 700, avenue du Collège, Berthierville, QC.

Rôle M-80-55143-0
M-601229-103-D
FOUCAULT PONTIAC BUICK INC.
740, boul. des Laurentides
Route 117, C.P. 448
Piedmont (Prévost)
QC
J0R 1K0
Requérante

Location à long terme (plus d'une année) de véhicules de promenade.
Bureau de location: 740, boul. des Laurentides, route 117, C.P. 448, Piedmont, QC, J0R 1K0.

Rôle M-80-55144-8
M-600537-102-D
TRANSPORT INTERNATIONAL POOL (QUÉBEC) LTD.
1400, rue St-Amour
Ville St-Laurent, QC
H4S 1J2
Requérante

Transport International Pool (Québec) Ltd., détentrice du permis no 782DYV, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le cadre du Règlement sur la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques, afin d'obtenir l'émission d'un permis de location l'autorisant à donner les services suivants au 1570, boul. de Montarville, Boucherville.
Services:
a) Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (remorques et semi-remorques) au sens du Code de la route.
b) Location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (remorques et semi-remorques) au sens du Code de la route.

Rôle M-80-55145-5
M-601176-103-D
LOCATION LOBEC LTÉE
7225, rue Étienne-Volant
Rivière-des-Prairies, QC
H1E 2H6
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter au permis M-601176 des dossiers de la Commission des transports du Québec dont elle est détentrice, les services suivants:
Location à long terme de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques.
Location à court terme de remorques, semi-remorques.
Dans les deux cas, au 7225, rue Étienne-Volant, Rivière-des-Prairies, QC.

Rôle M-80-55146-3
M-601084-105-D
HERTZ CANADA LIMITED
1153, Martingrove
Rexdale, Ontario
H4N 2M5
Place d'affaires au Québec:
2105, côte de Liesse
Montréal, QC
H4N 2M5
Requérante

La requérante demande à être autorisée à faire la location à court terme de véhicules de promenade au 243, boul. St-Jean-Baptiste, Châteauguay, QC.

Rôle M-80-55147-1
M-601317-101-D
LOCATION D'AUTOS JOS CRISTOFARO INC.
1571, Beaubien est
Montréal
QC
H2G 1L3
Requérante

La requérante, Location d'Autos Jos Cristofaro Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de location à long terme (plus d'un an) de voitures de tourisme, familiales et camions de moins de 10 000 livres de poids total en charge.

Rôle M-80-55148-9
M-601084-104-D
HERTZ CANADA LIMITED
1153, Martingrove
Rexdale, Ontario
H4N 2M5
Place d'affaires au Québec:
2105, côte de Liesse
Montréal, QC
H4N 2M5
Requérante

La requérante demande à être autorisée à faire la location de voitures de promenades à court terme au 3131, côte Vertu, ville St-Laurent, QC, au public en général.

Rôle M-80-55149-7
M-601056-101-D
CHASSÉ TOYOTA INC.
819, Rachel est
Montréal, QC
H2J 2H7
Requérante

La requérante qui détient les permis suivants:
Court terme:
Véhicules de promenade (de marque Toyota)
Voitures automobiles de type familial (de marque Toyota)
Long terme:
Véhicules de promenade (de marque Toyota)
Véhicules automobiles de type familial (de marque Toyota)
Demande de modifier lesdits permis pour qu'ils se lisent à l'avenir comme:
Court terme:
Véhicules de promenade
Voitures automobiles de type familial
Long terme:
Véhicules de promenade
Voitures automobiles de type familial

Rôle M-80-55152-1
M-600850-103-D
LOCATION ALOUETTE INC.
LARK LEASING INC.
2215, 46e Avenue
Lachine, QC
H8T 3C9
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à changer sa place d'affaires de 2215, 46e Avenue, Lachine, QC, pour qu'elle soit, à l'avenir au 4455, boul. St-Joseph, Lachine, QC, H8T 1R3.

Rôle M-80-55153-9
M-209922-002-102-D
POULIOT, JEAN-PAUL
545, rue Thomas
St-Amable (Verchères)
QC
J0L 1N0
Requérant

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour la région de St-Amable 06-5709 et demande que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-80-55154-7
M-30006-225-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU ASS.
P.O. Box 184,
Buffalo (New York)
14221, U.S.A.

Modification tarifaire:
Supplément 2 au Tarif 368-F
(Tarif de classe et marchandises générales)
Item: 11610 (Addition)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no (1976) et nous faisons la demande que la requête entre en vigueur le 8 décembre 1980 ou la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-80-55155-4
M-601314-101-D
99023 CANADA INC.
600, rue Favre
Laprairie (Laprairie)
QC
J5R 2V7
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner les services suivants:
1. Location à long terme (plus d'une année) de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques, à l'exception de tout véhicule de type citerne.
2. Location à court terme (moins d'une année) de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques, à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle M-80-55156-2
M-207760-102-D
LES ENTREPRISES GILRIC LTÉE
2346, McGill
Longueuil (Chambly)
QC
J4L 2G7
Requérante

Transfert d'actions article 2.59.1:
Avis est donné que Les Entreprises Gilric Ltée, 2346, McGill, Longueuil, J4L 2G7, détenteur des permis M-207760-001-002-003 s'adressera à la Commission des transports du Québec pour que son permis soit maintenu à la suite d'un changement dans le contrôle de cette compagnie.

Distribution avant la transaction:	
Gilles Richard	1 action
Lucille Richard	1 action
Lucien Lebeau	1 action
Distribution après la transaction:	
Gilles Richard	8 actions
Lucille Richard	1 action
Jean-Pierre Fradette	1 action

Rôle M-80-55158-8
M-600235-101-D
ROGER POIRIER AUTOMOBILE INC.
2325, Laprade
Tracy (Richelieu)
QC
J3R 2C1
Requérante

Roger Poirier Automobile Inc., 2325, Laprade, Tracy, qui s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de location à long terme de véhicules de livraison (automobiles, familiales, camions légers).

Rôle M-80-55159-6
M-305352-102-D
LITTAU, JOHN
202, Oak Street
Eganville, Ontario
Au Québec:
10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7
Voiturier-remorqueur
M-301108-139-D
KINGSWAY FREIGHT LINES LTD
212, 24th Street, N.E.
Calgary, Alberta
T2E 1W6
Au Québec:
10525, côte de Liesse
Dorval, QC
H9P 1A7
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions règlementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Kingsway Freight Lines Ltd, détentrice du permis M-301108, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55160-4
M-600532-102-D
LOCATION D & R INC.
800, Denison ouest
Granby, QC
J2G 8C6
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'être autorisée à donner les services de location suivant:

1. Location à court terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au public en général au 800, Denison ouest, Granby, QC.
2. Location à long terme de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques au public en général 800, Denison ouest, Granby, QC.

Rôle M-80-55161-2
M-300476-109-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORPORATION LTD
92, boul. St-Michel
St-Paul-de-Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-remorqueur
M-300044-130-D
CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INC.
6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Champlain Sept-Îles Express Inc., détentrice du permis M-300044, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55162-0
M-300476-107-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORPORATION LTD
92, boul. St-Michel
St-Paul-de-Joliette, QC
J0K 3E0
Voiturier-remorqueur
M-301952-108-D
CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.
6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert, QC
J3Y 1B8
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques utilisées légalement par la requérante conjointe: Champlain Sept-Îles Express Interprovincial Inc., détentrice du permis M-301952, qui agira comme voiturier-roulier.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses du permis du roulier.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55163-8
M-305353-102-D
LES ÉQUIPEMENTS DIESEL ABITIBI INC.
1100, rue des Manufacturiers
Val-d'Or, QC
Voiturier-remorqueur
Q-300371-107-D
J.-P. BLANCHETTE TRANSPORT LTÉE
303, Mgr-Tessier ouest
Rouyn, QC
J9X 2T1
Voiturier-roulier

Le voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage pour tirer les remorques et semi-remorques vides ou chargées de la requérante conjointe: J.-P. Blanchette Transport Ltée, détentrice du permis no Q-300371, qui agira comme voiturier-roulier, sur toutes les clauses du permis de celui-ci.

Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Rôle M-80-55164-6
M-600301-101-DT
J.E. GENDRON AUTOMOBILES LTÉE
259, boul. Desjardins
Maniwaki, Gatineau
J9E 2E4

Modification tarifaire:

Nous demandons à la Commission des transports la révision de nos taux pour la location d'automobiles, de tracteurs et de camions loués.

1. sur une base à court terme
2. sur une base à long terme

Tarifs proposés

Court terme:
De 11,00 $ à 16,00 $ par jour, plus 0,10 du kilomètre.
L'assurance pour couvrir le 250,00 $ déductible; 4,00 $ par jour est optionnel.
Long terme:
Pour 12 mois: 3,0 % à 4,50% du prix de détail.
Pour 24 mois: 2,75% à 4,0 % du prix de détail.
Pour 36 mois: 2,50% à 3,50% du prix de détail.
Le prix de location avec entretien sera entre 50,00 $ et 100,00 $ par mois de surplus.
Pour location avec assurance, le prix sera le prix facturé par l'assureur plus 10% d'administration, plus les intérêts encourus pour le financement des assurances.

Rôle M-80-55167-9
M-300021-102-D
DELANGIS INC.
92, boul. St-Michel
Joliette, QC
J0K 3E0

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif -

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de
Boisjoli Transport Inc.
Wintergreen Transport Corporation Ltd
dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Boisjoli Transport Inc. et Wintergreen Transport Corporation Ltd. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55168-7
M-300351-102-D
BOISJOLI TRANSPORT INC.
92, boul. St-Michel, C.P. 21
Joliette, QC
J6E 3Z3

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Delangis Inc.

Wintergreen Transport Corporation Ltd

dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, de même que Delangis Inc. et Wintergreen Transport Corporation Ltd. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55169-5
M-300476-105-D
WINTERGREEN TRANSPORT CORPORATION LTD
92, boul. St-Michel
St-Paul-de-Joliette, QC
J0K 3E0

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a*) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Boisjoli Transport Inc.

Delangis Inc.

dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Boisjoli Transport Inc. et Delangis Inc. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55171-1
M-301710-101-D
ALLIED FREIGHT SYSTEMS INC.
Griswold Industrial Park
Williston
Vermont, 05401
U.S.A.
Place d'affaires au Québec:
a/s Paquette, Perreault, Rivet & Ass.
200, rue St-Jacques, suite 900
Montréal, QC
H2Y 1M1

La requérante qui détient le permis numéro 21657-V suivant (traduction du procureur):

Exclusivement par transbordement ou interchange de remorques et de semi-remorques, avec E.J. Persons Transport Limited à la Maison des Douanes canadienne à ou près de Philipsburg et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte - régulier

De la frontière Québec/États-Unis (ports d'entrée: Highgate Springs, VT) à la Maison des Douanes canadienne à ou près de Philipsburg et retour.

Conditions et restrictions:

1. Ce permis sera utilisé exclusivement dans le but de donner un service de la Maison des Douanes canadienne situé à ou près de Philipsburg, Québec à destination de la frontière Québec/États-Unis et retour en conjonction avec E.J. Persons Transport Limited pour le transport de marchandises destinées à ou originant à certaines localités situées aux États-Unis lesquelles Allied Air Freight Corp. peut desservir directement ou indirectement, par transbordement en accord avec ces permis de l'Interstate Commerce Commission MC-133259-SUB-1-2, daté du 17 août 1970.

2. Le transport de marchandises devrait être fait dans des remorques enregistrées dans la province de Québec en accord avec le réglementation de la Régie et les Lois de la province de Québec. Il est entendu cependant, que toute réciprocité entre la province de Québec et l'État du Vermont quant à l'immatriculation des véhicules s'appliquera aux remorques, propriété de Allied Air Freight Corp. ou louées par ledit transporteur sur une base d'utilisation exclusive pour un an et plus, à condition qu'une copie certifiée du bail soit déposée auprès de la Régie des transports du Québec.

3. Ce permis sera utilisé exclusivement en conjonction avec le certificat de l'Interstate Commerce Commission ci-haut mentionné autorisant un service à ou de la frontière Québec/États-Unis à ou près de Highgate Springs, VT.

4. Ce service peut être exécuté par transbordement à la Maison des Douanes canadienne à ou près de Philipsburg, Québec avec E.J. Persons Transport Limited ou par interchange de remorques avec ledit transporteur pourvu que ces remorques soient immatriculées en accord à la réglementation de la Régie et les Lois de la province de Québec.

Demande que ce permis soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:

Transport général - longue distance - route restreinte

De la frontière Québec/États-Unis (port d'entrée: Highgate Springs, VT — Philipsburg, Québec) à Philipsburg et retour.

Conditions et restrictions:

1. Ce permis sera utilisé seulement dans le but de donner un service de la frontière Québec/États-Unis à Philipsburg et retour, conjointement avec Transport Champlain Express (International) Inc.

2. Ce service peut être effectué par transbordement à Philipsburg avec Transport Champlain Express (International) Inc. ou par interchange de remorques ou de semi-remorques avec ledit transporteur.

Note: Le nom corporatif the E.J. Persons Transport Limited a été changé par lettres patentes supplémentaires déposées à la Commission des transports en celui de Transport Champlain Express (International) Inc.

Rôle M-80-55174-5
M-300196-107-D
H. LAPALME TRANSPORT LTÉE
1435, rue Island
Montréal, QC
H3K 2N7

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a* de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Camionnage Intra-Québec Inc.

Camionnage Bell Inc.

Dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Camionnage Intra-Québec Inc. et Camionnage Bell Inc. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55175-2
M-305113-106-D
CAMIONNAGE INTRA-QUÉBEC INC.
1435, rue Island
Montréal, QC
H3K 2N7

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a* de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Camionnage Bell Inc.

H. Lapalme Transport Ltée

dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante de même que Camionnage Bell Inc. et H. Lapalme Transport Ltée seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55176-0
M-305107-106-D
CAMIONNAGE BELL INC.
1435, rue Island
Montréal, QC
H3K 2N7

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2*a* de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Transport supplétif

La requérante est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de:

Camionnage Intra-Québec Inc.

H. Lapalme Transport Ltée

dans le cadre des permis de ces dernières.

Condition:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante, de même que Camionnage Intra-Québec Inc. et H. Lapalme Transport Ltée seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Rôle M-80-55177-8
M-302886-101-D
BRETON, JÉRÉMIE
4355, Bannantyne
Verdun, QC
H4G 1C9

Le requérant dont le permis se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - remorquage

De l'usine d'abattage de la Compagnie «Avico (70) Ltée» située à Iberville, QC, à tous les points de la province de Québec et retour, pour le transport de volailles vivantes et de volailles abattues et préparées pour la consommation, blocs de glace, viscères, boîtes et contenants, pièces de machinerie ainsi que toutes autres marchandises ou matériels utilisés dans le cours normal des opérations de l'usine de la compagnie «Avico (70) Ltée» pour le compte exclusif de ladite expéditrice, en utilisant les remorques qui sont la propriété de ladite expéditrice.

Conditions:

1. Lesdites remorques devront être enregistrées à la province par l'expéditrice et à la Commission des transports du Québec par la partie requérante, et devront être tirées par des tracteurs dûment enregistrés par le transporteur.

2. Ce service est sujet aux conditions qui s'appliquent à ce genre de service.

Demande à la Commission des transports du Québec la permission d'utiliser pour des fins personnelles les remorques qui sont sa propre propriété.

Rôle M-80-55178-6
M-210770-001-101-D
LÉPINE, FERNANDE
562, Lahaie, app. 3
Pont-Viau (Île-Jésus)
QC
H7G 3C2
Requérante-cessionnaire
M-210533-001-102-D
LÉPINE, FERNANDE
Légataire universelle
à la succession de feu
Marcel Lépine
562, Lahaie, app. 3
Pont-Viau (Île-Jésus)
QC
H7G 3C2
Requérante-cédante

La requérante-cédante, légataire universelle à la succession de feu Marcel Lépine demande que le permis M-210533-001, catégorie: Ordinaire, Agglomération A-11 lui soit transféré.

Rôle M-80-55180-2
M-209779-002-102-D
RANDY SOUCY ENRG.
(Soucy, Randy)
181, Henri
Buckingham, QC
J8L 1H2
Requérante

La requérante demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la région de Buckingham 07-7533-V.

Rôle M-80-55182-8
M-210714-001-101-D
LAPOINTE, DENYSE
11435, Hébert, app. 1
Montréal-Nord, QC
H1H 3X7
Requérante-cessionnaire
M-210009-001-102-D
LAPOINTE, DENYSE
Exécutrice testamentaire
à la succession de feu
Lapointe, Marcel
11435, Hébert, app. 1
Montréal-Nord, QC
H1H 3X7
Requérante-cédante

La requérante-cédante, exécutrice testamentaire à la succession de feu Marcel Lapointe demande que le permis M-210009-001, catégorie Ordinaire, Agglomération A-5, Est de Montréal lui soit transféré.

Rôle M-80-55183-6
M-210719-102-D
LAGUE, PIERRETTE
58, Aikman
Farnham (Missisquoi)
QC
J2N 1S7
Requérante-cessionnaire
M-206942-002-003-101-D
LAGUE, PIERRETTE
Ès-qualités légataire
universelle et exécutoire
testamentaire à la succession
de feu Jean-Guy Lague
58, Aikman
Farnham (Missisquoi)
QC
J2N 1S7
Requérante-cédante

La requérante-cédante ès qualités légataire universelle/exécutrice testamentaire à la succession de feu Lague, Jean-Guy demande que les permis pour la région de Farnham 06-5436, M-206942-002 et 003 lui soient transférés.

Rôle M-80-55184-4
M-600854-102-D
LOCATIONS ANDRÉ ÉTHIER INC.
ANDRE ÉTHIER LEASING INC.
61, rue Hymus
Pointe-Claire, QC
H9R 1E2
Requérante

Avis est donné que la compagnie dûment constituée en corporation sous le nom de Location André Ethier Inc. en vertu des dispositions de la première partie de la Loi sur les compagnies (Québec), par lettres patentes accordées en date du 7 décembre 1976, a changé l'adresse de son siège social et principale place d'affaires au 9690, rue Chambord, en la ville de Montréal, province de Québec, au 61, rue Hymus en la ville de Pointe-Claire, province de Québec.

Rôle M-80-55186
M-900001-101-D
LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
C.T.C.U.M.
159, rue St-Antoine ouest
Montréal, QC
H2Z 1H2

Demande d'approbation d'ententes entre La Commission de transports de la Communauté urbaine de Montréal et la Compagnie des Chemins de Fer nationaux du Canada et Canadien Pacifique Limitée.

La requérante demande, dans le cadre du paragraphe *a*) de l'article 286 de la Loi de la communauté urbaine de Montréal, l'approbation d'ententes entre elle-même et la Compagnie des Chemins de Fer nationaux du Canada et Canadien Pacifique Limitée au sujet du maintien et de l'exploitation d'un service ferriviaire desservant la banlieue ouest de Montréal appelé: «Le Service Deux-Montagnes» et au sujet du maintien et de l'exploitation d'un service ferroviaire desservant la banlieue ouest de Montréal communément appelé: «Le Service Rigaud».

Rôle M-80-55193-5
M-40003-393-DT
CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION
222, Dixon Road
Weston (Ontario)
M9P 3S5

Modification tarifaire:

Les agents-membres d'United Van Lines (Canada) Ltd., s'adressent à participer aux tarifs nos E-310 et HVP-2 du Bureau des tarifs de l'Association canadienne des transporteurs de ménage et d'ameublements usagés reflétant une augmentation de 12 pour cent dans les frais de transport et des augmentations diverses dans les frais de services supplémentaires comme détaillées dans l'application, entrant en vigueur le 1er janvier 1981 conformément à l'article 2.58.1.

Rôle Q-80-24972-4
Q-203,506-101-D
TAXI GILLES BOUFFARD
(Bouffard, Gilles)
1574, avenue Royale
St-Laurent, île d'Orléans (Montmorency)
G0A 3Z0

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi de catégorie «région» et de catégorie «ordinaire» pour la municipalité de Saint-Laurent, I.O., 03-1604-P.

Rôle Q-80-24973-2
Q-507,110-102-D
ROBERT AUCLAIR INC.
1673, St-Honoré
Ancienne-Lorette, QC
G2E 2Y4
Requérante-cessionnaire
et
Q-507,258-102-D
AUCLAIR, CONRAD
443, du Couvent
Lac-St-Charles, QC
G0A 2H0
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer ses permis de camionnage en vrac nos Q-507,258-001 et 002, pour la région no 03, en faveur de Robert Auclair Inc. dont les actionnaires sont:

Robert Auclair	1000 actions privilégiées et	1 action ordinaire
Adrien Auclair		26 actions ordinaires
Mme R. Aimée Auclair:		1 action ordinaire
Laurent Auclair		10 actions ordinaires
Jean-Marc Auclair		5 actions ordinaires
Mario Auclair		1 action ordinaire

Rôle Q-80-24975-7
Q-700,097-101-D
TROIS-X NAVIGATION ENR.
(Fortin, Jean)
649, av. Grande-Allée est
Québec, QC
G1R 2K4

1. Excursions maritimes ayant pour point d'origine Québec, pour le transport de voyageurs et de leurs bagages,
2. à destination de tous les ports situés à l'est de Neuville, et retour
3. avec l'autorisation d'embarquer et de débarquer des passagers sur demande
4. selon tarif à taux unitaire déposé, et à charte-partie
5. l'exploitation étant restreinte à l'utilisation de voiliers avec ou sans moteur auxiliaire
6. le tout nonobstant les stipulations de l'article 26 de l'Ordonnance générale numéro 3N sur le transport de passagers et de marchandises par eau, et avec dispense des stipulations de l'article 32 de ladite Ordonnance, exigeant le dépôt des contrats de charte-partie.

Rôle Q-80-24976-5
Q-301834-111-D
TRANSPORT SIGOUIN INC.
148, 12e Avenue-Est
Amos
(Abitibi) QC
J9T 1K1

Demande de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transport du Québec afin d'obtenir le service suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire - fardier

De toutes localités à toutes autres localités se trouvant à l'intérieur d'un rayon de 100 milles d'Amos, pour le transport d'objets qui par leur nature, dimension, poids, forme nécessitant l'usage d'un fardier.

Rôle Q-80-24977-3
Q-301701-105-D
JARDINE TRANSPORT LTD
565, Pristman Street
P.O. Box 356
Fredericton, N.B.
E3B 4Z9
Au Québec:
a/s Sirois, Blanchard & Ass.
220, Grande-Allée est, suite 960
Québec, QC
G1R 2J1

Modification de permis:

La requérante, Jardine Transport Ltd, détentrice du permis no Q-301 701, demande à la Commission des transports du Québec de remplacer les clauses 1, 2, 3 et 4 de son permis qui se lisent comme suit:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Sacré-Coeur, Baie-Comeau, Price, St-Joseph-de-Kamouraska, Pohénégamook, Lac-au-Saumon, St-Michel-du-Squatec et ville Dégelis aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous port d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage.

En donnant ce service, la détentrice est autorisée à utiliser le service de traversiers Baie-Comeau-Matane.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Marsoui, Pointe-à-la-Croix et Carleton aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée) pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Sacré-Coeur, Baie-Comeau, St-Joseph-de-Kamouraska, Lac-au-Saumon et St-Michel-du-Squatec aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

4. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Marsoui, Pointe-à-la-Croix et Carleton aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que le sciage, l'ébranchage et l'écorçage.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

Par les suivantes:

1. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Sacré-Coeur, Baie-Comeau, Port-Daniel, St-Elzéar, New-Richmond, Nouvelle, Pointe-à-la-Croix, Carleton, Cap-Chat, Ste-Félicité, Price, Marsoui, Causapscal, Ste-Florence, Lac-au-Saumon, Luceville, Lac-des-Aigles, Trois-Pistoles, St-Michel-de-Squatec, St-Alexandre-de-Kamouraska, St-Pierre-de-Témiscouata, Pohénégamook, ville Dégelis et St-Joseph-de-Kamouraska aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal. En donnant ce service, la détentrice est autorisée à utiliser le service de traversiers Baie-Comeau - Matane.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

2. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Pamphile, Lac-Frontière, Montminy, St-Aubert, Lauzon, St-Ephrem, St-Ange, Scott, St-Georges-Est, Ste-Rose et Ste-Claire aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

3. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De Sacré-Coeur, Baie-Comeau, Port-Daniel, St-Elzéar, New-Richmond, Nouvelle, Pointe-à-la-Croix, Carleton, Cap-Chat, Ste-Félicité, Price, Marsoui, Causapscal, Ste-Florence, Lac-au-Saumon, Luceville, Lac-des-Aigles, Trois-Pistoles, St-Michel-de-Squatec, St-Alexandre-de-Kamouraska, St-Pierre-de-Témiscouata, Pohénégamook, ville Dégelis et St-Joseph-de-Kamouraska aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal.

Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

4. Transport restreint - longue distance - route restreinte

De St-Pamphile, Lac-Frontière, Montminy, St-Aubert, Lauzon, St-Georges-Est, St-Ephrem, Sts-Anges, Scott, Ste-Rose et Ste-Claire aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée), pour le transport de bois ayant subi d'autres opérations que la coupe transversale, l'ébranchage, l'écorçage et le sciage longitudinal. Le présent permis devra être opéré conjointement avec le permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

Rôle Q-80-24979-9
Q-203,331-102-D
GILLES PICHÉ ENR.
(Piché, Gilles)
930, ave Bégin
Québec, QC
G1S 3J4
Requérant-cessionnaire
Q-203,083-101-D
COURVAL, RICHARD
85, Dorchester sud, app. 210
Québec, QC
G1K 5Y4
Requérant-cédant

Le requérant-cédant, s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à Gilles Piché Enr. (Piché, Gilles) le permis Q-203,083-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi pour l'agglomération de Québec (A-36).

Le requérant demande que la décision soit rendue en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle Q-80-24981-5
Q-203,507-101-D
RIVARD, LOUISE VILLENEUVE
2, rue Bélanger
Beauport, QC
G1C 3N1
Requérante-cessionnaire
Q-202,172-101-D
HAINS, ANDRÉ
301, rue Élise, R.R. 1
Charlesbourg, QC
G2L 1W2
Requérant-cédant

Hains, André demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Rivard, Louise Villeneuve le permis Q-202,172-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Est de Québec A-30.

Rôle Q-80-24984-9
Q-505,999-101-DS
ANDRÉ CYRENNE INC.
10925, Leblanc
Bécancour, Précieux-Sang
(Nicolet)
G0X 2A0
Requérante-cessionnaire
Q-506,646-101-DS
CHAGNON, CHRISTIAN
758, des Tilleuls
Ste-Eulalie (Nicolet)
G0Z 1E0
Requérant-cédant

Prenez avis que la requérante-cessionnaire s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir le permis Q-506,646 de Christian Chagnon pour la région 04, pour camionnage en vrac.

Liste des actionnaires

André Cyrenne	101 actions ordinaires
René Cyrenne	1 action ordinaire
Gabriel Cyrenne	1 action ordinaire

Rôle Q-80-24986-4
Q-300 124-103-D
(2214-V)
R.B.R. TRANSPORT INC.
2237, terrasse Cadieux
Beauport, QC
G1C 1Z6

Demande de permis:

R.B.R. Transport Inc., détentrice du permis 2214-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir les permis additionnels suivants:

a) Transport spécialisé - longue distance - territoire

De tous points à tous points dans le territoire décrit ci-après, pour le transport de voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à l'aide de véhicules spécialement agencés à cette fin.

Territoire: Québec et tous les endroits situés dans un rayon de 1 200 km de Québec.

b) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

De Beauport à la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) et retour, pour le transport de voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à l'aide de véhicules spécialement agencés à cette fin. Destination:

tous les endroits situés dans les provinces d'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique ainsi que tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique.

Droit additionnel: En donnant le service précité, la requérante est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison des voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à tous les endroits situés dans un rayon de 1 200 kilomètres de Beauport.

c) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

De Beauport à la frontière Québec–États-Unis (tous ports d'entrée) et retour, pour le transport de voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à l'aide de véhicules spécialement agencés à cette fin. Destination: Tous les endroits situés dans les États-Unis d'Amérique.

Droit additionnel: En donnant le service précité, la requérante est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison des voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à tous les endroits situés dans un rayon de 1 200 kilomètres de Beauport.

d) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte

De Beauport à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) et retour, pour le transport de voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à l'aide de véhicules spécialement agencés à cette fin. Destination: Tous les endroits situés dans les provinces de Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve.

Droit additionnel: En donnant le service précité, la requérante est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison des voitures antiques, voitures de collection ainsi qu'accessoires et pièces desdites voitures, à tous les endroits situés dans un rayon de 1 200 kilomètres de Beauport.

Rôle Q-80-24997-1
Q-202,424-104-D

TAXI ARC-EN-CIEL

(Boisvert, Clément)
4522, boul. St-Joseph
R.R. numéro 2
Drummondville (Drummond)
J2B 6V3

Le requérant est détenteur du permis Q-202,424-001 à 003 pour la municipalité de St-Nicéphore 04-4116-SD.

Dans une lettre reçue à nos bureaux le 7 novembre 1980, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis Q-202,424-003 l'autorise à fournir.

Rôle Q-80-24998-9
Q-203,497-101-D

ST-ONGE, LOUIS AIMÉ

377, Notre-Dame nord
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 2S5
Requérant-cessionnaire
Q-200,706-102-D

ROY & PLANTE LTÉE

880, St-Alphonse ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 3X5
Requérant-cédant

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer à St-Onge, Louis-Aimé le permis Q-200,706-006 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford-Mines A-18.

Rôle Q-80-24999-7
Q-203,503-101-D

JEAN CLAUDE SIROIS

(Sirois, Jean Claude)
9, rue Bédard
Saint-Émile, QC
G0A 3N0
Requérant-cessionnaire
Q-203,024-101-D

HOWARD McNAUGHTON

(McNaughton, Howard)
1495, rue Éclair
Val-Bélair, QC
G0A 1G0
Requérant-cédant

M. Howard McNaughton, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Jean Claude Sirois, le permis Q-203,024-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-80-25000-3
Q-710,744-101-D
SERVICES SANITAIRES ROY INC.
Case postale 478
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Adresse postale
4e Rang est
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Place d'affaires
Requérant-cessionnaire
Q-710,174-101-D
ROY, SERGE
Case postale 478
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Adresse postale
4e Rang est
St-Pascal (Kamouraska)
G0L 3Y0
Place d'affaires
Requérant-cédant

Prenez avis que M. Serge Roy de St-Pascal, Cté Kamouraska, s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de transférer le permis de transport de déchets solides no Q-710174-001 (région 03) ainsi que les systèmes et moyen de transport qu'il exploite en vertu dudit permis, à Services Sanitaires Roy Inc. de St-Pascal, comté de Kamouraska.

Le requérant demande également l'application de l'article 2.58.1 des Règles de pratique de la Commission des transports du Québec.

Rôle Q-80-25006-0
Q-300,022-125-D
(147-V)
GOSSELIN TRANSPORT LTÉE
141, boul. Smith sud, C.P. 456
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 5T3

Demande de modification de permis, service additionnel:

Gosselin Transport Ltée, détentrice du permis no Q-300,022 s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire remettre en vigueur les clauses 033 et 034 de son permis qui furent annulées par décision du 31 mars 1980 pour non-production de contrats et qui se lisaient comme suit:

Q-300,022-033:

Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat

De Thetford Mines à Montmagny, pour le transport de liqueurs douces et de caisses de liqueurs douces, et retour avec contenants vides, pour le compte d'Émile Couture (T.M.) Ltée.

Q-300,022-034:

Transport spécialisé - longue distance - rayon - contrat

De Thetford Mines à tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de Thetford-Mines, à l'exclusion de Ste-Marie et St-Maxime-de-Scott, pour le transport de briques, pour le compte de Maçonnerie Réal Dulac Ltée, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Ce service ne peut être donné qu'à l'aide de remorques ou semi-remorques spécialement équipées pour décharger la marchandise chez les clients de l'expéditrice.

Rôle Q-80-25007-8
Q-301,774-111-D
SOLIVRAC SERVICES INC.
365, chemin Témiscouata
Rivière-du-Loup
(Rivière-du-Loup) QC
G5R 2Y9

Demande de modification de permis:

La requérante, Solivrac Services Inc., 90 des Sous-Bois, Beauport, QC, G1E 5Z6, détentrice du permis Q-301,774 dont la clause *1*) se lit comme suit:

1) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne

De tous les entrepôts et cimenteries de la province de Québec à la frontière Québec–États-Unis (port de sortie Jackman) par véhicules citernes munis d'un système de déchargement par soufflerie, pour le compte de Ciment du St-Laurent Inc. et Ciment International Inc. (Destination: Tous les endroits de l'État du Maine).

Restriction re: clause *1*):

Les services autorisés par cette clause *1*) ne seront opérés que conjointement avec le permis complémentaire des autorités compétentes.

Demande à la Commission des transports du Québec que ladite clause *1*) soit modifiée pour se lire à l'avenir comme suit:

1) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne

De tous les entrepôts et cimenteries de la province de Québec à la frontière Québec–États-Unis (tous les ports de sortie), pour le transport de ciment par véhicules-citernes, pour le compte de Ciment St-Laurent Inc. et Ciment Indépendant Inc. (destination: Tous les États des États-Unis d'Amérique).

Restriction re: clause *1*):

Les services autorisés par cette clause *1*) ne seront opérés que conjointement avec le permis complémentaire des autorités compétentes.

Rôle Q-80-25008-6
Q-300,320-128-D
(8642-V)

GOSSELIN EXPRESS LTÉE
GOSSELIN EXPRESS LTD.

141, boul. Smith sud
Thetford-Mines
(Mégantic) QC
G6G 6K2

Demande de modification de permis, service additionnel.

Gosselin Express Ltée, détentrice du permis no Q-300,320-(8642-V) s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but de faire remettre en vigueur les clauses *ii*), *jj*), *kk*), *ll*), *nn*), *oo*), *pp*), *qq*), *rr*) de son permis qui furent annulées par décision du 31 mars 1980, pour non-production de contrats et qui se lisaient comme suit:

ii) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

ii) De Valcourt aux frontières Québec–États-Unis (tous les ports d'entrée) pour le transport d'autos-neige et pièces, pour le compte de Bombardier Limitée à destination des États suivants: New York, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Pennsylvanie, New-Jersey, Maine, Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Indiana, Illinois.

Droit additionnel re/clause *ii*):

Dans l'exploitation de son permis, la détentrice peut utiliser les remorques et semi-remorques de Bombardier Limitée.

jj) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

jj) De Valcourt aux frontières Québec–Ontario (tous les ports d'entrée) en transit à travers l'Ontario, pour le transport d'autos-neige et pièces, pour le compte de Bombardier Limitée à destination des États suivants: New York, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Pennsylvanie, New Jersey, Maine, Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Indiana, Illinois.

Ce permis devra être opéré conjointement avec un permis émis par l'I.C.C. et aux autres permis émis par l'O.H.T.B., si nécessaire.

Droit additionnel re/clause *jj*):

Dans l'exploitation de son permis, la détentrice peut utiliser les remorques et semi-remorques de Bombardier Limitée.

QCS 2108

kk) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

kk) De Valcourt aux frontières Québec–États-Unis (tous ports d'entrée), pour le transport d'autos-neige et pièces et de motocyclettes fabriqués par Bombardier Ltée à destination des États suivants: New York, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Pennsylvanie, New Jersey, Maine, Vermont, New Hampshire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Indiana, Illinois et Ohio, pour le compte de Bombardier Ltée

Droit additionnel re/clause *kk*):

Dans l'exploitation de son permis, la détentrice peut utiliser les remorques et semi-remorques de Bombardier Limitée.

QCS 2108

ll) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

ll) De Valcourt aux frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée), en transit à travers l'Ontario, pour le transport d'autos-neige et pièces de motocyclettes fabriqués par Bombardier Ltée à destination des États suivants: New York, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Pennsylvanie, New Jersey, Maine, Vermont, New Hamsphire, Massachusetts, Connecticut, Rhode Island, Indiana, Illinois et Ohio, pour le compte de Bombardier Ltée.

En donnant les services précités, *kk*) et *ll*), la requérante ne pourra passer par le port d'entrée de Phillipsburg.

Le permis est sujet à l'obtention des permis complémentaires des autorités concernées.

Droit additionnel re/clause *ll*):

Dans l'exploitation de son permis, la détentrice peut utiliser les remorques et semi-remorques de Bombardier Limitée.

nn) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

nn) Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Champlain) et des frontières Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) à Montréal et Québec, pour le transport de souffleurs à neige et pièces et d'équipement de jardin et pelouse et pièces provenant des entrepôts et manufactures de Ariens Company Ltd. à Brillion, Wisconsin, pour le compte de Morin Équipement Ltée.

L'exploitation de ce permis est sujette à l'obtention du permis complémentaire à être émis par les autorités étrangères.

oo) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - en transit

oo) Des frontières Québec–États-Unis (port d'entrée: Champlain) et des frontières Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière Beaudette) aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: Ste-Rose-du-Dégelé et Matapédia), pour le transport de souffleurs à neige et pièces et d'équipement de jardins et pelouses et pièces provenant des entrepôts et manufactures de Ariens Company Ltd. à Brillion, Wisconsin, pour le compte de Morin Équipement Ltée.

L'exploitation de ce permis est sujette à l'obtention du permis complémentaire à à être émis par les autorités étrangères.

Condition:
Ce service est sujet aux règlements de l'Ordonnance générale no 2 (location) et de ses amendements.
QCS-2004
pp) Transport restreint - longue distance - contrat
pp) De Thetford-Mines à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette et Pointe-Fortune) pour le transport de machinerie agricole et industrielle fabriquée par Ber-Vac Inc. et destinée à la province d'Ontario, par contrat pour le compte de cette dernière.
QCS-2006
qq) Transport restreint - longue distance - contrat
qq) De Thetford-Mines à la frontière Québec–Nouveau-Brunswick (ports d'entrée: villes Dégelis et Matapédia) pour le transport de machinerie agricole et industrielle fabriquée par Ber-Vac Inc. et destinée au Nouveau-Brunswick, par contrat pour le compte de cette dernière.
QCS-2007
rr) Transport restreint - longue distance - contrat
rr) De Thetford-Mines à la frontière Québec–États-Unis d'Amérique (ports d'entrée: Champlain et Derby Lines) pour le transport de machinerie agricole et industrielle fabriquée par Ber-Vac Inc. et destinée aux États-Unis d'Amérique, par contrat pour le compte de cette dernière.

Rôle Q-80-25012-8
Q-203,498-101-D
L'HEUREUX, ANDRÉ
270, 7e Rue ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 5C7
Requérant-cessionnaire
Q-200,706-103-D
ROY & PLANTE LTÉE
880, St-Alphonse ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 3X5
Requérant-cédant

Roy & Plante Ltée demande à la Commission des transports du Québec de transférer à L'Heureux, André le permis Q-200,706-007 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford-Mines A-18.

Rôle Q-80-25013-6
Q-203,496-101-D
FALARDEAU, ROLLAND
682, rue St-Alphonse ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 3X2
Requérant-cessionnaire
Q-200,706-101-D
ROY & PLANTE LTÉE
880, rue St-Alphonse ouest
Thetford-Mines (Mégantic)
G6G 3X5
Requérante-cédante

La requérante Roy & Plante Ltée, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Rolland Falardeau, le permis Q-200,706-008 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford-Mines A-18.

Rôle Q-80-25014-4
Q-203,509-101-D
PIERRE BLAIS ENRG.
(Blais, Pierre)
Case postale 313
Route rurale 1
Noranda (Témiscamingue)
J9X 5A9
Adresse postale
Route rurale 1
Noranda (Témiscamingue)
J9X 5A3
Place d'affaires
Requérante-cessionnaire
Q-202,734-101-D
LAMBERT, JACQUES
262, avenue Dufault
Rouyn (Témiscamingue)
J9X 4C7
Requérant-cédant

M. Jacques Lambert demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. Pierre Blais, le permis aéroportuaire, le permis Q-202,734-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule et ce, pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Rouyn-Noranda A-48.

Rôle Q-80-25015-1
Q-600,569-102-D
GEORGES DUSSAULT ENR.
(Dussault, Georges)
60, rue Drolet
Québec, QC
G2K 1J7

Georges Dussault, 60, rue Drolet, Charlesbourg-Ouest (2014-C), s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de location de roulottes motorisées.

Rôle Q-80-25017-7
Q-203,512-101-D
PELLETIER, JEANNE-MANCE
251, rue Principale nord
Ste-Perpétue (L'Islet)
G0R 3Z0
Requérante-cessionnaire
Q-200,295-103-D
PELLETIER, J. ROMÉO
251, Principale
Ste-Perpétue (L'Islet)
G0R 3Z0
Requérant-cédant

Pelletier, J. Roméo demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Pelletier, Jeanne-Mance le permis Q-200,295-001 de catégorie Région et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans les régions de Ste-Perpétue, 03-1306-SD, Ste-Félicité, 03-1308-SD, St-Marcel, 03-1309-SD.

Rôle Q-80-25023-5
Q-000,546-104-D
LES TRANSPORTS L. A. COULOMBE INC.
Mont-St-Pierre (Gaspé)
G0E 1V0

Prenez avis que Les Transports L.A. Coulombe Inc. s'adressera à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis saisonnier suivant:

Service: Transport des travaillants résidant à Mont-St-Pierre, Mont-St-Louis et Anse-Pleureuse à destination de Murdochville, et retour.

Durée: 1er janvier 1981 au 31 décembre 1981

Taux: 3,75 $ aller-retour

Service: Transport de personnes en groupe à des activités religieuses, éducatives, culturelles, sportives et récréatives de Mont-St-Pierre à Madeleine, Marsoui Rivière au Renard, Gaspé, Percé, Maria, New-Richmond, Caplan, St-Siméon, Bonaventure, Paspébiac, Chandler, Murdochville, St-Omer, Nouvelle, Matapédia, Amqui, Ste-Anne-des-Monts, Matane, Mont-Joli et Rimouski.

Durée: 1er janvier 1981 au 31 décembre 1981

Taux: 1,00 $ du mille

Rôle Q-80-25024-3
Q-300,575-110-D
(15908-V)
LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC.
1747, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC
G1N 3Y9

Demande de modification de permis:

La requérante, La Cie de Transport Richard Inc., détentrice de la clause *g*) du permis 15908-V qui se lit ainsi:

g) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat

g) De Québec à ailleurs dans la province, pour le compte de Dynamic Industries Ltd. s'adresse à la commission des transports du Québec afin de faire changer le nom de Dynamic Industries Ltd par Pylonex Inc. Cette dernière a fait l'acquisition des actifs appartenant autrefois à Dynamic Industries Ltd.

Rôle Q-80-25025-0
Q-300,575-109-D
(15908-V)
LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC.
1747, boul. Wilfrid-Hamel
Québec, QC
G1N 3Y9

Demande de modification de permis, service additionnel:
La Cie de Transport Richard Inc., détentrice du permis portant le numéro 15908-V (Q-300,575) s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:
Transport restreint - longue distance - rayon - contrat
De Pont-Rouge à tous les endroits situés dans un rayon de 500 milles pour le transport de matériel d'isolation, et retour avec marchandises refusées ou avariées et papier rebut en ballots pour la fabrication de ce matériel d'isolation (cellulose), pour le compte de Styrolaine Canada Ltée.

Rôle Q-80-25026-8
Q-302 155-101-D
SERVICE DE LIVRAISON HARVEY ENRG.
(Duval, Pauline Harvey)
253, St-Georges
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain), QC
G8T 5E7

Nouvelle demande:
La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à donner les services de transport suivants:
a) Transport restreint - service local
a) Cap-de-la-Madeleine et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité;
b) Transport restreint - longue distance - rayon
b) De Cap-de-la-Madeleine à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité, et retour.
Dans les deux cas, pour le transport de petits colis ne dépassant pas 50 livres.

Rôle Q-80-25027-6
Q-302,002-102-D
METROBEC TRANSPORT LIMITÉE
1815, Decelles, R.R. 3
Québec, QC
G2B 3W4
Place d'affaires
2950, rue Watt
Ste-Foy, QC
G1X 4A8

Demande de droit additionnel:
Métrobec Transport Limitée, détentrice du permis Q-302,002 qui se lit ainsi:
a) Transport général - service local
a) Québec et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.
b) Transport général - longue distance - rayon
b) De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, en suivant les routes principales, et retour.
s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le droit additionnel de pouvoir utiliser dans l'exploitation de son permis des véhicules spécialisés de déménagement prévu à l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

10092-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
Q-80-24971-6	Q-710,636-102-D **BÉLANGER, RÉJEAN** Rivière-Pentecôte (Saguenay) G0H 1R0	Déchets solides	09
Q-80-25001-1	Q-710,745-101-D **POULIOT, JEAN-CLAUDE** 380, rue Ste-Anne Saint-Narcisse-de-Beaurivage (Lotbinière) G0S 1W0	Déchets solides	03
Q-80-25016-9	Q-710,740-101-D **YVON PETITPAS** (Petitpas, Yvon) Case postale 129 Havre-Saint-Pierre (Saguenay) G0G 1P0 Adresse postale 1159, du Canot Havre-Saint-Pierre (Saguenay) G0G 1P0 Place d'affaires	Déchets solides	09

10092-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-25076	80 11 17	Décision: MDI-2839 3795-A D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MANITOU LOTEN (Jean Boisvert faisant affaires sous le nom de:) Intimée AUTOBUS CONCORDE LTÉE Mise en cause			
		Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976). Requête accordée, cautionnement confisqué.			
M-80-55187-7	80 11 20	Décision: MPV-1989-S 2-M-000102-102-DS ROPIN INC Requérante	Le Devoir	80 11 05 80 11 06 80 11 07	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 02 13 jusqu'au: 81 02 16
Q-80-24503-7	80 11 13	Décision: QPV-1679-H 3-Q-000022-102-HP LA CIE D'AUTOBUS RIMOUSKI LTÉE Requérante	Affichée dans les autobus	du 80 08 05 au 80 08 15	Modification d'horaire La Commission déclare la demande irrecevable en droit
Q-80-24576-3	80 11 05	Décision: QPV-1671-TF 2-Q-000288-101-DT AUTOBUS LAPOINTE LTÉE Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9708	80 10 04	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24801-5	80 11 19	Décision: QPV-1680-S 0-Q-000611-101-DS AUTOBUS S. ROMPRE LTÉE Requérante	Le Nouvelliste	80 10 01 80 10 02 80 10 03	Demande de permis Accordée en partie Valide jusqu'au 30-04-81

ÉCOLIER

M-80-51566-111-C	80 11 19	Décision: MPE-1506 CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante M-100181 COMMISSION SCOLAIRE ST-JÉRÔME Opposante M-100268 AUTOBUS BRUNET INC. M-100276 AUTOBUS GRIMES INC. M-100267 AUTOBUS ROCHON INC.	G.O.Q. no 23 pp. 6766 et 6767	80 06 07	

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
		M-100273 G. & L. GAUTHIER TRANS-SPORT INC. M-100606 AUTOBUS ROLAND INC. M-100277 AUTOBUS YVAN OUELLETTE INC. M-100275 ROLAND GODARD AUTOBUS M-100278 AUTOBUS M. LABELLE INC. Intervenantes			

Proprio motu

La Commission:

1. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à décision contraire en appel;

2. Prolonge, pour l'année scolaire 1980-1981, les contrats de transport d'écoliers conclus entre la Commission scolaire St-Jérôme et le transporteur suivant:

Transporteur scolaire	*Contrats et circuits concernés*
Roland Godard Autobus	217 et 219

mais ne révise pas leurs prix, lesquels pourront être sujets à ajustement suite à l'entrée en vigueur de dispositions réglementaires concernant la modification du prix des contrats pour l'année 1980-1981, s'il en est, conformément à ces dispositions, et ce, le cas échéant, par une ou d'autres décisions;

3. Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit:

Transporteurs scolaires	*Contrats et circuits concernés*
Autobus Brunet Inc.	122 et 124
Autobus Grimes Inc.	110 et 111
Autobus Rochon Inc.	105
G. & L. Gauthier Trans-Sport Inc.	138. 143, 144, 174, 175, 183, 185 et 218
Autobus Roland Inc.	194, 198, 211, 212, 213 et 224
Autobus Yvan Ouellette Inc.	132
Roland Godard Autobus	215, 216, 221 et 222
Autobus M. Labelle Inc.	149

M-80-51566-117-C	80 11 19	Décision: MPE-1474-C CM-10000-P-103 CQ-10000-P-103 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant			

Correction de décision

La Commission corrige la décision MPE-1474 du 25 août 1980, à la page 4, de sorte que le nom de la Commission scolaire régionale se lise «Lignery» au lieu de «Henri-Bourassa».

TAXI

M-80-47429	80 10 07	Décision: MPT-15655 M-209567 101-D LAPOINTE, YVES Requérant-cédant PRESCOTT, GASTON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 8 p. 2011	80 02 23	Transfert de permis Accordée Région de St-Gabriel 06 4924 V
M-80-50656	80 09 08	Décision: MPT-15562 M-208366 102-D SAITANIS, GEORGE Requérant-cédant SKORDAKIS, MME DIMITRA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 20 p. 5951	80 05 17	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-51820	80 11 17	MPT-15753 M-202553 103-D ELEANOR KANTOR HERER Requérante-cédante MOE L. HERER Requérante-cessionnaire S. KANTOR INC. Mise en cause	G.O.Q. no 34 p. 8658	80 08 23	Maintien de permis-changement de contrôle Désistement.
M-80-53621-7	80 11 05	Décision: MPT-15715 6-M-210491-101-D ST-FLEUR, ÉZÉCHIEL Requérant-cessionnaire 3-M-207110-102-D ST-VILMAR, ALEXANDRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 32 p. 8302	80 08 09	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 11 05
M-80-53680-3	80 09 23	Décision: MPT-15626 8-M-209889-102-D SEIDE, WILSON Requérant-cessionnaire 9-M-208245-102-D OHANA, ARMAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8478	80 08 16	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-53684-5	80 10 22	Décision: MPT-15701 8-M-206877-101-D STIVALETTI, PETER Requérant-cessionnaire 2-M-205958-101-D MACRI, SALVATORE Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8479	80 08 16	Transfert de permis Accordée
M-80-53728-0	80 09 22	Décision: MPT-15611 6-M-210541-101-D MAURICE GABBAY ENR Requérante-cessionnaire 6-M-202563-102-D POCE, PAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 33 p. 8486	80 08 16	Transfert de permis Accordée
M-80-54011-0	80 10 28	Décision: MPT-15703 6-M-208735-101-D LÉVEILLÉ, RÉAL Requérant-cessionnaire 6-M-208552-101-D MARCIL, PIERRETTE Requérante-cédante	G.O.Q. no 37 p. 9194	80 09 13	Transfert de permis Accordée
M-80-54012-8	80 11 10	Décision: MPT-15722 1-M-210546-102-D CARRIE-ANN ENR. Requérante-cessionnaire 6-M-203132-101-D SEALY, CHARLES HUGH Requérant-cédant	G.O.Q. no 37 p. 9194	80 09 13	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54120-9	80 11 03	Décision: MPT-15712 3-M-210569-101-D SANTOS JOSE ZULMIRO Requérant-cessionnaire 4-M-203712-101-D TAVARES VITAL DA SILVA Requérant-cédant	G.O.Q. no 39 p. 9499	80 09 27	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54122-5	80 11 03	Décision: MPT-15710 4-M-210568-101-D CLÉMENT, SERGE Requérant-cessionnaire 0-M-200381-101-D RUEL, FERNAND Requérant-cédant	G.O.Q. no 39 p. 9500	80 09 27	Transfert de permis Accordée A-43

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54134-0	80 11 03	Décision: MT-15709 5-M-210575-101-D BERNIER, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 0-M-209333-101-D LÉVEILLÉ, DENIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 39 p. 9502	80 09 27	Transfert de permis Accordée A-06
M-80-54256-1	80 11 12	Décision: MPT-15733 8-M-210572-101-D MOUSSEAU, JEAN-RENÉ Requérant-cessionnaire 9-M-209953-102-D BLACK, SAUL Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9687	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 11 12
M-80-54260-3	80 11 06	Décision: MPT-15718 7-M-208809-102-D CRISCI, ANDREA Requérant-cessionnaire 3-M-201543-101-D VENDETTI, HUBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9688	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-05 Entrée en vigueur: 80 11 06
M-80-54261-1	80 11 06	Décision: MPT-15719 7-M-208809-101-D CRISCI, ANDREA Requérant-cessionnaire 2-M-201544-101-D VENDETTI, HUBERT Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9688	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 80 11 06
M-80-54267-8	80 11 20	Décision: MPT-15758 1-M-210579-101-D GIROUX, CHARLES Requérant	G.O.Q. no 40 p. 9690	80 10 04	Demande de permis Désistement
M-80-54275-1	80 11 07	Décision: MPT-15727 6-M-209576-101-D PIERRE, JEAN-ALTIDOR Requérant-cessionnaire 1-M-203772-105-D MARTIN SERVICE STATION LTD Requérante-cédante	G.O.Q. no 40 p. 9695	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54283-5	80 11 07	Décision: MPT-15728 9-M-210605-101-D COURTEMANCHE, LÉO Requérant-cessionnaire 6-M-200195-101-D GAGNÉ, ROGER Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9696	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-05
M-80-54291-8	80 11 07	Décision: MPT-15730 5-M-210583-101-D MOREAU, NORBERT Requérant-cessionnaire 4-M-209156-101-D SADLER, GERALD Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9697	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54368-4	80 11 13	Décision: MPT-15744 8-M-210606-101-D AZELOGLOU, ATHANASSIOS Requérant-cessionnaire 7-M-204337-101-D ROTH, LEONARD CHARLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9900	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54381-7	80 10 29	Décision: MPT-15704 7-M-210607-101-DS RAPIDE (TAXI) Requérante-cessionnaire 4-M-205485-101-DS ROY, LUCIEN Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 07 80 08 08 80 08 09	Transfert de permis Accordée
M-80-54404-7	80 11 13	Décision: MPT-15736 4-M-210618-101-D MAINGRETTE, GELES Requérant-cessionnaire 6-M-209618-104-D BESSARD DESRIVIÈRES Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9906	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54424-5	80 11 13	Décision: MPT-15742 9-M-210621-101-D GUÉRIN, MAURICE Requérant 4-M-207796-101-D SIMARD, LIONEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9909	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-11
M-80-54532-5	80 10 31	Décision: MPT-15706 4-M-210683-101-DS BAILLAIRGE, PIERRE Requérant-cessionnaire 1-M-208235-102-DS LAPOINTE, ANDRÉ Requérant-cédant	Le Devoir	80 09 17 80 09 18 80 09 19	Transfert de permis Accordée A-15
M-80-55179-4	80 11 21	Décision: MPT-15778 5-M-210625-101-D FOLCO, NOËLLA Requérante-cessionnaire 7-M-209922-103-D POULIOT, JEAN-PAUL Requérant-cédant			Transfert de permis Désistement
Q-80-12097	80 11 04	Décision: QPT-5353 Q-200 666-002 MICHELINE H. CLOUTIER	G.O.Q. no 23	80 06 11	Décision finale Demande de permis La Commission ferme à toutes fins le dossier Q-200 666-2-D (002), cause Q-12097
Q-80-19175	80 11 18	Décision: QPT-5345 Q-24 027-1-D BAIE-COMEAU DE LUXE TAXI INC. Requérante Q-202 831-3-D PROULX, MARIO Intimé	G.O.Q. no 12 p. 3527	79 03 24	Annulation de permis Désistement
Q-80-24536-7	80 11 05	Décision: QPT-5328 1-Q-203461-101-D ROBIN, LOUIS Requérant-cessionnaire 0-Q-200823-101-D NICOLE, PAUL-ÉMILE Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9702	80 10 04	Transfert de permis Accordée 03-1417-C
Q-80-24543-3	80 11 05	Décision: QPT-5332 5-Q-203467-101-D ÉMOND, RÉGENT Requérant-cessionnaire 7-Q-202392-101-D DESMARAIS, ARTHUR Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9703	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-29

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24547-4	80 11 05	Décision: QPT-5326 8-Q-203464-101-D NANCY CARON ENR. Requérante-cessionnaire 8-Q-202169-101-D TARDIF, GILLES Requérant-cédant	G.O.Q. no 40 p. 9704	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-36
Q-80-24551-6	80 11 05	Décision: QPT-5330 6-Q-203466-101-D JEAN-MARC LELIÈVRE Requérant-cessionnaire 1-Q-202968-102-D 86713 CANADA LTÉE Requérante-cédante	G.O.Q. no 40 p. 9705	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-38
Q-80-24551-6	80 11 19	Décision: QPT-5330-C LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office Q-203 466-101-D JEAN-MARC LELIÈVRE Q-202 968-102-D 86713 CANADA LTÉE Mis en cause			

* Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.11.
La Commission corrige la décision portant le numéro QPT-5330 en y ajoutant un troisième paragraphe, dans le dispositif, à la page 1, se lisant comme suit:
«3. Statue que la présente décision devient exécutoire immédiatement.»

Q-80-24570-6	80 11 07	Décision: QPT-5335 0-Q-203439-101-D GENDRON, ROLAND Requérant-cessionnaire 0-Q-200526-101-D SUCCESSION SYLVIO LEBEL Requérante-cédante	G.O.Q. no 40 p. 9708	80 10 04	Transfert de permis Accordée A-21 Entrée en vigueur: 80 11 07
Q-80-24582-1	80 11 11	Décision: QPT-5343 8-Q-203472-101-D ALBERT, MARCEL Requérant-cessionnaire 9-Q-200410-101-D MURRAY, PHILIPPE Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9913	80 10 11	Transfert de permis Accordée A-9
Q-80-24587-0	80 11 11	Décision: QPT-5338 4-Q-203468-101-D TREMBLAY, DENIS Requérant-cessionnaire 2-Q-203031-101-D GUIMOND, JEAN-MARC Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9914	80 10 11	Transfert de permis Accordée 9901-VT Entrée en vigueur: 80 11 11
Q-80-24624-1	80 11 11	Décision: QPT-5339 3-Q-203477-101-D GASSEAU, MARCEL Requérant-cessionnaire 5-Q-201289-101-D POULIN, RAYMOND Requérant-cédant	G.O.Q. no 41 p. 9919	80 10 11	Demande de permis Accordée A-36
Q-80-24649-8	80 11 20	Décision: QPT-5348 5-Q-203483-101-D ROY, ANDRÉ Requérant	G.O.Q. no 42 p. 10088	80 10 18	Demande de permis Accordée 03-2822-VL et 03-2821-P

CAMIONNAGE RÉGULIER

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-23813	80 11 17	Décision: MDI-2843 26101-V D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant McDONALD, CELINA Intimée LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTÉE Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-29605	80 11 17	Décision: MDI-2840 M-3033350 D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant R & G TRANSPORT ENRG (Roger Lajeunesse et Ginette Lauzon faisant affaires sous le nom de) Intimée GLOBAL EXPRESS INC. LIVRAISON WILLIAM LTÉE Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-35286	80 11 17	Décision: MDI-2841 M-303520 1-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant REDLINE EXPRESS (Larry Jones et Geoff Johnson faisant affaires sous le nom de) Intimée J.C. BÉDARD TRANSFER McTAVISH CARRIERS LTD LARIVIÈRE TRANSPORT LTÉE KINGSWAY TRANSPORTS LTD TRANSPORT BRAZEAU INC. MAC'S DELIVERY SERVICE OVERNITE EXPRESS LIMITED Mises en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-37431	80 11 17	Décision: MDI-2842 M-304581 D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant DAVIS MOVERS & CARTAGE LIMITED Intimée A & F BAILLARGEON EXPRESS INC. Mise en cause			Décision incidente Requête pour péremption d'instance suivant l'article 2.41.1 du Règlement 2 (1976) Requête accordée, cautionnement confisqué.
M-80-46454	80 11 20	Décision: MCR-6278 M-304996 101-D TRANSPORT MARCO ENRG. (Charlebois, Bernard) Requérante	G.O.Q. no 3	80 01 19	Demande de permis Rejetée
M-80-47637	80 11 19	Décision: MCR-6271 M-305088 D-101 MULTI-AUTO INC. Requérante	G.O.Q. no 9	80 03 01	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-51596	80 11 17	Décision: MCR-6062-C M-301440 101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant MILLS, GEORGES Intimé-cédant CLARK, MICHAEL Intimé-cessionnaire			

Correction de décision
La Commission:
Corrige la décision MCR-6062 du 24 juillet 1980 aux pages 1 et 3 pour que le permis transféré se lise ainsi:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - irrégulier
Des frontières Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) via la route no 138 (anciennement route no 2) à Montréal, à Québec, et retour, pour le transport de fruits et légumes naturels ontariens et québécois et leurs contenants (les fruits et légumes en conserve ou congelés sont exclus) originant ou à destination d'endroits sis dans les comtés d'Essex, Kent et Lambton, Ontario.
Restriction:
L'exploitation de ce service est sujette à l'obtention d'un permis connexe de l'Ontario Highway Transport Board.

M-80-53829-6	80 11 10	Décision: MCR-6266 0-M-305248-101-D VALLEYFIELD COURTIER ENRG Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8666	80 08 23	Demande de permis Désistement
M-80-53836-1	80 10 01	Décision: MCR-6171-TF 5-M-301952-105-DT CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8826	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53874-2	80 10 01	Décision: MCR-6172-TF 6-M-300870-107-DT ALLTRANS EXPRESS LTD. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8833	80 08 30	Modification des taux et tarifs Accordée
M-80-53915-3	80 10 31	Décision: MCR-6248 1-M-301659-111-DS TRANSPORT ROBERT QUÉBEC (1973) LTÉE Requérante-cessionnaire 6-M-300102-102-DS LANDREVILLE TRANSPORT INC Requérante-cédante	Journal de Montréal	80 07 11 80 07 12 80 07 13	Transfert de permis Accordée en partie Accorde le transfert des clauses M300102-001,004, et 006 référé en audience publique pour 003,005,007 Entrée en vigueur: 80 10 31
M-80-54127-4	80 11 07	Décision: MCR-6255 5-M-300068-217-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9500 G.O.Q. no 39 p. 9500	80 09 27 80 09 27	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 07
M-80-54350-2	80 11 21	Décision: MCR-6290 6-M-305291-101-D BRUNEAU, GÉRARD Requérant	G.O.Q. no 41 p. 9897	80 10 11	Demande de permis Accordée
M-80-55150-5	80 11 13	Décision: MT-784 2-M-305196-102-SI LEDGE MOVING AND STORAGE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 13 jusqu'au: 80 11 14
Q-80-22771	80 11 14	Décision: QCR-3314 Q-300 111-102-D LE DÉMÉNAGEUR QUÉBÉCOIS LTÉE	G.O.Q. no 11	80 03 15	Droit additionnel Accordée
Q-80-23313	80 11 17	Décision: QCR-3319 Q-300216-101-V V. BOUTIN EXPRESS INC. Requérante Q-301588-102-V TRANSPORT GILBERT & FILS LTÉE Intimée	G.O.Q. no 19	80 05 10	Vérification de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-23803-2	80 11 13	Décision: QCR-3312-TF 1-Q-30000C-106-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 7-M-30000C-247-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante conjointe	G.O.Q. no 24 p. 6956	80 06 14	Révocation d'une décision (art. 22) Abroge et annule à toutes fins que de droit l'Ordonnance numéro 7217-67 rendue le 27 novembre 1967
Q-80-24258-8	80 10 30	Décision: QCR-3290 3-Q-302121-101-DS TRANSPORT A. HÉNAULT & BEAUREGARD INC. Requérante-cessionnaire 8-Q-300054-101-DS BELLEMARE TRANSPORT LTÉE Requérante-cédante	Journal de Québec	80 07 26 80 07 28 80 07 29	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 30
Q-80-24359-4	80 11 06	Décision: QCR-3302-TF 8-Q-300575-106-PSS LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Fixe les taux et tarifs identifiés comme les pages 3, 4, 7, 8, 9, 15, 16, 17, 19, 20, 24, 25, 42 du tarif 8R annexé
Entrée en vigueur: 80 11 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-80-24359-4	80 11 14	Décision: QCR-3302-TF-C Q-300 575-106-PSS LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC.			

Correction de décision dans le cadre de l'article 2.59.12
La Commission corrige la décision QCR-3302-TF, rendue le 6 novembre 1980, en remplaçant le deuxième paragraphe du dispositif par le suivant:
2. Fixe les taux et tarifs apparaissant à l'annexe «A» et identifiés comme les pages 3, 4, 7, 8, 9, 15, 16, 17, 19, 20, 24, 25, 26, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43 du «Tarif 8-R».

Q-80-24708-2	80 11 03	Décision: QCR-3292 7-Q-302143-101-DS 99895 CANADA LTÉE Requérante-cessionnaire 0-Q-300219-101-DS ALAIN, ISIDORE Requérant-cédant	Le Devoir	80 09 24 80 09 25 80 09 26	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03
Q-80-24948-4	80 11 13	Décision: QS-3300 3-Q-300778-101-S GRANICO TRANSPORT LTÉE Requérante	Le Quotidien	80 09 24 80 09 25 80 09 26	Demande de permis Rejetée
QI-80-30104	80 11 21	Décision: QI-30104 Q-300 345 D. TURCOTTE & FILS LTÉE			Permis identique *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ

M-80-45207	80 11 14	Décision: MCS-5486 M-301918 101-D LAMBERT, BERNARD Requérant	G.O.Q. no 43 p. 9685	79 10 27	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-45933	80 11 24	Décision: MCS-5504 M-303494 102-D PROULX & ROY (86175 Canada Limitée) Requérante	G.O.Q. no 1 p. 40	80 01 05	Demande de permis Accordée en partie
M-80-49008	80 11 19	Décision: MCS-5493 M-302526 101-D NOVOREX CORPORATION LTÉE. Requérante	G.O.Q. no 14 p. 4777	80 04 05	Demande de permis Accordée en partie à la suite de la requête amendée.
M-80-49344	80 11 20	Décision: MCS-5502 M-304889 104-D TRANSPORT GABRIEL INC. Requérante	G.O.Q. no 15 p. 5009	80 04 12	Demande de permis Rejetée pour défaut de comparaître
M-80-54025-o	80 11 20	Décision: MCS-05404-C Q-302111 101-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérant TRANSPORT ROCHON & ROY LTÉE. Intimée-cessionnaire TRANSPORT ROLLAND ROCHON ENRG. Intimée-cédante			Correction de décision La Commission: Corrige la décision MCS-5404 du 8 octobre 1980, à la page frontispice ainsi qu'à la page 2, de sorte que le nom de l'intimée-cédante se lise Simone Rochon au lieu de Simone Boyer.
M-80-53888-2	80 11 14	Décision: MCS-5487 1-M-302574-102-D RED STAR EXPRESS LINES OF AUBURN INC. Requérante-tireur 1-M-300032-102-D COMPAGNIE DE TRANSPORT ÉTOILE ROUGE DU QUÉBEC (1976) LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 35 p. 8836 G.O.Q. no 35 p. 8836	80 08 30 80 08 30	Demande de permis Accordée
M-80-54001-1	80 10 16	Décision: MCS-5431 8-M-305281-101-D J & H TRANSPORT LIMITED Requérante-tireur 4-M-305046-134-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 37 p. 9192	80 09 13	Demande de permis Accordée
M-80-54006-0	80 10 16	Décision: MCS-5433 7-M-305282-101-D MELVIN VINCENT O. Requérante-tireur 4-M-305046-135-D LA COMPAGNIE DE TRANSPORT CANADIEN PACIFIQUE LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 37 p. 9193	80 09 13	Demande de permis Accordée
M-80-54137-3	80 11 18	Décision: MCS-5494 6-M-304310-102-D CENTRAL TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9502	80 09 27	Demande de permis Accordée
M-80-54235-5	80 11 10	Décision: MCS-5480-TF 0-M-40003B-384-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9685	80 10 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 12 01
M-80-54252-0	80 11 10	Décision: MCS-5481 0-M-305263-101-D DÉMÉNAGEMENT & ENTREPOSAGE LAPRAIRIE INC. Requérante-cessionnaire 7-M-304616-101-D JEAN MARIE POTVIN TRANSPORT Requérante-cédante	G.O.Q. no 40 p. 9687	80 10 04	Transfert de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-54294-2	80 11 19	Décision: MCS-5495 5-M-300988-101-D TUDHOPE CARTAGE LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9698	80 10 04	Demande de permis Accordée
M-80-54447-6	80 11 21	Décision: MCS-5509 0-M-300355-103-D RIGAUD, TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10078	80 10 18	Demande de permis Accordée
M-80-54464-1	80 11 21	Décision: MCS-5508 9-M-300067-102-D MESSIER, ROGER Requérant	G.O.Q. no 42 p. 10081	80 10 18	Modification de permis Accordée
M-80-54478-1	80 11 21	Décision: MCS-5507 9-M-305306-101-D LETELLIER JEAN ENR Requérante	G.O.Q. no 42 p. 10084	80 10 18	Demande de permis Rejetée
M-80-54767-7	80 11 05	Décision: MS-6287 6-M-303742-101-S TREMBLAY, JEAN Requérant	Le Devoir	80 10 08 80 10 09 80 10 10	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours Entrée en vigueur: 80 11 05
M-80-54967-3	80 11 03	Décision: MS-6271 4-M-300484-102-S RÉAL MONDOU INC Requérante	Le Devoir	80 10 14 80 10 15 80 10 16	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03 jusqu'au 81 11 01
M-80-55080-4	80 11 12	Décision: MS-6290 4-M-305343-101-S PATH TRUCK LINES INC Requérant-tireur 4-M-301037-109-S QUINN FREIGHT LINES LTD Requérante-tirée	Le Devoir	80 10 20 80 10 21 80 10 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 12 jusqu'au: 81 11 11
M-80-55170-3	80 11 20	Décision: MS-6309 4-M-300476-106-S WINTERGREEN TRANSPORT CORP LTD Requérante-tireur 5-M-301952-107-S CHAMPLAIN SEPT-ÎLES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC Requérante-tirée	Journal de Montréal	80 11 01 80 11 02 80 11 03	Demande de permis Rejetée
M-80-55173-7	80 11 20	Décision: MS-6308 4-M-300476-108-S WINTERGREEN TRANSPORT CORP LTD Requérante-tireur 7-M-300044-129-S CHAMPLAIN SEPT ÎLES EXPRESS INC Requérante-tirée	Journal de Montréal	80 11 01 80 11 02 80 11 03	Demande de permis Rejetée
Q-80-20770	80 11 17	Décision: QCS-2547 Q-301156-4-D DAMIEN LAVOIE	G.O.Q. no 27	79 07 07	Modification de permis Désistement
Q-80-22934	80 11 13	Décision: QCS-2542 Q-301760-101-D TRANSPORT CLAUDE LEPAGE INC.	G.O.Q. no 13	80 03 29	Demande de permis Accordée
Q-80-23651-5	80 11 13	Décision: QCS-2543 7-Q-300832-102-D SABE ROC INC Requérante	G.O.Q. no 23 p. 6730	80 06 07	Modification de permis Accordée
Q-80-23884-2	80 11 13	Décision: QCS-2544 1-Q-301695-102-D MAISONS MOBILES ANGE-AIMÉ BOUFFARD INC. Requérante	G.O.Q. no 27 p. 7472	80 07 05	Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
Q-80-24568-0	80 11 07	Décision: QCS-2535 5-Q-301790-106-D TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-tireur 8-Q-300575-108-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 40 p. 9707	80 10 04	Demande de permis Accordée
Q-80-24661-3	80 11 20	Décision: QCS-2549 7-Q-301061-101-D JACQUES FORTIER Requérant	G.O.Q. no 42 p. 10090	80 10 18	Modification de permis Accordée
Q-80-24919-5	80 11 06	Décision: QCS-2527-TF 6-Q-300577-167-PSS GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE Requérante			

Dépôt de taux et tarifs
Accordée
Fixe les taux tels qu'apparaissant au Recueil no 65-D de la détentrice, lequel annule le Recueil no 65-C, la rubrique numéro 79 dudit recueil n'étant cependant pas acceptée ni fixée.
Entrée en vigueur: 80 11 06
Les taux et tarifs fixés par ladite décision sont disponibles au bureau de la Commission au dossier permanent du détenteur.

Q-80-24932-8	80 11 06	Décision: QT-1040 1-Q-300168-104-SI THETFORD TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 06 jusqu'au: 80 11 20

PRODUITS NOMMÉS

M-80-52636	80 11 12	Décision: MPN-12651 M-402384-PN-1 LESSARD, BENOIT			Demande de permis Accordée Du 1er avril 1981 au 31 mars 1982
M-80-52637	80 11 12	Décision: MPN-12652 M-402577-PN-1 HAWKINS, BILLY C.			Demande de permis Accordée Du 12 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52638	80 11 12	Décision: MPN-12653 M-401180-PN-17 THE GLASGOW & DAVIS CO.			Demande de permis Accordée Du 12 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52639	80 11 13	Décision: MPN-12654 M-402578-PN-1 LES ENTREPRISES JACQUES LESSARD ENR.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52640	80 11 13	Décision: MPN-12655 M-402578-PN-2 LES ENTREPRISES JACQUES LESSARD ENR.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52641	80 11 13	Décision: MPN-12656 M-402578-PN-3 LES ENTREPRISES JACQUES LESSARD ENR.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52642	80 11 13	Décision: MPN-12657 M-402483-PN-6 THREE M. TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52643	80 11 13	Décision: MPN-12658 M-401124-PN-47 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52644	80 11 13	Décision: MPN-12659 M-401124-PN-48 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52645	80 11 13	Décision: MPN-12660 M-401124-PN-49 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52646	80 11 13	Décision: MPN-12661 M-401124-PN-50 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52647	80 11 13	Décision: MPN-12662 M-401124-PN-51 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52648	80 11 13	Décision: MPN-12663 M-401124-PN-52 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52649	80 11 13	Décision: MPN-12664 M-401124-PN-53 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52650	80 11 13	Décision: MPN-12665 M-401124-PN-54 A.T.F. TRUCKING COMPANY, INC.			Demande de permis Accordée Du 13 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52651	80 11 13	Décision: MPN-12666 M-402516-PN-1 J.N.R. REEFER SERVICES			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52652	80 11 14	Décision: MPN-12667 M-401140-PN-2 HARTING, PAUL E.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52653	80 11 14	Décision: MPN-12668 M-402579-PN-1 SOUTHERN EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52654	80 11 14	Décision: MPN-12669 M-400399-PN-1 SEA-COLD SERVICE INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52655	80 11 14	Décision: MPN-12670 M-402580-PN-1 LINEHAUL EXPRESS			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52656	80 11 14	Décision: MPN-12671 M-402052-PN-1 MUELLER, CHARLES H.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52657	80 11 14	Décision: MPN-12672 M-402138-PN-20 DECKER TRANSPORT CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52658	80 11 14	Décision: MPN-12673 M-402280-PN-33 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS, INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-52659	80 11 14	Décision: MPN-12674 M-402280-PN-34 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS, INC.			Demande de permis Accordée Du 14 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52660	80 11 17	Décision: MPN-12675 M-402526-PN-1 BEAUDET, JEAN-GUY			Demande de permis Rejetée
M-80-52661	80 11 17	Décision: MPN-12676 M-402518-PN-1 TRANSPORT SANRIC ENR.			Demande de permis Rejetée
M-80-52662	80 11 17	Décision: MPN-12677 M-401956-PN-4 FRANKLIN, LEONARD HENRY			Demande de permis Accordée Du 17 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52663	80 11 17	Décision: MPN-12678 M-401742-PN-52 S.W. TRANSPORT INC.			Demande de permis Accordée Du 17 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52664	80 11 18	Décision: MPN-12679 M-402235-PN-1 RACETTE, MICHEL			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52665	80 11 20	Décision: MPN-12680 M-401159-PN-2 PERRY, RONALD L.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52666	80 11 18	Décision: MPN-12681 M-402581-PN-1 BOUCHARD, FERNAND			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52667	80 11 19	Décision: MPN-12682 M-402359-PN-4 HALVOR LINES INC.			Demande de permis Accordée Du 19 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52668	80 11 20	Décision: MPN-12683 M-402570-PN-1 CAMIONNAGES P.L. ENR.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52669	80 11 20	Décision: MPN-12684 M-400097-PN-24 YORK PRODUCE			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52670	80 11 20	Décision: MPN-12685 M-402583-PN-1 GRIFFIN, LEWIS HENRY			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52671	80 11 20	Décision: MPN-12686 M-402584-PN-1 FORTNER, H.H.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52672	80 11 20	Décision: MPN-12687 M-402585-PN-1 CAMIONS C.J. ENRG.			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52673	80 11 20	Décision: MPN-12688 M-402172-PN-104 GULLETT-GOULD., LTD			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-52674	80 11 20	Décision: MPN-12689 M-401783-PN-39 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52675	80 11 20	Décision: MPN-12690 M-401783-PN-40 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52676	80 11 20	Décision: MPN-12691 M-401783-PN-41 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52677	80 11 20	Décision: MPN-12692 M-401783-PN-42 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52678	80 11 20	Décision: MPN-12693 M-401783-PN-43 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52679	80 11 20	Décision: MPN-12694 M-401783-PN-44 FLA-TEX, INC.			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52680	80 11 20	Décision: MPN-12695 M-402587-PN-1 SALVADOR, MICHEL			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981
M-80-52681	80 11 20	Décision: MPN-12696 M-402521-PN-2 BILL CRESS TRUCKING			Demande de permis Accordée Du 20 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52682	80 11 21	Décision: MPN-12697 M-402280-PN-35 ALTRUCK FREIGHT SYSTEMS			Demande de permis Accordée Du 21 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52683	80 11 21	Décision: MPN-12698 M-400092-PN-84 AARON SMITH TRUCKING CO. INC.			Demande de permis Accordée Du 21 novembre 1980 au 31 mars 1981
M-80-52684	80 11 21	Décision: MPN-12699 M-402590-PN-1 HARVEY, SERGE			Demande de permis Accordée Du 16e jour après publication à la *G.O.Q.* au 31 mars 1981

LOCATION

M-80-45039	80 11 20	Décision: ML-2430 CM-60000 104-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante CAMBRIDGE TRUCK LEASING LTD. Intimée	G.O.Q. no 41	79 11 13	

Proprio motu

La Commission:

Annule et révoque, à toutes fins que de droit, les permis détenus par l'intimée sous le numéro M-600315 (1202-DY et 935-DYV), savoir:

Location à long terme de véhicules de promenade (automobiles et familiales) au 435, rue Norman, ville St-Pierre, QC.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	

Location à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques) au 435, rue Norman, ville St-Pierre, QC.

Location de véhicules de commerce: camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à court terme (moins d'un an) à l'exclusion de camions et remorques de type citerne.

M-80-49365	80 11 20	Décision: ML-2429 M-600386 111-D COMPACT RENT-A-CAR LIMITED Requérante	G.O.Q. no 46 p. 5134	80 04 19	Demande de changement d'adresse de place d'affaires Accordée
M-80-49367	80 11 20	Décision: ML-2428 M-601245 101-D AUTO RAYMOND LAROUCHE INC. Requérante	G.O.Q. no 16	80 04 19	Demande de permis Accordée
M-80-49906	80 11 20	Décision: ML-2431 M-600315 102-D CAMBRIDGE TRUCK LEASING LTD. Requérante	G.O.Q. no 17	80 04 26	Demande de permis Désistement
M-80-51191	80 08 27	Décision: ML-2354 M-600230 101-DS MONTMORENCY FORD SALES LTÉE Partie cédante 96573 CANADA INC. Partie cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6886	80 06 14	Transfert de permis Accordée
M-80-53668-8	80 11 19	Décision: ML-2427 6-M-600386-121-D COMPACT RENT A CAR LIMITED Requérante	G.O.Q. no 33 p. 8475	80 08 16	Suppression totale de service Accordée
M-80-54230-6	80 11 10	Décision: ML-2423-TF 4-M-600396-101-D LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC. Requérante	G.O.Q. no 40 p. 9683	80 10 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 80 11 10
M-80-54311-4	80 11 21	Décision: ML-2434 3-M-600991-103-D LOCATION L.J.R. LTÉE. Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9891	80 10 11	Changement d'adresse Accordée
M-80-54348-6	80 11 21	Décision: ML-2435 8-M-600194-102-D VILLE ÉMARD RENT A CAR Requérante	G.O.Q. no 41 p. 9896	80 10 11	Demande de permis Accordée
M-80-55059-8	80 11 07	Décision: MS-6288 8-M-600194-103-S VILLE ÉMARD RENT A CAR Requérante	Le Devoir	80 10 20 80 10 21 80 10 22	Changement d'adresse Accordée Entrée en vigueur: 80 11 07 jusqu'au: 81 11 06
Q-80-24267-9	80 11 18	Décision: QL-1145 9-Q-600544-102-D BERIC SPORT INC. Requérante	Journal de Québec G.O.Q. no 34 p. 8671	80 07 02 80 07 03 80 07 04 80 08 23	Demande de permis Accordée
Q-80-24499-8	80 10 28	Décision: QL-1137-TF 0-Q-600006-101-DT LOCATION MONTMAGNY ENR. Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9506	80 09 27	Modification des taux et tarifs Accordée
Q-80-24907-0	80 11 06	Décision: QS-3292 4-Q-600564-101-S A.A. BLAIS AUTO INC. Requérante	Journal de Québec	80 10 22 80 10 23 80 10 24	Demande de permis Accordée en partie Valide jusqu'au 4 novembre 1981

TRANSPORT EN VRAC

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-3687	80 11 17	Décision: MDI-3849 M-501113 SBREGA TRANSPORT LIMITÉE 1405, rue des Laurentides Vimont, Laval, QC Requérante			

Requête pour suppression temporaire de services suivant l'article 43.

Considérant les dispositions nombreuses du Règlement sur le camionnage en vrac qui font de l'exploitation des permis une condition quasi essentielle à son renouvellement et à son maintien.

Considérant que l'autorisation de l'article 43 de la Loi sur le transport n'apporterait aucun remède à la situation décrite par la requérante de non-emploi et de non-exploitation des 19 de vrac énumérés au paragraphe 6 de la requête.

La requête est rejetée.

M-80-49552	80 10 28	Décision: MCV-17500 M-503313 102-DS LAFONTAINE, MICHEL Requérant-cédant LES ENTREPRISES MICHEL LAFONTAINE INC. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	79 11 28 79 11 29 79 11 30	Transfert de permis Accordée R-06 Date d'entrée en vigueur: 80 10 28
MI-80-50266	80 11 18	Décision: MI-80-50266 M-504577-001 CHARPENTIER, HENRI Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50271	80 11 18	Décision: MI-80-50271 M-504685-003 PEARSON, W.L. Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50272	80 11 18	Décision: MI-80-50272 M-505181-002 GUILLEMETTE, LUCIEN Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50273	80 11 14	Décision: MI-80-50273 MALO, GÉRARD Requérant			Permis identique *instanter* Accordée
MI-80-50274	80 11 19	Décision: MI-80-50274 M-506987-001 GEMME, JEAN-GUY Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
MI-80-50275	80 11 19	Décision: MI-80-50275 M-505766-001 LAVOIE, GASTON Requérant			Permis identique *instanter* Rejetée
M-80-53401-4	80 11 19	Décision: MCV-17505 4-M-509605-101-DS DION, MAURICE Requérant-cessionnaire 6-M-508779-101-DS HOUDE, PIERRE Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 04 80 06 05 80 06 06	Transfert de permis Rejetée
M-80-53617-5	80 10 28	Décision: MCV-17492 0-M-506696-101-DS REGIS, CLAUDE Requérant-cessionnaire 0-M-503008-103-DS WILLIE BEAUREGARD TRANSPORT Requérante-cédante	Le Devoir	80 07 03 80 07 04 80 07 05	Transfert de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 10 28

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
M-80-53916-1	80 11 10	Décision: MCV-17504 7-M-509610-101-DS TRANSPORT EN VRAC ST-ROMAIN INC. Requérante-cessionnaire 8-M-504552-101-DS BÉDARD, MAURICE Requérant-cédant	Le Devoir	80 06 02 80 06 03 80 06 04	Transfert de permis Accordée R-05
M-80-53996-3	80 11 13	Décision: MCV-17506 9-M-501011-101-DS YVES BOURDEAU ENRG. Requérante-cessionnaire 5-M-508606-101-DS LAURENCE, CLAUDE Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 11 80 08 12 80 08 13	Transfert de permis Rejetée
M-80-53998-9	80 11 13	Décision: MCV-17514 8-M-502911-101-DS TRANSPORT ET EXCAVATION SALOIS INC. Requérante-cessionnaire 1-M-504070-101-DS THIBAULT, LÉO Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 06 80 08 07 80 08 08	Transfert partiel de permis Rejetée
M-80-54054-0	80 11 13	Décision: MCV-17513 0-M-508387-102-DS LAGACÉ, JACQUES Requérant-cessionnaire 1-M-504567-101-DS TRUDEAU, ROLAND Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 18 80 08 19 80 08 20	Transfert de permis Rejetée
M-80-54146-4	80 11 13	Décision: MCV-17510 4-M-509688-101-DS CARMEL, PAUL Requérant-cessionnaire 8-M-500626-101-DS RACICOT, MAURICE Requérant-cédant	La Presse	80 08 28 80 08 29 80 08 30	Transfert partiel de permis Rejetée
M-80-54147-2	80 11 13	Décision: MCV-17507 7-M-502763-101-DS PILON, RÉAL Requérant-cessionnaire 6-M-509397-102-DS CHARBONNEAU, ALAIN Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 26 80 08 27 80 08 28	Transfert de permis Rejetée
M-80-54249-6	80 11 13	Décision: MCV-17511 5-M-509695-101-DS HENRY, GILBERT Requérant-cessionnaire 7-M-509396-102-DS LAFORTUNE, AUDREY Requérant-cédant	Le Devoir	80 08 27 80 08 28 80 08 29	Transfert de permis Rejetée
M-80-54335-3	80 11 24	Décision: MCV-17522 7-M-509677-101-DS PRAIRIE, ROBERT Requérant-cessionnaire 5-M-504795-101-DS JEAN MARIE AYOTTE ENRG Requérante-cédante	Le Devoir	80 08 05 80 08 06 80 08 07	Transfert de permis Rejetée
M-80-54765-1	80 11 03	Décision: MS-6269 7-M-507754-102-S MAURICE ROZON INC. Requérante	Journal de Montréal	80 10 11 80 10 12 80 10 13	Demande de permis - transport de la neige - région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03 jusqu'au: 81 04 14

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-24774-4	80 11 03	Décision: MS-6267 9-Q-503706-102-S BOISVERT, RÉJEAN Requérant	Le Nouvelliste	80 09 30 80 10 01 80 10 02	Demande de permis — transport de la neige — région 10 Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03 jusqu'au: 81 04 14
Q-80-24775-1	80 11 03	Décision: MS-6268 4-Q-502760-101-S PROVENCHER, GRATIEN Requérant	La Tribune	80 09 29 80 09 30 80 10 01	Additif — permis spécial de vrac Accordée Entrée en vigueur: 80 11 03 jusqu'au: 81 04 14
Q-80-19349	80 11 18	Décision: QCV-13003 Q-52510-1-D L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA RÉGION 01 INC. Requérante POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 01 INC. ANICET PROULX ROLAND PHILIBERT GEORGES VALOIS CLÉMENT BÉLANGER, jr Intimés L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 01 INC. LE MINISTRE DES TRANSPORTS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC Mis en cause			

Requête en non-renouvellement

La Commission décide que le permis détenu par Poste d'affectation de la région 01 Inc., maintenant connu sous la dénomination sociale de Poste de Courtage Région 01 Inc., ne sera pas renouvelé sur paiement des droits le 31 mars 1981;

Statue que la présente décision ne sera pas applicable si dans la cause Q-80-24823-9 le permis de poste d'affectation est converti en permis de poste.

Q-80-22950	80 11 21	Décision: QCV-13004 Q-52402-101-PA L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION 04 INC.	Le Nouvelliste	80 04 21	Permis de poste Désistement
Q-80-24204-2	80 10 21	Décision: QCV-12993 3-Q-506721-101-DS TRANSBOIS (CANADA) LTÉE Requérante-cessionnaire 4-Q-500004-101-DS TRANSBOIS INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	80 07 07 80 07 08 80 07 09	Transfert de permis R-3 Accordée (6 permis) Entrée en vigueur: 80 10 21
Q-80-24287-7	80 11 13	Décision: QCV-13002 2-Q-507142-102-D DUBÉ, GÉRALD Requérant	G.O.Q. no 34 p. 8675	80 08 23	Modification de permis Accordée
Q-80-24859-3	80 11 10	Décision: QS-3295 9-Q-506295-107-S JULES SAVARD INC. Requérante	Le Devoir	80 10 14 80 10 15 80 10 16	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 10 jusqu'au: 81 07 01
Q-80-24943-5	80 11 20	Décision: QS-3303 5-Q-507016-102-PSS LETTO, ÉRIC Requérant			Demande de permis spécial, basse Côte-Nord Rejetée
QI-80-50194	80 11 17	Décision: QI-50194 Q-505231-001 PHILIPPE BOND			Permis identique *instanter* Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QI-80-50198	80 11 17	Décision: QI-50198 Q-506788-E-001 CHARLES LANCTOT			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-80-50199	80 11 17	Décision: QI-50199 Q-506685-002 PIERRE ROY			Permis identique *instanter* Accordée
QI-80-50200	80 11 18	Décision: QI-50200 Q-500586-001 MARCEL LABRIE			Permis identique *instanter* Accordée

DÉCHETS

Q-80-23660-6	80 11 14	Décision: QSD-573 9-Q-710707-101-D GOSSELIN, OVIDE Requérant	G.O.Q. no 23 p. 6737	80 06 07	Demande de permis Désistement
Q-80-23791-9	80 11 13	Décision: QSD-577 2-Q-710704-103-D LES ENTREPRISES LANTIN ENR. Requérante	G.O.Q. no 25 p. 7086	80 06 21	Demande de permis Accordée
Q-80-23865-1	80 11 13	Décision: QSD-576 3-Q-710703-101-D MARQUIS, ANTOINE Requérant	G.O.Q. no 26 p. 7282	80 06 28	Demande de permis Rejetée
Q-80-24315-6	80 11 13	Décision: QSD-578 8-Q-710724-101-D MAXIVAC INC. Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8850	80 08 30	Demande de permis Accordée
Q-80-24609-2	80 11 13	Décision: QSD-574 8-Q-710138-102-D JEAN-GUY GIONEST Requérant	G.O.Q. no 41 p. 9920	80 10 11	Demande de permis Accordée
Q-80-24920-3	80 11 14	Décision: QS-3301 6-M-710755-108-S R.B. INSPECTION INC. Requérante	Journal de Montréal	80 10 16 80 10 17 80 10 18	Demande de permis Déclare qu'aucun permis n'est requis pour donner le service demandé.
Q-80-24944-3	80 11 07	Décision: QT-1041 5-Q-710743-101-SI G. M. C. ANTI POLLUTION LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 80 11 10 jusqu'au: 80 11 24
Q-80-24951-8	80 11 13	Décision: QSD-575 1-Q-710739-101-D BOUTIN, FERNAND Requérant			Demande de permis Désistement

10092-o

Erratum

Prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 45 du 8 novembre 1980 à la page 10907, rôle M-80-54687-7 sous la rubrique II — «Avis d'introduction de requêtes», le numéro de Azkloglou Athanassios aurait dû se lire **M-210606-003-103-D** au lieu de **M-210606-001-103-D.**

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, *ll.l.*

10092-o

Associations coopératives — Loi sur les

LES BERGERIES ET ATELIERS COOPÉRATIFS DE LOTBINIÈRE

(*Loi sur les associations coopératives*)

Avis est donné que l'association coopérative «LES BERGERIES ET ATELIERS COOPÉRATIFS DE LOTBINIÈRE», dont le siège social était situé à Saint-Apollinaire, QC, dans le district électoral de Lotbinière, a été dissoute le 13 novembre 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les associations coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10156-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Village de Beebe-Plain

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une séance régulière tenue le 3 novembre 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 163, intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières» et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Beebe-Plain, le 7 novembre 1980.

La secrétaire-trésorière,
10247-o CÉCILE GAGNON.

Municipalité de Lac-Nominingue

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à perçevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), le Conseil de cette municipalité a adopté, le 2 octobre 1980, le Règlement no 65 intitulé: «Règlement modifiant le Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières».

Par ce nouveau règlement, la perception de ce droit est déléguée à la corporation du comté de Labelle.

Le présent règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Lac-Nominingue, le 6 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
10126-o HÉLÈNE L. KHUSHF.

Ville Saint-Pierre

Avis de rachat

Prenez avis que, conformément à la procédure adoptée par ville Saint-Pierre, cette dernière rachètera, le 1er janvier 1981, un montant de 11 000,00 $ (onze mille dollars) d'obligations échéant le 1er janvier 1990, à même son émission d'obligations originale de 233 000,00 $ datées du 1er janvier 1970, portant intérêt au taux de 9% l'an, payable semi-annuellement le 1er janvier et le 1er juillet de chaque année, émises aux termes de son règlement numéro 416.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 1 000,00 $ — Nos M096
M114
M115
M123
M130
M133
M168
M177
M183
M215
M220

Les obligations susmentionnées cesseront de porter intérêt au 1er janvier 1981 et devront être présentées pour remboursement.

Ville Saint-Pierre, le 25 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
10245-o GÉRARD GOYETTE.

Village de Stanstead-Plain

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), lors d'une session régulière tenue le 3 novembre 1980, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 242 intitulé «Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le 15e jour suivant la publication du présent avis.

Stanstead, le 7 novembre 1980.

La secrétaire-trésorière,
10127-o BERNADETTE GOUDREAU.

Succession Adrien Dionne

Suite au décès de feu Adrien Dionne, de son vivant préposé aux pièces, demeurant au 90, rue Principale, Saint-Gilbert, comté de Portneuf, QC, survenu le 5 mai 1980, dame Gilberte Lajoie-Dionne, du même lieu, a été nommée tutrice à ses enfants mineurs Micheline et Chantal Dionne, qui sont appelés à hériter de cette succession; ladite tutrice a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ses enfants mineurs, cette succession, suivant acte reçu devant le notaire Michel Robitaille, le 12 novembre 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf, le 17 novembre 1980 sous le numéro 258202. Après deux (2) mois du présent avis, la tutrice paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Saint-Marc-des-Carrières, le 20 novembre 1980.

Le procureur,
10235-o MICHEL ROBITAILLE, *notaire*.

Succession Guy Benoit Jacques

Avis public est donné que Carole Rochon, en sa qualité de tutrice à sa fille mineure, Marie-Ève Jacques, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Guy Benoit Jacques, en son vivant, journalier, demeurant au 12058, boulevard Lacordaire, appartement 2, Montréal-Nord, par acte passé le 7 novembre 1980 devant le notaire Michel Pelletier, 4860, boulevard Gouin est, Montréal-Nord, et enregistré le 17 novembre 1980 au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous numéro 3125995.

Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 20 novembre 1980.

Le procureur,
10128-o MICHEL PELLETIER, *notaire*.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

La Caisse Populaire Desjardins de Longue Pointe de Mingan

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 28 mars 1980 par «LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Longue Pointe de Mingan» modifiant son territoire qui est présentement «La municipalité de Longue-Pointe» en celui de «les municipalités de Longue-Pointe et Rivière-Saint-Jean».

Québec, le 20 novembre 1980.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10178-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Joseph Roger Jean Guy Allard

Par le certificat numéro 80-472 du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Roger Jean Guy Gilbert, né le 20 mars 1941, en celui de Joseph Roger Jean Guy Allard.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Gaston Russell Beaudet

Par le certificat numéro 80-464, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaston Marcel Beaudet, né le 19 janvier 1958, en celui de Joseph Gaston Russell Beaudet.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Augustin Bélanger

Par le certificat numéro 80-452 du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Augustin Barnabé, né le 6 avril 1934, en celui de Joseph Augustin Bélanger.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie Line Ginette Bigras

Par le certificat numéro 80-460, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Line-Ginette Chevrier-Riel, née le 9 novembre 1958, en celui de Marie Line Ginette Bigras.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie Bibiane Cayer

Par le certificat numéro 80-453, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Bibiane, née le 29 octobre 1922, en celui de Marie Bibiane Cayer.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie-Andrée Daigneault

Par le certificat numéro 80-451 du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph William André Daigneault, né le 23 avril 1948, devenant Marie-Andrée Daigneault.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lina Decarie

Par le certificat numéro 80-455, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lumina Degarris, née le 23 septembre 1930, en celui de Marie Lina Decarie.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Ozani Desaulniers

Par le certificat numéro 80-465, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Élodie Desaulniers, né le 14 janvier 1916, en celui de Joseph Ozani Desaulniers.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Patricia Elizabeth Fitzpatrick

Par le certificat numéro 80-466, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Philomena Elizabeth Fitzpatrick, née le 17 mars 1935, en celui de Patricia Elizabeth Fitzpatrick.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Sonia Anne-Marie Ingrid Gall

Par le certificat numéro 80-456 du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sonia-Anne-Marie-Ingrid Gaal, née le 9 juillet 1956, en celui de Sonia Anne-Marie Ingrid Gall.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie Antonia Rose-Ange Giguère

Par le certificat numéro 80-467, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Antonia Rosanne Giguère, née le 1 décembre 1940, en celui de Marie Antonia Rose-Ange Giguère.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Neil Gordon

Par le certificat numéro 80-454, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Gordon Neil Cote, né le 27 novembre 1956, en celui de Neil Gordon.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Suzanna Hidvégi

Par le certificat numéro 80-478, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Zsuzsanna Magdolna Hidvégi, née le 7 juillet 1926, en celui de Suzanna Hidvégi.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

John Thomas Kenny

Par le certificat numéro 80-473, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de John Thomas Horsford, né le 11 octobre 1922, en celui de John Thomas Kenny.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Sadrudin Habib Lalany

Par le certificat numéro 80-463, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sadrudin Habib Yusuf, né le 10 février 1935, en celui de Sadrudin Habib Lalany.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Sylvia Carmena Lewis

Par le certificat numéro 80-459, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sylvia Carmena Nurse, née le 16 avril 1933, en celui de Sylvia Carmena Lewis.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Marie Rose Éva Marcelle Loranger

Par le certificat numéro 80-468, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Gisèle Rose Éva Loranger, née le 20 mars 1925, en celui de Marie Rose Éva Marcelle Loranger.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Jean-Marie Aurèle Serge Masson

Par le certificat numéro 80-471, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Jean-Marie Aurèle Serge Dagenais, né le 29 mai 1955, en celui de Joseph Jean-Marie Aurèle Serge Masson.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Francis Wallace Morris

Par le certificat numéro 80-475, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Francis Wallace Maurice, né le 17 décembre 1915, en celui de Francis Wallace Morris.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Léo Ouellette

Par le certificat numéro 80-476, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léo Savoie, né le 18 septembre 1944, en celui de Joseph Léo Ouellette.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Dorothy Lillian Pratley

Par le certificat numéro 80-458, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dorothy Josephine Mundon, née le 23 août 1918, en celui de Dorothy Lillian Pratley.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Annette Shwartz

Par le certificat numéro 80-479, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Annat Schwartz, née le 8 septembre 1958, en celui de Annette Shwartz.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Leslie Shwartz

Par le certificat numéro 80-477, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Ladislav Schvarcz, né le 16 janvier 1918, en celui de Leslie Shwartz.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Jack Silcoff

Par le certificat numéro 80-470, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jake Cohen, né le 2 mars 1918, en celui de Jack Silcoff.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Suzanne Tanguay

Par le certificat numéro 80-457, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Reine-Marie Gelly, née le 6 janvier 1961, en celui de Suzanne Tanguay.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Albert Tremblay

Par le certificat numéro 80-461, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Albert, né le 5 juin 1921, en celui de Joseph Albert Tremblay.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Mathias Vanesse

Par le certificat numéro 80-474, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maciej Iwanczak, né le 3 mars 1945, en celui de Mathias Vanesse.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Charles Albert Villiers

Par le certificat numéro 80-462, du 30 octobre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Carlos-Alberto Vigliecca, né le 21 juillet 1944, en celui de Charles Albert Villiers.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Georges Aziz Ziwani

Par le certificat numéro 80-469, du 6 novembre 1980, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bahgat Aziz Ziwani, né le 19 mai 1960, en celui de Georges Aziz Ziwani.

Sainte-Foy, le 18 novembre 1980.

Le sous-registraire du Québec,
10093-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Rose Bellini-Ciaramicoli

Avis est donné que dame Rose Bellini-Ciaramicoli, domiciliée au 1625, de la rue Maisonneuve, appartement 701, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rose Carmichael.

Saint-Eustache, le 27 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,
9986-48-2-o BLOUIN & SAULNIER, *avocats*.

Amédéo Cappabianca

Avis est donné, par la présente, que monsieur Amédéo Cappabianca domicilié et résidant au 70, rue Vaudreuil, Laval, district de Montréal, contremaître au Canadien Pacifique, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Amédéo Capobianco.

Montréal, le 20 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10129-49-2-o CERUNDOLO ET NIVOIX, *avocats*.

Marie Eugénie Olive Champagne née Pothier

Avis est, par les présentes, donné que Marie Eugénie Olive Champagne née Pothier, engagée par la Banque de Montréal comme chef du Service aux clients, résidant et domiciliée au 1266, 18e Avenue, à Pointe-aux-Trembles, province de Québec s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie-Claude Champagne née Pothier. Ce changement n'affectera que la requérante.

Montréal, le 11 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10130-49-2-o HOWARD L. TATNER.

Jacques Chasseur alias Lechasseur

Avis est, par les présentes, donné que Jacques Chasseur (connu sous le nom de Lechasseur), résidant au 390, Les Buissons, comté de Saguenay, district de Hauterive, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jacques Lechasseur.

Baie-Comeau, le 8 octobre 1980.

Le procureur du requérant,
9940-48-2-o JEAN-CLAUDE DUFOUR, *avocat*.

Fabienne Coulombe

Avis est, par la présente, que Fabienne Coulombe, domiciliée et résidant au 59, Villeneuve, Chicoutimi, district de Chicoutimi, demandera au ministre de la Justice un certificat changeant son nom en celui de Fabienne Lortie.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 15 septembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
ROY, PÉRIGNY, VÉZINA, BEAULIEU
9941-48-2-o ET FILLION, *avocats*.

François D'Annunzio

Avis est donné que M. François D'Annunzio, résidant et domicilié au 1425, rue Grant, appartement 6, Longueuil, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de François Rousseau.

Saint-Hubert, le 20 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10157-49-2-o BELLAVANCE ET HOGUE.

Avraham Erez

Prenez avis que Avraham Erez, domicilié et résidant au 7925, Kingsley, Côte-Saint-Luc, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Avraham Levi.

Montréal, le 21 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10236-49-2-o AMSEL & MALINIAK.

Hélène Matte

Avis est donné que mademoiselle Hélène Matte, étudiante, domiciliée au 359, Saint-Jacques, à Donnacona, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Hélène Lefebvre.

Québec, le 21 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
BHÉRER, BERNIER, CÔTÉ, OUELLET, HOULE, CANTIN, POLIQUIN
10088-49-2-o & LEBOEUF.

Lucien Miller

Avis est, par les présentes, donné que Lucien Miller, domicilié et résidant au 610, 62e Rue est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Éric Miller.

Aucune autre personne ne verra son nom changé suite au changement de nom de Lucien Miller.

Charlesbourg, le 11 septembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10131-49-2-o BERGERON, LEMAY & BROCHU.

Monique Myara-Ohayon

Avis est, par les présentes, donné que Monique Myara-Ohayon, commis, résidant et domiciliée au 4727, rue Bouchette en les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Monique Myara.

Montréal, le 18 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10132-49-2-o MES LECORRE, PAQUETTE & ASSOCIÉS.

François Jacque Nadeau

Avis est donné que François Jacque Nadeau, homme d'affaires, domicilié à Port-Daniel-Ouest, dans le comté de Bonaventure, QC, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Francis Nadeau.

New-Carlisle, le 5 novembre 1980.

Les procureurs du requérant,
10133-49-2-o BOURDAGES & DERAICHE, *notaires*.

Maria Nicolinakos

Avis est, par les présentes, donné que Maria Nicolinakos, étudiante, résidant et domiciliée au no 5280, de la rue Beaubien est, appartement 2, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Natalie Stratten.

Montréal, le 8 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,
TOULET, BUSHEY, LAPORTE
10134-49-2-o & TURGEON, *avocats*.

Christopher Mark Patrick Ollivier

Avis est, par les présentes, donné que Christopher Mark Patrick Ollivier, domicilié et résidant au 5740, boulevard Cavendish, appartement 1911, dans la ville de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Christopher Mark Patrick Oliver.

Montréal, le 11 novembre 1980.

Le procureur du requérant,
9987-48-2-o ALLAN J. GOLD, *avocat*.

Mireille Poissant

Avis est, par les présentes, donné que Mireille Poissant, étudiante, domiciliée et résidant au 204, rang Saint-Georges, Saint-Bernard-de-Lacolle, district d'Iberville, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mirella Miron.

Montréal, le 17 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10135-49-2-o MICHON & MOSS.

Francesco Porco *et al.*

Avis est, par les présentes, donné que Francesco Porco, Joseph Angelo Porco et Saverio Giovanni Porco du 12360, 16e Avenue, Montréal, s'adresseront au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant leurs noms en ceux de Francesco Porto, Joseph Porto et Saverio Giovanni Porto.

Montréal, le 14 novembre 1980.

Pour les requérants,
10035-48-2-o FRANCESCO PORCO.

Marie Élise Armande Rousseau

Avis est donné, par les présentes, que Marie Élise Armande Rousseau, épouse de Ernest Labrie, caissière, domiciliée et résidant au 3457, de la rue Saint-Antoine, Westmount, QC, s'adressera au ministre de la Justice, afin

d'obtenir un certificat lui permettant de changer son prénom en celui de Marie Lise Armande Rousseau.

Montréal, le 16 octobre 1980.

Le procureur de la requérante,
9988-48-2-o ABRAHAM COHEN.

Juliette Soucy

Prenez avis que Juliette Soucy, domiciliée et résidant au 1855, Mgr-Plessis appartement 107, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Soucy.

Québec, le 21 novembre 1980.

La requérante,
10136-49-2-o JULIETTE SOUCY.

Marie Cécille Héléna Claudette Taillefer

Avis est, par les présentes, donné que Marie Cécille Héléna Claudette Taillefer, née le 21 mai 1950, à Montréal, divorcée et non remariée, résidant et domiciliée au 4410, Saint-Antoine, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant ses prénoms de baptême en ceux de Marie Cécille Héléna Clody Taillefer ou Marie Cécille Héléna Claudette Clody Taillefer si la soustraction de Claudette est impossible.

Montréal, le 7 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
9989-48-2-o ME NORMAN KESSNER.

Marie Émilia Françoise Suzanne Taillefer

Avis est, par les présentes, donné que Marie Émilia Françoise Suzanne Taillefer, née le 2 mars 1948 à Montréal, divorcée et non remariée, résidant et domiciliée au 1051, Prud'homme, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant ses prénoms de baptême en ceux de Marie Émilia Françoise Suzie ou Marie Émilia Françoise Suzanne Suzie si la soustraction de Suzanne est impossible.

Montréal, le 7 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
9990-48-2-o ME NORMAN S. KESSNER.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation ayant son principal établissement au 909, de la rue Dorchester ouest, à Montréal, district de Montréal, demanderesse et THE CONGREGATION OF THE UPHOLDERS OF THE LAWS OF TORAH (MACHIZIKEI TORAH) OF MONTREAL, corporation ayant une place d'affaires au 6185, de l'avenue Lavoie, à Montréal, district de Montréal, défenderesse.

Par ordonnance du Tribunal

Une copie de l'avis suivant l'article 1040*a*) du Code civil en cette cause a été laissée au greffe du Tribunal à l'intention de la défenderesse The Congregation of the Upholders of the Laws of Torah (Machzikei Torah) of Montreal, sommée de comparaître dans les trente jours de la publication du présent avis, à défaut de quoi, la demanderesse procédera à jugement par défaut.

Montréal, le 21 novembre 1980.

Les procureurs,
DROUIN, SIROIS, LEBRUN,
10237-o PAPINEAU & ARSENEAULT, *avocats.*

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

AGENCE DE VOYAGES E.L.P. INC.

Avis est, par les présentes, donné que «AGENCE DE VOYAGES E.L.P. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Pointe-Calumet, le 18 novembre 1980.

La requérante,
10143-o ESTELLE PRÉVOST LAFORTUNE.

AUBERGE HOLLANDAISE MORIN HEIGHTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que «AUBERGE HOLLANDAISE MORIN HEIGHTS INC.», compagnie incorporée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Morin-Heights, district de Terrebonne, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 novembre 1980.

Le secrétaire,
10158-o RÉJEAN R. LEFRANCOIS.

AUTOBUS LUCIEN CHARRON INC.

Avis est donné que «AUTOBUS LUCIEN CHARRON INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Mathieu-de-Laprairie, le 27 octobre 1980.

Le secrétaire,
10159-o PIERRE CHARRON.

BERNARD BEAUDOIN ASSURANCES INC.

Prenez avis que la compagnie «BERNARD BEAUDOIN ASSURANCES INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 13 novembre 1980.

La secrétaire,
10089-o MME GRACIA CHAMPOUX BEAUDOIN.

BENETTIE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BENETTIE INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 octobre 1980.

Le secrétaire,
10144-o ETTIE I. BENNETT.

J.H. BERNARD INC.

Prenez avis que J.H. BERNARD INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à 200, rue Chabot, ville Vanier, QC, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 17 juin 1980.

Le président,
10145-o MARCEL BERNARD.

VICTOR BOUDREAU & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «VICTOR BOUDREAU & FILS INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Le procureur de la compagnie,
10189-o MARC ROSS, *notaire*.

BRODEUR REALTIES INC.

Avis est donné, par les présentes, que «BRODEUR REALTIES INC.», corporation incorporée suivant la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10099-o APPEL, GOLFMAN ET LEHRER.

CHENIL HERTEL DE ROUVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «CHENIL HERTEL DE ROUVILLE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Verdun, le 28 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10160-o GEORGES-H. GARNEAU, *notaire*.

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE POPULEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE CHASSE ET PÊCHE POPULEAU INC.» dont le siège social est situé à Warwick, dans le district d'Arthabaska, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Warwick, le 13 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10100-o RAYMOND-PIERRE GINGRAS, *notaire*.

CLUB DE MOTONEIGE MONT LE BLANC DE SAYABEC INC.

Prenez avis que la corporation «CLUB DE MOTONEIGE MONT LE BLANC DE SAYABEC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sayabec, le 20 novembre 1980.

Le secrétaire,
10238-o FLORIDO AUDY.

COMITÉ ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC.

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Cap-de-la-Madeleine, le 11 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10146-o HUGUES GERMAIN, *notaire*.

LA COMPAGNIE DE COKE LASALLE

Prenez avis que «LA COMPAGNIE DE COKE LASALLE», compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
10101-o & TÉTRAULT.

LA COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT HOCHELAGA LTÉE

Prenez avis que «LA COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT HOCHELAGA LTÉE», compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 17 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
10102-o & TÉTRAULT.

CONSTRUCTEURS DURAMEN INC. DURAMEN CONSTRUCTORS INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTEURS DURAMEN INC. — DURAMEN CONSTRUCTORS INC.» demandera au ministres des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10103-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

CONSTRUCTION HEREX INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION HEREX INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Tite, le 5 novembre 1980.

La secrétaire,
10191-o JACQUELINE B. L'HEUREUX.

LES CONSTRUCTIONS AUCOIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS AUCOIN INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10147-o BERNARD LALIBERTÉ, *notaire*.

DEMERS & LECLERC INC.

Prenez avis que la corporation «DEMERS & LECLERC INC.» dont le siège social est situé à Victoriaville, dans le district d'Arthabaska, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Arthabaska, le 6 novembre 1980.

Le procureur de la requérante,
10148-o Me YVES BÉCHARD, *notaire*.

LES DISQUES ÉNERGIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES DISQUES ÉNERGIE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10149-o GUY C. GERVAIS, *avocat*.

DUROFORM SHOULDER PAD CORPORATION

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «DUROFORM SHOULDER PAD CORPORATION», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 16 octobre 1980.

Les procureurs de la requérante,
10150-o LAPOINTE ROSENSTEIN.

ENTREPRISES EMA LIMITÉE

Avis est donné que la compagnie «ENTREPRISES EMA LIMITÉE», constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et sa

principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10161-o A.A. YANOFSKY, C.R.

LES ENTREPRISES J.M.R. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.M.R. INC.», ayant son siège social au 92, rue Robinson nord, Granby, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Granby, le 10 novembre 1980.

Le président,
10104-o J.M. RACINE.

LES ENTREPRISES PAYSAGISTES COMPTOIR RICHELIEU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES PAYSAGISTES COMPTOIR RICHELIEU INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sorel, le 24 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10151-o CARMELLE LAVALLÉE, *notaire*.

ÉQUIPEMENTS ROCK INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉQUIPEMENTS ROCK INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Neufchâtel, le 18 novembre 1980.

Le président,
10105-o BERTRAND GAGNON.

J.M. FLANDERS SALES CORP.

Avis est donné que la compagnie «J. M. FLANDERS SALES CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 14 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10106-o DAVID LITNER, C.R.

JOS GAGNON & FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «JOS GAGNON & FILS LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 19 novembre 1980.

Le président,
10107-o GERMAIN GAGNON.

BERNARD GEOFFRION INC.

Prenez avis que la compagnie «BERNARD GEOFFRION INC.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social en la ville de Montréal, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10192-o DAVID I. SCHATIA.

IDEAL STAINLESS STEEL INC.

Avis est donné que la compagnie «IDEAL STAINLESS STEEL INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 13 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10108-o V. SIMON MORENCY, *notaire*.

JONOMI CORP.

Prenez avis que «JONOMI CORP.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 10 octobre 1980.

Le secrétaire,
10152-o HILLEL BECKER.

LACHARDI INCORPORÉE

Avis est, par les présentes, donné que «LACHARDI INCORPORÉE», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la cité de Lachine, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachine, le 14 novembre 1980.

Le secrétaire,
10153-o GÉRARD DICAIRE.

LAVERGNE ST. INDUSTRIAL DEVELOPMENT LTD.

Avis est donné, par les présentes, que «LAVERGNE ST. INDUSTRIAL DEVELOPMENT LTD.», corpora-

tion incorporée suivant la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 18 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10109-o APPEL, GOLFMAN ET LEHRER.

MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITÉE
MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITÉE — MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITED», compagnie constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 20 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
GAGNON, DE BILLY, CANTIN, MARTIN
10162-o BEAUDOIN & LESAGE.

MAISON COUSIN INC.

Prenez avis que la compagnie «MAISON COUSIN INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10110-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRÉ.

LES MINES MARVAL INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MINES MARVAL INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Thetford-Mines, le 12 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10154-o MES PARADIS, CHABOT & PAQUET.

MOTEL JOLIETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «MOTEL JOLIETTE INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 19 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
10163-o DIONNE & RONDEAU, *notaires*.

LES PLACEMENTS B.T. INC.

Prenez avis que LES PLACEMENTS B.T. INC., corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à 200, rue Chabot, ville Vanier, QC, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 17 juin 1980.

Le président,
10164-o MARCEL BERNARD.

PRÉVILLE CONSTRUCTION LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «PRÉVILLE CONSTRUCTION LTD.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 20 octobre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10165-o MILTON L. KLEIN, C.R.

PROLOBAC INC.

Prenez avis que la compagnie «PROLOBAC INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mont-Joli, le 24 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10239-o JACQUES MICHAUD, *notaire*.

REMBOURRAGE TROIS-PISTOLES INC.

Prenez avis que la compagnie «REMBOURRAGE TROIS-PISTOLES INC.», ayant son siège social à Trois-Pistoles, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Trois-Pistoles, le 17 novembre 1980.

Le secrétaire,
10111-o CLÉMENT MORAIS.

RUEST & ARSENAULT AUTO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «RUEST & ARSENAULT AUTO LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 24 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10193-o LOUIS BELLAVANCE, *notaire*.

SAFETY VALVE REPAIRS LTD.

Avis est donné que la compagnie «SAFETY VALVE REPAIRS LTD.», corporation constituée en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10194-o ASHER KAHN.

SANIVAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que «SANIVAL INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

Laval, le 3 novembre 1980.

Le requérant,
10179-o PIERRE DESPRÉS.

SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DES MINES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DES MINES INC.», demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Thetford-Mines, le 24 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10166-o PIERRE TURCOTTE, *notaire*.

LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SAINT-JEAN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SAINT-JEAN LTÉE» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 novembre 1980.

Le président,
10240-o JEAN MEUNIER.

SWEETS BROKERS INC.

Avis est donné que la compagnie «SWEETS BROKERS INC.», constituée en corporation en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, QC, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ, SEDEROFF,
10167-o SHUGAR & SEGAL.

TONKA CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie «TONKA CONSTRUCTION INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lévis, le 14 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
MES KRONSTROM, TURMEL, DESJARDINS
10112-o & VILLENEUVE.

TRANSPORT M.L.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT M.L.M. INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 13 novembre 1980.

Le requérant,
10113-o G.L. TASCHEREAU.

WESSANEN QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «WESSANEN QUÉBEC INC.», ayant son siège social au 223, rue Principale est, Farnham, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Le procureur de la compagnie,
10168-o MAXIMILIEN POLAK, C.R., *avocat*.

Curatelle publique — Loi sur la

Succession Lloyd Beattie

Succession de Beattie, Lloyd, en son vivant de 473, rue Montréal, Sherbrooke, QC, décédé le 14 juillet 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse

ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10169-o

Succession Paul Cossette

Succession de Cossette, Paul, en son vivant de 305, montée La Baie, Saint-Joseph-du-Lac, QC, décédé le 3 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10170-o

Succession Yvan Duquette

Succession de Duquette, Yvan, en son vivant du 1702, Bourbonnière, Montréal, QC, décédé le 17 juillet 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10195-o

Succession Moses Murray Herman

Succession de Herman, Moses Murray, en son vivant de 5500, Borden, appartement 806, Côte-Saint-Luc, Montréal, décédé le 21 décembre 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10171-o

Succession Aldège Paquette

Succession de Paquette, Aldège, en son vivant de Otter-Lake, QC, décédé le 29 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10196-o

Succession Raymond Poirier

Succession de Poirier, Raymond, en son vivant du 725, du Colombier, Pointe-aux-Trembles, QC, décédé le 8 février 1980.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10172-o

Succession Siegfried Wizemann

Succession de Wizemann, Siegfried, en son vivant du 8361, Esplanade, Montréal, QC, décédé le 16 décembre 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., chapitre C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

10197-o

Demande(s) à la Législature

Les Coopérants, compagnie mutuelle d'assurance-vie

Avis est, par les présentes, donné que «Les Coopérants, compagnie mutuelle d'assurance-vie» déposera, dès que possible, devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de lui permettre de se transformer, continuer, proroger ou constituer en une compagnie régie par la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ou par toute autre loi du Parlement du Canada.

Montréal, le 4 novembre 1980.

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME,
9759-46-4-o DESJARDINS & BOURQUE.

Corporation des officiers municipaux agréés du Québec

Avis est, par les présentes, donné que la «Corporation des officiers municipaux agréés du Québec» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi modifiant sa loi constitutive aux fins suivantes:

a) prévoyant le pouvoir de réglementer la destitution des membres du Conseil d'administration;

b) modifiant les procédures des assemblées du Conseil d'administration et du comité administratif;

c) modifiant les conditions d'admissibilité comme membre de la corporation;

d) abrogeant l'article 9*a* relatif à l'admission comme membre des personnes ne possédant pas de diplôme;

e) abrogeant l'article 10 réglementant la publication à la *Gazette officielle du Québec* et l'approbation du lieutenant gouverneur dans le cas de certains règlements;

f) autorisant la corporation à adopter des règlements relatifs au droit d'un membre d'employer le titre d'officier municipal agréé ou de Chartered Municipal Officer ou de s'attribuer les abréviations O.M.A. ou C.M.O.;

g) et pour d'autres fins.

Québec, le 29 octobre 1980.

Les procureurs de la corporation,
9667-46-4-o FLYNN, RIVARD & ASSOCIÉS.

La Corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

Avis est, par les présentes, donné que «La Corporation des Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs» s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente session pour obtenir la passation d'une loi, lui permettant de modifier sa charte en vue de changer le nom et de redéfinir ses objets et pouvoirs, l'exercice de ses pouvoirs et la qualité de membres.

Montréal, le 19 novembre 1980.

Les procureurs de la requérante,
MONETTE, CLERK, BARAKETT, LÉVESQUE,
10137-49-4-o BOURQUE ET PEDNEAULT.

Fiduciaires de l'Église Unie St-Andrew de Lachine

Prenez avis que les Fiduciaires de l'Église Unie St-Andrew de Lachine présenteront à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet d'annuler la clause stipulant que l'immeuble ci-après décrit serve pour toujours pour fins d'église et de cimetière.

Désignation: le lot numéro quatre cent soixante-huit (468) du cadastre officiel de la ville de Lachine.

Ces charges et conditions ont été créées aux termes d'un acte de donation par Robert Grant et James Charles Grant passé devant le notaire J.P. Grant, le 7 avril 1832, sous le numéro 316 de ses minutes.

Le procureur de la requérante,
10246-49-4-o ÉMILE DESCARY, *notaire*.

Ville de Matane

Prenez avis que la ville de Matane a déposé à l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi privée, afin qu'il lui soit permis de pourvoir par elle-même ou par l'intermédiaire d'une corporation sans but lucratif à l'organisation et à l'exploitation du centre de ski et de récréation «Mont-Castor» situé dans la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane et dans la municipalité de la paroisse de Saint-Léandre et à cette fin acquérir les installations, équipements et les immeubles actuellement en possession de la corporation «Loisirs Mont-Castor».

Matane, le 7 novembre 1980.

Les procureurs de la demanderesse,
GAGNON, OUELLET
9801-47-4-o & CHAMBERLAND, *avocats*.

Ville de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Pointe-aux-Trembles, comté de Lafontaine, s'adressera à la présente ou prochaine session à l'Assemblée nationale du Québec, dans le but de faire modifier sa charte aux fins suivantes:

1. Pour modifier les limites de son territoire en y annexant pour fins municipales le territoire qui lui est

contigu et qui est communément appelé île Sainte-Thérèse et qui comprend les lots 545-1, 545-2, 545-3, 545-4 et la partie restante du lot 545 ainsi que les lots: 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575; ainsi que le territoire des îles portant les numéros: 535, 541, 542, 543, 544, 576, 577, 578, 578A, 579, 579A, tous ces lots ou partie de lot étant du cadastre officiel de la paroisse de Varennes, division d'enregistrement de Verchères, et actuellement situés dans les limites territoriales de la ville de Varennes.

2. Pour être autorisé à créer une corporation sans but lucratif pour l'acquisition d'immeubles pour réserve foncière ou d'habitation, et pour l'administration, l'aménagement et la construction pour fin d'habitation, loisirs, récréation de cesdits immeubles ou autres fins accessoires.

3. Pour obtenir le droit d'acquérir de gré à gré ou par expropriation certains terrains enclavés afin d'effectuer un remembrement de ceux-ci et de procéder à leur revente.

4. Afin de modifier l'article 8, chapitre 61 des Lois du Québec dans le but de donner juridiction à la Commission municipale du Québec pour fixer la compensation que la ville de Montréal doit payer à la ville de Pointe-aux-Trembles pour les immeubles faisant partie de son territoire, que la ville de Montréal a acquis pour fins d'aménagement d'un terrain de golf.

5. Pour amender l'article 426.15*a* L.C.V. afin d'obtenir le pouvoir de déléguer l'aménagement et l'opération d'une fourrière municipale.

6. Et pour toute autre fin.

Montréal, le 4 novembre 1980.

Le greffier,
GUY VANIER.

Hôtel de ville de Pointe-aux-Trembles
11953, rue Notre-Dame est
Pointe-aux-Trembles 9756-46-4-o

Président et syndics de la Commune de la Seigneurie d'Yamaska

Avis est, par les présentes, donné qu'un projet de loi sera présenté à l'Assemblée nationale du Québec au cours de la prochaine session pour:

Autoriser le «Président et syndics de la Commune de la Seigneurie d'Yamaska» à céder au gouvernement du Québec, sans restriction ni réserve, sous son nom corporatif (pour et au nom de leurs détenteurs), les parts et droits que leurs titulaires détiennent dans la Commune, à recevoir le prix, à consentir et à donner sur paiement de ce prix quittance pour autant et à consentir et à signer tout acte de cession.

Québec, le 12 novembre 1980.

Le président de la corporation,
9916-47-4-o WILFRID PARENT.

La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada

Avis est, par les présentes, donné que La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, corporation dûment constituée par le chapitre 34 des Statuts du Canada 1940/41, fera une demande au Parlement du Canada lors de la présente session ou lors d'une des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi privée amendant sa loi constitutive aux fins:

D'autoriser la compagnie à faire une demande pour être prorogée en une corporation incorporée en vertu des lois de la province de Québec aux fins de fusionner avec La Société d'assurance des Caisses populaires, corporation dûment constituée en vertu des lois de la province de Québec et faisant des opérations d'assurance dans cette province.

Québec, le 10 novembre 1980.

Les procureurs de la demanderesse,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
9760-46-4 DROLET & ASSOCIÉS.

La Société d'assurance des Caisses populaires La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada

Avis est, par les présentes, donné que la Société d'assurance des Caisses populaires, corporation dûment constituée par le chapitre 80 des lois de 1944 remplacé par le chapitre 157 des lois de 1960/61 ainsi que ses amendements subséquents, et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, corporation dûment constituée par le chapitre 34 des Statuts du Canada 1940/41, feront une demande à l'Assemblée nationale du Québec pour l'adoption d'une loi privée aux fins suivantes:

i) Proroger La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada en une corporation incorporée en vertu des lois de la province de Québec;

ii) Transformer La Société d'assurance des Caisses populaires en une compagnie à capital-actions;

iii) Fusionner, en une seule corporation, La Société d'assurance des Caisses populaires et La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

Québec, le 10 novembre 1980.

Les procureurs des demanderesses,
AMYOT, LESAGE, BERNARD,
9761-46-4 DROLET & ASSOCIÉS.

Succession Isidore H. Minz

Avis est, par les présentes, donné que Marek Minz, exécuteur testamentaire de la succession de feu Isidore H. Minz, s'adressera à l'Assemblée nationale de Québec, à sa prochaine session ou à la suivante, pour obtenir l'adop-

tion d'une loi privée demandant que soient annulés le droit d'usage et d'habitation en faveur de Eugène Minz, du logement sis au numéro 4618, de l'avenue La Peltrie, à Montréal et la prohibition d'aliéner l'immeuble ptie N.-Est du lot 120-82, village incorporé de Côte-des-Neiges, contenus au testament dudit Isidore H. Minz.

Magog, le 4 novembre 1980.

Le procureur du demandeur,
ME L.P. GALIPEAU.

9724-46-4-o

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Parti Démocrate-Créditiste

État sommaire du montant versé au représentant officiel du Parti Démocrate-Créditiste, monsieur Guy Jean, pour la période du 1er septembre au 14 octobre 1980.

1. Frais d'administration	4 834,68 $
2. Frais de diffusion du programme politique	476,31 $
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	4 212,93 $
Total:	9 523,92 $

Le directeur général,
PIERRE-OLIVIER BOUCHER.

10198-o

Ministères — Avis concernant les

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

LA MUTUELLE BOND

Liquidation

Prenez avis qu'à l'assemblée générale spéciale des membres de La Mutuelle Bond tenue le 29 octobre 1980, il a été décidé de cesser de pratiquer les secours mutuels à compter de minuit le 29 octobre 1980 et de procéder par la suite à la liquidation des affaires.

Le liquidateur nommé à cette assemblée est: monsieur Donat Latour, 702, Abbés Primeau, Boucherville, QC, J4B 3P6.

Les intéressés pourront lui transmettre leurs réclamations à: La Mutuelle Bond, a/s M. Donat Latour, liquidateur, C.P. 56, succ. A, Longueuil, QC, J4H 3W2.

10248-o

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES

Avis est donné qu'en vertu de la deuxième partie de la Loi sur les compagnies et de la Loi sur les assurances, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'accorder des lettres patentes en date du 17e jour de novembre 1980, à la compagnie «LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES», modifiant son capital-actions.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

1114-1397

10091-o

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Saint-Jean-Chrysostome», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Martine», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Saint-Urbain-Premier» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Étienne-de-Beauharnois», corps légalement constitués ayant leur siège social dans les comtés de Beauharnois et Châteauguay, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE SALABERRY» conformément aux disposition de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les quatre (4) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Québec, le 31 octobre 1980.

Les secrétaires,
ISIDORE LAZURE, GUY DULUDE,
ROLLAND LABONTÉ et
MME GEORGES BRAULT.

9646-46-4-o

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Félicien», «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de St-Cyrille-de-Normandin» et «La Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Ste-Lucie-d'Albanel», corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté municipal du Lac-Saint-Jean-Ouest, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU LAC-ST-JEAN-OUEST» conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Les trois (3) corporations ont l'intention de demander, par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,
GISÈLE MOREAU, YVON THÉBERGE
9717-46-4-o ET CLÉMENT MARCIL.

Compagnies de fidéicommis — Loi sur les

Société de Fiducie Lombard Odier
Lombard Odier Trust Company

Avis est donné qu'en vertu de l'article 4 de la Loi sur les compagnies de fidéicommis (L.R.Q., chapitre C-41), il a plu au lieutenant-gouverneur d'accorder des lettres patentes en date du 17 septembre 1980, constituant en corporation: MM. Jean-François Chaponnière, banquier, 103, route de Florissant, Couches (Genève), Suisse, Bernard Noetzlin, banquier, chemin Grange Falquet no 22, Chêne Bougeries Genève, Suisse, 1224, Pierre Keller, banquier, 16, chemin Malagny, 1294 Genthod (Genève) Suisse, Yves Oltramare, banquier, Monchoisy, Vandoeuvres (Genève) Suisse, Laurent Dominice banquier, 4, rue de Granges, Genève, Suisse, Alain Patry, banquier, 22, rue Étienne-Dumont, Genève, Suisse, Stanley H. Hartt, avocat, 974, Mac Naughton, ville Mont-Royal, QC, Canada, Daniel De Leeuw, directeur, 4100, chemin Côte-des-Neiges, no 16, Montréal, QC, Canada, Erik Skovsbo, directeur, 4342, avenue Montrose, Westmount, QC, Canada, dans le but d'exercer les pouvoirs énumérés au sous-paragraphe *a* à *k* du paragraphe 7 de l'article 2 et à la section IV de ladite loi, et tous autres pouvoirs connexes, sous le nom de «Société de Fiducie Lombard Odier — Lombard Odier Trust Company», avec un capital-actions de 4 000 000,00 $ divisé en 40 000 actions ordinaires d'une valeur au pair de 100,00 $ chacune.

Le siège social de la compagnie est situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD.
10091-o 1645-9638

Éducation

Divers

La Commission scolaire régionale de Chambly

Conformément à l'article 434 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-14) je donne avis, par la présente, que j'ai autorisé une modification à la répartition du nombre des commissaires d'écoles faisant partie du Conseil des commissaires de La Commission scolaire régionale de Chambly, établie et autorisée initialement le 29 juillet 1974.

La nouvelle répartition s'établit comme suit:

10 commissaires de La Commission scolaire de Jacques-Cartier;

10 commissaires de La Commission scolaire Mont-Fort;

10 commissaires de La Commission scolaire Saint-Exupéry;

10 commissaires de La Commission scolaire de Taillon;

7 commissaires de La Commission scolaire de Varennes

ainsi que les trois syndics d'écoles pour la municipalité de Greenfield-Park dans le comté de Laporte.

Le ministre de l'Éducation,
10177-o CAMILLE LAURIN, M.D.

Énergie et Ressources

Village d'Amos

Cadastre: village d'Amos; division d'enregistrement: Abitibi; municipalité: ville d'Amos.

Avis est, par la présente, donné que le bloc 743 est ajouté et qu'une partie du bloc 101 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 29 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 232391

Paroisse de Baie-Saint-Paul

Cadastre: paroisse de Baie-Saint-Paul; division d'enregistrement: Charlevoix no 2; municipalité: paroisse de Baie-Saint-Paul.

Avis est, par la présente, donné que le lot 1925 est ajouté et que les lots 699-3, 699-4, 717-2, 720-3, 723-5 ainsi qu'une partie des lots 699, 717, 720 et 723 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 19 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 232964

Canton de Bulstrode

Cadastre: canton de Bulstrode; division d'enregistrement: Arthabaska; municipalité: Saint-Valère.

Avis est, par la présente, donné que les lots 764-6, 764-10 à 764-12 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 12 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 234303

Canton de Denholm

Cadastre: canton de Denholm; division d'enregistrement: Gatineau; municipalité: canton de Denholm.

Avis est, par la présente, donné que le lot 94, rang F est ajouté et qu'une partie du lot 14, rang VIII est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 30 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 231805

Paroisse des Écureuils

Cadastre: paroisse des Écureuils; division d'enregistrement: Portneuf; municipalité: ville de Donnacona.

Avis est, par la présente, donné que le 11 novembre 1980, ont été déposés au bureau d'enregistrement les lots 137-3, 137-4, 137-103, 137-104 et que les lots 137-1, 137-2, 137-101 et 137-102 ont été remplacés en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil.

Québec, le 18 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 233971

Paroisse de l'Épiphanie

Cadastre: paroisse de l'Épiphanie; division d'enregistrement: l'Assomption; municipalité: paroisse de l'Épiphanie.

Avis est, par la présente, donné que le lot 416-34 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 87187

Canton de Harrington

Cadastre: canton de Harrington; division d'enregistrement: Argenteuil; municipalité: canton de Harrington.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 7 B-38, rang VII est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 4 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 233782

Canton d'Orford

Cadastre: canton d'Orford; division d'enregistrement: Sherbrooke; municipalité: paroisse de Saint-Élie d'Orford.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 390-2 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 5 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 233535

Paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie

Cadastre: paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: ville de Sainte-Adèle.

Avis est, par la présente, donné que le lot 6-10-2, rang VII, canton de Wexford est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 86774

Paroisse de Saint-Jean-Deschaillons

Cadastre: paroisse de Saint-Jean-Deschaillons; division d'enregistrement: Lotbinière; municipalité: Villeroy.

Avis est, par la présente, donné que les lots 723-324-1, 723-324-2, rang XIII sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 11 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 232077

Paroisse de Saint-Nicolas

Cadastre: paroisse de Saint-Nicolas; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: Bernières.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 444-10 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 11 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 233162

Paroisse de Saint-Roch-Nord

Cadastre: paroisse de Saint-Roch-Nord; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Québec.

Avis est, par la présente, donné que le 17 novembre 1980, a été déposé au bureau d'enregistrement le lot 588-101 en vertu des dispositions des articles 2174*b* et 2175 du Code civil et que le lot 588-94 a été remplacé en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil.

Québec, le 20 novembre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 233700

Village de Sainte-Thérèse

Cadastre: village de Sainte-Thérèse; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: ville de Sainte-Thérèse.

Avis est, par la présente, donné que la partie restante du lot 93-1 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 octobre 1980.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

10190-o 86988

Justice

Critères d'admissibilité à l'aide juridique au 1er janvier 1981

(A.C. 1798-73 et amendements)

Conformément au deuxième paragraphe de l'article 3.14 du Règlement d'application de la Loi sur l'aide juridique, le ministre de la Justice donne avis que les critères d'admissibilité à l'aide juridique au 1er janvier 1981 sont les suivants:

Critères d'admissibilité à l'aide juridique au 1er janvier 1981

Taille de famille	*Revenus bruts hebdomadaires*
Une personne seule	170,00 $
Une personne seule avec 1 dépendant	185,00
Une personne seule avec 2 dépendants	215,00
Une personne seule avec 3 dépendants	230,00
Une personne seule avec 4 dépendants	245,00 $
Une personne seule avec 5 dépendants	265,00
Un couple (l'homme et la femme qui sont mariés et cohabitent, ou qui vivent ensemble maritalement)	185,00
Un couple avec 1 dépendant	215,00
Un couple avec 2 dépendants	230,00
Un couple avec 3 dépendants	245,00
Un couple avec 4 dépendants	265,00
Un couple avec 5 dépendants	285,00
Chaque dépendant supplémentaire	15,00

Le ministre de la Justice,
MARC-ANDRÉ BÉDARD.

10093-o

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1er novembre 1981, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de Beauce-Nord:

Dans la municipalité de Sainte-Marie, ville:
Région 3-2 District 23
Une section de l'ancienne route 23, de son intersection avec la route 173 du nord de la ville de Sainte-Marie jusqu'à son intersection avec la route 173 du sud de la ville de Sainte-Marie sur une longueur approximative de 6 970 mètres.
Une section de la route 216, de l'intersection avec l'ancienne route 23 jusqu'à l'intersection avec la route 173, sur une longueur approximative de 700 mètres.

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Cloridorme, canton:
Région 01 District 02
La route du Quai, de son intersection avec la route 132 en direction générale nord, vis-à-vis les lots 56 et 57, sur une longueur approximative de 322 mètres.

Dans la municipalité de Gaspé, ville:
Région 01 District 02
(Secteur Petit-Cap)
La route Cloutier (34e Rue), de son intersection avec la route 132 en direction générale est, vis-à-vis le lot 28, sur une longueur approximative de 240 mètres.
(Secteur Petit-Cap)
La route Savage (26e Rue), de son intersection avec la route 132 en direction générale est, vis-à-vis les lots 379-3 à 375-1, sur une longueur approximative de 275 mètres.
(Secteur Pointe-Jaune)
La route du Quai, de son intersection avec la route 132 en direction générale est, vis-à-vis le lot 12, sur une longueur approximative de 244 mètres.
(Secteur Petite-Rivière-au-Renard)
La route Bernatchez (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale nord jusqu'à son intersection avec la route 132, vis-à-vis les lots 43 et 44, sur une longueur approximative de 441 mètres.
(Secteur Rivière-au-Renard)
La route Aubut, de son intersection avec la route 132, en direction générale ouest, vis-à-vis les lots 16 et 17, sur une longueur approximative de 1 600 mètres.

Dans la municipalité de Grande-Vallée:
Région 01 District 02
La route du Quai, de son intersection avec la route 132 en direction générale nord, vis-à-vis le lot 6, sur une longueur approximative de 411 mètres.

Dans la municipalité de Percé, ville:
Région 01 District 02
(Secteur Anse-à-Beaufils)
Le chemin de l'Anse-à-Beaufils (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale est, jusqu'à son intersection avec la route 132, vis-à-vis les lots 257 à 261, sur une longueur approximative de 701 mètres.
(Secteur Anse-à-Beaufils)
Le chemin de l'Usine (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale est, jusqu'à son intersection avec la route 132, vis-à-vis les lots 239, 240 et 241, sur une longueur approximative de 487 mètres.
(Secteur Barachois)
Le chemin de Desserte, de son intersection avec le chemin des Coteaux jusqu'à son intersection avec la route Méliçia, vis-à-vis les lots P.-27-54-B à P.-27-49-A, sur une longueur approximative de 420 mètres.
(Secteur Barachois)
La route de l'Église, de son intersection avec la route 132 en direction générale nord, vis-à-vis les lots 27-19-A-1 à 28A, sur une longueur approximative de 807 mètres.
(Secteur Cap-d'Espoir)
Le chemin Berthelot (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale est, vis-à-vis les lots 90 à P.-93, sur une longueur approximative de 457 mètres.
(Secteur Cap-d'Espoir)
Le chemin Méthot (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale ouest, vis-à-vis les lots 97 à P.-93, sur une longueur approximative de 426 mètres.
(Secteur Cap-d'Espoir)
L'ancienne route 6, de son intersection avec la route 132 en direction générale est jusqu'à son intersection avec la route 132, vis-à-vis les lots P.-112 à P.-128, sur une longueur approximative de 732 mètres.
(Secteur Percé)
La route Donahue (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale est jusqu'à la ligne séparant les lots 533 et 534, vis-à-vis les lots 537, 536, 535 et 534, sur une longueur approximative de 753 mètres.

Dans la municipalité de Petite-Vallée:
Région 01 District 02
La route Lebreux, de son intersection avec la route 132, en direction générale ouest jusqu'à son intersection avec la route 132, vis-à-vis le lot 4, sur une longueur approximative de 335 mètres.

La route de la longue Pointe, de son intersection avec la route Lebreux en direction générale ouest, vis-à-vis le lot 5, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon:

Dans la municipalité de Ormstown, village:
Région 6-2 District 69
Diverses rues de la municipalité:

Rue Georges (Académie)	305 mètres
Rue Arthur (McLaughtin)	112 mètres
Rue Châteauguay	287 mètres
Rue Lambton	585 mètres
Rue Lambton ouest	255 mètres
Rue Liggett	282 mètres
Rue Sadler (Primeau)	84 mètres
Rue Prince-Albert	309 mètres
Rue Show Ground (McBain)	235 mètres
Rue Victoria	244 mètres
Rue McNeil	120 mètres
Rue Centre	131 mètres
Rue Fulford	145 mètres
Rue Cross	91 mètres
Rue Saint-Paul	335 mètres
Rue Argyle	122 mètres
Rue Broadway	198 mètres
Rue Roy	335 et 563 mètres
Rue Jamestown	203 mètres
Ancienne route 201 (rue Church)	361 mètres
Ancienne route 201 (rue Lambton)	164 mètres
Ancienne route 201 (rue Bridge)	773 mètres

Québec, le 6 novembre 1980.

Le ministre des Transports,
10155-o DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à partir du 1er novembre 1981, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Gaspé, ville:
Région 01 District 02
(Secteur Cap-des-Rosiers)
Une section de la route de l'Anse-à-la-Louise, de son intersection avec la route 132 jusqu'à la limite du parc Forillon, vis-àvis les lots 24, 25 et 26 du 1er Rang nord du canton de Cap-des-Rosiers, sur une longueur approximative de 1 250 mètres.

Dans la municipalité de Pabos:
Région 01 District 02
La route de l'Église de Saint-Edmond-de-Pabos, vis-à-vis les lots 43, 44 et 45 du VIe Rang, 43 à 49 du VIIe Rang et 36 à 44 du VIIIe Rang, sur une longueur approximative de 3 060 mètres.
La route Kelly, de son intersection avec la route de l'Église de Saint-Edmond-de-Pabos, jusqu'à la rivière Petit-Pabos, vis-à-vis les lots 36, D et 35 du IIIe Rang, sur une longueur approximative de 3 558 mètres.
La route Morneau, vis-àvis les lots 26 à 36 du rang VII, sur une longueur approximative de 3 701 mètres.

Dans la municipalité de Pellegrin:
Région 01 District 02
Le chemin du IIIe Rang sud-ouest, entre les lots 16 et 15 du rang A et vis-à-vis les lots 1 à 7 du rang III sud-ouest, sur une longueur approximative de 4 184 mètres.
Le chemin du IVe Rang nord-est, entre les lots 21 et 22 du rang B et vis-à-vis les lots 1 à 10 du rang IV nord-est, sur une longueur approximative de 4 184 mètres.

Dans la municipalité de Percé, ville:
Région 01 District 02
La route Pommerleau, entre les lots 51 et 52 du rang V, sur une longueur approximative de 2 134 mètres.
Le chemin du Ve Rang, vis-à-vis les lots 56 à 60 du Ve Rang, sur une longueur approximative de 1 427 mètres.
Le chemin des Caps (ancienne route 6), de son intersection avec la route 132 en direction générale nord, vis-à-vis les lots 518-9 et 518-1 sur une longueur approximative de 182 mètres.

Circonscription électorale d'Iberville:

Dans la municipalité de Noyan:
Région 6-2 District 53
Une section de l'ancienne route no 52 de son intersection avec le chemin du Bord-de-l'Eau nord en direction ouest jusqu'au pont désaffecté sur le Richelieu, sur une longueur approximative de 436 mètres.
Le raccordement de l'ancienne route no 52 avec le chemin du Bord-de-l'Eau nord, sur une longueur approximative de 145 mètres.
Québec, le 7 novembre 1980.

Le ministre des Transports,
10155-o DENIS DE BELLEVAL.

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports.

Circonscription électorale d'Argenteuil:

Dans la municipalité de Morin-Heights:
Région 6-4 District 74
Deux (2) sections désaffectées de l'ancienne route 364, vis-à-vis les lots P.-37 et P.-36, sur une longueur approxi-

mative de 82 mètres et vis-à-vis les lots P.-38 et P.-37, sur une longueur approximative de 143 mètres.

Circonscription électorale de Beauharnois:

Dans la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, paroisse:
Région 6-2 District 69
Une section désaffectée de l'ancien rang du 6 (route 236), vis-à-vis les lots P.-435 et P.-436, sur une longueur approximative de 122 mètres.

Circonscription électorale de Brôme-Missisquoi:

Dans la municipalité de Bedford, canton:
Région 6-2 District 53
Une section désaffectée du rang des Maurice, vis-à-vis les lots 2055, 2055-2, 2116, 2118, 2117, 2056, 2112, 2111, 2110, 2107, sur une longueur approximative de 579 mètres.

Circonscription électorale de Charlesbourg:

Dans la municipalité de Stoneham et Tewkesbury, C.U.:
Région 3-1 District 20
Deux sections désaffectées du chemin Grande-Ligne (chemin de la Roche-Plate), vis-à-vis les lots P.-71, P.-71-1 et P.-71-4 sur une longueur approximative de 222 mètres et vis-à-vis les lots 70-A, P.-70-A, P.-81 et P.-94 sur une longueur approximative de 430 mètres.

Circonscription électorale de Gaspé:

Dans la municipalité de Percé, ville:
Région 01 District 02
(Secteur Cap-d'Espoir)
Une section de l'ancienne route 6, vis-à-vis les lots 72, 73, 74 et 75, sur une longueur approximative de 174 mètres.
(Secteur Percé)
Une section de l'ancienne route 6, vis-à-vis les lots 530, 531, 532 et 533, sur une longueur approximative de 487 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon:

Dans la municipalité de Saint-Anicet, paroisse:
Région 6-2 District 69
Une section désaffectée de l'ancienne route 3 (route 132), vis-à-vis les lots P.-83, P.-89 et P.-90, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Circonscription électorale de Matapédia:

Dans la municipalité de Saint-Benoit-Joseph-Labre, paroisse
Région 01 District 07
Une section désaffectée de la route 195, vis-à-vis les lots P.-42 et P.-44, sur une longueur approximative de 228 mètres.
Dans la municipalité de Saint-Pierre-du-Lac, paroisse:
Région 01 District 07
Une intersection du chemin du 2e Rang ouest de la route Bélanger, vis-à-vis les lots P.-208 du rang I et P.-259 et P.-260 du rang II, sur une longueur approximative de 80 mètres.

Circonscription électorale de Montmagny L'Islet:

Dans la municipalité de Saint-Aubert:
Région 3-2 District 13
Une section désaffectée du chemin du 3e Rang, vis-à-vis les lots 14 et 15, sur une longueur approximative de 183 mètres.

Circonscription électorale de Rimouski:

Dans la municipalité de Bic, village:
Région 01 District 07
Une section désaffectée de l'ancienne route 10, vis-à-vis le lot P.-190, sur une longueur approximative de 274 mètres.

Québec, le 6 novembre 1980.

Le ministre des Transports,
DENIS DE BELLEVAL.

10155-o

Nomination(s)

Avis est donné qu'il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil de faire, par commission sous le grand sceau du Québec, les nominations suivantes:

Québec, le 1er octobre 1980

Monsieur Pierre Houde, avocat et membre du Barreau du Québec, 3590, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine, nommé en vertu de l'article 110, non refondu, de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., chapitre T-16), modifié par l'article 14 du chapitre 19 des lois de 1978, juge du Tribunal de la jeunesse, avec juridiction dans tout le Québec mais particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Trois-Rivières, à compter du 1er octobre 1980.

Monsieur Denis Robert, avocat et membre du Barreau du Québec, 805, rue Sacré-Coeur, Saint-Hyacinthe, nommé en vertu de l'article 125, non refondu, de la Loi sur les tribunaux judiciaires (L.R.Q., chapitre T-16), modifié par l'article 23 du chapitre 19 des lois de 1978 et par l'article 38 du chapitre 37 des lois de 1979, juge de la Cour provinciale pour exercer la juridiction prévue par l'article 134 de cette loi dans tout le Québec mais particulièrement et sans restriction dans le district judiciaire de Saint-Hyacinthe; ledit Denis Robert, comme juge de la Cour provinciale, étant autorisé à exercer, en vertu de l'article 482 du Code criminel, la juridiction d'un magistrat sous la partie XVI du Code criminel, à compter du 1er octobre 1980.

Québec, le 25 novembre 1980.

Le sous-procureur général adjoint,
GERMAIN HALLEY.

10093-o

Office de la langue française

Avis de normalisation

Conformément à l'article 118 de la Charte de la langue française, l'emploi des termes et expressions normalisés par l'Office de la langue française devient obligatoire dans les textes et documents émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation ainsi que dans l'affichage public.

Avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 7 novembre 1980, a normalisé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie des affaires sociales

orthèse, n.f. Appareil destiné à restituer la fonction, à compenser les limitations ou même à accroître le rendement physiologique d'un organe ou d'un membre qui a perdu sa fonction, ne s'est jamais pleinement développé ou est atteint d'anomalies congénitales. Anglais: **orthosis**. Domaine: affaires sociales.

prothèse, n.f. Appareil destiné à remplacer en tout ou en partie un organe ou un membre amputé, déformé ou malformé et à lui restituer sa fonction, son aspect original, ou les deux. Anglais: **prosthesis**. Domaine: affaires sociales.

prothèse oculaire: n.f. Oeil artificiel en cristal ou en matière plastique (métacrylate et méthyle), destiné à remplacer le globe oculaire énucléé en totalité ou en partie, et ayant l'aspect de l'oeil normal en ce qui concerne la coloration de l'iris et de la sclérotique, la vascularisation conjonctivale, l'ouverture pupillaire et la profondeur de la chambre antérieure. Anglais: **ocular prosthesis**. Domaine: affaires sociales.

prothèse dentaire, n.f. Appareil fixe ou mobile porteur de plusieurs dents (prothèse partielle) ou remplaçant la totalité des dents (prothèse totale). Anglais: **dental prosthesis**. Domaine: affaires sociales.

Commission de terminologie géographique

Conformément à l'article 125*c* de la Charte de la langue française, la Commission de toponymie doit établir et normaliser la terminologie géographique, en collaboration avec l'Office de la langue française.

Termes génériques qui entrent dans la composition des odonymes

avenue, n.f. 1° Voie de communication urbaine plus large que les rues, desservant un quartier ou une partie d'une ville, ou pouvant conduire à un lieu bien identifié. 2° Dans un système de dénomination basé sur l'orientation des voies de circulation (plan en damier), voie urbaine située dans un axe perpendiculaire à celui des voies portant le nom de rue.

Note.— Dans un tel système, les avenues sont généralement orientées dans la direction nord-sud.

autoroute, n.f. Voie de communication à chaussées séparées, exclusivement réservées à la circulation rapide, ne comportant aucun croisement à niveau et accessible seulement en des points aménagés à cet effet.

boulevard, n.m. Artère à grand débit de circulation reliant diverses parties d'un ensemble urbain et comportant habituellement au moins quatre voies, souvent séparées par un terre-plein.

rue, n.f. 1° Voie de communication généralement bordée de bâtiments dans une agglomération. 2° Dans un système de dénomination basé sur l'orientation des voies de communication (plan en damier), voie urbaine située dans un axe perpendiculaire à celui des voies portant le nom d'avenue.

Note.— Dans un tel système, les rues sont généralement orientées dans la direction est-ouest.

Diététique

diététiste, n. Personne qui, par l'obtention d'un diplôme universitaire en sciences de la santé, s'est spécialisée dans les domaines de la nutrition, de l'alimentation et de la diététique.

technicien, enne en diététique, n. Personne habilitée à appliquer les techniques de diététique dans le domaine des services alimentaires (nutrition, alimentation et diététique).

Note.— L'usage de ce titre est réservé aux personnes ayant suivi un enseignement de base en technique de diététique pour l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.).

Produits de la pêche

Noms des espèces marines québécoises à potentiel commercial

Crustacés

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS[1]	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
crabe commun, n.m.	*Cancer irroratus*	**rock crab**	—
crabe des neiges, n.m. (**crabe araignée**, n.m.)	*Chionoecetes opilio*	**snow crab**	—
crabe nordique, n.m.	*Cancer borealis*	**jonah crab**	rock crab
crevette blanche, n.f.	*Pasiphea multidentata*	**white shrimp**	—
crevette de roche, n.f.	*Sclerocrangon boreas*	—	—
crevette grise, n.f.	*Crangon vulgaris*	**brown shrimp**	—
crevette nordique, n.f.	*Pandalus sp.*[2]	**pink shrimp; deep water prawn (G.-B.)**	crevette de Matane; crevette de Sept-Îles; crevette rose
crevette verte, n.f.	*Argis dentata*	—	—
homard, n.m.	*Homarus americanus*	**lobster**	—
mye, n.f.	*Mya arenaria*	**soft shell clam; clam**	clam; coque; palourde

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS[1]	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
palourde américaine[3], n.f.	*Venus mercenaria*	**hard shell clam; quahog**	mye; clam; coque
pétoncles, n.m. pl.	*Pectinidae*[4]	**scallops**	coquille Saint-Jacques[5]
quahog nordique, n.m.	*Arctica islandica*	**ocean quahog**	palourde de mer
	Mollusques		
bigorneau, n.m.	*Littorina littorea*	**common periwinkle**	bourgot[6]; littorine
buccins, n.m. pl.	*Buccinidae*[7]	**whelks**	bourgot[6]; bigorneau; escargot de mer; berlicocco
coque, n.f.	*Clinocardium ciliatum*	**cockle**	—
couteau, n.m.	*Ensis directus*	**razor clam**	—
encornet[8], n.m.	*Loligo sp.*[9]	**squid**	squid
encornet nordique[8], n.m.	*Illex illecebrosus*	**squid**	squid
huître, n.f.	*Crassostrea virginica*	**American oyster**	huître Malpèque; huître de Caraquet
mactre d'Amérique, n.f.	*Spisula solidissima*	**surf clam**	—
moule, n.f.	*Mytilus edulis*	**blue mussel**	mouque

1. Lorsqu'un autre nom français normalisé est utilisé dans la C.E.E., il est inscrit entre parenthèses.
2. Les deux espèces, *Padalus borealis* et *Pandalus montagui*, sont capturées et transformées ensemble; leur présentation commerciale est identique.
3. Importé d'Amérique, ce molusque est appelé en Europe **praire américaine** par les spécialistes d'Europe, alors qu'il est commercialisé sous le nom anglais **clam**.
4. Famille regroupant les espèces suivantes: *Chlamys islandica* et *Pecten magellannicus*.
5. La coquille Saint-Jacques est l'une ou l'autre des deux espèces européennes suivantes: *Pecten maximus* (région de l'Atlantique) ou *Pecten jacobeus* (région de la Méditerranée).
6. Toutes les autres façons d'orthographier ce mot sont également à proscrire.
7. Deux espèces sont présentes dans les captures: *Buccinun undatum* et *Neptunea despecta tornata*.
8. Bien que le terme **calmar** figure également dans les dictionnaires, seul le terme **encornet** est normalisé.
9. Deux espèces sont présentes dans les captures: *Loligo paelei* et *Loligo vulgaris*.

Noms des espèces d'eau douce québécoises à potentiel commercial

Poissons

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS[1]	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
alose savoureuse, n.f.	*Alosa sapidissima*	**American shad**	alose d'Amérique
barbotte, n.f.	*Ictalurus nebulosus*	**brown bullhead; common catfish**	—
barbue d'Amérique, n.f.	*Ictalurus*[2] *punctatus*	**channel catfish**	barbue de rivière
baret, n.m.	*Morone americana*	**white perch**	bar-perche; perche blanche
brème d'Amérique[3], n.f.	*Carpiodes cyprinus*	**quillback**	couette
brochet, n.m.	*Esox sp.*[4]	**pike**	grand brochet
carpe, n.f.	*Cyprinus carpio*	**carp**	carpe allemande; carpe cuir; carpe miroir

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS[1]	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
corégone, n.m.	*Coregonus clupeaformis*	**lake whitefish**	poisson blanc; grand corégone
crapet de roche, n.m.	*Ambloplites rupestris*	**rock bass**	—
crapet-soleil, n.m.	*Lepomis gibbosus*	**pumpkinseed**	—
doré jaune, n.m.	*Stizostedion vitreum*	**walleye; pickerel**	—
doré noir, n.m.	*Stizostedion canadense*	**sauger**	—
éperlan de lac[5], n.m.	*Osmerus mordax*	**lake smelt**	éplan; épelan; éperlan arc-en-ciel
esturgeon jaune, n.m.	*Acipenser fulvescens*	**lake sturgeon**	esturgeon de lac; maillé; camus
gaspareau, n.m.	*Alosa pseudoharengus*	**alewife**	—
lotte, n.f.	*Lotta lotta*	**burbot**	loche
marigane noire, n.f.	*Pomoxis nigromaculatus*	**black crappie**	crapet calicot
meunier noir, n.m.	*Catostomus commersoni*	**white sucker**	—
meunier rouge, n.m.	*Catostomus catostomus*	**longnose sucker**	—
omble chevalier, n.m.	*Savelinus alpinus*	**Arctic char**	omble de l'Arctique
perchaude, n.f.	*Perca flavescens*	**yellow perch**	—

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS[1]	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
poulamon, n.m.	*Microgadus tomcod*	**Atlantic tomcod; tomcod**	loche; petite morue; poisson des chenaux
truite arc-en-ciel[6], n.f.	*Salmo gairdneri*	**rainbow trout**	—
touladi[6], n.f.	*Salvelinus namaycush*	**lake trout**	truite grise

1. Lorsqu'un autre nom français normalisé est utilisé dans la C.E.E., il est inscrit entre parenthèses.
2. La barbue d'Amérique (channel catfish) désigne une espèce propre à l'Amérique du Nord. À distinguer de *Scophtalmus rhombus*, poisson européen appelé barbue en français et *brill* en anglais.
3. Espèce propre à l'Amérique. En Europe, le terme brème s'applique au genre *Abramis*.
4. Deux espèces sont présentes dans les captures: *Esox lucius* et *Esox niger*.
5. Même espèce qu'en eau salée, mais vivant dans un milieu biologique différent (lacs) et présentant des propriétés organoleptiques (texture et saveur) différentes.
6. Il existe au Québec quatre espèce principales de salmonidés dits truites (truite arc-en-ciel, truite brune, truite mouchetée et touladi) qui sont réservées exclusivement à la pêche sportive. Deux seules exceptions commerciales sont admises: la **truite arc-en-ciel** élevée en pisciculture et la **touladi** lorsqu'elle est capturée accidentellement dans les pêcheries commerciales.

Crustacés

NOMS FRANÇAIS NORMALISÉS	NOMS LATINS	NOMS ANGLAIS USUELS	PRINCIPALES APPELLATIONS À PROSCRIRE
écrevisse, n.f.	*Orconectes sp.*[1]	**crayfish**	—

1. Deux espèces sont présentes dans les captures: *Orconectes virilis* et *Orconectes obscurus*.

10094-o

Le secrétaire,
PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Avis de recommandation

Conformément à l'article 116 de la Charte de la langue française, avis public est donné que l'Office de la langue française, à sa séance du 7 novembre 1980, a recommandé les termes français et les définitions qui suivent:

Commission de terminologie des transports

chaussée, n.f. Partie de la route utilisée pour la circulation des véhicules. Anglais: **pavement, roadway**.

bordure, n.f. Élément en béton ou en pierre dure placé le long des chaussées pour en marquer la limite lorsque celle-ci ne doit pas être franchie par les véhicules. Anglais: **curb**.

courbe en S, n.f. Courbe constituée de deux arcs de clothoïde de concavité opposée tangents en leur point de courbure nulle et raccordant deux arcs de cercle. Anglais: **reverse curve, S curve**.

échangeur, n.m. Dispositif de raccordement de plusieurs voies routières (routes ou autoroutes) ne comportant aucun croisement à niveau. Anglais: **interchange**.

Le secrétaire,
10094-o PAUL-ANDRÉ CHOUINARD.

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

LAC MÉGANTIC PULPE INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a approuvé le règlement de «LAKE MEGANTIC PULP COMPANY», constituée en corporation par la Loi 56-Victoria, chapitre 78, changeant son nom en celui de «LAC MÉGANTIC PULPE INC.», et ce, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des corporations.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
10091-o 1167-2045

Protection du territoire agricole — Loi sur la

Ville de Beloeil

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Beloeil, comté de Verchères, a été émis en vertu du Décret numéro 3562-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Gatineau

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Gatineau, comté de Hull, a été émis en vertu du Décret numéro 3563-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Canton de Grenville

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du canton de Grenville, comté d'Argenteuil, a été émis en vertu du Décret numéro 3564-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Linière

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Linière, comté de Beauce, a été émis en vertu du Décret numéro 3570-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 3467-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Saint-Basile-le-Grand

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Saint-Basile-le-Grand, comté de Chambly, a été émis en vertu du Décret numéro 3565-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Esprit

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Esprit, comté de Montcalm, a été émis en vertu du Décret numéro 3566-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Ville de Saint-Eustache

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la ville de Saint-Eustache, comté de Deux-Montagnes, a été émis en vertu du Décret numéro 3567-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Saint-Félix-de-Valois

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Félix-de-Valois, comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 3468-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Village de Saint-Jacques

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale du village de Saint-Jacques, comté de Montcalm, a été émis en vertu du Décret numéro 3469-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Rigaud, comté de Vaudreuil, a été émis en vertu du Décret numéro 3568-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Mélanie

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Mélanie, comté de Joliette, a été émis en vertu du Décret numéro 3470-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 04. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la paroisse de Sainte-Victoire-de-Sorel, comté de Richelieu, a été émis en vertu du Décret numéro 3569-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Cité de Thetford-Mines

Entrée en vigueur d'un décret de zone agricole

Prenez avis qu'en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (1978, chapitre 10, article 53), le décret de la zone agricole de la corporation municipale de la cité de Thetford-Mines, comté de Mégantic, a été émis en vertu du Décret numéro 3570-80 adopté par le cabinet des ministres le 80 11 12. Ce décret entre en vigueur au moment de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le président,
10174-o ME PIERRE LUC BLAIN.

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi sur l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75 ouest, boul. Dorchester, app. 1017, Montréal (Québec) H2Z 1A4	71 01 29	
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590 ouest, St-Cyrille, Québec (Québec) G1S 2J1	71 05 23	
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Lefebvre, Rodrigue, 1300, Sherbrooke est, Montréal (Québec) H2L 1M2	80 07 01	
Pronovost, Adrien, 2120 est, Sherbrooke, app. 606, Montréal (Québec) H2K 1C3	77 08 28	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Ptack, Herbert, 3535, Queen Mary Rd., Apt. 318, Montréal (Québec)	77 12 09	
Région de Québec		
Fortin, Laurent, C.P. 276, Sillery (Québec) G1T 2R1	80 05 23	
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, C.P. 455, Rivière-du-Loup (Québec)	75 06 11	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	75 06 25	
Aronovitch, Michael, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	70 12 01	
Barker, Charles S., 203 nord, avenue Ballantyne, Montréal-Ouest (Québec) H2X 2C3	70 12 01	
Beaudry, Jean-Marie, 32, croissant d'Avaugour, Duvernay, Laval (Québec) H7G 1S5	80 03 22	
Bérard, Michel J., 1440 ouest, rue Ste-Catherine, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	75 06 06	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	71 04 16	
Brabander, Joachim, 1390 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	71 07 30	
Butler, Albert A., 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
Copping, Gordon A., 724, Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	70 12 01	80 11 05
David, Paul, 2, terrasse Les Hautvilliers, Outremont (Québec) H2V 4P1	70 12 01	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	71 03 27	
Eakin, W.W., 2, Westmount Square, Apt. 804, Westmount (Québec) H3Z 2S4	71 01 15	
Feeney, Neil, 27, Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	74 04 27	
Fullerton, C.W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	70 12 01	
Genest, Armand, 30 est, boul. St-Joseph, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	71 01 29	
Gold, Michael M., 5785, côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	70 12 01	
Gratton, Armand, 55, Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	75 12 03	
Guérin Marc, 646, avenue Davaar, Outremont (Québec) H2V 3A9	80 08 30	
Huard, Gilles, 5200 est, Bélanger, Montréal (Québec) H3T 1C9	77 12 09	
Korenberg, Lela C., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Korenberg, Morton, 1538 ouest, rue Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	70 12 01	
Langlois, Jean-Louis, 900, avenue Rockland, bureau 605, Outremont (Québec) H2V 3A2	79 11 30	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	70 12 01	
Levin, Douglas C., 176 ouest, Bedbrook Avenue, Montréal (Québec) H4X 1R9	75 08 03	
Levy, Léonard, 3545, côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	73 04 06	
Macdonald, Allison D., 3550, côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	70 12 01	
MacFarlane, Malcolm R., 1538 ouest, rue Sherbrooke, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	72 08 26	
Maguire, J, Gordon, 4485 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	71 02 13	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse-de-Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	76 10 14	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte-des-Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72 04 25	
Morin, Paul, 1280, Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70 12 01	
Nadler, Norman, 4141 ouest, rue Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72 03 01	
Nickerson Granville H. 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 12 Montréal (Québec) H3G 1M1	80 08 30	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70 12 01	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, rue Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78 09 23	
Wood, Davis John, 4119 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74 05 17	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805, Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	71 05 01	
Fontaine, André, 1800, Dessaules, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2T2	78 02 18	
Gordon, Lionel, 6235 A, Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	72 01 15	
Joannette, Jean-Paul, 4930, Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	70 12 01	
Manouvrier, Frans, 5, St-Jacques, St-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 2E9	77 09 04	
Mayman, Abe, 5845, côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	70 12 17	
Robillard, Eugène, 5577, Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	76 08 29	
Scarlat, Alexandru Ion, 2250, Guy, app. 3302, Montréal (Québec)	78 05 07	
Scott, Benjamin H., 5146, Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	71 07 22	
Vines, Normand M., 5675, côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	70 12 01	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, C.P. 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	71 01 21	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Angelopoulos, Constantin, 2512, côte Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1B2	78 11 04	
Asselin, Charles, 3410, av. Benny, app. 2-A, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 08 17	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (Québec) J3B 2S2	74 08 17	
Auerbach, Michael, 612, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec) H9R 3K3	78 10 29	
Baril, Claude, 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74 08 17	
Beique-Nadeau, Claude, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 04	
Beaulieu, Mario, 3333, Queen Mary Rd, app. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	76 02 04	
Beaumier, Georges A., 489, av. Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	74 09 26	
Beauséjour, Guy, 3766, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	74 08 17	
Bérard, Daniel, 1275, boul. Jules-Poitras, app. 210, St-Laurent, Montréal (Québec) H4N 1Y4	78 11 29	
Bartos, Josef, 3535 Queen Mary Rd, app. 318, Montréal (Québec) H3V 1H8	79 03 08	
Bertrand, Jean-Louis, 435, av. Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	74 08 17	
Bieniecki, Irena, 531, Rockland Ave., Outremont (Québec) H2V 2Z4	72 09 02	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333, Queen Mary Rd, app. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	74 08 17	
Bossé, Lucien, 345, av. Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	74 08 17	
Botosansky, Casimir, 4770, Kent Ave., Montréal (Québec) H3W 1H2	78 10 29	
Bourcier, René, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	74 08 17	
Boyer, Guy, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec)	78 12 22	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	71 03 02	
Brien, André, 2121, Salabarry, app. 15, Montréal (Québec) H3M 1K8	78 11 04	
Brien, Normand, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Brien, Rodolphe, 88, St-Pierre, Rigaud (Québec) J0P 1P0	78 10 29	
Brousseau, Michel, 3633, des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	76 12 03	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	71 02 12	
Buteau, Claude-Maryse, 2, Lalemant, Sorel (Québec) J3P 2X3	78 11 04	
Cameron, A. F., 1414, Drummond, app. 1024, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 11 22	
Caplan, Herbert, 3535, Queen Mary Rd, app. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	73 01 11	
Charbonneau, Bruno-J.-T., 790, Juges-Denis, Joliette (Québec) J6E 6L5	79 01 05	
Charland, Guy, 3416, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z7	78 10 29	
Chicoine, Claude, 4159, Bélanger, Montréal (Québec) H1T 1A2	75 10 10	
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	74 08 17	
Chouinard, Paul-René, 8001, Les Galeries-d'Anjou, app. 225, Anjou (Québec) H1M 1W9	76 11 04	
Coen, Irving Isaac, 43, Donegani Ave., Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	74 06 21	
Cohen, Robert Harold, 5153, Coolbrook Ave., Montréal (Québec) H3X 2L2	74 08 17	
Collet Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	71 02 03	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	76 03 13	
Couture, Jean-Paul, 55, Church Ave., Apt. 36, Verdun (Québec) H9S 2A3	74 08 17	
Decarie, Rémi, 245, Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	75 02 08	
Degrandmont, Claude, 4934, Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	72 04 08	
De Grandmont, Madeleine, 5870 est, Sherbrooke, Montréal (Québec) H1N 1B5	74 08 17	
De La Fuente, Ayala, Lucion, 1000 A ouest, Jean-Talon, Montréal (Québec) H3N 1T1	76 03 08	80 11 12
Demers, Jacques, 3703, Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	78 10 29	
Deniger, Albert, 433 ouest, boul. St-Joseph, app. 11, Outremont (Québec) H2V 2P3	78 11 04	
Dibaï, Nasser, 1650, a. Cédar, Montréal (Québec) H3G 1A4	78 06 11	
Dorfman, Sheldon, 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	78 01 01	
Dorion, B.J., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78 05 17	
Dorion E.S., édifice Sun Life, app. 710-D, Montréal (Québec) H3B 3V6	78 12 02	
Dubé, V.A., 3703, av. Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	77 11 13	
Dufresne, Roger, 3333, Queen Mary Rd, app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	74 08 17	
Duquette, Pierre, 2900, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J4	78 10 29	
Durand, Claude F., 3333, Queen Mary Rd., app. 430, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 10 29	
Duval, André, 3333, Queen Mary Rd., app. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 05 06	
Eidinger, Martin, 3550, côte des Neiges, app. 240, Montréal (Québec) H3H 1V4	77 01 20	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1L1	71 02 16	
Fagan, Fredrick, 1538, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3G 1L5	78 10 29	
Faith, Robert W., 1538 ouest, Sherbrooke, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	74 08 17	
Finklestein, Charles, 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 406, Montréal (Québec) H3G 1P9	78 11 15	
Fiset, Jacques, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77 04 03	
Flam, David J., 4495 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H3Z 1E7	74 08 17	
Fleury, Alain-Paul, 4475, De Lanaudière (Montréal) (Québec) H2J 3P3		
Forest, Denis, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 10 29	
Fortier, Jules-Armand, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1Z6	78 11 15	
Fortin, Jean-Marc, 300, boul. de la Concorde, Pont-Viau (Laval) (Québec) J7G 2E6	74 08 17	
Franklin, Gérald, 4078, Gage Rd., Montréal (Québec) H3Y 1R5	72 11 19	
Gagnon, Pierre, 415 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1J6	74 08 17	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Gagnon, Roger W., 1396 ouest, Ste-Catherine, app. 316, Montréal (Québec) H3G 1P9	78	10	29
Galperin, Samuel, 5450, côte des Neiges, app. 318, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	10	29
Gauthier, Robert, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	78	05	20
Gendron, Roland, 900 ouest, Sherbrooke, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	73	03	07
Geoffrion, Paul, 468, Trenton Ave., Mt-Royal (Québec) H3P 2A2	74	08	17
Girard, Roger, 3180, ch. Chambly, Longueuil, J4L 1N6	79	01	07
Go, Rosalinda, 1040, Atwater, Westmount (Québec) H3Z 1X3	78	03	31
Goldberg, Perry V., 4465 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E7	78	11	22
Gravel, André-R., 9501, av. Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	78	10	29
Griffiths, Victor Brian, 6600, Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74	08	17
Hale, George K., 465, av. Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	74	06	29
Hale, George M., 465, av. Victoria, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	78	05	20
Harasymowycz, George J. 6565, boul. L'Assomption, Montréal (Québec) H1T 2N2	80	10	15
Harnott, James William, 1414, Drummond, app. 822, Montréal (Québec) H3G 1W1	78	11	22
Harvey, Robert F., 1650, av. Cedar, Dental Clinic app., Montréal (Québec) H3G 1A4	71	04	15
Hélie, Pierre, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78	10	29
Henry, Donald Ward, 227, Kenaston Ave., Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	71	01	31
Hershenfield, Earl, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78	06	25
Huot, Jean, 3 nord, Canal, C.P. 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	75	02	14
Israelovitch, Samuel, 5885, côte des Neiges, app. 302, Montréal (Québec) H3S 2T2	77	11	10
Jahjah, Michel, 3535, ch. Queen Mary, app. 300, Montréal (Québec) H3V 1H8	78	07	29
Jenne, Ross E., 90, Morgan Rd., Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	76	01	03
Jones, Ronald G., 3550, côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	74	08	31
Karayannides, D.-G., 2100, Guy, app. 209, Montréal (Québec) H3H 2M8	78	06	28
Katz, Isaac, 3550, côte des Neiges, app. 490, Montréal (Québec)	78	11	22
Kennedy, Duncan-J., 6717, Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	74	08	17
Kent, Léonard E., 4695 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1G2	71	04	07
Képron, Donald, 3550, côte des Neiges, app. 310, Montréal (Québec) H3H 1V4	79	02	25
Kimura, Akira, 1538 ouest, Sherbrooke, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	74	05	31
Kleinman, Ezra, 4415 ouest, boul. Notre-Dame, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	74	08	17
Konigsberg, Sidney, 5885, côte des Neiges, app. 505, Montréal (Québec) H3S 2T2	77	01	13
Kopylov, Oleg S., 3535, Queen Mary, app. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	76	04	30
Lachapelle, Jean-Paul, 5840, Hochelaga, Montréal (Québec) H1N 1W8	78	12	03
Lachapelle, Louise, 5450, côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	79	05	17
Lafleur, Roland, 3580, avenue Balzac, Brossard (Québec) J4Z 2G7	74	06	06
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	71	02	13
Lafrenière, Jules, 2017, St-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z6	78	11	15
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfield (Québec) H9W 4B9	75	06	25
Lajoie, J. Gaston, 5305, Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	74	07	27
Lalande, Jacques, 4770, de Salaberry, Montréal (Québec) H4J 1H6	78	11	15
Lamarche, Roger, 6119, Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	74	01	13

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Lamothe-Mian, Ghislaine, 30 est, boul. St-Joseph, app. 901, Montréal (Québec) H2T 1G9	78	11	04
Lapointe, Bernard, 4956, Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2K9	78	10	29
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	75	01	08
L'Archevêque, J.-Adolphe, 4124, Van Horne Ave., Montréal (Québec) H3S 1S1	78	10	29
Larue, Charles-Arthur, 300, boul. Graham, app. 207, Mt-Royal (Québec) H3P 2C8	74	06	21
Larue, Georges A., 4326, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2J 2K8	78	10	29
Lax, Samuel, 433 ouest, boul. St-Joseph, Outremont (Québec) H2V 2P3	78	11	05
Leclerc, Yvon, 10880, Meunier, Montréal (Québec) H3L 2Z6	78	11	04
Lefebvre, Pierre I., 1570, boul. Provencher, app. 300, Brossard (Québec) J4W 1Z2	71	02	02
Lefort, Guy, 42 est, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	74	06	20
Lefrançois, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75	01	04
Légaré, Jean-Claude, 1851 est, Sherbrooke, app. 702, Montréal (Québec) H2K 4L5	79	05	25
Legault, J. Victor, 5757, Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	73	12	01
Lemay, Louis-Philippe, C.P. 6209, succ. A., Montréal H3C 3T9	78	12	22
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	74	08	17
Lerner, Earl, 5, Valois, Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9S 5H3	74	08	17
L'Espérance, Jean C., 7700, St-Denis, Montréal (Québec) H3R 2E8	78	10	29
Lévesque, Robert, C.F.B., clinique dentaire, St-Hubert, Chambly (Québec)	78	10	31
Levitt, Harvey Lawrence, 5757, Decelles Avenue, app. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	74	08	17
Lipke, Daniel, Faculté art dentaire, McGill University, P.O. Box 6070, Montréal (Québec) H3A 2B2	78	01	04
Louttit, Ronald, 4470, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E6	78	10	29
Lussier, Raoul-Eugène, 55, Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	74	09	19
Macfie, Robert A., 1117 ouest, Ste-Catherine, Montréal (Québec) H3B 1H9	78	11	15
Maliska, Jean, 1440 ouest, Ste-Catherine, app. 600, Montréal (Québec) H3G 1R8	78	10	29
Maranda, Laurent, 233, côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2B2	78	10	29
Marchand, Jacques-P., 5836 ouest, Sherbrooke, Montréal (Québec) H4A 1X3	78	10	29
Masseredjian, Viken, 12089, avenue Marsan, Montréal (Québec) H4J 1S9	78	11	05
Masson, Jean-Pierre, 3170 est, Jarry, Montréal (Québec) H1Z 2C9	79	03	07
Meloche, Paul-Ernest, 10160, Basile-Routhier, app. 1, Montréal (Québec) H2C 2C4	78	10	29
Mendel, Anita, 5200, Westburg, Montréal (Québec) H3W 2W3	78	10	29
Michaud, Françoise, 3333, ch. Reine-Marie, app. 420, Montréal (Québec) H3V 1A2	77	04	03
Michaud, Monique, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	77	05	12
Miller, Louis, 4635, Van Horne Avenue, app. 102, Montréal (Québec) H3W 1H8	78	10	29
Miller, Seymour S., 5025 ouest, Sherbrooke, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	74	08	17
Miller, Stephen, 6600, Trans Canada Highway, app. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	74	08	17
Moll, Albert Edward, 3550, côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	72	04	25
Moran, C.-Léo, 1509 ouest, Sherbrooke, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	75	10	03
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	70	12	01
Moscovitch, D., 4141 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount, H3Z 1B8	78	12	14
Muhlstock, David Henry, 5757, avenue Decelles, app. 404, Montréal (Québec) H3S 2C3	80	07	04
Munro, David John, 3550, côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	73	12	07
Munroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	71	03	10
Nadeau, J.-Roland, 3550, côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	74	08	17

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Nadeau, Jean, C.P. 6209, succ. A., Montréal (Québec) H3C 3T9	79 03 07	
Nadler, Norman, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	70 12 01	
Naiman, James, 4330 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1E1	72 03 01	
Nerman, Yale, 3477, avenue Marlowe, Montréal (Québec) H4A 3L8	71 01 03	
Normand, Paul, 415, Ste-Hélène, Longueuil (Québec) J4K 3R4	78 10 29	
Nyeste, Zoltan Benedek, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	74 08 17	
Oliver, Howard T., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	78 10 29	
Pariseau, Benoit G., 134, avenue Trenton, Mont-Royal (Québec) H3P 1Z4	78 10 29	
Payette, Martin-J., 40 ouest, rue Prieur, Montréal (Québec) H3L 1P8	78 12 03	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	75 02 10	
Pinchuk, Marvin, 4144 ouest, Sherbrooke, app. 350, Westmount (Québec) H3Z 1B8	77 11 18	
Poch, Lewis Neville, 1, Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	71 04 14	
Prosteman, Léonard, 6000, côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	74 08 17	
Raymond, Georges, 124 est, St-Germain, Rimouski G5L 1A7	78 12 10	
Reich, Eric, 7005, Kildare Road, app. 4, Côte-St-Luc (Québec) H4W 1C1	74 08 17	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, C.P. 6128, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	74 08 17	
Rennert, Michael D., 5165, ch. Queen Mary, app. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	74 08 17	
Robichaud, H.-Médéric, Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, Montréal (Québec) H3C 3J7	78 10 29	
Robinson, Wilfrid R., 3410, Benny Ave., Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	74 01 17	
Robitaille, Raymond, 1550 ouest, Maisonneuve, Montréal (Québec)	78 10 29	
Rosen, Harry, 3545, côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	74 02 03	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	75 05 23	
Rouleau, Pierre, 300, carré St-Louis, Montréal (Québec) H2X 1A6	78 11 22	
Samis, Philip L., 1, place Ville-Marie, app. 107, Montréal H3B 1V1		
Sanders, William, 3640, University St., Montréal H3A 2B2	78 10 29	
Scott, W. Clifford, 1260, avenue McGregor, app. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	70 12 01	
Sénécal, J.-H.-Armand, 325, Lake Avenue, Dorval (Québec) H9S 2J2	78 11 04	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal H3G 1W1	74 08 17	
Shevell, Melvyn, 6000, côte des Neiges, app. 200, Montréal H3S 1Z8	74 04 13	
Shore, Edward, 6600, Trans-Canada, Pointe-Claire H9R 4S2	78 10 29	
Silbert, Henryk, 3902, Van Horne Avenue, Montréal (Québec) H3S 1R8	78 11 22	
Silbert, Richard, 5858, côte des Neiges, app. 606, Montréal (Québec) H3S 1Z1	78 09 24	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal H3G 1W1	74 05 26	
Solomon, David, 4141 ouest, Sherbrooke, app. 450, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 11 22	
Solomon, N. Peter, 1255, University, Montréal H3B 3B4	78 10 29	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte-St-Luc H4W 2T5	75 11 19	
Stutman, Marvin, 4141 ouest, Sherbrooke, Westmount H3Z 1B8	78 06 25	
Stutman, Peter, 3535, Queen Mary, Apt. 301, Montréal H3V 1A8	78 10 14	
Sqiston, Walter, 4695 ouest, rue Sherbrooke, Westmount H3Z 1G2	74 08 17	
Sylvestre, Viateur, 1699 est, Rachel, Montréal (Québec) H2J 2K6	78 05 20	
Taylor, Donald, 4495 ouest, Sherbrooke., Westmount (Québec)	79 10 13	
Tellier, Yves, 3333, Queen Mary Rd., app. 490, Montréal (Québec) H3V 1A2	78 11 01	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*

Chirurgiens-dentistes

Région de Montréal

Tornow, R. Alexander, 3535, Queen Mary, app. 36, Montréal (Québec) H3V 1H8	80 06 21	
Tremblay, Vincent, 4602, Edouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3W 1P5	78 10 29	
Tucker, Elrie Clifford, 1390 ouest, Sherbrooke, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	70 12 01	
Turgeon, Jean, Fac. méd. dentaire, C.P. 6209, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T0	77 03 05	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	74 08 17	
Vaillancourt, Alain, 729, Boisy, St-Lambert, Chambly (Québec) J4R 1K1	78 11 04	
Valiquette, Jacques, 3746, côte des Neiges, Montréal (Québec)	79 01 05	
Van Becelaere J.R., 5450, côte des Neiges, app. 517, Montréal (Québec)	78 03 18	
Vineberg, Arthur, 4300 ouest, Maisonneuve, Westmount (Québec) H3Z 1K8	78 09 23	
Vinet, Ephrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau, Laval (Québec) H7G 1A6	71 02 08	
Vinet, Luc, 807 est, boul. St-Joseph, Montréal (Québec) H2J 1K5	74 05 03	
Wainberg, Allen, 5845, côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	75 02 15	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3S 1Z4	74 05 30	
Weinstock, Melvyn, 1650, Cedar Avenue, suite Dental, Montréal (Québec) H3G 1A4	78 11 15	
Werbitt, Marvin, 4141 ouest, rue Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1B8	78 06 25	
Weschsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte-St-Luc (Québec)	74 08 17	
Wood, David John, 4119 ouest, Sherbrooke, Westmount (Québec) H3Z 1A7	74 05 17	
Williams, Gordon, 2425 Lapinière, Brossard (Québec) J4Z 2K9	79 01 04	
Yergeau, Jean G., C.P. 6209, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3T9	78 11 04	
Yoo, Bong Sung, 6955, boulevard Taschereau, Brossard (Québec) J4Z 1A7	77 10 29	

Chirurgiens-dentistes

Région de Québec

Beaulieu, Marcel, 3003, place Dompierre, app. 2, Ste-Foy (Québec)	78 01 04	
Bernard, Christian, Université Laval, Québec G1K 7P4	77 09 29	
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	75 12 30	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec G1S 1L6	71 01 31	
Cloutier, Gilles, 2835, ch. Gomin, Ste-Foy G1V 2K1	78 10 29	
Dion, Majella, 1575, ch. St-Louis, Sillery G1S 1G4	74 08 17	
Fournier, André, Univ. Laval, Méd. dent., Ste-Foy G1K 7P4	78 12 20	
Gaucher, Hubert, École de médecine dentaire, Ste-Foy, Québec G1K 7P4	78 04 29	
Giguère, J.-C., 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	78 04 29	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery, Québec G1S 1G4	74 08 17	
McGibbon, D.P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec G1R 2M7	74 06 09	
Jean, Paul, 2395 chemin St-Louis, Sillery (Québec) GIT 1R5	79 03 08	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec G1R 2M4	75 06 06	
Proulx, Marcel, École de médecine dentaire, Université Laval (Québec)	77 06 30	
Roy, Serge, École de médecine dentaire, Université Laval, Québec	78 11 22	
Samson, Jacques, 914, des Érables, Québec G1R 2M5	78 10 29	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	74 05 26	
Tardif, Normand, 678, Le Cavalier, Ste-Foy (Québec) G1K 7P4	78 04 29	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région du Nord-Ouest		
Bellehumeur, Claude, 10 est, McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B4	74 04 11	
Paradis, L.-Philippe, 210, avenue du Lac, Rouyn (Québec) J9X 4N7	79 12 28	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	75 02 07	
Lafontaine, Jean-Guy, 28, Poitiers, Touraine (Québec) J8T 4K3	76 07 21	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	75 11 07	80 11 08
Légaré, Pierre-B. 209, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 1W2	80 01 04	
Marcil, André, 15, boul. Gamelin, Hull (Québec) J8Y 6N5	79 12 28	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	71 05 05	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E2	74 08 17	
Laplante, Yves, 58 ouest, Racine, Chicoutimi (Québec) G7J 1E5	77 02 18	
Tremblay, Victor, 207 est, Racine, app. 405, Chicoutimi	79 01 09	
Région de Trois-Rivières		
Chatillon, Hermann, 163, Panet, Nicolet (Québec) J0G 1E0	80 06 27	
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières G9A 4J4	74 08 17	
Dugal, Paul-L., 459A, Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	71 02 08	
Lalonde, Paul, 441, Lindsay, Drummondville J2B 1G9	78 08 24	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud G9P 1N4	74 05 05	
Région des Cantons de l'Est		
Boudreau, Gérard, 142 est, King, Sherbrooke J1G 1A4	78 03 19	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	74 08 17	
Letendre, Lionel, 328, avenue Manville ouest, Asbestos (Québec) J1T 1H2	80 10 08	
Optométristes		
Région de Montréal		
Massicotte-R., Claude, 3423, St-Denis, Montréal (Québec) H2X 3L2	80 11 07	
Pharmaciens		
Région de Montréal		
Francoeur, Jacques, 167, cr. Spring Grove, Outremont (Québec) H2V 3J4	80 02 24	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	73 04 04	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	73 10 05	
Région de Québec		
Bouchard, Joachim, 828, St-Édouard, C.P. 280, St-Urbain (Québec) J0Z 3H0	80 07 05	

10095-o

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE

(Territoire de Témiscaming)

Ajustement des taux

Avis est, par la présente, donné que, suite à l'arrêté en conseil C.P. 1980-2303 du 27 août 1980 et de l'Ordonnance de l'Office national de l'Énergie TG-4-80 du 18 août 1980 augmentant le coût du gaz, «LE GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE», distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., chapitre R-6) a, par sa requête 2813-80 en date du 7 novembre 1980, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz d'augmenter ses taux comme suit:

«*a*) Pour tous les approvisionnements en service continu-tarifs 901, 902, 908 et 920-contrats spéciaux (Service continu), une augmentation de 0,292 $ le Mpc pour tout le gaz utilisé à compter du 1er septembre 1980.

b) Pour tous les approvisionnements en Service interruptible-tarifs 915 et 920-contrats spéciaux (Service interruptible), une augmentation de 0,292 $ le Mpc pour tout le gaz utilisé à compter du 1er septembre 1980.»

Avis est, de plus, donné qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-243 a été émise par la Régie le 14 novembre 1980, autorisant la majoration telle que demandée par la requérante, et la Régie statuera de façon finale sur ladite requête lors d'une prochaine cause en tarification.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 18 novembre 1980.

Régie de l'électricité et du gaz
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C.A., ADM. A.
2100 rue Drummond, 2e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

10180-o

SOCIÉTÉ GAZIFÈRE DE HULL INC.

Ajustement des prix

Avis est, par la présente, donné que suite à l'Ordonnance de l'Office national de l'Énergie TG-6-80 du 30 octobre 1980 augmentant le coût du gaz, «SOCIÉTÉ GAZIFÈRE DE HULL INC.», distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., chapitre R-6) a, par sa requête 2812-80 en date du 31 octobre 1980, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz l'autorisant d'augmenter ses taux de 0,308 $ par Mpc à compter du 1er novembre 1980 pour les abonnés assujettis aux tarifs 1, 2, 3 et 4.

Avis est, de plus donné, qu'une Ordonnance provisoire portant le numéro G-244 a été émise par la Régie le 14 novembre 1980, autorisant la majoration telle que demandée par la requérante et la Régie statuera de façon finale sur ladite requête après expiration du délai ci-dessous mentionné s'il n'y a aucune représentation, ni intervention ou après audition, si nécessaire.

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit, en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de dix (10) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 19 novembre 1980.

Régie de l'électricité et du gaz
Le secrétaire,
MARC B. BOISSONNAULT, C.A., ADM. A.
2100, rue Drummond, 2e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

10181-o

Régie des marchés agricoles du Québec

Association des transporteurs de lait du Québec

(*Accréditation*)

Prenez avis qu'à la suite de l'entrée en vigueur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, et selon les dispositions de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu l'ordonnance suivante, qui entre en vigueur le 3 décembre 1980.

La Régie des marchés agricoles du Québec accrédite, selon l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et pour les fins qui y sont prévues, l'Association des transporteurs de lait du Québec pour représenter les voituriers transportant le lait nature de la ferme des producteurs visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec à une fabrique de pasteurisation de lait. La présente accréditation ne s'étend toutefois pas aux syndicats professionnels agissant comme voituriers de lait, ni aux établissements laitiers coopératifs qui transportent eux-mêmes le lait qu'ils reçoivent de leurs producteurs.

Le secrétaire,
10096-o ME GILLES LE BLANC.

Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc.

(*Accréditation*)

Prenez avis qu'à la suite de l'entrée en vigueur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, et selon les dispositions de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu l'Ordonnance numéro 3013 suivante qui entre en vigueur le 3 décembre 1980.

La Régie des marchés agricoles du Québec accrédite, selon l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et pour les fins qui y sont prévues, le Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc. pour représenter les acheteurs de lait visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, à l'exception des entreprises représentées par la Coopérative Fédérée de Québec en vertu de l'Ordonnance numéro 3012 du 3 décembre 1980, et de la Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec.

La présente ordonnance abroge et remplace les accréditations auparavant détenues par le Conseil de l'industrie laitière du Québec Inc. et dont les textes avaient été publiés à la *Gazette officielle du Québec*, le 10 juillet 1974 et le 15 février 1978.

Le secrétaire,
10097-o ME GILLES LE BLANC.

Coopérative Fédérée de Québec

(*Accréditation*)

Prenez avis qu'à la suite de l'entrée en vigueur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, et selon les dispositions de l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a rendu le 3 décembre 1980 l'Ordonnance numéro 3012 suivante:

La Régie des marchés agricoles du Québec accrédite, selon l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles et pour les fins qui y sont prévues, la Coopérative Fédérée de Québec pour représenter les sociétés coopératives agricoles, les syndicats coopératifs d'agriculteurs et les associations coopératives d'agriculteurs qui sont visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, ainsi que les entreprises laitières non coopératives également visées par ce plan conjoint et dont la Coopérative Fédérée de Québec ou l'une de ses coopératives affiliées est propriétaire ou dont elle détient la majorité des actions. Toutefois, la Société coopérative agricole des maîtres-producteurs laitiers du Québec n'est pas représentée par la Coopérative Fédérée de Québec en vertu de la présente accréditation.

La présente ordonnance abroge et remplace les accréditations auparavant détenues par la Coopérative fédérée de Québec et dont les textes avaient été publiés à la *Gazette officielle du Québec* le 10 juillet 1974 et le 15 février 1978.

Le secrétaire,
10098-o ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

LES CENTRES D'ACCUEIL LAVAL

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 64 et 74 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), telle que modifiée par les articles 8 et 15 de la Loi modifiant la Loi sur les services

de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives (1978, chapitre 72), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «LES CENTRES D'ACCUEIL LAVAL».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: Centre d'accueil.

Le siège social de l'établissement est à Saint-Vincent-de-Paul, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
GUY JORON.

10091-o 1647-9552

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Ville de Maniwaki

Programme de rénovation urbaine

ATTENDU que le gouvernement a, par l'arrêté en conseil, numéro 637-72 du 1er mars 1972, ratifié le programme de rénovation de la ville de Maniwaki pour une partie de son territoire appelé programme de rénovation urbaine — Centre-ville et décrété zone de rénovation urbaine, le territoire qui fait l'objet de ce programme.

ATTENDU que la mise en oeuvre de ce programme est terminée.

Avis est par la présente, donné par le soussigné, greffier de la ville de Maniwaki, que le gouvernement du Québec sur proposition du ministre des Affaires municipales, par un Décret portant le numéro 3441-80, daté du 29 octobre 1980 a ordonné et décrété que le territoire soumis n'est plus une zone de rénovation.

Maniwaki, le 20 novembre 1980.

Le greffier,
10182-o ROGER RIEL.

Office municipal d'habitation de Dolbeau

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Dolbeau, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-deuxième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10216-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Ferme-Neuve

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Ferme-Neuve, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-huitième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10217-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Grand'Mère

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Grand'Mère, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du quinzième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10218-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Huntingdon

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-neuvième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10219-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de La Malbaie

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de La Malbaie, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du trentième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le

régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10220-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de la ville de L'Islet

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de la ville de L'Islet, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-sixième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10221-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de la ville de Saint-Pamphile

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de la ville de Saint-Pamphile, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-neuvième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10222-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Trembles

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Trembles, sous le grand sceau de la province, des lettres patente supplémentaires, en date du dix-neuvième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10223-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Plaines

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-des-Plaines, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-deuxième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10224-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Bruno

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Bruno, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-sixième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10225-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Camille-de-Lellis

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Camille-de-Lellis, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du quinzième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10226-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Saint-Germain (Drummond)

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Saint-Germain (Drummond), sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du dix-huitième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10227-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de Shawinigan-Sud

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Shawinigan-Sud, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du seizième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10228-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Office municipal d'habitation de ville de Châteauguay

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., chapitre S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de ville de Châteauguay, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du vingt-deuxième jour de septembre 1980, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec,
Le secrétaire,
10229-o JEAN-LUC LESAGE, *notaire*.

Sociétés coopératives agricoles — Loi sur les

MEUNERIE COOPÉRATIVE DE JOLIETTE

Avis est donné que la société coopérative agricole «MEUNERIE COOPÉRATIVE DE JOLIETTE», dont le siège social était situé à Joliette, QC, dans le district électoral de Joliette-Montcalm, a été dissoute le 12 novembre 1980, ce conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés coopératives agricoles et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
10173-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Sociétés d'agriculture — Loi sur les

Société d'Agriculture du comté de Labelle

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation donne avis en vertu de la Loi sur les sociétés d'agriculture (L.R.Q., chapitre S-25, articles 2 et 72) de la constitution d'une société d'agriculture sous le nom de «Société d'Agriculture du comté de Labelle».

Bureau du ministre, le 17 novembre 1980.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
10174-o JEAN GARON.

Sociétés d'horticulture — Loi sur les

La Société d'horticulture de Cap-aux-Meules, Fatima, Havre-aux-Maisons, Étang-du-Nord et l'Île-du-Havre-Aubert
(Île-de-la-Madeleine)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les sociétés d'horticulture (L.R.Q., chapitre S-27), une société d'horticulture, ayant pour objet d'encourager l'amélioration de l'horticulture, a été constituée sous le nom de la «Société d'horticulture de Cap-aux-Meules, Fatima Havre-aux-Maisons, Étang-du-Nord et l'Île-du-Havre-Aubert» avec son siège social aux Îles-de-la-Madeleine.

La formation de la société est conforme aux articles 2 et 3 de la Loi sur les sociétés d'horticulture.

Québec, le 21 novembre 1980.

Le sous-ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,
10174-o FERDINAND OUELLET.

Soumissions — Demandes de

Paroisse de La Plaine
(L'Assomption)

Veuillez prendre note que l'avis de demande de soumissions pour l'achat de 1 000 000 $ d'obligations de la corporation municipale de la paroisse de La Plaine, qui a paru à la *Gazette officielle du Québec*, du 22 novembre 1980 est, par la présente, annulé à toutes fins que de droit.

Paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, le 24 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL HARDY.

Bureau municipal
675, de l'Église
paroisse de La Plaine
comté de L'Assomption, QC, J0N 1B0
téléphone: 478-2555, code 514 10183-o

Paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola
(Berthier)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 270 000 $ d'obligations de la paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola datées du 19 janvier 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusivement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 22 décembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 janvier 1981.

Tableau d'amortissement — 270 000 $

Année	Capital
19 janvier 1982	29 000 $
19 janvier 1983	33 000
19 janvier 1984	37 000
19 janvier 1985	40 000
19 janvier 1986	45 000
19 janvier 1986	86 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 janvier 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 105(125) — 252 000 $ renouvellement d'emprunt; 146 — 18 000 $ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 22 décembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 décembre 1980, à 19 h 30, au bureau municipal, 25, rue Laforest, Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Paroisse de Saint-Ignace-de-Loyola, comté de Berthier, le 24 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
PAUL AIMÉ VALOIS.

Bureau municipal
25, rue Laforest
Saint-Ignace-de-Loyola,
comté de Berthier, QC, J0K 2P0
téléphone: 836-3376, code 514 10184-o

Canton Thetford-Partie-Sud
(Mégantic)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations du canton Thetford-Partie-Sud» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 784 000 $ d'obligations du canton Thetford-Partie-Sud datées du 19 janvier 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 12% ni supérieur à 13¾% pour les échéances de 1 an à 5 ans inclusi-

vement, ni supérieur à 14% pour les échéances 6 ans et plus éloignées. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 22 décembre 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (télex: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 19 janvier 1981.

Tableau d'amortissement — 784 000 $

Année	Capital
19 janvier 1982	10 000 $
19 janvier 1983	11 000
19 janvier 1984	12 000
19 janvier 1985	14 000
19 janvier 1986	16 000
19 janvier 1986	328 000 (à renouveler)
19 janvier 1991	393 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres, afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le canton Thetford-Partie-Sud s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 19 janvier 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 157 — 31 700 $; 169 — 34 700 $; 175 — 40 600 $; 145 — 243 200 $; 150 — 66 300 $ renouvellements d'emprunt; 208 — 121 500 $ aqueduc, égouts, voirie; 218 — 246 000 $ tr. d'aqueduc en commun avec Thetford-Mines.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 22 décembre 1980.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 22 décembre 1980, à 20 h, au bureau municipal, 477, Saint-Alphonse est, canton Thetford-Partie-Sud, comté de Mégantic, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Canton Thetford-Partie-Sud, comté de Mégantic, le 24 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier,
ANDRÉ BOURRET.

Bureau municipal
477, Saint-Alphonse est
Canton Thetford-Partie-Sud
comté de Mégantic, QC, G6G 3W1
téléphone: 335-2268, code 418 10185-o

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
C.S.M. 500-05-0 10775-789

DAME JACQUELINE PLANTE-DOUCET, opératrice, domiciliée et résidant au 5955-25e Avenue à Rosemont, district de Montréal, partie demanderesse, contre PIERRE-PAUL CAUMARTIN, camionneur, domicilié et résidant au 1321, côte Nord, à Saint-Cuthbert, district de Joliette, tant personnellement qu'en sa qualité d'exécuteur testamentaire de GILLES PLANTE en son vivant prêtre domicilié à Varennes, district de Richelieu, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

«1. Une portion de terre située dans la paroisse de Saint-Cuthbert, comté de Berthier, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Cuthbert, comme faisant partie du lot numéro mille vingt-huit (ptie 1028) mesurant environ deux mille six cent soixante-quinze pieds (2 675 pi) de largeur dans la ligne d'en haut, et environ deux mille huit cent cinquante pieds (2 850 pi) dans sa ligne d'en bas, mesures anglaises, sur toute la largeur du lot numéro 1028, ou largeur d'environ un peu plus d'un arpent et demi, ou toute l'étendue de terrain renfermée dans les bornes suivantes: en front, par partie au terrain de Guy Patenaude, et partie à Gérard Hébert, en profon-

deur au terrain de Trefflé Mc Donald ou représentants, ou autre partie du lot 1028, d'un côté d'en haut, partie au terrain de Lucien Champagne et partie à celui de monsieur Rocco, représentant Alphérie Brissette, ou lot numéro 1029, et de l'autre côté ou côté d'en bas au terrain appartenant aux représentants d'Elphège Brissette.

À distraire dudit terrain un bout de chemin privé et dont la totalité est présentement vendue et ci-après désignée:

2. Une lisière de terrain servant de chemin privé connue au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Cuthbert, comme faisant partie du lot numéro mille vingt-huit (ptie 1028) mesurant quarante pieds (40 pi) de largeur, mesures anglaises, sur la longueur qu'il y a du chemin public au terrain ci-dessus désigné, bornée de chaque côté à autres parties du lot 1028.

Ce terrain est sujet à des droits de passage et tels que déterminés suivant acte de vente consenti et enregistré à Berthier, le tout devant être respecté par les acquéreurs;

3. Avec toutes les bâtisses y érigées et notamment deux (2) maisons y érigées.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 3 975,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier au 180, rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, le MERCREDI SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 20 novembre 1980. 10125-o

Vente par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-05-000183-80
S.137

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE, corporation légalement constituée, selon la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires au 45, rue Principale nord, à Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre RENÉ BROCHU et DIANE BARRETTE, domiciliés et résidant au rang 5, Barraute, district d'Abitibi, défendeurs.

«Un emplacement mesurant vingt-six pieds et neuf pouces (26 pi 9 po) de largeur en front, sur la rue Principale, par cent pieds (100 pi) de profondeur étant la partie nord du lot quinze, subdivision du lot originaire numéro quarante (ptie N. 40-15), rang Un (1) au cadastre officiel pour le canton (village) de Barraute, et borné: au nord, par le lot 40-16 des mêmes rang et canton, appartenant à M. Rosaire Trudel; au sud, par une ligne parallèle à la ligne nord dudit lot 40-15, passant à vingt-six pieds et neuf pouces (26 pi 9 po) de cette dernière; à l'est, en front, par la rue Principale; et à l'ouest, par une ligne parallèle à la ligne est dudit lot 40-15, passant à cent pieds (100 pi) de cette dernière avec les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances. Ces immeubles portent le numéro civique 641, de la 1re Rue ouest de la ville de Barraute.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 2 750,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le JEUDI QUINZIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 21 novembre 1980. 10175-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000458-78
S. 1-79

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE-SUD, 2727, 6e Avenue, Saint-Georges-de-Beauce, demanderesse, contre PAUL PLANTE, Saint-Victor-de-Beauce, défendeur, et en satisfaction du bref no 350-02-000345-79, Caisse Populaire de St-Victor, demanderesse, contre PAUL PLANTE, défendeur.

Un terrain représenté par les lettres A-B-C-D-E-I-J-F-A, connu et désigné comme étant une partie du lot trois cent soixante-quinze (ptie 375) du cadastre de Saint-Victor, division d'enregistrement de Beauce, tel qu'indiqué sur un plan numéro 45 des minutes de l'arpenteur-géomètre, monsieur Yves Thibodeau, en date du 9 juin 1977 (canton de Tring).

Ce terrain mesure en mesures anglaises: cent quatre-vingt-cinq pieds (185 pi) dans sa ligne sud-ouest entre les bornes A et B, trois cent quatre-vingt-douze pieds et quatre dixièmes (392,4 pi) dans une première ligne nord-ouest entre les bornes B et C, quatre-vingt-quatre pieds (84 pi) dans une première ligne nord-est entre les bornes C et D, trois cent trois pieds et quatre dixièmes (303,4 pi) dans une deuxième ligne nord-ouest entre les bornes D-E et I, quatre-vingt-seize pieds (96 pi) dans une deuxième ligne nord-est entre les bornes I et J et sept cent vingt-deux pieds et neuf dixièmes (722,9 pi) dans sa ligne sud-est entre les bornes J-F et A.

Bornes: ce terrain est borné au sud-ouest au chemin public (lot 375-3) dudit cadastre; au nord-ouest pour partie au terrain appartenant à messieurs Marie-Louis Plante et Arsène Plante (ptie 375) et pour partie à un autre terrain appartenant à monsieur Paul Plante (ptie 375) au nord-est pour partie au terrain appartenant à monsieur Paul Plante (ptie 375) et pour partie au terrain appartenant à messieurs Marie-Louis et Arsène Plante (ptie 375) et au sud-est au terrain de monsieur Marcel Doyon (ptie 376), le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Le tout contenant une superficie totale de cent mille sept cent quarante-cinq pieds carrés (100 745 pi^2).

Sujette ladite partie du lot trois cent soixante-quinze (ptie 375) à une servitude de passage dans un chemin privé de vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur, pour communiquer d'une partie du lot trois cent soixante-quinze (ptie 375), situé au nord-ouest du terrain ci-dessus décrit, à la lisière de terrain distraite ci-après:

À distraire: sauf et à distraire une lisière de terrain faisant partie du lot trois cent soixante-quinze (ptie 375) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Victor, division d'enregistrement de Beauce, mesurant vingt-cinq pieds (25 pi) de largeur sur quatre cent cinquante pieds (450 pi) de longueur du sud-ouest en allant vers le nord-est, bornée comme suit: vers le nord-est par une autre partie dudit lot trois cent soixante-quinze (ptie 375), propriété de Paul Plante: vers le sud-est par une partie du lot trois cent soixante-seize (ptie 376), propriété de Marcel Doyon; vers le sud-ouest par le chemin public et vers le nord-ouest par d'autres parties dudit lot trois cent soixante-quinze (ptie 375), propriété de Paul Plante, dont une de ces parties est le droit le droit de passage ci-dessus mentionné.

La mise à prix est fixée à la somme de 18 500,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce à Beauceville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph, Beauce,
le 19 novembre 1980. 10138-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000331-805
C.P.B. 350-02-000585-79
S. 54-80

YVON TANGUAY, demeurant au 313, rue Bisson, Lac-Etchemin, comté de Dorchester et district de Beauce, demandeur, contre ALBAN LÉVESQUE domicilié au 470, 143e Rue, Saint-Georges-Est, comté et district de

Beauce, défendeur.

Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot six cent dix-sept (ptie 617) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, mesurant en mesures anglaises soixante-cinq pieds (65 pi) des côtés nord-ouest et sud-est et soixante et onze pieds et cinq dixièmes (71,5 pi) des côtés nord-est et sud-ouest. Borné au nord-est par Armand Dupuis, au nord-ouest par la 143e Rue; au sud-est par une partie du lot six cent dix-huit (ptie 618) du susdit cadastre; au sud-ouest par Réjean Ouellet. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Le tout étant situé dans les limites de Saint-Georges-de-Beauce.

La mise à prix est fixée à la somme de 7 375,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Beauce, à Beauceville, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville Saint-Joseph,
Beauce, le 12 novembre 1980. 10114-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-006543-795
760-18-000047-80

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre DAME NOËLLA LAURENCE, RÉAL DEBLOIS, EUGÈNE LEVERT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Châteauguay-Centre, ayant front sur la rue Normand et composé:

a) De la partie sud-est du lot numéro quatre-vingt-douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-huit (58-ptie S.-E. 92) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, mesurant douze pieds et soixante-cinq centièmes de pied de largeur sur la rue Normand, et ce, pour une profondeur de vingt-quatre pieds et trois dixièmes de pied et de là augmentant à une largeur de treize pieds, pour une profondeur additionnelle de quatre-vingt-neuf pieds et huit dixièmes de pied, borné en front par la rue Normand, en arrière vers le sud-ouest par le lot 65-89, d'un côté vers le nord-ouest par le résidu dudit lot 58-93 ci-après décrit;

b) Du lot numéro quatre-vingt-treize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante-huit (58-93) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de cent quatorze pieds et deux dixièmes de pied dans la ligne nord-ouest et de cent quatorze pieds et quatre dixièmes de pied dans la ligne sud-est;

Toutes mesures ci-haut mentionnées étant mesures anglaises.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, notamment une maison portant les numéros civiques 81 et 81A de la rue Normand, dont le mur nord-ouest est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 6 155,00 $ montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 24 novembre 1980. 10241-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 500-05-006543-795
760-18-000045-80

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, contre DAME NOËLLA LAURENCE, RÉAL DEBLOIS, EUGÈNE LEVERT, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR

de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

«Un emplacement situé dans la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant le lot numéro neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-neuf (279-9) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, notamment une maison portant les numéros civiques 16, 16-A et 16-B de la rue Duranceau, dans la ville de Châteauguay.»

La mise à prix est fixée à 4 277,50 $, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 24 novembre 1980. 10242-o

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 455-05-000106-80
No 455-SH-000025-80

CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE-GARDIEN, coopérative d'épargne et de crédit, 101, Canrobert, Ange-Gardien, comté d'Iberville, QC, partie demanderesse, contre RÉAL PHOENIX, 463, rue Principale, Ange-Gardien, QC, partie défenderesse.

Un certain terrain de figure rectangulaire, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-six (no 266-1) au cadastre officiel de la paroisse d'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Rouville.

Borné ledit terrain comme suit: au nord, à l'est et au sud par autres parties dudit lot 266 et à l'ouest par le chemin public.

Mesurant ledit terrain: cent pieds (100 pi) de largeur par cent quatre-vingt-dix pieds (190 pi) de profondeur et contenant une superficie de dix-neuf mille pieds carrés (19 000 pi^2) mesures anglaises et précises.

Le coin nord-ouest dudit emplacement est situé à une distance de mille deux cent soixante pieds (1 260 pi) au sud de la ligne séparative du cadastre de la paroisse d'Ange-Gardien et du village de Canrobert.

Ladite distance de 1 260 pieds étant mesurée suivant le chemin public.

Le tout avec toutes les constructions y érigées et avec toutes les servitudes y attachées.

La mise à prix est fixée à 3 945,00 $, soit le quart de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rouville, à Marieville, province de Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
P.-E. BÉLISLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 21 novembre 1980. 10243-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-02-000141-80
S. 116

LAROCHELLE & MÉNARD WATERLOO INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 7, de la rue Dulac, à Waterloo, district de Bedford, demanderesse, contre GASTON BRIN, demeurant et domicilié à R.R. 3, Waterloo, district de Bedford, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent quarante-cinq aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Shefford, divi-

sion d'enregistrement de Shefford (ptie 345); borné de la façon suivante: au nord, par le chemin public, à l'est et au sud par le résidu dudit lot et à l'ouest par le lot 347.»

La mise à prix est fixée à 7 237,50 $, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, au 77, de la rue Principale, à Granby, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 19 novembre 1980. 10115-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bedford
No 460-02-000417-80
S. 119

LES PUISATIERS DE L'ESTRIE INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires à R.R. 4, Granby, district de Bedford, demanderesse, contre JACQUES BOISSONNAULT, demeurant et domicilié au 622, rue Martel, à Longueuil, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Shefford, mis en cause.

«Le lot 224 du canton de Shefford, comprenant 2 acres en superficie, 4 chaînes de profondeur, 5 chaînes de largeur.»

La mise-à-prix est fixée à 4 425,00 $, soit vingt-cinq pour cent (25%) du montant de l'évaluation municipale, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, au 77, de la rue Principale, à Granby, le VINGT-SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
AIMÉ BEAUDRY.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Granby, le 19 novembre 1980. 10116-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
No 105-05-000124-79

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-ALEXIS DE MATAPÉDIA, Saint-Alexis-de-Matapédia, QC, partie demanderesse, contre NORMAND GALLANT, Saint-Alexis-de-Matapédia, QC, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 2 de Bonaventure à Carleton, mis en cause.

«Un certain terrain ou emplacement situé à Saint-Alexis-de-Matapédia, comté de Bonaventure, dans le rang Un Rivière-Restigouche, du canton de Matapédia, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro douze-A (ptie 12-A) au cadastre officiel pour lesdits rang et canton mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur, plus ou moins, dans ses lignes nord-ouest et sud-est par cent pieds (100 pi) de profondeur, plus ou moins, dans ses lignes nord-est et sud-ouest, et étant borné comme suit: vers le nord-ouest par le chemin public, vers le nord-est et le sud-est par une autre partie du lot 12-A appartenant à Jérôme Gallant ou représentants et vers le sud-ouest par le lot 13-A appartenant à Gérald Lagacé ou représentants avec la bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 207,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Carleton, district de Bonaventure, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
New-Carlisle, le 18 novembre 1980. 10139-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 405-05-000210-80
S. 150-18-000057-80

LES ASSOCIÉS, SERVICES FINANCIERS LTÉE, demanderesse, contre GHISLAIN LAPIERRE, 311, rue Walsh, Jonquière, et ANGÉLINE MALTAIS, 311, rue Walsh, Jonquière, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause.

«Un lopin de terre ou emplacement connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Simard, comme formant partie du lot numéro trente-deux (ptie no 32) dans le rang Deux (rg II) dudit canton lequel terrain mesure soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur du nord au sud, dans sa ligne frontale et dans sa ligne arrière, par cent pieds (100 pi) de profondeur de l'est à l'ouest, dans chacune de ses lignes latérales, et est borné vers l'est par le chemin public, vers le nord par une partie résiduelle dudit lot no 32 dont il forme partie, propriété de Roger Larouche ou représentants, vers l'ouest et vers le sud par une autre partie résiduelle dudit lot no 32 dont il forme partie, propriété de Louis-Joseph Lavoie ou représentants.

Sans bâtisse dessus construite, mais avec appartenances et dépendances.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 72,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 11 novembre 1980. 10117-o

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 405-05-000210-80
S. 150-18-000057-80

LES ASSOCIÉS, SERVICES FINANCIERS LTÉE, demanderesse, contre GHISLAIN LAPIERRE, 311, rue Walsh, Jonquière, et ANGÉLINE MALTAIS, 311, rue Walsh, Jonquière, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chicoutimi, mis en cause.

«Tout ce lot de terre connu et désigné aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la cité d'Arvida, comme étant le lot numéro cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro douze (no 12-165), et contenant en superficie environ douze mille sept cent treize (12 713) pieds carrés.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou non apparentes qui peuvent l'affecter.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C. au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 6 960,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, au 326, des Saguenéens, Chicoutimi, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE L'ESPÉRANCE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 11 novembre 1980. 10118-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000039-80
S. 18-34-80

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, demanderesse, contre, MARCELLIN HOVINGTON ET GÉRALDINE GIRARD-HOVINGTON, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-quatre du lot originaire numéro vingt-cinq (lot 25-84), dans le rang Est, chemin Albert, au cadastre officiel du canton d'Albert, division d'enregistrement de Saguenay.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances y compris les améliorations dessus érigées, en voie de construction, de même que la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui peuvent s'y trouver et qui sont immeubles par nature ou par destination.

La mise à prix est fixée à 4 825,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le VENDREDI TRENTIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 19 novembre 1980. 10244-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 655-05-000104-80
S. no 655-18-000039-80

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN, demanderesse, contre SANTO MAZZOLENI, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant les subdivisions quatre cent quatre-vingt-quinze et quatre cent quatre-vingt-seize du lot originaire bloc neuf (Bloc 9-495 et 9-496) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laflèche, comté de Saguenay, ville de Baie-Comeau, portant le numéro civique, 61, rue Babel, Baie-Comeau.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances ainsi que la servitude à l'effet que lesdits lots ne doivent servir que pour fins de blocs-appartements.»

La mise à prix est fixée à 21 325,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le VENDREDI TRENTIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 19 novembre 1980. 10176-o

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 877-798

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les

banques 1970 S.R.C. chapitre B-1, article 100, au 500, place d'Armes, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre RICHARD LEDUC, domicilié et résidant au 151-29e Avenue, rang Mastigouche, à Saint-Charles-de-Mandeville, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Charles-de-Mandeville, comté de Berthier, dans le rang B du canton de Peterborough, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro un-A du rang B (ptie no 1-A rang B) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Gabriel-de-Brandon, dont Saint-Charles-de-Mandeville est un démembrement et pris cet emplacement sur le côté est du rang Mastigouche, et mesurant ledit emplacement cent pieds (100 pi) de largeur sur deux cents pieds (200 pi) de profondeur, plus ou moins et en mesures anglaises et borné comme suit: en front par le chemin public et/ou rang Mastigouche, à l'arrière à l'est par la propriété du vendeur, d'un côté au nord et de l'autre côté au sud également par le résidu de la propriété du vendeur; le côté nord étant situé à environ deux cents pieds (200 pi) de la propriété de Florent Beausoleil et /ou représentants et le côté sud étant situé à environ quatre cents pieds (400 pi) de la propriété de Hervé Savoie et/ou représentants.

Avec les bâtisses y érigées et notamment un garage y construit au 239, rue Mastigouche, à Saint-Charles-de-Mandeville, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 1 650,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, au 180, rue Champlain, à Berthierville, district de Joliette, le MERCREDI SEPTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 20 novembre 1980. 10119-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 770-795

CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE, corporation légalement constituée, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 368, chemin des Prairies, en les cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre JEAN-CLAUDE RICARD, soudeur, actuellement d'adresse inconnue, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«*a*) Un emplacement bâti connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent trente-cinq (ptie 335) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption, mesurant cent cinquante-trois pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (153,85 pi) au nord, cent quarante-cinq pieds et douze centièmes de pied (145,12 pi) de largeur en front vers l'ouest, cent soixante-trois pieds (163 pi) en arrière vers l'est et cent soixante et un pieds et six dixièmes de pied (161,6 pi) en son côté sud, et borné comme suit: en front vers l'ouest par une partie du lot 335-8 (rue Claude), à l'est par la rivière L'Assomption, au nord par partie du lot 335-4 dudit cadastre et au sud à partie du lot 335-10 dudit cadastre.

Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 25, de la rue Claude, à Saint-Gérard-Magella, et incendiée depuis.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et spécialement sujet à une servitude en faveur The Shawinigan Water and Power Co., suivant acte enregistré sous le numéro 66316.»

«*b*) Une portion de terre sise et située en la paroisse de Saint-Gérard-Magella, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro trois cent trente-cinq (ptie 335) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption, comprise dans les bornes suivantes, savoir: en front vers le nord-ouest par le chemin du rang Nord, en profondeur vers le sud-est par la rivière L'Assomption, d'un côté au nord-est par la partie du lot 333 ci-après décrite, ou ses subdivisions, et au sud-ouest par le lot 339 ci-après décrit ou ses subdivisions ou partie d'icelle.

Sauf et à distraire cependant de l'immeuble les lots numéros un à vingt inclusivement de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trente-cinq (nos 335-1 à 335-20 incl.) au cadastre officiel de la paroisse de L'Assomption.»

«*c*) Le lot numéro trois cent trente-neuf (no 339) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption.

Sauf et à distraire cependant dudit lot les lots numéros

deux à treize inclusivement de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trente-neuf (nos 339-2 à 339-13 incl.) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption.»

«*d*) Une partie du lot numéro trois cent trente-trois (ptie 333) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption, comprise dans les bornes et limites suivantes, savoir: en front vers le nord-ouest par le chemin du rang Nord, d'un côté au nord-est à partie d'une partie du lot numéro 331-A dudit cadastre, en profondeur au sud-est par la rivière L'Assomption et d'un côté au sud-ouest par la partie du lot 335 ci-haut décrite ou ses subdivisions.

Sauf et à distraire cependant dudit lot les lots numéros un, deux, trois, quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéros trois cent trente-trois (nos 333-1, 333-2, 333-3 et 333-4) au cadastre officiel de la paroisse de L'Assomption.»

«*e*) Une portion de terre sise et située en la paroisse de Saint-Gérard-Magella, connue et désignée comme étant composée d'une partie du lot numéro trois cent quarante et un (ptie 341) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption, division d'enregistrement de L'Assomption, contenue dans les bornes et limites suivantes, savoir: vers le sud-est par la rivière L'Assomption, vers le sud-ouest par un ruisseau séparant ledit immeuble présentement décrit, de même que vers l'ouest, du résidu dudit lot numéro 341, et de l'autre côté vers le nord-est par le lot numéro 339 ci-haut décrit ou ses subdivisions.

Sauf et à distraire cependant dudit lot les lots numéros un à quatorze inclusivement de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante et un (nos 341-1 à 341-14 incl.) auxdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de L'Assomption.

Sauf et à distraire également de la partie du lot 341 ci-haut décrite un emplacement mesurant vers le nord cent trente et un pieds et trois dixièmes de pied (131,3 pi) en front vers l'est cent quatre-vingt-huit pieds et neuf dixièmes de pied (188,9 pi) puis quarante-cinq pieds et vingt et un centièmes de pied (45,21 pi), vers le sud cent cinquante-trois pieds et quatre-vingt-quatre centièmes de pied (153,84 pi) et en profondeur vers l'ouest cette ligne étant irrégulière parce que suivant le cours du ruisseau Saint-Georges, mesurant à partir de cette limite sud ledit emplacement, quatorze pieds et vingt-deux centièmes de pied (14,22 pi), puis cent trente-quatre pieds et cinquante-huit centièmes de pied (134,58 pi), puis quarante-huit pieds et trente-huit centièmes de pied (48,38 pi) pour venir rejoindre la limite nord dudit emplacement, et bornée comme suit: en front vers l'est par partie du lot 341-2 sur la longueur de 188,9 pieds et par partie du lot 341-3 pour la longueur de 45,21 pieds, en profondeur vers l'ouest par le ruisseau Saint-Georges, d'un côté vers le nord par une partie non subdivisée dudit lot numéro 341 et vers le sud par partie du lot 341 la propriété de Jean-Claude Ricard, cettedite partie devant porter le numéro 341-15 lorsque subdivision officielle sera déposée, ayant en superficie ledit immeuble distrait trente mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (30 499 pi^2), mesures anglaises.

Une fois subdivisée cette partie de lot présentement décrite sera connue sous le numéro seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante et un (no 341-16) au cadastre officiel de la paroisse de L'Assomption.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances est fixé à 1 412,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le JEUDI VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 20 novembre 1980. 10120-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 428-808

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PIERRE DE JOLIETTE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 179, rue St-Pierre sud, en les cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre GILLES BONIN, gentilhomme, domicilié et résidant au 39, rue Cyrille-Beaudry en les cité et district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

«Un emplacement situé en la municipalité de la paroisse de Saint-Paul de Joliette, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent soixante-quatorze (ptie 474) aux plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse Saint-Paul, division d'enregistrement de Joliette,

mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur une profondeur de cent cinquante pieds (150 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins et borné en front au sud-ouest par le chemin Cyrille-Beaudry, d'un côté au nord-ouest par l'emplacement appartenant à monsieur Noël Paquette et/ou représentants, de l'autre côté au sud-est et à l'arrière au nord-est par des emplacements appartenant à monsieur Rosaire Bélanger et/ou représentants.

Avec les servitudes inhérentes audit immeuble.

Avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances et notamment une bâtisse portant le numéro civique 39, rue Cyrille-Beaudry à Saint-Paul de Joliette.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances est fixé à 3 102,50 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, au 577, rue Notre-Dame, en les cité et district de Joliette, le MERCREDI QUATORZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 20 novembre 1980. 10121-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
C.P.T. 715-02-000 207-802

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Sainte-Agathe-des-Monts, partie demanderesse, contre LES GESTIONS COUP-FINS LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au C.P. no 697, en les ville et district de Montréal, partie défenderesse et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Le lot numéro dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro seize (16-18) du rang Trois (3) du canton de Lussier, au cadastre officiel dudit canton de Saint-Donat.»

Sous réserve du droit de rétentions prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, est fixé à 5 975,00 $, représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert, à Sainte-Julienne, district de Joliette, le MERCREDI VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Joliette, le 21 novembre 1980. 10140-o

Labelle

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-05-000146-76
S. 104

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-CLAUDE PAQUETTE, domicilié à Ferme-Neuve, comté de Labelle, district de Labelle, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, district de Labelle, mis en cause.

«Une partie du lot numéro quinze (15) appartenant à Jean-Claude Paquette aux plan et livre de renvoi officiels du village de Ferme-Neuve, ayant soixante pieds (60 pi) dans la ligne nord, par la profondeur de l'emplacement donnant en arrière, cent dix pieds (110 pi) au sud et sur la rue de la Coopérative à l'est cent cinquante pieds (150 pi); borné au nord par la rue Cadieux, au sud par le lot numéro 11A et le lot numéro 11, à l'est par la rue de la Coopéra-

tive ou rue Léonard et à l'ouest par le reste de l'emplacement sans bâtisse.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 1 395,00 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, à Mont-Laurier, province de Québec, le LUNDI DOUZIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 20 novembre 1980. 10186-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No C.P.L.: (Maniwaki) 565-02-000013-803
S. 156

FREMAKI INC., corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires à Maniwaki et opérant sur la raison sociale de MARTEL & FRÈRES, partie demanderesse, contre MAURICE BRAZEAU, domicilié et résidant à Sainte-Famille-d'Aumond, province de Québec, partie défenderesse.

«Le lot 3-18 rang Front-Rivière-Déserte, dans le canton de Maniwaki.

Avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances notamment une maison portant le numéro civique 295, rue Hill, Maniwaki.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 4 562,50 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, province de Québec, le JEUDI QUINZIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
J.C. LADOUCEUR.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 18 novembre 1980. 10187-o

Mingan

Bref d'exécution *de Bonis et de Terris*

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Mingan
No 650-02-001277-795

CORPORATION MUNICIPALE DE HAVRE ST PIERRE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires à Havre-Saint-Pierre, district de Mingan, QC, partie demanderesse, contre LÉON LANDRY, domicilié et résidant au casier postal 369, rue Boréal, Havre-Saint-Pierre, QC, partie défenderesse.

Description

Le lot 829, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 833 (rue), vers le sud-est par le lot 876 (rue), vers le sud-ouest par le lot 828 et vers le nord-ouest par le lot 830; mesurant soixante-deux pieds et sept dixièmes (62,7 pi, soit 19,11 m) vers le nord-est, cent dix-sept pieds et quatre dixièmes (117,4 pi, soit 35,78 m) vers le sud-est, soixante-huit pieds et six dixièmes (68,6 pi, soit 20,91 m) vers le sud-ouest quatre-vingt-un pieds et trois dixièmes (81,3 pi, soit 24,78 m) et vingt-trois pieds et huit dixièmes (23,8, soit 7,25 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie dix-sept mille cent soixante-trois pieds carrés (17 163 pi^2, soit 665,5 m^2).

Aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre revisé de la municipalité de Havre-Saint-Pierre, division enregistrement de Sept-Îles, avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé, est fixé à 15 925,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sept-Îles, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Sept-Îles, le 21 novembre 1980.

L'huissier,
JEAN TRUCHON.

Truchon et Truchon, huissiers
106, Napoléon, suite 303
Sept-Îles, QC
Tél.: 962-4966 10188-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny
No 300-02-000215-78

RINA ST-PIERRE, d'adresse inconnue, demanderesse saisie, contre LÉOPOLD FRADETTE, domicilié et résidant route 132, L'Islet-sur-Mer, comté de L'Islet, district de Montmagny, défendeur saisissant.

«La subsivision un du lot originaire numéro deux cent soixante-cinq (265-1) de la subdivision un du lot originaire numéro deux cent soixante-neuf (269-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de L'Islet, division d'enregistrement de L'Islet, municipalité du village de L'Islet-sur-Mer, contenant le lot 265-1, treize mille cent quatre-vingt-dix pieds carrés (13 190 pi²) et le lot 269-1, dix-huit mille cinq cent quarante-cinq pieds carrés (18 545 pi²)», propriété de Rina Saint-Pierre, demanderesse saisie.

La mise à prix est fixée à 1 150,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Islet, au 14, de Gaspé ouest, Saint-Jean-Port-Joli, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 25 novembre 1980. 10199-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-018711-794

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARCIAL CHICOINE, résidant et domicilié au 5, rue Saint-Charles, Îles-Bizard, QC, et MARCIAL CHICOINE & FILS INC., défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles de Marcial Chicoine:

«Un certain emplacement sis et situé en front de la rue Saint-Charles, à l'Île-Bizard, et se trouvant le lot numéro vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-treize (73-26), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de l'Île-Bizard. Tel que le tout se trouve présentement, sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec droit de passage à pied et en voiture en commun avec tous autres y ayant droit, dans les rues actuellement existantes pour communiquer du chemin public Cherrier au terrain ci-dessus hypothéqué, et notamment dans les rues étant les lots numéros treize, seize et vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-treize (73-13, 16 et 22) dudit cadastre. Avec toute bâtisse dessus construite et portant le numéro 5, de la rue Saint-Charles, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 13 787,50 $. soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUINZIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 novembre 1980. 10200-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-003216-809

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre HUGUETTE FORGET, domiciliée au 4690, rue Sainte-Catherine est, Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un emplacement situé à Laval, quartier Chomedey, ayant front sur le boulevard Tessier, connu et désigné comme étant composé:

a) Du lot numéro deux cent soixante-dix-sept de la resubdivision du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-deux (352-2-277) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin.

b) du lot numéro trois cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (353-308) aux susdits plan et livre de renvoi officiels. Avec les bâtisse y érigée, portant le numéro civique 1850, dudit boulevard Tessier, à Chomedey, Laval. Avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 24 165,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 octobre 1980. 10201-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-007303-801

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre YVAN MOLLOY, résidant et domicilié au 2930, rue Gauthier, Montréal, défendeur, LES CONSTRUCTIONS MOLLOY INC., partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à Yvan Molloy:

«Un emplacement ayant front sur la rue de Normanville, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro six cent deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq (5-602) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal.

Avec toutes constructions y érigées notamment une bâtisse portant les numéros civiques 5928 à 5938, de la rue de Normanville.»

La mise à prix est fixée à 6 737,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 novembre 1980. 10202-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000060-796

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre MARIO TRUNZO et ROSINA IENCARELLI, tous deux, résidant et domiciliés au 889, rue Liège ouest, appartement 2, dans les ville et district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Howard, maintenant connue comme étant la rue Liège, en la ville de Montréal, et composé du lot de subdivision numéro six cent quatre-vingt-sept du lot originaire numéro six cent trente-quatre (634-687) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent; mesurant chacun vingt-

cinq pieds de largeur par soixante-quatorze pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec toutes bâtisses, notamment la maison portant les numéro civiques 889 à 891, de ladite avenue Howard, et maintenant rue Liège ouest, incluant 887. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment celle créée en vertu de l'acte enregistré à Montréal, sous le numéro 1065017, circonstances et dépendances. Avec droit de passage avec tous autres dans la ruelle située à l'arrière et portant le numéro 634-689 auxdits plan et livre de renvoi officiels, et dont le mur séparant les deux propriétés est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 11 700,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56 le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 novembre 1980. 10203-o

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009347-806

CHOCOLAT JEAN & CHARLES INC., 3187, rue Saint-Jacques, Montréal, QC, demanderesse, contre LA FÉDÉRATION DES QUILLEURS DU QUÉBEC, 1415, Jarry est, Montréal, QC, et MARCEL CLÉMENT, 26, Corbeil, Saint-Basile-le-Grand, QC, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Les immeubles de Marcel Clément:

«Un emplacement situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, connu et désigné comme étant la subdivision 40 du lot originaire 466 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno; avec une maison y dessus érigée portant le numéro civique 26, de la rue Corbeil; tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve avec toutes les servitudes actives et passives, occultes ou apparentes attachées audit immeuble et sujet notamment à une servitude en faveur de la compagnie Bell Canada suivant un acte enregistré à Chambly, sous le numéro 225518.»

La mise à prix est fixée à 7 362,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le SEIZIÈME jour de JANVIER 1981, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 novembre 1980. 10204-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-006561-802

COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE, corporation dûment constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 400, boulevard de Maisonneuve ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LOUIS COTTE, commerçant, domicilié et résidant au 11655, Laforest, en les ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Laforest, en la ville de Montréal, et composé comme suit:

a) De la partie sud-est du lot numéro cinq de la subdivision du lot originaire numéro trois cent huit (308-ptie 5) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant cinquante-deux pieds de largeur sur une profondeur de soixante-quinze pieds et bornée comme suit: au sud-ouest, par la rue Laforest, au nord-ouest par le lot numéro 301-205 et par partie du lot numéro 301-204; d'un côté, au nord-ouest, par le résidu dudit lot 308-5 et de l'autre côté, au sud-est par le lot numéro 308-6; et

b) De la partie nord-ouest du lot numéro six de la subdivision du lot originaire numéro trois cent huit (308-ptie 6) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, mesurant un pied et quatre dixièmes de pied de largeur sur une profondeur de soixante-quinze

pieds, mesures anglaises et plus ou moins et bornée comme suit: en front, au sud-ouest, par la rue Lafontaine; en arrière, au nord-est, par parties des lots 301-205 et 301-206; d'un côté, au nord-ouest, par le lot numéro 308-5 et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu dudit lot numéro 308-6. Toutes les mesures ci-dessus sont anglaises, plus ou moins. Avec bâtisses dessus y érigées portant le numéro civique 11655, de la rue Laforest, Montréal. Tel que le tout existe présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 12 262,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 novembre 1980. 10205-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-012017-807

JEAN CLAUDE CORBIN, homme d'affaires, domicilié et résidant au numéro 7, place Mirecourt, ville de Laval, QC, demandeur, contre MARK KOWALCZYK, 5812, rue Fleet Road, Hampstead, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«La subdivision 1108 du lot originaire 69 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, avec bâtisse érigée et portant le numéro civique 5812, de la rue Fleet Road, Hampstead.»

La mise à prix est fixée à 38 187,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 27 octobre 1980. 10206-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 003134 796

FRANCON, DIVISION DE CANFARGE LTÉE, corps politique et corporation dûment incorporé selon la loi et ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3701, rue Jarry est, ville et district de Montréal, demanderesse, contre EXCAVATION MOLISE LTÉE, corps politique et corporation dûment incorporé selon la loi, et ayant son bureau et une place d'affaires au 9615, avenue Papineau, suite 384, ville et district de Montréal, et ANTONIO MARCOGLIESE, résidant et domicilié au 9304, rue de Martigny, Montréal, et JOSEPH CASTAGNA, résidant et domicilié au 1450, croissant Dumoulin, Duvernay Laval, et CALOGERO PERONE, résidant et domicilié au 2180, Mékinac, Duvernay, Laval, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

La partie non divisée de demi-propriété du défendant Calogero Perone, dans les immeubles suivants:

«Un emplacement ayant front sur la rue Mékinac, en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent quarante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante et un (61-744) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul. À distraire dudit lot, cette partie vendue aux termes d'un acte enregistré à Laval, sous le numéro 407933 et décrit comme suit: un emplacement de figure triangulaire ayant front sur la rue Mékinac, en la cité de Laval, province de Québec, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul, comme étant partie du lot numéro sept cent quarante-quatre de la subdivision du lot originaire numéro soixante et un (61-ptie 744), mesurant dix-neuf pieds et quatre-vingt-huit centièmes de pied (19,88 pi) au nord-est; vingt-trois pieds et treize centièmes de pied (23,13 pi) au sud; et sept pieds et

soixante et un centièmes de pied (7,61 pi) au nord-ouest, ayant une superficie totale de soixante-dix pieds carrés (70 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et étant borné comme suit: au nord-ouest par ladite rue Mékinac (étant le lot numéro 61-742), au sud par le résidu dudit lot numéro 61-744 et au nord-est par le lot numéro 61-743; tous du même cadastre, le tout tel que montré sur un plan liséré en rouge, lequel plan a été préparé par Gilles Poulin, arpenteur-géomètre, le deuxième jour d'août mil neuf cent soixante-dix-sept (1977). Avec la maison y élevée portant le numéro civique 2180, de ladite rue Mékinac.»

La mise à prix est fixée à 7 067,50 $, soit la moitié indivise de 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 13 novembre 1980. 10207-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004668-792

RONALD HOWELL, domicilié et résidant au 2775, de Carignan, appartement 7, dans les ville et district de Montréal, demandeur, contre CHRISTIAN GIGUÈRE, propriétaire d'un immeuble situé au 6625, 6625A, 6625B et 6627, rue Saint-Dominique, à Montréal, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble ayant front sur la rue Saint-Dominique et notamment connu et désigné comme étant le lot mille trois cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire dix (10-1314) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-Saint-Louis. Avec bâtisses y construites portant les numéros civiques 6623, 6625, 6625A, 6625B et 6627, rue Saint-Dominique à Montréal, dont les deux murs latéraux sont mitoyens.»

La mise à prix est fixée à 6 250,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 novembre 1980. 10208-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013727-795

RAYTAL INC., corporation dûment constituée, ayant sa place d'affaires au 1303, boulevard Richelieu, à Saint-Hilaire, district de Montréal, demanderesse, contre MAURICE ROCHEFORT, domicilié et demeurant au 4080, rue Parc-Lafontaine app. 1, ville et district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un immeuble situé à l'encoignure sud-est de la rue Ontario est et de l'avenue Jeanne-d'Arc en la ville de Montréal, et composé:

a) De la subdivision deux cent quarante-deux du lot originaire quatorze (14-242) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga;

b) D'une partie de la resubdivision A de la subdivision trois cent un dudit lot originaire numéro quatorze (14-301 ptie A) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-neuf pieds et neuf pouces et un quart dans sa ligne nord-ouest, vingt-neuf pieds et neuf pouces et demi dans sa ligne sud-est et trente-quatre pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et bornée, cettedite partie comme suit: au nord-ouest par la rue Ontario est, au sud-est par ladite subdivision 241, au sud-ouest par l'avenue Jeanne-d'Arc et au nord-est par le résidu de ladite subdivision A. Toutes mesures ci-dessus à la mesure anglaise et plus ou moins. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros 4010, Ontario est et 1919, avenue Jeanne-d'Arc.»

La mise à prix est fixée à 33 750,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 octobre 1980. 10209-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500 02 029615 783

LÉONARD CHARLES ROTH, gentilhomme, de ville Saint-Laurent, district de Montréal, et ayant une place d'affaires sous les nom et raison sociale de CONCORDE FUEL OIL au 357, boulevard Sainte-Croix, à ville Saint-Laurent district de Montréal, demandeur, contre PETER MARCHAND, gentilhomme, de ville d'Anjou, district de Montréal, et résidant au 7451, rue Baldwin, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Annexe A

«Un immeuble situé sur la rue Baldwin, à ville d'Anjou, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur sur soixante-douze pieds (72 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins et composé comme suit:

a) De partie du lot cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (ptie 423-195), aux plan et livre de renvoi officiel de la paroisse de Longue-Pointe, mesurant quinze pieds (15 pi) de largeur sur soixante-sept pieds (67 pi) de profondeur, et bornée en front, par la rue Baldwin, en arrière par le lot 423-219, du côté sud-est par le lot numéro 423-196 et du côté nord-ouest par le résidu dudit lot 423-196.

b) De la partie nord-est du lot numéro cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (ptie N.-E. 423-196), audits plan et livre de renvoi officiels, mesurant trente pieds (30 pi) de largeur sur soixante-sept pieds (67 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front, par la rue Baldwin, en arrière, par le lot 423-219, du côté nord-ouest par le lot numéro 423-195 et de l'autre côté au sud-est, par le lot numéro 423-197, tous du même cadastre;

c) De la partie nord-ouest de la partie nord-est du lot numéro cent quatre-vingt-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (ptie N.-O. de ptie N.-E. 423-197), auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant quinze pieds (15 pi) de largeur sur soixante-sept pieds (67 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front, par la rue Baldwin, en arrière, par le lot numéro 423-219, côté nord-ouest par le lot numéro 423-196 et du côté sud-est par le résidu dudit lot numéro 423-197, tous du même cadastre; et

d) D'une partie du lot numéro deux cent dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent vingt-trois (ptie 423-219), auxdits plan et livre de renvoi officiels mesurant cinq pieds (5 pi) de profondeur sur soixante pieds (60 pi) de largeur mesures anglaises et plus ou moins, et bornée, en front par parties des lots numéros 423-195, 197 et 197, ci-dessus désignées, en arrière et des deux (2) côtés sud-est et nord-ouest par d'autres parties dudit lot numéros 423-219, tous du même cadastre.

Avec maison dessus érigée au numéro 7451, de ladite rue Baldwin, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement sans réserve de la part de l'Emprunteur.

La mise à prix est fixée à 9 362,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUINZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 12 novembre 1980. 10210-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001295-805

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT et/ou SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse contre ARIE DON, 9, Sharet, K'Far Saba, Israël, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«*a*) Lot numéro cent soixante-trois du lot originaire numéro trois cent soixante-six (366-163) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève. et

b) Les droits indivis, en ce qui concerne la propriété décrite au paragraphe *a* ci-dessus, dans les lots 366-1 et 367 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, le tout tel qu'établi dans la déclaration de co-propriété enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2597937. Le tout portant l'adres-

se civique 555, promenade Hyman, ville de Dollard-des-Ormeaux, QC.»

La mise à prix est fixée à 5 912,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le QUINZIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 novembre 1980. 10211-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Richelieu
No 765-02-000125-79
No 500-05-011185-806

STRAUSS DESIGN LTD., corps politique et corporation, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 165, rue Bloor, suite 303, en la ville de Toronto, province d'Ontario, demanderesse, contre MARIE LUCE DULAC, ayant une affaire sous les noms et raison sociale de LES SYLPHIDES et présentement résidant au manoir du Lac des Cygnes, 2, rue des Brises, domaine des Hauts Bois, district de Richelieu, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Verchères, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro 607-301, à Sainte-Julie-de-Verchères, QC, avec une maison dessus érigée. Lot de forme irrégulière, borné vers le sud-est par le lot numéro 607-278 (rue), vers le nord-ouest et le sud-ouest par des parties non subdivisées du lot originaire numéro 607, vers le nord-est par le lot numéro 607-300. Mesurant soixante-dix-sept pieds et vingt-deux centièmes de pied (77,22 pi) dans la ligne sud-est, quatre-vingt-quinze pieds et soixante-dix-sept centièmes de pied (95,77 pi) dans la ligne nord-ouest, cent vingt-cinq pieds et quarante-quatre centièmes de pied (125,44 pi) dans la ligne nord-est, cent trente-deux pieds et huit dixièmes de pied (132,8 pi) dans la ligne sud-ouest, et contenant onze mille quatre-vingt-treize pieds carrés (11 093 pi²) en superficie, mesures anglaises.

a) Vers le nord-ouest par le lot 607-300.

b) Quatre-vingt-neuf pieds et soixante-douze centièmes (89,72 pi, soit 27,35 m).

c) Soixante-six pieds et quarante-quatre centièmes (66,44 pi, soit 20,25 m) dans une ligne nord-est; douze pieds et cinq dixièmes (12,5 pi, soit 3,81 m) dans une ligne nord-ouest; cinquante-neuf pieds (59,0 pi, soit 17,98 m) dans une autre ligne nord-est.

d) Onze mille neuf cent vingt-trois pieds carrés (11 923,0 pi², soit 1 107,6 m²) (tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie).

La mise à prix est fixée à 8 400,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, QC, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 novembre 1980. 10212-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001292-802

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre YVAN MOLLOY, résidant et domicilié dans la ville et le district de Montréal, au 6028, Christophe-Colomb, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Champlain, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé:

a) de la partie nord-ouest du lot originaire numéro huit cent trente-deux (ptie N.-O. 832), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, mesurant vingt-deux pieds de largeur, en front sur la rue Champlain, et

en arrière, sur une profondeur de quarante-cinq pieds, mesures anglaises et plus ou moins, et bornée en front, au nord-est, par la rue Champlain; en arrière, au sud-ouest, par la partie ci-après décrite du lot originaire numéro 831 desdits plan et livre de renvoi officiels, d'un côté, au nord-ouest par le lot originaire numéro 833 desdits plan et livre de renvoi officiels ci-après décrite; et de l'autre côté, au sud-est par le résidu dudit lot originaire numéro 832; et

b) du coin nord-ouest du lot originaire numéro huit cent trente et un (ptie N.-O. 831) auxdits plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, mesurant vingt-deux pieds de largeur sur dix pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, et borné au nord-est par la partie susdécrite du lot originaire numéro 832; d'un côté, au nord-ouest par le lot originaire numéro 833 ci-après décrit; en arrière au sud-ouest, et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu dudit lot originaire numéro 831. Avec un immeuble et ses dépendances dessus érigés, portant les numéros civiques de 1560 à 1564 de ladite rue Champlain, à Montréal. Ainsi que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres attachées audit immeuble.

Un emplacement ayant front sur la rue Champlain, à Montréal, connu et désigné comme étant le lot originaire numéro huit cent trente-trois (833) auxdits plan et livre de renvoi officiels; mesurant quarante pieds de largeur sur cent treize pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins. Avec l'immeuble dessus construit, portant les numéros civiques de 1566 à 1578, de ladite rue Champlain. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou autres attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 24 500,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 novembre 1980. 10213-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001291-804

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre YVAN MOLLOY, résidant et domicilié dans la ville et le district de Montréal, au 2930, avenue Gonthier, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Ontario composé comme suit:

a) De la partie sud-ouest de la partie nord-ouest de la subdivision numéro six du lot originaire numéro six cent trente-deux (632-ptie 6) au cadastre officiel du quartier Sainte-Marie, à Montréal, mesurant onze pieds de largeur par soixante-sept pieds six pouces de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée en front par la rue Ontario, au nord-est et sud-est par le résidu dudit lot et sud-ouest par les parties ci-après décrites des lots nos 632-7 et 632-8.

b) De la partie nord-est de la subdivision numéro sept du lot originaire numéro six cent trente-deux (632- ptie N.-E. 7) audit cadastre officiel mesurant dix pieds six pouces de largeur par quarante-cinq pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée au nord-ouest par la rue Ontario, au nord-est par la partie ci-dessus décrite du lot no 632-6, au sud-est par la partie ci-après décrite du lot; 632-8 et au sud-ouest par le résidu dudit lot.

c) De la partie nord-est de la subdivision numéro huit du lot originaire numéro six cent trente-deux (632- ptie N.-E. 8) audit cadastre officiel, mesurant dix pieds six pouces de largeur par vingt et un pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, bornée au nord-ouest par la partie ci-dessus décrite dudit lot no 632-7, au nord-est par une partie du lot 632-6, au sud-est par le lot no 632-9 et au sud-ouest par le résidu dudit lot no 632-8. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes, attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 15 625,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, ch. 10.56, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 novembre 1980. 10214-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-004098-799
S. 6406

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires à Montréal, et une succursale au 5555, 3e Avenue, Charlesbourg-Ouest, QC, demanderesse, contre NORMAND MADELEINE SR et NORMAND MADELEINE JR, tous deux domiciliés au 1756, rue de Rouen, Neufchâtel, district de Québec, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Immeuble appartenant à Normand Madeleine Sr

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision cent soixante-cinq du lot originaire mille cent soixante-dix (1170-165) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, divisio d'enregistrement de Québec.

Avec maison dessus construite, portant le numéro civique 1156, de Rouen, Neufchâtel.»

La mise à prix est fixée à 7 900,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 décembre 1980. 10230-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-003811-804
S. 6411

LA VILLE DE BEAUPORT, demanderesse, contre ADRIEN TRUDELLE, domicilié et résidant au 1864, du Monument, Beauport, défendeur.

«Cadastre: 698-29 et 698-30 tous du cadastre officiel de la paroisse de Beauport et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 10 390,00 $ soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le DOUZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 décembre 1980. 10231-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-001782-809
S. 6400

FLAMIDOR CORPORATION, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 625, boulevard Pierre-Bertrand, ville Vanier, district de Québec, demanderesse, contre DANIELLE C. LALONDE, domiciliée et résidant au 11, côte du Passage, Lévis, défenderesse.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cinq cent cinquante-quatre (554) du cadastre offi-

ciel de la ville de Lévis, quartier Notre-Dame, division d'enregistrement de Lévis. Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 13 475,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 décembre 1980. 10232-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-003812-802
S. 6396

MAURICE ROUSSEAU & CIE LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 190, rue Paradis, Duberger, demanderesse, contre ÉDOUARD ROY, domicilié et résidant à route rurale no 2, place Beau-Sable, Saint-Louis-de-Pintendre, défendeur.

«Une première lisière de terrain vacant mesurant au sud quatorze pieds, au nord huit pieds, à l'est cent pieds, mesures anglaises, étant bornée au sud au terrain d'un monsieur Landry, à l'est au terrain de Édouard Roy et à l'ouest au chemin de sortie, connue au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis comme étant partie du lot numéro (375 partie) trois cent soixante-quinze.

Une seconde lisière de terrain vacant mesurant au sud trente-trois pieds, au nord seize pieds et à l'est deux cents pieds, le tout mesures anglaises, étant bornée au sud partie au terrain d'Édouard Roy et partie au terrain ci-dessus décrit, à l'est au terrain de monsieur Lauréat Couture, au nord au terrain de Grégoire Grondin et à l'ouest au chemin de sortie, connue audit cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Lévis comme étant partie dudit lot numéro (375 partie) trois cent soixante-quinze.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 2 380,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 décembre 1980. 10233-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002692-809
S. 6447

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et/ou sa principale place d'affaires au 385, rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec, demanderesse, contre LE MANOIR CHARBOURG INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social et/ou sa principale place d'affaires au 6325, 1re Avenue, Charlesbourg, district de Québec, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

Les subdivisions numéros trois et neuf du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt (280-3 et 280-9) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, d'une superficie totale de vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-huit pieds carrés (27 988 pi^2), mesures anglaises plus ou moins.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

Autres biens spécifiquement hypothéqués, nantis et cédés

Immeubles par destination

Table de travail, évier double, armoire de rangement avec angles réglables, table à vaisselle propre, tablette murale, tables à vaisselle souillée, sans bloc à déchets, table de travail, passe-plats, hotte de ventilation de 6 pi 00 po,

tuyau de ventilation, ventilateur «Genn-Air», modèle 144 BTD, comptoir de préparation avec deux ronds électriques de 8 po, une section réfrigérée de 7 pi 9 po et compresseur, gril à steak, table chauffante, table chauffante avec deux distributeurs de plats à salade 38-0052, réfrigérateur à bière, comptoir de service, revêtement de hotte, hotte de ventilation, ventilateur, étagère, étagère en acier inoxydable, four, tuyau de ventilation, four à convection, salamandre, 3 poêlons à flamber, 3 poêles à flamber, 12 plats ovales 12 po en acier inoxydable, 12 plateaux de serveuse, 6 plateaux 14 po pour le bar, 3 pinces à pâtisserie, 4 spatules à pâtisserie, 10 boîtes totalisatrices, 2 boîtes à coutellerie, 4 sauteuses, 2 casseroles fait-tout, 1 casserole, 8 saucières, 2 tasses à mesurer, 2 poêlons 14 po, 2 rôtissoires, 2 passoires, 36 plats à viande, 1 support pour plateau, 1 décapulseur, 2 couteaux français, 2 couteaux à rosbif, 2 fouets, 3 louches à flamber, 13 louches, 3 cuillères, 3 cuillères trouées, 2 cuillères à crème glacée numéro 16, 12 cylindres en nylon pour à coutellerie, 2 thermomètres à viande, 4 bols à mélanger en acier inoxydable, 1 fusil, 96 verres à jus, 288 verres à eau, 288 verres à vin, 24 verres à champagne, 24 verres cordial, 24 verres old-fashion, 12 verres collins, 36 verres à scotch, 12 verres à sherry, 12 verres à cocktail, 12 verres à zombie, 12 verres à whisky sour, 24 verres à cognac, 24 verres à café flambé, 144 verres à bière, 24 carafons, 1 malaxeur en métal, 24 malaxeurs en verre, 24 ouvre-bouteilles, 15 mesures à boisson, 1 presse-lime, 1 presse-citron, 1 tamis, 1 entonnoir, 6 pinces à glace, chaudron Escan numéro 111-05-S-1, électrique, avec support et couvercle, réchaud à deux feux, friteuse, six lampes infrarouge, égouttoir, station de service, machine à glace, hache-viande Biro numéro 812, chambre froide, section congélateur de 8 pi × 4 1/2 × 8 pi avec plancher, 1 lampe, 1 thermomètre, 1 porte 34 × 78 avec élement chauffant, 1 FBAM 0100 Cab Copeland, 1 H.P. basse température, 1 CPE 45 bobine Barken, 1 RCAIFW soupape Alco, 1 VA 3265 section accumulateur, 1 8145-20 minuterie de dégivreur, 1 LHT 12-240 chaufferette de dégivreur, 1 sécheur C-163, 1 A 15911 indicateur de liquide, 1 ensemble tuyauterie, chambre froide 7 pi × 8 pi × 8 pi, réfrigérateur sans plancher, 1 lampe, 1 thermomètre, 1 porte 34 × 78, 1 FBAM 0075 — 1AV Copeland 3/4 H.P., 1 CP 54 Bobine Larken, 1 RCA 1/2 FW soupape RCA, 1 C-163 sécheur C-163, 1 A15911 indicateur de liquide, 1 ensemble tuyauterie, 110 chaises numéro 2020 des industries S.D.M. Ltée en érable massif, 20 tables 36 × 36 en érable massif des Industries S,D,M Ltée, 5 tables 30 × 30 en érable massif des Industries S.D.M. Ltée, 2 verreries en érable massif des Industries S.D.M. Ltée, 1 bahut en érable massif des Industries S.D.M. Ltée, 1 cellier en érable massif des Industries S.D.M. Ltée, banc d'entrée en pin des Industries S.D.M. Ltée, 16 fauteuils de bar numéro 9600 de Cassidy Ltée, 1 caisse enregistreuse DTS 400 B, 1 caisse enregistreuse MA 104, 1 bureau 30 × 60, 1 chaise de secrétaire, 2 chaises de bureau, 1 filière 2 tiroirs, 1 coffre-fort, 2 archettes, 1 horloge Acroprint modèle P-150, 2 casiers pour cartes, 36 théières en acier inoxydable, 3 pots à eau en acier inoxydable, 2 seaux à champagne avec support de cuivre, 96 cendriers, 48 brochettes, 48 salières et poivrières en bois, 3 cuillères de bar, 2 concasseurs à glace, 1 brosse double, 4 poubelles, 1 chariot, 2 chaudières, 1 essoreuse, 144 assiettes rondes 10 po, 120 assiettes rondes 9 po, 72 assiettes rondes 8 po, 288 assiettes à pain, 288 soucoupes, 288 tasses, 72 bols à soupe, 36 tasses à CPMSP po E, 4 assiettes à Chateaubriand S.S., 240 bols à soupe à l'oignon, 6 saucières, 288 rec. Cook, crevettes, 1 paire de mitaine en amiante, 1 râpe S.S., 288 couteaux Moderne «Antique», 144 couteaux à steak, 288 fourchettes à salade, 288 fourchettes ordinaires, 360 cuillères à thé, 96 cuillères à soupe, 24 fourchettes à escargots, 36 moules à muffins, 4 spatules en caoutchouc, 2 chariots, 3 supports à verres pour le lavage, 12 supports à verres, 5 supports à assiettes.

La mise à prix est fixée à 101 500,00 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, le DOUZIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 6 décembre 1980. 10234-o

Richelieu

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Richelieu
No 765-05-000411-79

BANQUE NATIONALE DU CANADA, résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., chapitre B-1,

article 100), demanderesse, contre DONATIEN LEVESQUE, résidant et domicilié au 423, rue des Hirondelles, Sainte-Julie, QC, J0L 2C0, défendeur.

«Un emplacement situé à Sainte-Julie, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-dix-sept de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (293-97) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie, division d'enregistrement de Verchères.

Avec bâtisse y dessus construite portant le numéro civique 423, rue des Hirondelles, Sante-Julie, QC.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 6 800,00 $, en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 461, boulevard Saint-Joseph, à Sainte-Julie-de-Verchères, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint du district de Richelieu,
FRANÇOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sorel, le 20 novembre 1980. 10141-o

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000583-80

BANQUE DE MONTRÉAL, corporation légalement constituée en vertu de la Loi sur les banques, ayant son siège social dans la ville de Montréal et une place d'affaires au 93, rue Wellington nord, à Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre RICHARD COONEY, domicilié et résidant à R.R. 2, North-Hatley, district de Saint-François, partie défenderesse, et SALON DE CHAUSSURES VEER INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social à Sherbrooke, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Stanstead, mis en cause.

«Un certain morceau de terrain connu et désigné comme étant une partie du lot numéro huit cent soixante-dix-sept (ptie 877) aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Hatley, et plus longuement décrit comme suit: de figure irrégulière, borné vers l'est par le lot 603, vers le sud par le lot 876, vers l'ouest et le nord-ouest par une partie du lot 877. Mesurant six cents pieds (600 pi) sur sa ligne est, quatre cent soixante-quinze pieds (475,0 pi) sur sa ligne sud, quatre cent cinquante pieds (450,0 pi) sur sa ligne ouest et quatre cent pieds (400,0 pi) sur sa ligne nord-ouest. Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, situé dans la municipalité du canton de Hatley.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du shérif, est fixé à 3 170,00 $.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Stanstead, 100, chemin Dufferin, Stanstead-Plain, QC, le MARDI SIXIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 18 novembre 1980. 10122-o

Saint-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006146-805

BANQUE DE MONTRÉAL, ayant une place d'affaires au 1010, Lagauchetière, ville et district de Montréal, contre JOSEPH-DANIEL NOËL, domicilié au 368, de Ramsay, à Mont-Saint-Hilaire, district de Saint-Hyacinthe,

défendeur.

«Un emplacement situé à ville de Mont-Saint-Hilaire étant le lot no soixante-six de la resubdivision du lot no cinq de la subdivision du lot originaire no quatre-vingt-dix-sept (97-5-66) du cadastre de la paroisse de Saint-Hilaire mesurant 115 pi à sa limite nord-ouest, 116 pi à sa limite nord-est, 93,63 pi à sa limite sud-est, 33,15 pi à sa limite sud suivant un arc de cercle dont le rayon – 20′ 104.2 à sa limite sud-ouest; borné comme suit: au nord-ouest par le lot 97-5-65, au nord-est par le lot 97-5-67, au sud-est par la rue de Ramezay, aux sud et sud-ouest par la rue de Beaulac, contenant en superficie 13 180 pieds carrés mesures anglaises plus où moins, avec maison portant le no civique 368, rue de Ramezay.»

La mise à prix est fixée à la somme de 14 727,50 $, montant minimum que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Rouville, à Marieville, au numéro 1601, rue Edmond-Guillet, le VENDREDI NEUVIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 19 novembre 1980. 10142-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-025619-782

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre SOLOMON E. KLEIN, domicilié au 623, Bloomfield, à Outremont, district de Montréal, défendeur.

«Une ferme située à Saint-Dominique (comté de Bagot), composé des parties de lot suivantes:

a) Une parcelle de terrain mesurant deux arpents de largeur sur trente arpents de profondeur, plus ou moins, connue et désignée comme étant l'exacte partie nord-est du lot numéro cent soixante-dix-sept (1/2 N.-E. 177) du cadastre de la paroisse Saint-Dominique et bornée au nord-est par le lot numéro 175 et au sud-ouest par la partie du même lot no 177 qui est décrite ci-dessous; avec la grange qui s'y trouve;

b) Une parcelle de terrain mesurant deux arpents de largeur sur trente arpents de profondeur, plus ou moins, connue et désignée comme étant l'exacte partie sud-ouest du lot numéro cent soixante-dix-sept (1/2 S.-O. 177) du même cadastre et bornée au nord-est par la partie du même lot no 177 qui est décrite ci-dessus, et au sud-ouest par le lot no 178; sans bâtiment.»

La mise à prix est fixée à la somme de 2 380,00 $, montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment même de la vente, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Bagot, à Saint-Liboire, le MARDI SIXIÈME jour de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 17 novembre 1980. 10215-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
No 750-05-000140-80

JEAN GUY TELLIER, demandeur, contre JEAN PERRIER, domicilié au 2313, rue Centre, à Pointe-Saint-Charles, district de Montréal, défendeur.

«Un emplacement situé dans le village de Saint-Denis-sur-Richelieu, ayant front sur la rue du Lion, connu comme étant une partie du lot numéro cent trente-neuf (ptie 139) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Denis, mesurant à la suite d'un procès-verbal cent trente-huit pieds et cinq dixièmes de pied (138,5 pi) au nord-est le long de la rue Saint-Hubert, quarante-huit pieds et cinq dixièmes de pied (48,5 pi) au sud-ouest le long du résidu dudit lot 139, six pieds et neuf dixièmes de pied (6,9 pi) au nord-ouest, puis trente-quatre pieds et quatre dixièmes de pied (34,4 pi) puis cinquante-six pieds et huit dixièmes de pied (56,8 pi) au sud-ouest le long du lot numéro 138, quarante et un pieds et deux dixièmes de pied (41,2 pi) au nord-ouest le long de la rue du Lion; contenant en superficie six mille quatre-vingt-six pieds carrés, mesures anglaises et plus ou moins.

Avec les bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 276, rue du Lion, à Saint-Denis-sur-Richelieu.»

La mise à prix est fixée à la somme de 1 531,25 $,

montant minimum que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe, au numéro 3100, boulevard Laframboise, chambre 101, le JEUDI HUITIÈME jour du mois de JANVIER 1981, à QUATORZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 17 novembre 1980.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.
10123-o

Témiscamingue

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Témiscamingue
No 610-05-000009-80
S. 14

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU TÉMISCAMINGUE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 31, chemin Guigues, Ville-Marie, district de Témiscamingue, contre CONRAD LEMIRE, domicilié à Fugèreville, QC.

«Un immeuble connu et désigné comme étant l'angle sud-ouest du lot numéro un, rang Huit, au cadastre officiel du canton de Laverlochère (angle S.-O. lot 1, rg 8, Laverlochère), division d'enregistrement de Témiscamingue.

Ledit immeuble mesurant soixante et onze pieds (71 pi) de largeur sur cent soixante-seize pieds (176 pi) de profondeur et étant borné ainsi qu'il suit: en front sud, par le chemin public des rangs Huit et Neuf du canton de Laverlochère ou route numéro 62; en arrière au nord et d'un côté à l'est, par le résidu dudit lot un, propriété de Clément Buissières ou représentants et de l'autre côté à l'ouest, par le chemin public des rangs Quatre, Sept et Huit du canton de Laverlochère ou route numéro 62 également.

Avec la bâtisse y érigée, servant de restaurant, de poste d'essence et de résidence privée, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 5 000,00 $, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, palais de justice de Ville-Marie, province de Québec, le HUITIÈME jour de JANVIER 1981, à ONZE heures.

Le shérif,
GUY CHÉNIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Ville-Marie, le 17 novembre 1980.
10124-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Farnham

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier adjoint de la susdite municipalité, que l'immeuble ci-après décrit sera vendu à l'enchère publique, en la salle des délibérations du Conseil de la ville de Farnham, située au 471, rue Hôtel-de-Ville, à Farnham, le DIX-NEUVIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales avec les intérêts et les frais, plus les frais subséquents encourus, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble.

L'immeuble vendu est sujet au droit de retrait d'un an.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent, soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

La Commission municipale du Québec, par décision en date du 6 novembre 1980, a autorisé une énumération abrégée des numéraux cadastraux des immeubles, sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes, article 513.

Numéro du rôle	Nom et adresse du propriétaire	Description de l'immeuble
181-16	Lanctôt, Mario M. 254, rue Lechasseur app. 4 Beloeil, QC	P. 183 du cadastre de la ville de Farnham

Désignation

Mesurant, ladite partie, deux cent vingt-cinq pieds et un dixième (225,1 pi) dans sa ligne sud; cent soixante-seize pieds (176 pi) dans sa ligne nord; deux cent quatre-vingt-quatre pieds et neuf dixièmes (284,9 pi) dans sa ligne est; et deux cent quatre-vingt-seize pieds et sept dixièmes (296,7 pi) dans sa ligne ouest, cette dernière ligne étant la ligne de division entre l'immeuble présentement vendu et celui de Léo Bessette Cie Ltée ou représentants et est située à douze pieds (12 pi) à l'est de la fondation extérieure est de la bâtisse de Léo Bessette Cie Ltée ou représentants, et en ligne parallèle avec ladite fondation; en mesures anglaises, plus ou moins.

Bornée, telle partie, en front, au sud, par les lots quinze, seize et dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire cent quatre-vingt-trois (183-15-16 et 17) dudit cadastre, ainsi que par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois non subdivisée (P. 183 N.-S.) dudit cadastre; en arrière, au nord, par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois (P. 183) dudit cadastre appartenant à la cité de Farnham ou représentants; à l'ouest par autre partie du lot cent quatre-vingt-trois non subdivisée (P. 183 N.-S.) dudit cadastre; et, à l'est, par les lots deux, trois, quatre, cinq, six, et partie sept de la subdivision officielle du lot originaire cent quatre-vingt-trois (183-2-3-4-5-6- et P. 7) dudit cadastre.

Farnham, le 12 novembre 1980.

Le secrétaire-trésorier adjoint,
JACQUES DESROSIERS, O.M.A.

9985-48-2-o

Ville de Mistassini

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous décrites seront vendues à l'enchère publique en la salle du Conseil à l'hôtel de ville, dans la ville de Mistassini au 173, boulevard Saint-Michel, le LUNDI VINGT-DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1980, à DIX heures pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires non payées et les taxes qui seront dues au moment de la vente et les intérêts mentionnés dans l'état en plus des frais et intérêts qui ont été ou qui pourront être encourus à moins que lesdites taxes, intérêts et frais aient été payés avant la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, s'il y a lieu, sujets à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Le prix de l'adjudication de chacun de ces immeubles sera payable comptant immédiatement.

La Commission municipale de Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux de ces immeubles dans une lettre datée du 18 novembre 1980, adressée à la ville de Mistassini.

Numéro de rôle	Nom du propriétaire	No de cadastre
09-03-10-03-00-0	Adrien Bergeron	10-61, R-10
01-91-07-14-00-0	Mario Blouin	137, R-10
09-03-01-23-80-0	André Bouchard	Rculotte (11-2-10)
09-03-11-08-00-0	Normand Bouchard	9-210, R-10
09-03-03-11-10-0	Roger Doucet	P.-15

P.-15: Bornée au nord-ouest par une partie du lot 15, rang 10, canton de Dolbeau, propriété de M. Horace Doucet, nord-est par la route Ste-Marie, sud-est par une partie du lot 15, propriété de M. Egide Doucet, sud-ouest par une autre partie du lot 15, rang 10, canton de Dolbeau.

03-91-08-08-00-0	André Dufour	202, R-10
09-02-02-38-00-0	Denis Dufour	P.-20, rg 8

P.-20: Bornée au nord-ouest par la rivière Mistassini, nord-est par une partie du lot 20, rang 8, canton de Racine propriété de madame Céline Pronovost, sud-est par une partie du lot 20, rang 8, canton de Racine, chemin d'accès et sud-est par une autre partie du lot 20, rang 8, canton de Racine propriété de monsieur Lauréat Rioux.

06-91-02-01-00-0	Jean-Baptiste Gauthier	332, R-10
06-91-04-08-00-0	Olivier Harvey	P.-353, P.-352, R-10
06-91-01-08-00-0	Olivier Harvey	317

Numéro de rôle	*Nom du propriétaire*	*No de cadastre*
01-91-01-29-00-0	Jean-Yves Hébert (maison)	2, R-10
09-02-10-57-10-0	Jean-Henry Lavoie	P.-9, R-1 ct Racine
05-01-07-06-10-0	Marcel Lavoie (roulotte)	362-22
06-91-18-37-00-0	Clément Lecompte	602-4, R-10
09-01-06-51-00-0	Eugène Lemieux	P-7, R-9 ct Dolbeau

P.-7: Bornée au nord-ouest par la rue Lemieux, nord-est par la route régionale 169, sud-est par une partie du lot sept, rang 9, canton de Dolbeau, propriété de M. Russel Beaudet, sud-ouest par une autre partie du lot sept, rang 9, canton de Dolbeau propriété de M. Adalbert Thibodeault.

09-01-06-42-00-0	Rachelle Lemieux	7-8, R-9, canton de Dolbeau
01-91-01-01-00-0	Louis Parent (madame)	12-182
05-01-07-07-10-0	Gilles Pilote	362-21
04-91-01-08-30-0	Armand Rousseau	P.-215, P.-216, P.-217, P.-218, Rg 10, canton de Dolbeau

Bornée au nord-ouest par le lot 214, nord-est par le boulevard St-Michel, sud-est par une partie des lots 217 et au sud-ouest par le lot 220.

01-91-01-25-10-0	Léon Sasseville	8
09-01-01-30-00-0	Gélas Tremblay	9-505
09-03-04-21-40-0	Raymond Turcotte	17, R-11, canton de Dolbeau
09-02-02-46-50-0	Maurice Vaillancourt	P.-25, rg 5, canton de Racine

Bornée au nord-ouest par une partie du lot 25, rang 8, canton Racine, nord-est par la rivière Mistassini, sud-est par une autre partie du lot 25, sud-ouest par la route Ste-Marguerite-Marie.

09-03-06-15-00-0	Marcel Hudon	P.-35, rg 12, canton de Dolbeau

Bornée au nord-ouest par une partie du lot 35, rang 10, Canton Dolbeau, propriété de M. Gilles Tremblay, nord-est par une partie du lot 35, rang 12, canton Dolbeau propriété de M. Roland Hudon, sud-est par la rte du rang St-Jean, sud-ouest par une autre partie du lot 35, rang 12, canton Dolbeau.

09-01-06-24-00-0	Charles Larouche	11-12, R-10, canton de Dolbeau
03-91-04-05-00-0	Fernand Martel	260
09-03-04-35-00-0	Alias Sasseville	19-R-11, canton de Dolbeau
09-02-08-60-00-0	Gilles Veilleux (mme)	P.-22, R-1, canton de Racine

Bornée au nord-ouest par une partie du lot 2, rang Un canton de Racine, nord-est par un chemin public, sud-est par une partie du lot 2, rang I, canton de Racine et sud-ouest par le Lac St-Jean.

02-91-05-07-00-0	Sylvain Gilbert	12-74, 12-73 R-9-10

Mistassini, le 19 novembre 1980.

Le greffier,
GILLES TREMBLAY.

10062-48-2-o

Errata

LA CAISSE POPULAIRE DE Huberdeau

Veuillez noter qu'une erreur s'est glissée dans l'avis publié à la page 10114 de l'édition numéro 42 du 18 octobre 1980.

Au lieu de «**LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Huberdeau**» nous aurions dû lire «**LA CAISSE POPULAIRE DE Huberdeau**».

10091-o

SOCIÉTÉ DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU FLEUVE ST-LAURENT EN SKI NAUTIQUE (MATANE - BAIE-COMEAU)

Avis est donné qu'en vertu de la troisième partie de la Loi sur les compagnies, le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a corrigé l'avis de lettres patentes, en date du 11 août 1980, de la compagnie «SOCIÉTÉ DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU ST-LAURENT EN SKI NAUTIQUE (MATANE -

BAIE-COMEAU)», paru le 4 octobre 1980 à la page 9652 du numéro 40 de la *Gazette officielle du Québec*, en y ajoutant dans ledit mot «FLEUVE», de manière que le nom se lise ainsi: «SOCIÉTÉ DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU FLEUVE ST-LAURENT EN SKI NAUTIQUE (MATANE-BAIE-COMEAU)».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

10091-o 1646-3317

Circonscription électorale de Kamouraska-Témiscouata:

Dans la municipalité de Cabano, ville:

Dans l'avis publié le 16 août 1980, on devrait lire: «**de son intersection avec la route 185** au lieu de **105**.»

Circonscription électorale d'Abitibi-Ouest:

Dans la municipalité de Macamic, paroisse:

Dans l'avis publié le 16 août 1980, la section désaffectée du chemin des rangs X Poularies et I Royal Roussillon **est approximativement de 131 mètres**.

Circonscription électorale de Rouyn-Noranda:

Dans l'avis publié le 16 août 1980 on devrait lire **dans la municipalité d'Alembert S.D.** au lieu de **Dufresnoy** pour une section de l'ancienne route 46 vis-à-vis les lots 13-A, 14-A et 15-A du rang est chemin Macamic sur une longueur approximative de 284 mètres.

À la *Gazette officielle* du 23 juin 1978, 110e année, numéro 25, page 7951, sous la rubrique «Comté de Richmond», la longueur mentionnée pour le chemin des rangs III et IV dans la municipalité de Saint-Adrien aurait dû se lire: **6 864 pieds**.

À la *Gazette officielle* du 23 juin 1978, 110e année, numéro 25, page 7948, le texte concernant la municipalité de Saint-Georges-Est, paroisse aurait dû se lire comme suit:

L'ancien chemin du rang II Famine, vis-à-vis du lot 846-58-2, sur une longueur de 320 pieds; vis-à-vis du lot 846-58-2 jusque vis-à-vis du lot 846-55-2, sur une longueur de 1 920 pieds.

À la *Gazette officielle* du 2 avril 1977, 109e année, numéro 13, page 3367, sous la rubrique «comté de L'Assomption» à l'avant-dernier paragraphe dans la colonne de gauche, le nom du chemin aurait dû se lire comme suit:

L'ancien chemin des 15 arpents et non **l'ancien chemin des 14 arpents**.

À la *Gazette officielle* du 18 mars 1978, 110e année, numéro 11, page 3493, sous la rubrique «comté de Beauce-Sud» l'avis officiel du ministère des Transports aurait dû se lire comme suit:

Dans la municipalité de Saint-Georges-Est, paroisse:

Trois sections désaffectées de l'ancien chemin rang II Famine: vis-à-vis des lots 846-51-B-1 et 846-51-A-1, sur une longueur de 1 300 pieds; vis-à-vis du lot 846-50-3 sur une longueur de 800 pieds; vis-à-vis des lots 846-49-C-1 et 846-49-B-1, sur une longueur de 580 pieds.

Québec, le 6 novembre 1980.

Le ministre des Transports,
10155-o DENIS DE BELLEVAL.

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
47(80 11 22)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	11315	CLUB DE HOCKEY CHEVALIERS D'HÉROUXVILLE INC. 1364-7607	CLUB DE HOCKEY CHEVALIERS d'HÉROUXVILLE INC. 1364-7607
47(80 11 22)	Lettres patentes annulées	11326	BELL TRACTEUR ET ÉQUIPEMENT INC. 1237-8063	BELL TRACIEUR ET ÉQUIPEMENT INC. 1237-8063
47(80 11 22)	Lettres patentes annulées	11331	CLUB VERCHÈRES INC. 1259-8256 Date de constitution: 57 07 02	CLUB VERCHÈRES INC. 1259-8256 Date de constitution: 57 02 07
47(80 11 22)	Lettres patentes annulées	11335	L.M.C. TYPEWRITER SERVICES INC. 1247-3005	L.H.C. TYPEWRITER SERVICES INC. 1247-3005

10090-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002390-800
S-6258

RADIO BEAUCE INC., 170, 120e Rue, ville Saint-Georges, district de Beauce, demanderesse, contre AUX GALERIES DE L'HABIT INC., 696, Saint-Vallier ouest, Québec et JEAN-LOUIS L'ÉCUYER, rue Trudelle, Charlesbourg, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«Un terrain connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-six du lot originaire trois cent soixante-huit et la subdivision quatre-vingt-onze du lot originaire trois cent soixante-neuf (368-86, 369-91), du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, ledit terrain mesurant quatre-vingts pieds de largeur sur cent cinquante pieds de profondeur.

Avec bâtisse dessus construite portant le numéro civique 8705, rue Trudelle, Charlesbourg, QC, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 13 830,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1981, à DIX heures. Cet avis annule celui paru dans la *Gazette officielle* du 29 novembre 1980.

Le shérif adjoint,
LYSE LACHANCE GARIÉPY.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 29 novembre 1980. 10056-o

Cet avis annule celui paru à la Gazette officielle du 29 novembre 1980.

INDEX

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES

BERGERIES ET ATELIERS COOPÉRATIFS DE LOTBINIÈRE (LES) (*Dissolution*) 11804

AVIS DIVERS

BEEBE-PLAIN, VILLAGE (*Mutations immobilières, (L.R.Q., c. M-39)* 11804
LAC-NOMININGUE, MUNICIPALITÉ (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 11804
SAINT-PIERRE, VILLE (*Rachat d'obligations*) 11804
STANSTEAD-PLAIN, VILLAGE (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 11804
SUCCESSION ADRIEN DIONNE (*Bénéfice d'inventaire*) 11805
SUCCESSION GUY BENOIT JACQUES (*Bénéfice d'inventaire*) 11805

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE HUBERDEAU (LA) (*Erratum*) 11876
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LONGUE POINTE DE MINGAN (LA) (*Modification de territoire*) 11805

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

ALLARD, JOSEPH ROGER JEAN GUY 11805
BEAUDET, JOSEPH GASTON RUSSELL 11805
BÉLANGER, JOSEPH AUGUSTIN 11805
BIGRAS, MARIE LINE GINETTE 11805
CAYER, MARIE BIBIANE 11806
DAIGNEAULT, MARIE-ANDRÉE 11806
DECARIE, MARIE LINA 11806
DESAULNIERS, JOSEPH OZANI 11806
FITZPATRICK, PATRICIA ELIZABETH 11806
GALL, SONIA ANNE-MARIE INGRID 11806
GIGUÈRE, MARIE ANTONIA ROSE-ANGE 11806
GORDON, NEIL 11806
HIDVÉGI, SUZANNA 11806
KENNY, JOHN THOMAS 11806
LALANY, SADRUDIN HABIB 11806
LEWIS, SYLVIA CARMENA 11807
LORANGER, MARIE ROSE ÉVA MARCELLE 11807
MASSON, JOSEPH JEAN-MARIE AURÈLE SERGE 11807
MORRIS, FRANCIS WALLACE 11807
OUELLETTE, JOSEPH LÉO 11807
PRATLEY, DOROTHY LILLIAN 11807
SHWARTZ, ANNETTE 11807
SHWARTZ, LESLIE 11807
SILCOFF, JACK 11807
TANGUAY, SUZANNE 11807
TREMBLAY, JOSEPH ALBERT 11807
VANESSE, MATHIAS 11808
VILLIERS, CHARLES ALBERT 11808
ZIWANI, GEORGES AZIZ 11808

DEMANDES

BELLINI-CIARAMICOLI, ROSE 11808
CAPPABIANCA, AMÉDÉO 11808
CHAMPAGNE (NÉE POTHIER), MARIE EUGÉNIE OLIVE 11808
CHASSEUR, JACQUES *alias* LECHASSEUR 11808
COULOMBE, FABIENNE 11808
D'ANNUNZIO, FRANÇOIS 11808
EREZ, AVRAHAM 11809

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES — *suite* Page

MATTE, HÉLÈNE 11809
MILLER, LUCIEN 11809
MYARA-OHAYON, MONIQUE 11809
NADEAU, FRANÇOIS JACQUE 11809
NICOLINAKOS, MARIA 11809
OLLIVIER, CHRISTOPHER MARK PATRICK 11809
POISSANT, MIREILLE 11809
PORCO, FRANCESCO *ET AL.* 11809
ROUSSEAU, MARIE ÉLISE ARMANDE 11809
SOUCY, JULIETTE 11810
TAILLEFER, MARIE CÉCILLE HÉLÉNA CLAUDETTE 11810
TAILLEFER, MARIE ÉMILIA FRANÇOISE SUZANNE 11810

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. THE CONGREGATION OF THE UPHOLDERS OF THE LAWS OF TORAH (MACHIZIKEI TORAH) OF MONTREAL (*Ordonnance*) 11810

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE RÉGULIER 11790
— CAMIONNAGE SPÉCIALISÉ 11792
— DÉCHETS 11803
— ÉCOLIER 11784
— LOCATION 11798
— PRODUITS NOMMÉS 11795
— TAXI 11785
— TRANSPORT EN VRAC 11800
— VOYAGEUR 11784
INTRODUCTION DE REQUÊTES
— MONTREAL 11758
— QUÉBEC 11775
— QUÉBEC (*Transport de déchets*) 11783
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (*Erratum*) 11803

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

AGENCE D'ASSURANCES HIER INC. 11718
ALLIED ALUMINIUM PRODUCTS CO. INC. 11717
ALLIED ALUMINIUM PRODUCTS CO. LTD. 11717
ANNA INVESTMENT CORP. 11717
ANNUAIRES B.J. HUNTER INC. (LES) 11718
ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. 11717
ASBESTOS-EASTERN TRANSPORT INC. 11717
ASTOR SWEETS INC. 11717
BARRIE CORPORATION 11717
BOOK MARK INC. (THE) 11717
BORDER COMMUNITY T.V. INC. 11717
BROWN (C.J.) & COMPANY LIMITED 11717
BROWN (C.J.) INC. 11717
CÂBLE FONTALIER INC. 11717
CENTRE DE NETTOYAGE POLLY PRIM INC. 11719
CHAMOIS MONTRÉAL INC. 11719
CHATEAU DAIRY INC. (THE) 11718
CHINESE VILLAGE RESTAURANT INC. 11719
CLÔTURE FROST INC. 11718
COLLÈGE DE MONT-ROYAL 11718

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

Page

COMDYE INC. 11717
COMMERCIAL DYERS & BLEACHERS LTD. 11717
COMPAGNIE DE FINANCE FAMILIALE (1964) INC. 11718
COORSH (S.) & SONS INC. 11717
COORSH (S.) & SONS LTD. 11717
COORSH (S.) & FILS INC. 11717
CORPORATION BARRIE (LA) 11717
CRÉMAZIE INVESTMENT CORP. 11717
CRÉMAZIE INVESTMENTS INC. 11717
CROSS UNIFORM CORPORATION (LA) 11717
CROSS UNIFORM INC. (LA) 11717
CROWNE TOGS INC. 11717
DAILY CLEANERS AND LAUNDERERS LTD. 11717
DAILY CLEANERS INC. 11717
DONOHUE BROTHERS SALES CORPORATION 11717
DORVAL LEASEHOLDS INC. 11717
DUCHARME TRANSPORT INC. 11717
DUSKES (H.) HARDWARE INC. 11718
DUSKES (H.) HARDWARE, LTD. 11718
ÉCOLE SECONDAIRE MONT-ROYAL 11718
EISENBERG (L.) & SON INC. 11718
EISENBERG (L.) & FILS INC. 11718
ENFILM INC. 11719
ENTREPÔTS WATSON INC. 11719
ENTREPRISES JET INC. (LES) 11718
FAMILY FINANCE (1964) CORPORATION 11718
FERME PHILLIPS INC. (LA) 11719
FISHER EXIMP IMPORTS INC. 11718
FISHER TRADING CO. LTD. 11718
FROST FENCE INC. 11718
FROST STEEL AND WIRE COMPANY QUÉBEC, LIMITED 11718
FUSION ET RAFFINAGE HARBOUR INC. 11718
GAREAU (CHARLES R.) & ASSOCIÉS INC. 11719
HALDEN INVESTMENTS LIMITED 11718
HARBOUR SMELTING & REFINING INC. 11718
HIER INSURANCE AGENCY INC. 11718
HUNTER (B.J.) DIRECTORIES INC. 11718
HYBEN CORP. 11718
HYBEN INC. 11718
HYPOTHÈQUES ET IMMEUBLES IN-LO INC. 11718
IMPORTATIONS FISHER EXIMP INC. 11718
IMPORTATIONS MÉRIDIENNES INC. 11718
IN-LO MORTGAGE & REALTIES INC. 11718
IN-LO MORTGAGE & REALTIES LTD. 11718
INVESTISSEMENTS LOWY INC. 11718
INVESTISSEMENTS RINO INC. 11719
INVESTISSEMENTS SOUTHPORT INC. 11719
JEFFRINA INVESTMENT CORP. (THE) 11718
JEFFRINA INVESTMENTS INC. 11718
JET ENTERPRISES INC. 11718
JET INTERPRISES LTD. 11718
JOEL'S BOOKSHOP INC. 11717
KOR KNIT CORP. 11718
KOR KNIT INC. 11718
LAITERIE CHÂTEAU DAIRY LTÉE 11718
LAITERIE LE CHÂTEAU INC. 11718
LAUREMAT INC. 11718
LAUREMAT SEPT-ÎLES INC. 11718

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

	Page
LAVAL AUTOMOTIVE INC.	11718
LEE & CHOW INC.	11719
LIBRAIRIE JOËL INC.	11717
LOWY INVESTMENT CORP.	11718
LOWY INVESTMENT INC.	11718
MAGASIN DE PANTALONS SUPÉRIEUR INC.	11719
MARINOS KNITTING MILLS INC.	11718
MARKETING DONOHUE INC.	11717
MARVID POULTRY INC.	11719
MAURICE SERVICE DE REMORQUAGE INC.	11718
MAURICE TOWING SERVICE INC.	11718
MERIDIAN IMPORT CO.	11718
MERIDIAN IMPORT INC.	11718
MODES SUITMAN INC. (LES)	11719
MONTRÉAL CHAMOIS MANUFACTURING COMPANY LIMITED	11719
NETTOYEURS DAILY INC.	11717
PARC INDUSTRIEL DE POINTE-CLAIRE INC.	11719
PÉTROLES J.A. RACETTE & FILS INC.	11719
PHILLIPS FARM INC.	11719
PHILLIPS' FARM INC.	11719
PIÈCES D'AUTO LAVAL INC.	11718
PLACEMENTS CRÉMAZIE INC.	11717
PLACEMENTS HALDEN INC. (LES)	11718
PLACEMENTS JEFFRINA INC.	11718
POINTE CLAIRE INDUSTRIAL PARK INC.	11719
POINTE-CLAIRE INDUSTRIAL PARK INC.	11719
POLLY PRIM CLEANERS & SHIRT LAUNDERERS INC.	11719
POLLY PRIM CLEANING CENTER INC.	11719
PRODUITS D'ALUMINIUM ALLIED CIE INC. (LES)	11717
PRODUITS ÉLECTRIQUES UNIVERSELS INC. (LES)	11719
PROPRIÉTÉS DORVAL INC.	11717
PRO-SOURCE INTERNATIONAL INC.	11719
QUINCAILLERIE H. DUSKES INC.	11718
RELIABLE POULTRY PACKERS INC.	11719
RESTAURANT ASTOR INC.	11717
RESTAURANT VILLAGE CHINOIS INC. (LE)	11719
RINO INVESTMENT CORP.	11719
SERVICES D'INFORMATION COPA INC. (LES)	11719
SERVICES D'INFORMATIONS IST-COPA INC. (LES)	11719
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT ANNA INC.	11717
SOCIÉTÉ D'ORGANISATION DE FESTIVALS DE FILMS DE MONTRÉAL	11719
SOUTHPORT INVESTMENTS INC.	11719
SOUTHPORT INVESTMENTS LTD.	11719
STAR TOBACCO INC.	11719
STAR UNIFORMS INC.	11719
SUITMAN FASHIONS INC.	11719
SUPER MARCHÉ ÉQUERRE INC.	11719
SUPER MARCHÉ G. & C. INC.	11719
SUPER PANTS STORES INC.	11719
SUPER PANTS STORES LIMITED	11719
TABAGIE ÉTOILE INC.	11719
THISDÈLE (RENÉ) INC.	11719
TRANSPORT ASBESTOS EASTERN INC.	11717
TRANSPORT DUCHARME INC.	11717
TRICOTS KOR INC. (LES)	11718
TRICOTS MARINOS INC. (LES)	11718
UNIFORMES LA CROSS INC.	11717
UNIFORMES STAR INC. (LES)	11719

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — *suite*

Page

UNIVERSAL ELECTRIC PRODUCTS CO. LTD. 11719
UNIVERSAL ELECTRIC PRODUCTS INC. 11719
VÊTEMENTS CROWNE INC. (LES) 11717
VOLAILLES MARVID INC. 11719
WATSON WAREHOUSING INC. 11719
YACOVELLI (ANTHONY) INC. 11719
YACOVELLI (ANTHONY) LTD. 11719

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

A.B.C. PROMOTIONS LTD. 11720
ACME FLOORING CO. LTD. 11720
AÉROMAR INC. 11720
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE LES MORILLONS DE VAUDREUIL INC. 11720
BRIJAC INC. 11720
CORPORATION DE CRÉDIT MIRABEL INC. 11720
DÉMÉNAGEURS PILON INC. (LES) 11720
DISTRIBUTIONS LÉVIS JEAN LTÉE 11720
DISTRIBUTIONS MEMO INC. (LES) 11720
DOMICILE J.L. INC. 11720
ÉLECTRICITÉ D.S. INC. 11720
ENTREPRISES SANJAN LTÉE (LES) 11720
GOUTTIÈRES CITADELLE INC. (LES) 11720
PLACEMENTS JOMMAR LTÉE (LES) 11720
RICHARD (GASTON) INC. 11720
S. A. I. LTÉE 11720
SOVEA AUTOS LTÉE 11720
TYPOGRAPHIE MODERN TYPESETTERS INC. 11720

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE LES MORILLONS DE VAUDREUIL INC. 11721
ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE DES 4 SAISONS INC. 11721
ASSOCIATION SOCIALE GLOBE MONTRÉAL INC. 11721
ASSOCIATION SPORTIVE MERCIER INC. 11721
ASSOCIATION TOURISTIQUE DE L'ESTRIE 11721
BOISJOLI (DORIA) LTÉE 11721
CENTRE DE DISTRIBUTION COPAUL INC. 11721
CHORALE SAINT-CHARLES-DE-LIMOILOU 11721
CINÉ CLUB DE HULL 11721
CLUB AMITIÉS-LOISIRS DE L'ÂGE D'OR ST-LAURENT DE JONQUIÈRE (LE) 11721
CLUB D'ÂGE D'OR ST-ESPRIT, INC. (LE) 11721
CLUB DE CROQUET LACHINE 11721
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE GRANDE-ENTRÉE INC. 11721
CLUB DE L'ÂGE D'OR DU CHRIST-ROI 11721
CLUB DE L'ÂGE D'OR NOTRE-DAME-DE-LOURDES, COMTÉ DE MÉGANTIC INC. (LE) 11721
CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-LAZARE, CTÉ VAUDREUIL 11721
CLUB NAUTIQUE LASALLE 11721
COMITÉ DES LOISIRS DES EMPLOYÉS DE UNION CARBIDE DE CHICOUTIMI (LE) 11721
COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS DE CHÉNÉVILLE INC. 11721
CONSEIL RÉGIONAL D'AIDE AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ (C.R.A.P.E.D.) 11722
CONSOLIDATED PONTIAC INC. 11722
CORPORATION DES CRÉATEURS ARTISANS DE L'EST DU QUÉBEC 11722
FAMILY FINANCE (1964) CORPORATION 11722
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CURLING INC. 11722
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR SCIENTIFIQUE 11722
FESTIVAL DU MIEL SAGUENAY-LAC-ST-JEAN INC. 11722
FLEURS CANADA, RÉGION DU QUÉBEC, INC. 11722
HABITATIONS GIPAR INC. 11722

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87) — *suite*

Page

IMMEUBLE NOBLE INC. 11722
IMPRIMERIE L'ARTISAN INC. (L') 11722
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DÉPÔT INC. 11722
JOEL INVESTMENT CORP. 11722
HOSHER QUALITY BAKERY LTD. 11722
LAMBERT HÉBERT INCORPORÉ 11722
LIGUE FÉMININE DES LOISIRS DE RIGAUD, INC. (LA) 11722
MAISONS TOURISTIQUES DE CHOIX 11722
MANUTENTION PAL INC. 11722
OEUVRE DE TERRAINS DE JEUX DE DESCHAMBAULT INC. (L') 11722
PFIZER CANADA INC. 11722
PLOMBERIE RAYMOND OUELLETTE & FILS INC. 11722
PROJET GENESE 11723
SATINESSE INC. 11723
SERVICES DE LOCATION S.A.M. LTÉE 11723
SOCIÉTÉ DE GESTION MÉDICAD INC. 11723
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES INC. 11723
TRANSPORT SÉCURITAIRE ST-PROSPER INC. 11723

DEMANDES DE DISSOLUTION

AGENCE DE VOYAGES E.L.P. INC. 11810
AUBERGE HOLLANDAISE MORIN HEIGHTS INC. 11811
AUTOBUS LUCIEN CHARRON INC. 11811
BEAUDOIN (BERNARD) ASSURANCES INC. 11811
BENETTIE INC. 11811
BERNARD (J.H.) INC. 11811
BOUDREAU (VICTOR) & FILS INC. 11811
BRODEUR REALTIES INC. 11811
CHENIL HERTEL DE ROUVILLE INC. 11811
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE POPULEAU INC. 11811
CLUB DE MOTONEIGE MONT LE BLANC DE SAYABEC INC. 11811
COMITÉ ORGANISATEUR DU TRICENTENAIRE DE CHAMPLAIN INC. 11812
COMPAGNIE DE COKE LASALLE (LA) 11812
COMPAGNIE DE DÉVELOPPEMENT HOCHELAGA LTÉE (LA) 11812
CONSTRUCTEURS DURAMEN INC. 11812
CONSTRUCTION HEREX INC. 11812
CONSTRUCTIONS AUCOIN INC. (LES) 11812
DEMERS & LECLERC INC. 11812
DISQUES ÉNERGIE INC. (LES) 11812
DURAMEN CONSTRUCTORS INC. 11812
DUROFORM SHOULDER PAD CORPORATION 11812
ENTREPRISES EMA LIMITÉE 11812
ENTREPRISES J.M.R. INC. (LES) 11813
ENTREPRISES PAYSAGISTES COMPTOIR RICHELIEU INC. (LES) 11813
ÉQUIPEMENTS ROCK INC. 11813
FLANDERS (J.M.) SALES CORP. 11813
GAGNON (JOS) & FILS LTÉE 11813
GEOFFRION (BERNARD) INC. 11813
IDEAL STAINLESS STEEL INC. 11813
JONOMI CORP. 11813
LACHARDI INCORPORÉE 11813
LAVERGNE ST. INDUSTRIAL DEVELOPMENT LTD. 11813
MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITED 11814
MacMILLAN BLOEDEL (QUÉBEC) LIMITÉE 11814
MAISON COUSIN INC. 11814
MINES MARVAL INC. (LES) 11814
MOTEL JOLIETTE INC. 11814
PLACEMENTS B.T. INC. (LES) 11814

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

DEMANDES DE DISSOLUTION — *suite* Page

PRÉVILLE CONSTRUCTION LTD. ... 11814
PROLOBAC INC. ... 11814
REMBOURRAGE TROIS-PISTOLES INC. ... 11814
RUEST & ARSENAULT AUTO LTÉE ... 11814
SAFETY VALVE REPAIRS LTD. ... 11815
SANIVAL INC. ... 11815
SOCIÉTÉ DES TRAVAILLEURS DES MINES INC. ... 11815
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SAINT-JEAN LTÉE (LA) ... 11815
SWEETS BROKERS INC. ... 11815
TONKA CONSTRUCTION INC. ... 11815
TRANSPORT M.L.M. INC ... 11815
WESSANEN QUÉBEC INC. ... 11815

DISSOLUTION (Article 28)

AUTOBUS GIRARDIN LIMITÉE ... 11723
PLACEMENTS VINET INC. ... 11723

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ACCESSOIRE MODE-GARNIE INC. ... 11723
ART-FILMS INC. ... 11723
ASSOCIATION DE L'ÉGLISE DES MARINS NORVÉGIENS (L') ... 11723
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE CHARLESBOURG INC. ... 11724
ASSOCIATION DES SPORTS MINEURS DE BLAINVILLE INC. ... 11724
AUTOMOBILES PETIT BOIS INC. ... 11724
BEAULIER INC. ... 11724
BOILY TERRAZO LIMITÉE ... 11724
BROCK (A.J.) INVESTMENTS LTD. ... 11724
CARLAW INVESTMENTS INC. ... 11724
CHAUSSURES ROMANI (MONTRÉAL) INC. ... 11724
CHEVALIERS DE COLOMB DE VILLE ÉMARD, CONSEIL 5185 ... 11724
CLUB DE CAMPING ET CARAVANING CÔTE NORD INC. ... 11724
CLUB DE CAMPING LE BIVOUAC INC. (LE) ... 11724
CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-PIE X DE TROIS-RIVIÈRES INC. ... 11724
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE QUÉBEC-DUBERGER INC. ... 11724
CLUB DES FEMMES D'AUJOURD'HUI DE LAVAL ... 11724
COMMERCIAL INVESTMENTS CORP. ... 11724
COMPAGNIE D'AUTOMOTEURS DINGMAN LTÉE (LA) ... 11724
COMPAGNIE DE VENTE MILLRAY INC. (LA) ... 11724
CONFECTIONS MONTRÉAL LTÉE (LES) ... 11724
CONSEIL ST-JEAN, NO 1145 DES CHEVALIERS DE COLOMB ... 11724
CONSTRUCTION NOUVEAU MONDE INC. ... 11724
CRÉATIONS VERYAL INC. ... 11725
DAVES RADIO & ELECTRICAL SERVICE CO. LTD. ... 11725
DELAGE (GHISLAIN) INC. ... 11725
DEMONTIGNY HOLDINGS INC. ... 11725
DESIGN COMMUNICATION INC. ... 11725
DISTRIBUTIONS MARTIER INC. ... 11725
DOMAINE ÉTHIER INC. (LE) ... 11725
ÉLECTRO-CONTRÔLE GRANBY INC. ... 11725
ENSEMBLE INSTRUMENTALE DU QUÉBEC INC. (L') ... 11725
ENTREPRISES DE MURDOCHVILLE LTÉE (LES) ... 11725
ENTREPRISES DE SOUDURES P.R.L. INC. (LES) ... 11725
ENTREPRISES J.R. LÉVESQUE INC. (LES) ... 11725
ENTREPRISES LA-RI INC. (LES) ... 11725
ENTREPRISES WILFRID GIROUX INC. (LES) ... 11725
ÉQUIPEMENT L.D.L. INC. ... 11725
FÉDÉRATION DE L'INFORMATIQUE DU QUÉBEC INC. ... 11725

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32) — *suite* Page

FERME G.P.G. INC. 11725
FILMS DU TRAIN SECRET INC. (LES) 11725
FONDATION PAUL-A. FOURNIER 11725
GARAGE ÉMILE MAHEU INC. 11725
GROUPE DANSE-PARTOUT INC. (LE) 11725
IMMEUBLES KIRKLAND INC. (LES) 11725
IMMEUBLES SAMUEL HARVEY INC. (LES) 11726
INGWEB INCORPORÉE 11726
INSTITUT P.A.S.C.O. INC. 11726
INVESTISSEMENTS PHILIJEC INC. (LES) 11726
LACHANCE & FRÈRES, INC. 11726
LAVOIE & PATRY INC. 11726
LYPHANE INC. 11726
MAÇONNERIE ST-FÉLICIEN LTÉE 11726
MALO (ARMAND) INC. 11726
MARCOUX (ROLAND) LIMITÉE 11726
MENESTRELS DE SAINT-HYACINTHE (LES) 11726
MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES DE CLERMONT INC. (LE) 11726
MOZART LTÉE 11726
OPÉRATIONS B.H. INC. (LES) 11726
ORGANISATION POPULAIRE DES DROITS SOCIAUX-RÉGION MONTRÉAL (O.P.D.S.-R.M.) 11726
OUTILLAGE MICRO LTÉE 11726
PAPIER CASCADES INC. 11726
PÉTROLES YAMASKA LTÉE (LES) 11726
PIÈCES D'AUTO LACASSE INC. 11726
PIÈCES D'AUTOS G. GUY INC. 11726
PUBLICITÉ L.V.L. LTÉE 11726
ROS-ANN MFG. COMPANY INC. 11727
SAJAC INC. 11727
SAVON OLYMPIC INC. 11727
SERVICE DE PNEUS DROLET INC. 11727
SUMMOUR ST-JEAN INC. 11727
SYSTÈMES INTÉRIEURS ATLAS INC. (LES) 11727
TREMBLAY ÉLECTRIQUE INC. 11727
VALSPEC INC. 11727
VARIÉTÉS DAGLO INC. 11727

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

ENTREPRISES JOFFRE INC. (LES) 11727
IMMEUBLES GÉLINAS INC. 11727

LETTRES PATENTES

AUBERGE KUUJJUAQ INC. 11728
BEAUZON INC. 11728
KUUJJUAQ INN INC. 11728
PLACEMENTS SAFARI INC. (LES) 11728
SERVICES LUMIPRO INC. (LES) 11728

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ALMADA CORPORATION 11728
ALUMINIUM B.P. INC. 11728
ASSOCIATION DES LOCATAIRES ET LOISIRS DU MANOIR GOUIN INC. (L') 11729
AUTOBUS PAUL E. ROY (ROUYN) INC. (LES) 11728
AUTOBUS SCOLAIRE DROLET LIMITÉE 11728
AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 11728
AVICO LTÉE 11728
BEAUMONT & CHARRON LTÉE 11728

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES — *suite*

Page

CABANA, SÉGUIN INC. 11728
CENTRE D'AUDIO G.M. LTÉE 11728
CHAPLIN HOLDINGS LIMITED 11729
CLARKE, TRANSPORT QUÉBEC LTÉE 11729
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-ÉPHREM-DE-BEAUCE 11729
COMITÉ OPÉRATION BAIN-SOLEIL DE HAUTERIVE INC. 11729
COMMUNICATION ARDUMA INC. 11730
DÉMÉNAGEMENT HILL SÉCURITÉ INC. 11729
DOMINION CUTTING SERVICE INC. 11729
DOMINION CUTTING SERVICE LIMITED 11729
DRUMMOND HOSIERY CO. LTD. 11729
DRUMMOND HOSIERY INC. 11729
ÉLECTRO-MÉTALLURGIE S.K.W. CANADA LTÉE 11729
ENTREPRISES FERNAND BARON INC. (LES) 11729
ENTREPRISES G.R.L. INC. (LES) 11729
ENTREPRISES R.J. & R. LIBOIRON INC. (LES) 11729
FONDATION ANDRÉ FORTIER INC. 11729
FONDATION DU SPORT AMATEUR CÔTE-NORD INC. 11729
GILBERT (CHARLES) LIMITÉE 11729
HARCOURT BRACE JOVANOVICH CANADA INC. 11729
HARCOURT BRACE JOVANOVICH (CANADA) INC. 11729
HILL SECURITY (QUÉ.) LTD. 11729
JEUNE LIGUE DE MONTRÉAL INC. (LA) 11729
JUNIOR LEAGUE OF MONTRÉAL INC. (THE) 11729
LAFLEUR STEREO AND TELEVISION INC. 11728
LAFLEUR STÉRÉO ET TÉLÉVISION INC. 11728
LOISIRS MANOIR GOUIN 11729
LOPRE INC. 11730
MACKAY SMITH CLEANERS LTD. 11730
McLEAN (J. RAYMOND) ET FILS INC. 11730
MOTELS BOURASSA INC. (LES) 11730
NETTOYEURS MACKAY SMITH LTÉE (LES) 11730
PERFECTION VICTORIAVILLE (1978), INC. (LA) 11730
PERRIN (S.) SPARTAN INC. 11730
PISCINES EX-PER INC. (LES) 11730
PLACEMENTS ROSAIRE BERTRAND INC. (LES) 11730
PUBLICATIONS ARDUMA INC. (LES) 11730
RINO INVESTMENT CORP. 11730
ROY (PAUL E.) & FILS INC. 11728
SKW CANADA INC. 11729
S.K.W. ELECTRO-METALLURGY CANADA LTD. 11729
SERVICE DE COUPAGE DOMINION INC. 11729
SOUDURES CHAGNON INC. (LES) 11730
TAPIS GUY LEDUC INC. (LES) 11729
TREMSON INC. 11730
TRICOTS DRUMMOND INC. 11729

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION

ACCOMMODATION DE LA RUE DU GOLF CHEN INC. (L') 11730
AGRÉGATS J.R.L. INC. (LES) 11730
AIREAU-MÉCANIQUE INC. 11730
AMÉNAGEMENTS FORESTIERS HERMES INC. 11730
AMUSEMENTS C.D. INC. (LES) 11731
ATELIER D'USINAGE GOMEX INC. 11731
AUBERGE DU BOURG INC. 11731
AUTOS HERVÉ FISET INC. 11731

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite*

Page

AUVECO CANADA INC. 11731
BERGERIE DE NOTRE DAME INC. (LA) 11731
BERNIER (HENRI) INC. 11731
BIJOUTERIE H.S. INC. 11731
BOULANGERIE FOURS DE FRANCE INC. 11731
BOUTHILLIER (ANDRÉ) INC. 11731
BOUTIQUE DU NORD (ÎLES-DE-LA-MADELEINE) INC. 11731
BOUTIQUE LA JEUNE CONTEMPORAINE INC. 11731
CHARCUTERIE-FROMAGERIE-FRUITS DE MER AUTEUIL INC. 11731
CHARIVARI ST-LOUIS INC. 11731
CLÉMENCEAU DE QUÉBEC INC. 11731
CLINIQUE FAMILIALE D'ARTHABASKA INC. 11731
CLUB DE RAQUETTE LAC BROME INC. 11731
COGISYS INC. 11731
COMPLEXE DOMICILIAIRE BEAUBIEN INC. 11731
CONSTRUCTION MICHEL MORIN INC. 11731
CONSTRUCTION VILLE-MARIE INC. 11731
CONSTRUCTION EMPIRE INC. (LES) 11731
CONSTRUCTIONS LOGISBOURG INC. 11732
COUTURE (ROLAND) & FILS INC. 11732
CULTURES GARDEC INC. (LES) 11732
DÉNEIGEMENT G.P. INC. 11732
ÉDITIONS GAILLARD INC. (LES) 11732
ENCANS APOLLO INC. (LES) 11732
ENGRANGEURS INC. (LES) 11732
ENTREPRISES AGRICOLES JACQUART INC. (LES) 11732
ENTREPRISES BEAUCHEMIN-PAQUETTE INC. (LES) 11732
ENTREPRISES JAROGA INC. (LES) 11732
ENTREPRISES MOLA INC. (LES) 11732
ÉQUIPEMENTS INCENDIE GASPÉSIENS INC. (LES) 11732
FERME CÔTE D'OR INC. (LA) 11732
FERME FURRA INC. 11732
FERME GAÉTAN BEAULIEU & FILS INC. 11732
FERME LAURENT MARTEL & FILS INC. (LA) 11732
FERME MARCEL LEBLANC & FILS INC. 11732
FERME R. ET F. GOUIN INC. 11732
FERME R. TESSIER INC. 11732
FERMES FRAN-NOR INC. (LES) 11732
FILM-O-LITHO INC. 11732
FONDEY INC. 11732
GALETAS INC. (LE) 11733
GESTION INFORMATIQUE G.T.H. INC. 11733
GESTION LÉPINE & HIVON INC. 11733
GESTION ROBERT DORION INC. 11733
GESTIONS L Y INC. (LES) 11733
GICLEURS R.L. INC. (LES) 11733
GROPEX INC. 11733
GROUPE C.M.R. INC. 11733
GROUPE FRANCIS INC. 11733
HERMES FORESTRY DEVELOPMENTS INC. 11730
INSTALLATIONS DE PLOMBERIE F. TARDIF INC. (LES) 11733
INVESTISSEMENTS MIKODAN INC. (LES) 11733
JOYEUSE ATTENTE INC. 11733
LAGIMAT INC. 11733
LIBRAIRIE ALEXANDRIE INC. 11733
LINGERIE NOUS DEUX INC. 11733
MAC-DONALD ET MÉTAYER INC. 11733
MAINTENANCE GÉNÉRALE SEMAU INC. 11733

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — *suite* Page

MATÉRIEL ÉDUCATIF F.C. INC. 11733
MEUBLES DU PAYS INC. (LES) 11733
1641-9616 QUÉBEC INC. 11733
1641-9624 QUÉBEC INC. 11733
1648-4727 QUÉBEC INC. 11733
1648-4735 QUÉBEC INC. 11734
1648-4743 QUÉBEC INC. 11734
1840-4400 QUÉBEC INC. 11734
1840-4517 QUÉBEC INC. 11734
1840-4525 QUÉBEC INC. 11734
1840-4723 QUÉBEC INC. 11734
1840-5084 QUÉBEC INC. 11734
1840-5274 QUÉBEC INC. 11734
1840-5423 QUÉBEC INC. 11734
1840-5555 QUÉBEC INC. 11734
1840-5704 QUÉBEC INC. 11734
PARECLEMCO INC. 11734
PÊCHERIE POIRIER INC. 11734
PELLERIN (G.R.D.) & FILS INC. 11734
PÉPIN (A.) & ASSOCIÉS INC. 11734
PÉPINIÈRE LES ARPENTS VERTS INC. 11734
PLACEMENTS LYSON INC. 11734
PLACEMENTS OCTOVAL INC. 11734
PLACEMENTS RULA INC. (LES) 11734
PNEUS DANIEL INC. (LES) 11734
POLYPLI (1980) INC. 11734
PRODUCTION GRIM INC. 11734
RECYCLAGE BRIMARC INC. 11735
REVUE SURVOL INC. (LA) 11735
SIMARD (MICHEL), CONSULTANT EN INFORMATIQUE DE GESTION ET CONTRÔLE INC. 11735
SOCIÉTÉ DE GESTION RECOR INC. (LA) 11735
STATION-SERVICE LAFONTAINE-HÔTEL-DE-VILLE INC. 11735
TAPIS PAQUETTE & LAPLANTE INC. 11735
TERREBONNE C.C.S. SPORTS INC. 11735
TRANSPINRO INC. 11735
VIEUX ANTOINE INC. (LE) 11735
VOYAGES ROUTAIR INC. 11735

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

AIR CITADELLE INC. 11735
ALUMINIUM BIBEAU ET FILS LTÉE 11735
AMÉNAGEMENT LAUSANNE INC. 11735
BEAUGRAND (GILLES) INC. 11735
BILLIA TUILE & TERRAZZO INCORPORÉE 11735
BOULÉ (ANDRÉ) & ASSOCIÉS INC. 11735
BRÉARD CHEMICAL DIVISION INC. 11736
CARNAVAL AUTOMOBILES INC. 11736
CAROLINE CANADA INC. 11736
CHAGNON, RATELLE ET ASSOCIÉS INC. 11736
CHALIFOUR & LANGEVIN INC. 11736
CHARRON (GILLES) INC. 11736
CHARRON (MARC) INC. 11736
CINÉMA LE SEPTIÈME ART INC. 11736
CINÉMA L'ÉLYSÉE INC. 11736
CLINIQUE RADIOLOGIQUE DE LA CAPITALE INC. 11736
CLOUTIER & DULAC LTÉE 11736
COMMUNICATIONS DE BEAUCE INC. 11736

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — *suite*

Page

COMPAGNIE DE TRANSPORT ARGO LTÉE (LA) 11736
CONFECTION HUGUETTE & MARIE INC. 11736
CONSTRUCTION E. TALBOT INC. 11736
CONSULTANTS A.G. INC. (LES) 11736
CORPORATION IMMOBILIÈRE DES PINS INC. 11736
CORPORATION PALLAS 11736
CÔTÉ (WILLIE) LTÉE 11736
CUISINES ROI DU NORD INC. (LES) 11736
CUSSON (GILLES) INC. 11736
DÉCORATION M.B.R. INC. 11736
DUFRESNE & FRÈRE LIMITÉE 11737
ÉCOLE DE CONDUITE LAVAL INC. 11737
ÉPICERIE DANIEL BOUCHARD INC. 11737
ÉRABLIÈRE S.E.P. INC. 11737
FERME D'ÉLEVAGE B. HÉNAULT INC. 11737
FERME LÉO JACOBS ET FILS INC. 11737
GARON (MARIUS) INC. 11737
HORLOGES D'ANTAN INC. 11737
IDA CONSTRUCTION LTÉE 11737
IMMEUBLES MURDOCK LTÉE (LES) 11737
IMMEUBLES STE-MARGUERITE-DU-LAC INC. (LES) 11737
LAFLAMME (R.) & FRÈRE INC. 11737
LAFLÈCHE (R.) & FILS LTÉE 11737
LANGEVIN (FRANK) INC. 11737
LOCATION D'AUTOS CARNAVAL INC. 11737
MACHINERIE B.D.M. INC. 11737
MICRO MANUFACTURING CO. LTD. 11737
OVEREX LIMITÉE 11737
PIERMAXI INC. 11737
PLACE CARTIER LTÉE 11737
PLACEMENTS ANDRÉ CHARRON INC. 11737
PLOMBERIE BEAUPORT INC. 11737
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE F.L. INC. 11738
POLYBURO INC. 11738
PRODUITS FORESTIERS COLONIAL INC. 11738
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES J.H. VANIER & FILS INC. 11738
RESTAURANT G. LUSSIER LTÉE 11738
SCHWARTZ PLUMBING (QUÉBEC) INC. 11738
SOCABLI, SOCIÉTÉ EN CÂBLODISTRIBUTION LARIMDA INCORPORÉE 11738
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE J.B. LTÉE 11738
TANNERIE CANTIN INC. 11738
TÉTREAULT (GUY) ET FILS INC. 11738
TOITURE ST-BRUNO INC. 11738
TRANSPORT PHARAND INC. 11738
VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INCORPORATED 11738
VINDEL INC. 11738

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

CONSTRUCTION RENÉ VOYER INC. 11738
ENTREPRISES MAURICE LEDUC INC. (LES) 11738
INDUSTRIES MAIBEC INC. 11739
PLACEMENTS GISÈLE ALAIN INC. 11739
RADIO BEAUCE INC. 11739

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ARMOIRES DE LAVAL INC. 11739
BROCHU, LACHANCE & ASSOCIÉS INC. 11739

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — *suite*

Page

CLAPIER RENÉLYSE INC. 11739
CONFECTION HUGUETTE & MARIE INC. 11739
CONSTRUCTIONS GEORGES LACHANCE INC. (LES) 11739
ENTREPRISES MINIÈRES GÉRARD LEGAULT INC. 11739
FERME JOS. MARIE PÉPIN INC. 11739
GESTION ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES GEMME LTÉE 11739
GESTION GEMME INC. 11739
GESTION PAUL PARADIS INC. 11739
LONGPRÉ (LÉAS) & FILS INC. 11739
MAGNET INVESTMENTS LTD. 11739
1645-5842 QUÉBEC INC. 11739
1648-4701 QUÉBEC INC. 11739
MORIN INCORPORÉ 11740
RÉSIDENCES FUNÉRAIRES J.H. VANIER & FILS INC. 11740
ROY & TALBOT INC. 11739
SOCABLI INC. 11740
SOCABLI, SOCIÉTÉ DE CÂBLODISTRIBUTION LARIMDA INCORPOR5E 11740
TOUCHETTE (A.) INC. 11740

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

CRÉATIONS AUBE INC. (LES) 11740

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

AMIS DE LA PULPERIE (LES) 11740
ARCHE DE L'AMITIÉ (L') 11740
ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE HO-FAU 11740
ASSOCIATION DE TENNIS DOLLARD-DES-ORMEAUX 11740
ASSOCIATION DES ARBITRES DES BOIS-FRANCS INC. 11741
ASSOCIATION DES BÛCHERONS ARTISANS A.B.A. 11741
ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES DE L'I.T.H.Q. DE LA COMMISSION SCOLAIRE JÉRÔME LE ROYER 11741
ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DE ST-NÉRÉE INC. 11741
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE STE-AGATHE DES MONTS 11741
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE JOLIETTE INC. (L') 11741
ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE SAINT-HUBERT 11741
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES AIDES PÉDAGOGIQUES INDIVIDUELS (A.P.A.P.I.) (L') 11741
ASSOCIATION RÉCRÉATIVE DE DENHOLM 11741
ATELIER PASSE-PARTOUT DES HANDICAPÉS DU COMTÉ DE MASKINONGÉ 11741
CAFÉ CHRÉTIEN CÉNACLE DE VAUDREUIL 11741
CAFÉ COMMUN-COMMUNE 11741
CANOTS TREMBLAY (1980) INC. (LES) 11741
CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RÉGION DE MATANE INC. 11741
CENTRE DE PLEIN AIR DU DOMAINE INC. 11741
CENTRE RADIO AMATEUR VERDUN INC. 11741
CHAUFFEURS DE L'AMITIÉ INC. (LES) 11741
CIRCUIT DE COURSE À PIEDS DU QUÉBEC INC. 11741
CLUB D'ÂGE D'OR ALEXANDRE INC. 11741
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DE QUÉBEC INC. 11742
CLUB DE HOCKEY LES MAROONS DE LACHINE INC. 11742
CLUB DE HOCKEY MIDGET AAA MONTRÉAL-CONCORDIA (LE) 11742
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE KINGSEY FALLS INC. (LE) 11742
CLUB DE SKI LE RELAIS INC. 11742
CLUB DE MOTOCYCLISTE DE ROUYN-NORANDA INC. 11742
CLUB PÉGASTE DE BAIE-COMEAU-HAUTERIVE INC. 11742
COMITÉ DE HOCKEY DU SECTEUR MARICOURT 11742

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES — *suite*

Page

COMITÉ DE L'AMITIÉ DE ST-JEAN SUR LE LAC INC. (LE) 11742
COMITÉ DES BÉNÉVOLES DE BONAVENTURE INC. 11742
COMITÉ DES LOISIRS DE LAMBTON INC. 11742
COMITÉ DES SPECTACLES DE DOLBEAU INC. 11742
COMITÉ DU HOCKEY MINEUR DE ST-HENRI INC. 11742
COMMISSION INDUSTRIELLE DE MIRABEL-SUD (CIMS) INC. 11742
CONSEIL DU PROGRAMME DE JEUNESSE DE DOLLARD-DES-ORMEAUX 11742
COPEJ (COMITÉ D'ORGANISATION ET DE PLANIFICATION D'ÉQUIPEMENTS DE JEUX) 11742
DEMI-MARATHON PHIL LATULIPPE INC. 11742
DOLLARD-DES-ORMEAUX TENNIS ASSOCIATION 11740
DOLLARD-DES-ORMEAUX YOUTH PROGRAM COUNCIL 11742
ENTREPRISES TUMERE INC. 11742
FAUNE MADELEINE INC. 11742
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE GUIDISME ET DU SCOUTISME 11742
FEMMES EN MOUVEMENT INC. 11743
FESTIVAL D'ÉTÉ DU LAC TÉMISCAMINGUE INC. (LE) 11743
FESTIVAL DU FROMAGE DE ST-FIDÈLE INC. 11743
FONDATION JEAN-PAUL RIOPELLE INC. 11743
GRAMS (GROUPE DE RECHERCHE SUR L'AUTOGESTION ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX) 11743
GROUPE L'ÉCHANGE (LE) 11743
JEUNES ENQUÊTEURS D'UFOLOGIE MONDIALE (J.E.U.M.) 11743
LIGUE DE HOCKEY RENAISSANCE INC. 11743
LOGEMENTS POPULAIRES DE LA RIVE-SUD 11743
LOISIRS DE PIEDMONT (1980) INC. (LES) 11743
MOUVEMENT JOIE DE VIVRE INC. (LE) 11743
NOUVEL HABITAT INC. 11743
OEUVRE DES LOISIRS DE SAINT-SIMON-LES-MINES, BEAUCE (L') 11743
OR TAMID ÂGE D'OR 11743
PACIFIQUES DE LANDRIENNE INC. (LES) 11743
RASSEMBLEMENT DES CITOYENS DE MONTMAGNY (R.C.M.) INC. 11743
REGROUPEMENT DES ARTISANS D'ANJOU 11743
ROSE DES VENTS DE DRUMMOND INC. (LA) 11743
SOCIÉTÉ BELU INC. 11743
SOCIÉTÉ CULTURELLE DE L'INDE DE L'EST ET DE L'OUEST 11743
SOCIÉTÉ DE LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU FLEUVE ST-LAURENT EN SKI NAUTIQUE (MATANE — BAIE-COMEAU) (*Erratum*) 11876
SOCIÉTÉ DES AMIS DU JARDIN VAN DEN HENDE INC. (LA) 11744
TABLE DE CONCERTATION PERSONNES ÂGÉES DE JOLIMONT 11744
TRANSPORT DU BONHEUR INC. 11744
TRANSPORTEURS EN VRAC DE BONAVENTURE INC. (LES) 11744
TREMBLAY'S CANOES (1980) INC. 11741
WEST & EAST INDIA CULTUREL SOCIETY 11743

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENT(S)

Y & S CANDIES INC. 11744

PERMIS

HUSKY OIL MARKETING LTD. 11744

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

BEATTIE, LLOYD 11815
COSSETTE, PAUL 11816
DUQUETTE, YVAN 11816
HERMAN, MOSES MURRAY 11816

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ — *suite*

Page

PAQUETTE, ALDÈGE 11816
POIRIER, RAYMOND 11816
WIZEMANN, SIEGFRIED 11816

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

COOPÉRANTS, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE (LES) 11817
CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX AGRÉÉS DU QUÉBEC 11817
CORPORATION DES SOEURS DE SAINTE-CROIX ET DES SEPT-DOULEURS (LA) 11817
FIDUCIAIRES DE L'ÉGLISE UNIE ST-ANDREW DE LACHINE 11817
MATANE, VILLE 11817
POINTE-AUX-TREMBLES, VILLE 11817
PRÉSIDENT ET SYNDICS DE LA COMMUNE DE LA SEIGNEURIE D'YAMASKA 11818
SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA (LA) 11818
SÉCURITÉ, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES DU CANADA (LA) 11818
SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES (LA) 11818
SUCCESSION ISIDORE H. MINZ 11818

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI RÉGISSANT LE

PARTI DÉMOCRATE-CRÉDITISTE (*État sommaire du montant versé au représentant officiel pour la période du 1er septembre 1980 au 14 octobre 1980*) 11819

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

CONSOMMATEURS, COOPÉRATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

MUTUELLE BOND (LA) (*Liquidation*) 11819
PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES (LA) (*L.P.*) 11819
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE SALABERRY (*Demande de fusion*) 11819
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU LAC-ST-JEAN-OUEST (LA) (*Demande de fusion*) 11820

COMPAGNIES DE FIDÉICOMMIS — LOI SUR LES

LOMBARD ODIER TRUST COMPANY (*L.P.*) 11820
SOCIÉTÉ DE FIDUCIE LOMBARD ODIER (*L.P.*) 11820

ÉDUCATION

DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY (LA) (*Nouvelle répartition du nombre des commissaires*) 11820

ÉNERGIE ET RESSOURCES

CADASTRES

AMOS, VILLAGE 11821
BAIE-SAINT-PAUL, PAROISSE 11821
BULSTRODE, CANTON 11821
DENHOLM, CANTON 11821
ÉCUREUILS, PAROISSE 11821
ÉPIPHANIE, PAROISSE 11821
HARRINGTON, CANTON 11821
ORFORD, CANTON 11821
SAINTE-ADÈLE-D'ABERCROMBIE, PAROISSE 11822
SAINT-JEAN-DESCHAILLONS, PAROISSE 11822
SAINT-NICOLAS, PAROISSE 11822
SAINT-ROCH-NORD, PAROISSE 11822
SAINTE-THÉRÈSE, VILLAGE 11822

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

Page

JUSTICE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À L'AIDE JURIDIQUE AU 1er JANVIER 1981 11822

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ 11823
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (*Erratum*) 11877

NOMINATION(S)

HOUDE, PIERRE (*Juge du Tribunal de la jeunesse*) 11825
ROBERT, DENIS (*Juge de la Cour provinciale*) 11826

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION

ALEWIFE 11830
ALOSE SAVOUREUSE 11829
AMERICAN OYSTER 11828
AMERICAN SHAD 11829
ARCTIC CHAR 11830
ATLANTIC TOMCOD 11831
AUTOROUTE 11826
AVENUE 11826
BARBOTTE 11829
BARBUE D'AMÉRIQUE 11829
BARET 11829
BIGORNEAU 11828
BLACK CRAPPIE 11830
BLUE MUSSEL 11828
BOULEVARD 11826
BRÈME D'AMÉRIQUE 11829
BROCHET 11829
BROWN BULLHEAD 11829
BROWN SHRIMP 11827
BUCCINS 11828
BURBOT 11830
CALMAR 11829
CARP 11829
CARPE 11829
CHANNEL CATFISH 11829
CLAM 11827
COCKLE 11828
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES AFFAIRES SOCIALES 11826
COMMISSION DE TERMINOLOGIE GÉOGRAPHIQUE 11826
COMMON CATFISH 11829
COMMON PERIWINKLE 11828
COQUE 11828
CORÉGONE 11830
COUTEAU 11828
CRABE ARAIGNÉE 11827
CRABE COMMUN 11827
CRABE DES NEIGES 11827
CRABE NORDIQUE 11827
CRAPET DE ROCHE 11830
CRAPET-SOLEIL 11830
CRAYFISH 11831
CREVETTE BLANCHE 11827
CREVETTE DE ROCHE 11827
CREVETTE GRISE 11827
CREVETTE NORDIQUE 11827

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — *suite*

	Page
CREVETTE VERTE	11827
CRUSTACÉS	11827
DEEP WATER PRAWN (G.-B.)	11827
DENTAL PROSTHESIS	11826
DIÉTÉTIQUE	11827
DIÉTÉTISTE	11827
DORÉ JAUNE	11830
DORÉ NOIR	11830
ÉCREVISSE	11831
ENCORNET	11828
ENCORNET NORDIQUE	11828
ÉPERLAN DE LAC	11830
ESTURGEON JAUNE	11830
GASPAREAU	11830
HARD SHELL CLAM	11828
HOMARD	11827
HUÎTRE	11828
JONAH CRAB	11827
LAKE SMELT	11830
LAKE STURGEON	11830
LAKE TROUT	11831
LAKE WHITEFISH	11831
LOBSTER	11827
LONGNOSE SUCKER	11830
LOTTE	11830
MACTRE D'AMÉRIQUE	11828
MARIGANE NOIRE	11830
MEUNIER NOIR	11830
MEUNIER ROUGE	11830
MOLLUSQUES	11828
MOULE	11828
MYE	11827
NOMS DES ESPÈCES D'EAU DOUCE QUÉBÉCOISES À POTENTIEL COMMERCIAL	11829
NOMS DES ESPÈCES MARINES QUÉBÉCOISES À POTENTIEL COMMERCIAL	11827
OCEAN QUAHOG	11828
OCULAR PROSTHESIS	11826
OMBLE CHEVALIER	11830
ORTHÈSE	11826
ORTHOSIS	11826
PALOURDE AMÉRICAINE	11828
PERCHAUDE	11830
PÉTONCLES	11828
PICKEREL	11830
PIKE	11829
PINK SHRIMP	11827
POISSONS	11829
POULAMON	11831
PRAIRE AMÉRICAINE	11829
PRODUITS DE LA PÊCHE	11827
PROSTHESIS	11826
PROTHÈSE	11826
PROTHÈSE DENTAIRE	11826
PROTHÈSE OCULAIRE	11826
PUMPKINSEED	11830
QUAHOG	11828
QUAHOG NORDIQUE	11828
QUILLBACK	11829
RAINBOW TROUT	11831

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE NORMALISATION — *suite* Page

RAZOR CLAM 11828
ROCK BASS 11830
ROCK CRAB 11827
RUE 11826
SAUGER 11830
SCALLOPS 11828
SNOW CRAB 11827
SOFT SHELL CLAM 11827
SQUID 11828
SURF CLAM 11828
TECHNICIEN, ENNE EN DIÉTÉTIQUE 11827
TERMES GÉNÉRIQUES QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION DES ODONYMES 11826
TOMCOD 11831
TOULADI 11831
TRUITE ARC-EN-CIEL 11831
WALLEYE 11830
WHELKS 11828
WHITE PERCH 11829
WHITE SHRIMP 11827
WHITE SUCKER 11830
YELLOW PERCH 11830

TERMES PARUS DANS LES AVIS DE RECOMMANDATION

BORDURE 11832
CHAUSSÉE 11831
COMMISSION DE TERMINOLOGIE DES TRANSPORTS 11831
COURBE EN S 11832
CURB 11832
ÉCHANGEUR 11832
INTERCHANGE 11832
PAVEMENT 11831
REVERSE CURVE 11832
ROADWAY 11831
S CURVE 11832

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

LAC MÉGANTIC PULPE INC. (*Changement de nom*) 11832

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE — LOI SUR LA

BELOEIL, VILLE 11832
GATINEAU, VILLE 11832
GRENVILLE, CANTON 11832
LINIÈRE, VILLAGE 11832
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, PAROISSE 11833
SAINT-BASILE-LE-GRAND, VILLE 11833
SAINT-ESPRIT, PAROISSE 11833
SAINT-EUSTACHE, VILLE 11833
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, PAROISSE 11833
SAINT-JACQUES, VILLAGE 11833
SAINTE-MADELEINE-DE-RIGAUD, PAROISSE 11833
SAINTE-MÉLANIE, PAROISSE 11833
SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL, PAROISSE 11833
THETFORD-MINES, CITÉ 11833

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC — LOI SUR LA

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 11834

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

Page

GAZ PROVINCIAL DU NORD DE QUÉBEC LTÉE (LE) (*Requête 2813-80*) 11843
SOCIÉTÉ GAZIFÈRE DE HULL INC. (*Requête 2812-80*) 11843

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS DE LAIT DU QUÉBEC (*Accréditation*) 11844
CONSEIL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU QUÉBEC INC. (*Accréditation*) 11844
COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC (*Accréditation*) 11844

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS

AGENCE POUR LA PROMOTION DE LA MÉDECINE PRÉVENTIVE DANS LE MONDE (CANADA) (L') .. 11745
ALLIANCE POUR LE REGROUPEMENT DE LAUZON, LÉVIS ET ST-DAVID (L') 11745
AMIS DU JOURNAL LE JOUR (MONTRÉAL) INC. (LES) 11745
AMUSARDS DE MANDEVILLE INC. 11745
ANJOU-KINSMEN FIGURE SKATING CLUB INC. 11748
ARPENTS LAURENTIENS INC. (LES) 11745
ASSOCIATION CANADO-PÉRUVIENNE 11745
ASSOCIATION D'AUTOMOBILISTES 11745
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR, ST-JOSEPH-DE-BEAUCE INC. 11745
ASSOCIATION DE VOL-À-VOILE RICHELIEU 11745
ASSOCIATION DES ANCIENS DE L'ÉQUIPE DE FOOTBALL DES GAULOIS DE LA POCATIÈRE INC. ... 11745
ASSOCIATION DES BREVETÉS EN SPORT DE MONTAGNE DU QUÉBEC INC. (L') 11745
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS DU QUÉBEC INC. 11745
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS C.A.C.N. (L') 11745
ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN TRADUCTION DE LA FACULTÉ DES ARTS ET SCIENCES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A.E.T.U.M. (L') 11745
ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DU RICHELIEU-VALLEYFIELD INC. 11745
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE BELOEIL INC. (L') 11746
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES DE PORT-CARTIER INC (L') 11746
ASSOCIATION DES HOMMES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS PORTUGAIS DU QUÉBEC 11746
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE MATANE INC. (L') 11746
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DU MANOIR BEAUPORT 11746
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES BAIE COMEAU INC. 11746
ASSOCIATION DES PARENTS DU CEGEP BOURGCHEMIN, CAMPUS DE DRUMMONDVILLE (L') 11746
ASSOCIATION DES PARTICIPANTS AUX CONCOURS DE HALAGE PAR TRACTEURS DE LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS INC. (L') 11746
ASSOCIATION DES PÊCHEURS PROPRIÉTAIRES DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE 11746
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DES LACS HOSTILE ET ST-JACQUES 11746
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE VAL-MARTIN INC. 11746
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE VAL-LAUSANNE 11746
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC BROMPTON INC. (L') 11746
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES D'UNITÉS DE LOGEMENT DU QUÉBEC (A.P.U.L.Q.) 11746
ASSOCIATION DES REPRÉSENTANTS DE VENTE D'AUTOMOBILE DU QUÉBEC, SECTION SAGUENAY-LAC ST-JEAN INC. 11746
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES CASCADES INC. 11746
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU DOMAINE HENRI IV INC. 11746
ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DE HAUTERIVE INC. 11746
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL 11747
ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU CAMPUS SOREL-TRACY (CEGEP BOURGCHEMIN) ... 11747
ASSOCIATION HELLÉNIQUE DES PROPRIÉTAIRES DU QUÉBEC 11747
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA MOBILISATION DE LA CRÉATIVITÉ 11747
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE TÉLÉDÉTECTION (L') 11747
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU MODÉLISME 11747
ASSOCIATION RADIO INDÉPENDANTE T. M. L. INC. 11747
ASSOCIATION RÉGIONALE DE BOXE AMATEUR SUD-OUEST 11747
AUTOS J.D. BOUCHARD LTÉE (LES) 11747
BOUTIQUE CHEZ FADY INC. 11747
BOUTIQUE LISEPE INC. 11747

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

BRASSERIE LE REMOUS INC. 11747
BRÛLEURS À L'HUILE RIGAUD INC. (LES) 11747
CAFÉ CHRÉTIEN MONTRÉAL INC. 11747
CARNAVAL DE MATAGAMI INC. (LE) 11747
CENTRE COUP DE POUCE POUR ELLES INC. 11747
CENTRE DE JOUR TOURNESOL 11747
CENTRE DE PLEIN AIR MÉLEZIÈRE INC. 11747
CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES TRAVAILLEURS RÉUNIS DE QUÉBEC 11747
CENTRE DE RECHERCHE MAISONNEUVE-ROSEMONT 11748
CENTRE DES LOISIRS DE ST-ADOLPHE 11748
CENTRE DES TRAVAILLEURS DE DONNACONA INC. 11748
CENTRE RÉGIONAL DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION ÉCONOMIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC. .. 11748
CENTRE SPORTIF DU LAC SAINT-PIERRE INC. 11748
CERCLE AMICAL MANICOUAGAN 11748
CERCLE PHILOSOPHIQUE ET CULTUREL DE SEPT-ÎLES INC. 11748
CHORALE MI-SOL-FA (LA) 11748
CLAUMIBEK INC. 11748
CLUB D'AUTO-NEIGE LES VOYAGEURS DE LAVERLOCHÈRE (LE) 11748
CLUB DE BADMINTON DE GATINEAU INC. 11748
CLUB DE BRIDGE DE MATANE INC. (LES) 11748
CLUB DE CRICKET UNIT DE MONTRÉAL (LE) 11748
CLUB DE CROSSE SENIOR LES PATRIOTES DE VALLEYFIELD INC. 11748
CLUB DE HOCKEY CHEVALIERS D'HÉROUXVILLE INC. (*Erratum*) 11877
CLUB DE HOCKEY LES INCAPABLES INC. (LE) 11748
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE BÉCANCOUR 11748
CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SULLY (LE) 11748
CLUB DE L'ÂGE D'OR LES INSULAIRES DE L'ÎLE AUX COUDRES INC. (LE) 11748
CLUB DE MOTO LES PATRIOTES INC. 11748
CLUB DE MOTOS PATRIOTES LOUSTICS INC. 11748
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE ANJOU-KINSMEN INC. 11748
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE D'EAST ANGUS INC. 11749
CLUB DE PÊCHE (LE) 11749
CLUB DE PLEIN AIR ST-HERMÉNÉGILDE 11749
CLUB DE RADIO CÉBISTE PLATEAU MONT-ROYAL 11749
CLUB DE RADIO DE LA RIVE-SUD INC. 11749
CLUB DE RADIO LASALLE 11749
CLUB DE RAQUETTEURS LES FANTASTIQUES INC. (LE) 11749
CLUB DE SKI DE FOND L'ESQUIMAU DE ST-CUTHBERT (LE) 11749
CLUB DE SKI DE FOND PANET INC. (LE) 11749
CLUB DE SKI L'AVALANCHE INC. 11749
CLUB DE TENNIS SUR TABLE DE RIMOUSKI 11749
CLUB DE TIR DE SHERBROOKE INC. 11749
CLUB DES ÉTUDIANTS DE GRANBY INC. (LE) 11749
CLUB DU LIVRE LUMIÈRE 11749
CLUB ÉQUESTRE LE FILET INC. (LE) 11749
CLUB HIPPIQUE MORISSETTE INC. 11749
CLUB HOVENT INC. 11749
CLUB LIONS DE HAUTERIVE INC 11749
CLUB MOTO-NEIGE DE ST-EUGÈNE INC. 11749
CLUB OPTIMISTE ST-GERMAIN DE GRANTHAM INC. (LE) 11749
CLUB 4X4 LES COMMANDOS DU NORD INC. 11749
CLUB RADIO C.B. PLEIN AIR INC. 11750
CLUB RADIO XM LOTBINIÈRE INC. 11750
CLUB SOCIAL DE LA MONTAGNE DE CHESTER-NORD INC. 11750
CLUB SOCIAL L. M. INC. 11750
CLUB SOCIAL LES AMIS D'OLIVIER 11750
CLUB SOCIAL O-M-M INC. 11750
CLUB VÉLOCYCLE LA SARRE INC. 11750

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

CLUB VETTES MAURICIE INC. ... 11750
COMITÉ D'AIDE AUX ARTISTES RÉGIONAUX DE CHANDLER INC. ... 11750
COMITÉ D'AIDE AUX SCOUTS, DISTRICT DE LA GASPÉSIE ... 11750
COMITÉ DE BIENFAISANCE DE BELLE ANSE ... 11750
COMITÉ DE CITOYENS DE BRIDGEVILLE ... 11750
COMITÉ DE CITOYENS DE WATERLOO INC. ... 11750
COMITÉ DE CITOYENS DEVERT ... 11750
COMITÉ D'ENVIRONNEMENT DU LAC ROXTON POND INC. (LE) ... 11750
COMITÉ DES CITOYENS VILLE ST-GEORGES OUEST, BEAUCE INC. ... 11750
COMITÉ DES LOISIRS AU PLATEAU INC. ... 11750
COMITÉ D'HABITATION DE LA ROMAINE INC. ... 11750
COMITÉ D'HABITATION DE NATASHQUAN INC. ... 11750
COMITÉ D'ORGANISATION DES FÊTES DU CINQUANTENAIRE DE LA VILLE DE DOLBEAU INC. ... 11750
COMITÉ ORGANISATEUR DE BALLON SUR GLACE DE HAUTERIVE INC. ... 11750
COMITÉ RÉCRÉATIF CHRIST-ROI DE CHÂTEAUGUAY ... 11750
COMITÉ SOCIAL DE MONSIEUR SILENCIEUX INC. ... 11751
COMMUNAUTÉ LATINO-AMÉRICAINE DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA ... 11751
COMMUNAUTÉ MONDIALE ISLAMIQUE DANS L'OUEST (LA) ... 11751
COMPAGNIE DE GESTION M.C.L. INC. ... 11751
CONSEIL DE QUARTIER NO 5 DE LA VILLE DE GATINEAU INC ... 11751
CONSEIL QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL (LE) ... 11751
CONSTRUCTIONS G.E.M. LTÉE (LES) ... 11751
CORPORATION DE LOISIRS SECTEUR N.D.L. ... 11751
CORPORATION DU CENTRE DE LOISIRS DE WICKHAM ... 11751
CORPORATION IRANDA LTÉE ... 11751
CÔTÉ (V.) & ROY INC. ... 11751
CRÉATIONS ÈVE INC. (LES) ... 11751
DANITECH INC. ... 11751
DÉRY (LÉONARD) & FILS INC. ... 11751
2E CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES INC. ... 11751
DOMAINE DE LA TRAPPE INC. (LE) ... 11751
DROLET (EDMOND) & FILS INC. ... 11751
ÉLEVAGE C.V.L. INC ... 11751
EMBELLISSEMENT BAGOTVILLE LTÉE ... 11751
ENTREPRISES ABI-YOUSSEF INC. (LES) ... 11752
ENTREPRISES BERNIER ET FRASER INC. (LES) ... 11752
ENTREPRISES GEORGIELOU INC. (LES) ... 11752
ENTREPRISES PIERRE CONSTANTINEAU INC. (LES) ... 11752
ENTREPRISES RÉALCO LTÉE (LES) ... 11752
ENTREPRISES ROBIGAU INC. (LES) ... 11752
ÉQUIPEMENT BOLDUC INC. ... 11752
FADY'S BOUTIQUE INC. ... 11747
FÉDÉRATION DES CLUBS DE RADIOS À BANDES CÉBISTES DU QUÉBEC (LA) ... 11752
FONDATION ANDRÉ MATHIEU INC. (LA) ... 11752
FONDATION COMMÉMORATIVE PHYLLIS MONETTE ... 11752
FONDATION LA RELANCE ... 11752
FONDATION UNIVERS INC. (LA) ... 11752
FONDS DE L'ATHLÈTE ABITIBI-TÉMISCAMINGUE INC. ... 11752
FRÉCHETTE (VICTOR) INC. ... 11752
G.E.M. CONSTRUCTIONS LTD. ... 11751
GESTION ROGER POTVIN INC. ... 11752
GROUPE À L'ÉVEIL INC. (LE) ... 11752
GYMNASTES DE LAVAL INC. (LES) ... 11752
HABITATIONS ABITIBI-DOMINION INC. (LES) ... 11752
HABITATIONS DE LA RÉSERVE DE MARIA INC. (LES) ... 11752
HABITATIONS DE LA VALLÉE DU ST-LAURENT INC. (LES) ... 11752
HABITATIONS GIRAL LTÉE ... 11753
HABITATIONS GRIGNON INC. (LES) ... 11753

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

IMMEUBLES JARJOUR LIMITÉE (LES) 11753
INSTITUT PANAMÉRICAIN DE RECHERCHE ET D'ACTION DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE GRAND ORIENT DU QUÉBEC 11753
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR MOBILIZATION OF CREATIVITY 11747
INVESTISSEMENTS BERNARD MARTEL INC. (LES) 11753
INVESTISSEMENTS GROUPE 9 INC. (LES) 11753
IRANDA CORPORATION LTD. 11751
KMERO-AMICAS INC. 11753
LASALLE RADIO CLUB 11749
LAURENTIAN ACRES INC. 11745
LAVIGUEUR, LACOSTE, JANSON & ASSOCIÉS INC. 11753
LEBEL (Y.) INC. 11753
LEVON MILLS INC. 11754
LIGUE BRADOR DE LONGUEUIL (LA) 11753
LIGUE DE BALLON SUR GLACE DU TÉMISCAMINGUE (LA) 11753
LIGUE DE BALLON-BALAI BEAUCE-FRONTENAC 11753
LIGUE DE HOCKEY DU DIMANCHE MATIN INC. 11753
LIGUE DE HOCKEY INTERMÉDIAIRE-SECTION HAUTERIVE INC. 11753
LIGUE DES CITOYENS DE VENISE-EN-QUÉBEC INC. 11753
LIGUE DES CONTRIBUABLES DE MONT-ROLLAND 11753
LISEPE BOUTIQUE INC. 11747
LOISIRS DE LA SEIGNEURIE ST-LOUIS-DE-TERREBONNE 11753
LOISIRS DU JARDIN INC. 11753
MAISON DU PEUPLE URUGUAYEN (LA) 11753
MARCHÉ ALAIN CORBEIL INC. 11753
MARIA RESERVE HOUSING INC. 11752
MARINA F.G.M. INC. (LA) 11753
MATTE (RODRIGUE) INC. 11754
MENUISERIE VALLILÉE INC. 11754
MEUBLES AMBIANCE 170 LTÉE 11754
MONETTE (PHYLLIS) MEMORIAL FOUNDATION 11752
MONTREAL UNITED CRICKET CLUB 11748
MOULINS LEVON INC. (LES) 11754
MOUNT-ROYAL PLATEAU CITIZEN'S BAND RADIO CLUB 11749
MUSÉE NATIONAL DE LA CHASSE DE ST-PIE-DE-GUIRE INC. 11754
NORBEC FOREST PRODUCTS LIMITED 11754
OEUVRE DE L'ABBÉ ARTHUR GAGNON INC. (L') 11754
ORGANISATION ANTI-PAUVRETÉ DU BAS ST-LAURENT 11754
ORGANISATION MONTRÉALAISE DES AFRICAINS CANADIENS (O.M.A.C.) INC. 11754
ORGANIZATION OF MONTRÉAL AFRICAN CANADIANS (O.M.A.C.) INC. 11754
OTTAWA VALLEY TRACTOR PULLERS ASSOCIATION INC. (THE) 11746
OUTAPHOTO 11754
PAINTED BIRD THEATRE 11755
PAKISTANI CULTURAL SOCIETY INC. 11755
PALADINS DE LA RIVE SUD (LES) 11754
PATROUILLE-SECOURS TROIS-RIVIÈRES INC. 11754
PLOMBERIE HERVÉ GUAY, HULL-OUEST INC. 11754
POSTE DE RADIO COMMUNAUTAIRE DE SAGLOUC 11754
PRODUCTIONS DU LOTUS INC. (LES) 11754
PRODUCTIONS LES GENS DE LA VEILLE INC. (LES) 11754
PRODUITS FORESTIERS NORBEC LIMITÉE (LES) 11754
QUÉBEC HELLENIC PROPERTY OWNERS' ASSOCIATION 11747
RADIO-COPAIN BAS RICHELIEU INC. 11754
RANCH AUX QUATRE CHEMINS INC. 11754
RÉALCO ENTERPRISES LTD. 11752
REGROUPEMENT SPORTIF DE MAISONNEUVE INC. 11754
REMONTAGE SAVOIE INC. 11754
RESSOURCES D'ARTS ET VIE LES AMBROISES INC. 11755

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

RESTAURANT SAULT-AU-MATELOT INC. ... 11755
RESTAURANTS LA GRANDE RIVIÈRE INC. (LES) ... 11755
RESTAURANTS-BARS LE POMMIER INC. ... 11755
RICHELIEU SOARING ASSOCIATION ... 11745
ROY & LANDRY INC. ... 11755
SAGLOUC COMMINITY RADIO STATION ... 11754
2ND WORLD CONFERENCE ON THERAPEUTIC COMMUNITIES INC. ... 11751
SERVICE DE TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE DE FLEURIMONT (S.T.C.F.) INC. ... 11755
SERVICES LINGUISTIQUES A.R.M. INC. (LES) ... 11755
SERVICES SANITAIRES N.D.A. INC. (LES) ... 11755
SHERBROOKE SHOOTING CLUB INC. ... 11749
SOCIÉTÉ CULTURELLE PAKISTANAISE INC. ... 11755
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE SOUS-MARINE DU QUÉBEC INC. ... 11755
SOCIÉTÉ DE THÉÂTRE AMATEUR DE PORTNEUF ... 11755
SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS QUÉBECOIS INC. (LA) ... 11755
SOCIÉTÉ D'ISOLATION ET DE TOITURES DU NORD INC. ... 11755
SOCIÉTÉ NATIONALE DES QUÉBECOIS DES CANTONS (LA) ... 11755
SOCIÉTÉ PRÉVENTIVE DE CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX, DU DISTRICT ÉLECTORAL DE TROIS-RIVIÈRES (LA) ... 11755
SOUTH SHORE RADIO CLUB INC. ... 11749
SPORT P.A. INC. ... 11755
THÉÂTRE À L'ENDROIT INC. (LE) ... 11755
THÉÂTRE DE L'OISEAU BARIOLÉ ... 11755
TRANSPORT D.T. LTÉE ... 11755
UNITÉ DOMRÉMY DE NEW-CARLISLE ... 11755
VANTURIER DE SHERBROOKE ... 11755
VÉLOREX INC. ... 11756
VILLAGE DE PLEIN AIR DE PERCÉ INC. ... 11756
VITRERIE BASQUES INC. ... 11756
WORLD COMMUNITY OF ISLAM IN THE WEST (THE) ... 11751

LETTRES PATENTES ANNULÉES

BELL TRACTEUR ET ÉQUIPEMENT INC. (*Erratum*) ... 11877
CLUB VERCHÈRES INC. (*Erratum*) ... 11877
L.M.C. TYPEWRITER SERVICES INC. (*Erratum*) ... 11877

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

LAKE RESORTS INVESTMENT COMPANY ... 11756

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRES D'ACCUEIL LAVAL (LES) (*L.P.*) ... 11844

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

MANIWAKI, VILLE (*Fin du programme de rénovation*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE DOLBEAU (*L.P.S.*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE FERME-NEUVE (*L.P.S.*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GRAND'MÈRE (*L.P.S.*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HUNTINGDON (*L.P.S.*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA MALBAIE (*L.P.S.*) ... 11845
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE L'ISLET (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE LA VILLE DE SAINT-PAMPHILE (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-TREMBLES (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-BRUNO (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS (*L.P.S.*) ... 11846
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-GERMAIN (DRUMMOND) (*L.P.S.*) ... 11847
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SHAWINIGAN-SUD (*L.P.S.*) ... 11847
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VILLE DE CHÂTEAUGUAY (*L.P.S.*) ... 11847

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES — LOI SUR LES

Page

MEUNERIE COOPÉRATIVE DE JOLIETTE (*Dissolution*) 11847

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE LABELLE (*Constitution*) 11847

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE — LOI SUR LES

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE CAP-AUX-MEULES, FATIMA, HAVRE-AUX-MAISONS, ÉTANG-DU-NORD ET L'ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT (LA) (*Formation*) 11847

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

LA PLAINE, PAROISSE (*Avis d'annulation*) 11848
SAINT-IGNACE-DE-LOYOLA, PAROISSE 11848
THETFORD-PARTIE-SUD, CANTON 11848

VENTE(S) PAR LICITATION

PLANTE-DOUCET c. CAUMARTIN 11849

VENTE(S) PAR SHÉRIF

ABITIBI

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE c. BROCHU *ET AL.* 11850

BEAUCE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE BEAUCE-SUD c. PLANTE 11851
TANGUAY c. LÉVESQUE 11851

BEAUHARNOIS

CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL c. LAURENCE *ET AL.* 11852
CAISSE POPULAIRE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL c. LAURENCE *ET AL.* 11852

BEDFORD

CAISSE POPULAIRE DE L'ANGE-GARDIEN c. PHOENIX 11853
LAROCHELLE & MÉNARD WATERLOO INC. c. BRIN 11853
PUISATIERS DE L'ESTRIE INC. (LES) c. BOISSONNAULT 11854

BONAVENTURE

CAISSE POPULAIRE DE SAINT-ALEXIS DE MATAPÉDIA c. GALLANT 11854

CHICOUTIMI

ASSOCIÉS, SERVICES FINANCIERS LTÉE (LES) c. LAPIERRE *ET AL.* 11855
ASSOCIÉS, SERVICES FINANCIERS LTÉE (LES) c. LAPIERRE *ET AL.* 11855

HAUTERIVE

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. HOVINGTON *ET AL.* 11856
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE MANICOUAGAN c. MAZZOLENI 11856

JOLIETTE

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEDUC 11857
CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE c. RICARD 11857
CAISSE POPULAIRE DE SAINT-PIERRE DE JOLIETTE c. BONIN 11858
COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES (LES) c. LES GESTIONS COUP-FINS LIMITÉE 11859

VENTE(S) PAR SHÉRIF — *suite*

Page

LABELLE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. PAQUETTE 11859
FREMAKI INC. c. BRAZEAU 11860

MINGAN

CORPORATION MUNICIPALE DE HAVRE ST PIERRE c. LANDRY 11860

MONTMAGNY

ST-PIERRE c. FRADETTE 11861

MONTRÉAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CHICOINE *ET AL.* 11861
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. FORGET 11862
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MOLLOY *ET AL.* 11862
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TRUNZO *ET AL.* 11862
CHOCOLAT JEAN & CHARLES INC. c. LA FÉDÉRATION DES QUILLEURS DU QUÉBEC *ET AL.* 11863
COMPAGNIE FINANCIÈRE CANADIENNE c. COTTE 11863
CORBIN c. KOWALCZYK 11864
FRANCON, DIVISION DE CANFARGE LTÉE c. EXCAVATION MOLISE LTÉE *ET AL.* 11864
HOWELL c. GIGUÈRE 11865
RAYTAL INC. c. ROCHEFORT 11865
ROTH c. MARCHAND 11866
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (LA) c. DON 11866
STRAUSS DESIGN LTD. c. DULAC 11867
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. MOLLOY 11867
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. MOLLOY 11868

QUÉBEC

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. NORMAND MADELEINE SR. *ET AL.* 11869
BEAUPORT, VILLE c. TRUDELLE 11869
FLAMIDOR CORPORATION c. LALONDE 11869
RADIO BEAUCE INC. c. AUX GALERIES DE L'HABIT INC. *ET AL.* 11878
ROUSSEAU (MAURICE) & CIE LTÉE c. ROY 11870
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE c. LE MANOIR CHARBOURG INC 11870

RICHELIEU

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LEVESQUE 11871

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE DE MONTRÉAL c. COONEY *ET AL.* 11872

SAINT-HYACINTHE

BANQUE DE MONTRÉAL c. NOËL 11872
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. KLEIN 11873
TELLIER c. PERRIER 11873

TÉMISCAMINGUE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU TÉMISCAMINGUE (LA) c. LEMIRE 11874

VENTE(S) POUR TAXES

FARNHAM, VILLE 11874
MISTASSINI, VILLE 11875

SOMMAIRE

Page

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES 11804

AVIS DIVERS 11804

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES 11805

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE 11805

CODE DE PROCÉDURE CIVILE 11810

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC 11757

COMPAGNIES, LOI SUR LES 11717–11810

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES 11744

CURATELLE PUBLIQUE, LOI SUR LA 11815

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE 11817

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI RÉGISSANT LE 11819

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES 11819

NOMINATION(S) 11825

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE 11826

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS, LOI SUR LES 11832

PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE, LOI SUR LA 11832

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC, LOI SUR LA 11834

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA 11843

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC 11844

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES 11745

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES 11844

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, LOI SUR LA 11845

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES AGRICOLES, LOI SUR LES 11847

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, LOI SUR LES 11847

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE, LOI SUR LES 11847

SOUMISSIONS, DEMANDES DE 11848

VENTE(S) PAR LICITATION 11849

VENTE(S) PAR SHÉRIF 11850

VENTE(S) POUR TAXES 11874

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivières
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cité universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777